Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION



QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 12950 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 17 SEPTEMBRE 1986

La croisade antidrogue de M. Reagan

La lutte contre la drogue aux Etats-Unis prend de plus en plus les allures d'une croisade nationale qui n'est pas sans rappeler l'époque déjà lointaine de la prohibition. Sous l'influence de sa femme Nancy, que ce problème tourmente depuis longtemps, le président Reagan accentue la campagne qu'il avait lancée, de façon tonitruante, le 4 août, afin de sensibiliser l'opinion publique. Uni dans ce combat, le couple présidentiel vient d'appeler solennellement devant les écrans de télévision à une « Amérique libérée de la drogue ».

Les autorités fédérales et celles des Etats ne se sont pourtant pas montrées jusqu'à présent inactives. L'ensemble des sommes consacrées par le budget en matière de répression, de recherche des circuits de distribution et de traitement des drogués ont doublé depuis 1982, atteignant aujourd'hui 1,5 milliard de dollars. A l'évidence, cela ne suffit pas. M. Reagan vient de demander 900 millions de dollars supplémentaires pour mener à bien son programme. Entre autres mesures spectaculaires, le chef de la Maison Blanche a annoncé l'obligation pour environ un million de fonctionnaires fédéraux de se soumettre à des tests médicaux destinés à dépister les toxicomanes. En outre, la peine de mort pourra s'appliquer désormais aux auteurs de crimes liés au trafic de la drogue.

Cette offensive répond sans aucun doute à une inquiétude croissante de l'opinion. La campagne ainsi parrainée par M. Reagan est toutefois loin de faire l'unanimité. Lancée avec tambours et trompettes trois mois seulement avant le renouvellement de la Chambre des représentants et d'une partie du Sénat, elle revêt aux yeux de certains un caractère trop évidemment électoraliste. Compte tenu de la morosité de la conjoncture économique et des incertitudes pesant sur les relations avec Moscou, M. Reagan n'a guère, il faut le dire, d'autres arguments à faire valoir pour aider ses amis républicains. Du reste, le président n'est pas le seul à être suspecté d'arrière-pensées. La surenchère à laquelle se livre le Congrès en cette affaire indique bien que ce thème est jugé électoralement payant.

D'autres critiques objectent que, tant que les réseaux d'acheminement de la drogue en provenance de Bolivie, de Colombie et du Mexique n'auront pas été démantelés, une action à l'intérieur des Etats-Unis n'aura pas d'effets durables. C'est pour tenter de combattre le mal à la source que M. Reagan a donné il y a deux mois son feu vert à un soutien logistique et en hommes à la lutte antidrogue menée par le gouvernement bolivien. Mais, éventée prématurément, cette opération, qui vient d'être prolongée pour soixante jours supplémentaires, n'a donné que de modestes résultats.

Tout n'est pourtant pas noir dans le tableau. Si le nombre de ceux qui s'adonnent aux diverses drogues reste beaucoup trop élevé, des études très sérieuses menées récemment montrent cependant qu'une limite a peut-être été atteinte. Dans les établissements scolaires, la consommation de la marijuana est en recul, et, depuis plusieurs années, le nombre d'usagers réguliers d'héroïne et de cocaïne s'est stabilisé. Réaction contre le laxisme moral des années 60, redécouverte des valeurs traditionnelles fondées sur l'effort et le travail ou prise de conscience des terribles méfaits de ce mal des temps modernes, en ce domaine aussi l'Amérique de Reagan est sans doute en train de surmonter le traumatisme vietnamien.

La « nouvelle politique économique » du gouvernement

Trois priorités dans le budget 1987 : emploi, défense, sécurité

Le projet de budget pour 1987, adopté le lundi 15 septembre en conseil des ministres, marque, selon le ministre de l'économie et des finances, l'entrée dans la « deuxième phase » de la nouvelle politique économique mise en place le 20 mars dernier. D'un montant en dépenses de 1 054 milliards de francs, ce budget est présenté avec un déficit de 128,6 milliards, soit 16,7 milliards de moins que l'an dernier.

Une priorité absolue a été accordée à la défense, à laquelle 60 % des mesures nouvelles sont consacrées. Les autres secteurs privilégiés sont le ministère de l'intérieur et la formation professionnelle.

Si tout va bien...

par Alain Vernholes

Le projet de budget pour 1987 que vient d'approuver le gouvernement et que le Parlement commencera à examiner en octobre répond-il aux besoins du pays ? Tient-il suffisamment compte de l'écart croissant qui, en matière d'investissements et de modernisation, s'est creusé entre l'Europe – la France en particulier – et le bloc Etats-Unis-Japon ? N'est-il pas trop marqué par la seule certitude qu'on puisse avoir dans une conjoncture incertaine : la proximité des élections présidentielles ?

Les décisions prises par MM. Chirac, Balladur et Juppé sont présentées comme une rupture avec le passé. Rupture avec la toute-puissance de l'Etat – ses contrôles, ses dépenses, ses prélèvements – rupture avec des habitudes qui empêchent ou retardent l'adaptation au monde moderne : rigidité des salaires, de l'emploi, insuffisance de la mobilité professionnelle... D'où l'accent mis sur la liberté, l'adaptabilité, la responsabilité, le mérite. Le mot n'est pas prononcé mais il est sous-jacent.

S'il est une rupture dont la France a besoin, c'est bien celle qui pousserait en avant le rythme de la croissance économique et des investissements. On a vu ces derniers mois avec les très mauvais résultats de notre commerce extérieur industriel – le chiffre du mois d'août qui vient d'être publié confirme cette tendance – à quel point notre appareil de production était insuffisant.

(Lire la suite page 44.)

Les attentats à Paris

Un fil pour les policiers

L'enquête sur les attentats commis dans la capitale depuis décembre 1985 est entrée dans une nouvelle phase. Les policiers de la brigade criminelle pensent être sur une bonne piste permettant, sinon de remonter jusqu'aux poseurs de bombes, tout au moins de cerner avec plus d'efficacité les amis de Georges Ibrahim Abdallah. Depuis le lundi 15 septembre, vingt-cinq personnes ont été interpellées et dix-neuf étaient encore en garde à vue mardi.

A l'étranger, les services consulaires français risquent d'être débordés par les demandes de visas.

Visas : la pagaille menace

Le terrorisme à Paris ne fournit pas seulement leurs gros titres à tous les journaux du monde. Comme le proclame la manchette du *Guardian* britannique, il a pour premier résultat que *« la France ferme ses frontières »*. L'imposition du visa aux citoyens de très nombreux pays amis qui en étaient dispensés est une mesure généralement « comprise » – et même « appprouvée », notamment par les Etats-Unis. Le porte-parole du département d'Etat a tenu à assurer que les Américains *« éprouvent un fort sentiment de solidarité avec le peuple de France »*.

Toutefois, une mesure qui gêne aussi sérieusement touristes et hommes d'affaires ne peut que susciter aussi mécontentement ou agacement. Les Autrichiens l'expriment avec vivacité et se plaignent d'être moins bien traités que les Suisses. A Vienne, M. Peter Jankowisch, ministre des affaires étrangères, a tenu à exprimer sa « consternation » devant une mesure *« contraire à l'esprit de bon voisinage en Europe »* dont il demande officiellement la levée.

Principaux intéressés en raison de l'ampleur des mouvements de personnes, les Maghrébins s'attendent à des assouplissements, et M. Pandraud, ministre délégué à la sécurité, est ce mardi à Alger pour y discuter un arrangement. Les Africains francophones sont quelques peu irrités par une mesure qu'ils jugent psychologiquement fâcheuse.

D'ores et déjà, elle a provoqué quelque confusion chez des candidats au voyage. Elle pose à l'administration française de redoutables problèmes, éludés dans l'immédiat par des consignes permettant de donner un visa à l'arrivée.

De toute évidence, les consulats à l'étranger ne disposent ni du personnel ni des locaux requis pour accroître leur activité dans des proportions aussi considérables. C'est notamment le cas à Washington, où les bureaux de la nouvelle chancellerie sont très insuffisants. Pour l'Autriche, les trois consulats de Vienne, Innsbruck et Gratz délivraient chaque année environ 4 000 visas uniquement à des ressortissants de pays tiers. Ils devraient – si un accommodement n'est pas trouvé – en délivrer désormais 600 000.

Si les consignes sont appliquées strictement, le nombre de voyageurs arrivant en France devrait connaître, à partir de mercredi, une très forte diminution, les passagers sans visa ne pouvant pas prendre place à bord des avions. Enfin, sur les plans diplomatique et juridique, la France va devoir notifier au Conseil de l'Europe qu'elle suspend sa participation au régime général de la circulation des personnes sur le territoire des vingt et un Etat-membres.

Il semble donc que la mesure prise par Paris soit en l'état très difficile à appliquer, du moins sans aménagements qui devraient être très rapidement annoncés.

(Lire nos informations pages 8 à 11.)

Ouverture de la 41e session de l'Assemblée générale de l'ONU

Sous le signe de l'austérité, du terrorisme et du dialogue Est-Ouest.

PAGE 3

Autriche : rupture de la coalition gouvernementale

Les socialistes mettent fin à leur alliance avec les libéraux.

PAGE 5

Duel Baudis-Jospin à Toulouse



Le maire de la « Ville rose » fait de la politique comme M. Jourdain faisait de la prose... La candidature de M. Jospin l'a obligé à sortir de sa réserve mais M. Baudis insiste sur sa vocation de gestionnaire.

PAGE 7

La démission du directeur de la musique

M. Maurice Fleuret ne veut pas gérer le nouveau budget. Il serait remplacé par M. Marc Bleuse.

PAGE 15

Le sommaire complet se trouve page 48.

Bientôt en Suède

Des cellules de fœtus greffées dans des cerveaux humains

Une équipe de médecins suédois tentera bientôt, pour la première fois au monde, de greffer des cellules de fœtus humain dans des cerveaux de patients atteints de la maladie de Parkinson.

Le professeur Anders Björklund (université de Lund, Suède), l'un des meilleurs spécialistes au monde dans ce domaine, l'a révélé le 15 septembre, à l'occasion du dixième congrès européen des neurosciences, qui réunit plus de 1 500 spécialistes à Marseille, jusqu'au 18 septembre.

L'utilisation des tissus fœtaux à des fins thérapeutiques pourrait être étendue par la suite au traitement de la démence sénile. Mais l'expérience suédoise ne fait pas l'unanimité dans la communauté scientifique.

(Lire page 12, l'article de JEAN-YVES NAU.)

En désaccord sur un sommet

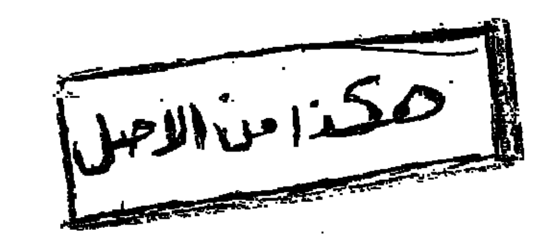
Armistice chez les francs-maçons

En désaccord sur l'opportunité de convoquer le printemps prochain, à Paris, un sommet maçonnique international, et surtout sur la nécessité de placer un tel rassemblement sous le parrainage de M. François Mitterrand, les grands maîtres des deux principales organisations de la franc-maçonnerie française, M. Roger Leray, président du Grand-Orient de France, et M. Jean Verdun, leader de la Grande Loge de France, se sont « fraternellement » expliqués au cours du week-end dernier. La polémique est en principe close mais les divergences demeurent entières sur ce point entre ces deux obédiences.

Cette confrontation perpétue le clivage intervenu en 1877 au sein de la franc-maçonnerie française, quand le Grand-Orient de France autorisa ses loges à abandonner l'invocation rituelle au Grand Architecte de l'Univers.

(Lire page 7 l'article d'ALAIN ROLLAT.)

هكذا من الأصل



Débats

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

A l'ouverture de la « saison budgétaire », les idées de réforme se multiplient. Celle de Charles Millon s'apparente à une véritable révolution fiscale. Elargissant le propos, Emmanuel Devaud relève l'atonie dans la conduite de l'économie, fruit de la conjoncture internationale et de la cohabitation.

Les trois tests

La réussite se jugera sur la baisse des taux d'intérêt, les progrès de l'investissement et la reprise de l'emploi

par EMMANUEL DEVAUD (*)

DANS la conduite de l'économie, le gouvernement de la cohabitation disposait au *mieux de dix-huit mois* pour convaincre. Un tiers de ce temps est passé. Or les résultats observés ne révèlent aucune inflexion significative et les perspectives paraissent incertaines.

Cette atonie a deux raisons. D'abord, contrairement à une attente commune en début d'année, la reprise internationale *tarde et pourrait tarder encore*. La tendance générale reste déflationniste, et rien ne permet d'escompter un retournement prochain. Faute de relais extérieur, l'expansion à l'intérieur n'aura bientôt plus d'aliment, avec l'épuisement de la mini-relance de 1985.

En second lieu, il faut bien mettre *en perspective* les divers aspects de la nouvelle politique. La cohabitation limite l'influence du changement de majorité sur le comportement des acteurs économiques. La libéralisation (des prix, des mouvements de capitaux) peut créer les conditions d'une dynamique, pas cette dynamique elle-même, et les opérateurs doivent être assurés de sa pérennité avant de s'adapter aux nouvelles règles du jeu. Quelque vertu qu'on lui prête, la privatisation enfin ne portera ses fruits qu'à échéance éloignée ; dans ce domaine, l'effet d'annonce est plus réduit encore qu'ailleurs et les conséquences *immédiates* plutôt perverses, en raison de l'attentisme inévitable des décideurs de l'énorme secteur concerné.

La réussite à délai imposé implique donc un choix de calendrier et de méthode : assurer d'abord le futur immédiat, ne pas sacrifier l'obligation de résultats à l'obligation de moyens. Pour autant qu'elle dépende *de nos* dirigeants, elle se jugera sur trois tests : la baisse des taux d'intérêt, le progrès de l'investissement, la reprise de l'emploi. Un mot sur *chacun de ces points*.

Le niveau élevé des taux d'intérêt contribue à bloquer l'investissement, mobilier ou immobilier. Sans doute ne dépend-il qu'accessoirement *de nous*. Mais l'endettement des entreprises françaises, historiquement mal préparées à des taux réels positifs, rend nocive toute dénivellation inutile des taux nominaux par rapport à nos principaux voisins, la RFA notamment. A cet égard, les entrées de capitaux consécutives à l'ajustement de parité dans le SME ont *été incomplètement* exploitées, et cet acquis risque d'être mis en cause par une précipitation contestable à rembourser notre dette extérieure.

Concentration des moyens

Outre le moindre attrait des placements financiers, deux facteurs commandent l'investissement : la demande et les profits. De l'une comme des autres, on ne peut attendre une impulsion forte dans les prochains mois. En particulier, la reconstitution des profits est encore insuffisante dans le secteur concurrentiel et sa « géographie » assez éloignée de celle des investissements nécessaires. Elle *se trouve au surplus* écornée à la fois par la baisse des prix à l'exportation et par la relative dépréciation des stocks. A défaut de redressement spontané de l'effort d'équipement, reste alors l'incitation artificielle, en l'occurrence fiscale. Plaident pour une telle incitation les motifs qui la font normalement rejeter par la majorité des experts. Il s'agit d'avancer dans le temps un processus nécessaire pour combler un retard et un handicap par rapport à nos compétiteurs étrangers. Simple remise des compteurs à zéro (comme le fut l'ajustement de change), à laquelle ont déjà procédé nombre de pays « références » (USA, RFA) avant de revoir au fond leur système d'imposition.

Le troisième test porte sur le marché du travail. Curieusement, l'accent est mis à nouveau sur le *chômage et son traitement* « social ». Alors que d'un gouvernement « libéral » on attend essentiellement une reprise de l'emploi productif. Sans nourrir des *illusions excessives*, une inflexion est possible en ce domaine. Elle peut venir principalement de deux secteurs : le bâtiment – génie civil – et les services. Pour le premier, les recettes sont bien connues et leur mise en œuvre d'ailleurs partiellement amorcée. Pour les seconds, une reprise ou une accélération de l'embauche dépend de trois facteurs : une libération des prix, qui permette de diversifier l'offre et d'améliorer sa qualité, la suppression de pénalisations fiscales qui gênent l'expansion d'un certain nombre d'activités et surtout un allégement du coût du travail. Il est symptomatique à cet égard que les pays où l'emploi dans les services a le plus progressé (USA, Japon) sont ceux où le coût du travail a relativement moins augmenté.

De façon générale, dans la hiérarchie des urgences, une gestion plus souple de la main-d'œuvre, qui est un aménagement de moyen terme, compte moins qu'une réduction de la charge sociale sur le travail banal, plus lourde relativement en France que chez nos concurrents. Amorcée *sous condition d'utilité collective* ou de formation complémentaire, elle devrait être élargie inconditionnellement. Et renversé l'enchaînement à l'œuvre depuis *trop d'années, qui consiste* à majorer les prélèvements obligatoires pour financer l'accroissement des dépenses ou déficits sociaux qu'entraîne la destruction d'emplois induite par la hausse même des prélèvements.

Dernière observation. S'il est vrai que le besoin de résultats rapides exige une sélection stricte des objectifs, celle-ci appelle une concentration des moyens disponibles.

On ne peut dès lors que s'étonner du saupoudrage savamment équilibré des allégements fiscaux prévus dans les documents budgétaires. Alors qu'il serait nécessaire, à la fois pour apurer le passé et pour provoquer le déclic recherché, d'affecter la masse disponible aux seules entreprises, en profitant du consensus inédit et fragile dont elles bénéficient dans l'opinion.

(*) Economiste.

Faut-il réduire les impôts ?

Favoriser l'épargne pour augmenter l'investissement productif

par CHARLES MILLON (*)

LE taux des prélèvements obligatoires a dépassé le seuil de tolérance. Les Français unanimes font ce constat, et les hommes politiques s'engagent tous à réduire la charge publique, à l'effet de commencer par atténuer la pression fiscale pour s'attaquer ensuite à la réduction des cotisations sociales.

Las ! Vous voyez comme en peu de temps les promesses, déjà, sont restées promesses. Le président de la République avait, l'espace d'une *émission télévisée, conclu un pacte* avec les contribuables pour diminuer de 1 % le poids des prélèvements obligatoires en 1985, et, au mieux, il aura pu les stabiliser. La nouvelle majorité s'est engagée à son tour à alléger le fardeau fiscal des Français, mais déjà le réalisme prévaut.

Il ne sera sûrement pas possible de ramener le déficit public à zéro en cinq ans et d'abaisser dans le même temps le produit de la fiscalité *de 40 milliards* de francs par an, soit une réduction de 1 % du PIB. Un tel programme exigerait 70 à 80 milliards de francs d'économies ou de recettes supplémentaires, dues notamment à la privatisation, ce qui apparaît hors de portée de nos prochains budgets.

Réduire les impôts est pourtant nécessaire, car notre société étouffe sous le carcan administratif qui pèse trop lourdement sur les citoyens. Mais il me paraît que la courbe ascendante de la pression fiscale et sociale ne connaîtra aucune inversion durable tant que le système et les méthodes de prélèvements ne seront pas eux-mêmes remis en cause. C'est ce qu'explique avec force de conviction Jean-Philippe Delsol dans son récent ouvrage *Diminuer l'impôt par une nouvelle fiscalité*, que j'ai très volontiers accepté de préfacer, car j'en partage l'analyse (1).

C'est vrai que la fiscalité est devenue anarchique, désuète, injuste, inefficace même. Une société libérale ne peut plus accepter d'affecter sur ses finances publiques, comme en 1986, 71,5 milliards de francs, soit 7 % du budget, pour épauler financièrement les industriels.

Une société qui proclame son respect des valeurs, sa foi dans la famille et sa volonté de favoriser la naissance des enfants au-delà du deuxième, ne peut plus continuer à privilégier fiscalement et socialement deux millions de concubins au détriment des couples légitimes et de pénaliser les familles nombreuses en refusant de prendre en compte leurs charges réelles.

Une société qui a décidé d'avancer dans le processus de la décentralisation ne peut plus maintenir les « quatre vieilles », artificiellement rajeunies, pour seules ressources propres des collectivités locales. Une *société développée ne peut plus* tolérer des droits d'enregistrement abusifs sur toute cession d'actif industriel, véritable entrave à la mobilité et au dynamisme de l'économie.

Les habits neufs de la fiscalité

Le mal est trop profond pour qu'il suffise désormais de procéder par *retouches*. A *la fiscalité il* faut des habits neufs. Il convient notamment de supprimer la cascade d'impôts et de droits successifs et parfois cumulatifs sous laquelle tombent les agents économiques et de supprimer les réglementations fiscales. Il y a lieu de favoriser l'épargne en vue d'augmenter l'investissement *productif*.

Les propositions de Jean-Philippe Delsol consistent à instituer un impôt sur le capital, d'une part, et *un impôt sur* les dépenses de consommation, d'autre part, qui se substitueraient à l'impôt sur le revenu, aux taxes locales et aux droits d'enregistrement. Le rapport éventuel de ces nouveaux impôts chiffré permettrait, selon Jean-Philippe Delsol, la compensation, en *taxant les dépenses de consommation* à un taux progressif, avec un plafond de 50 % et une part par personne, et en fixant l'impôt sur le capital à un taux unique de 1,5 % en moyenne, *dont une partie serait* votée par les collectivités locales et affectée à leur budget. Enfin, une série de moyens et techniques devraient permettre de passer d'un système à l'autre en souplesse et sans heurts.

Dès lors que le revenu investi ne serait *plus taxé et que* les droits de mutation ou de succession disparaîtraient, un impôt sur le capital serait effectivement mieux *justifié*. L'impôt progressif sur la consommation inciterait les contribuables à épargner, et l'impôt sur le capital orienterait naturellement l'épargne vers les investissements les plus productifs, facteurs de développement économique. Nous pourrions alors *espérer que la fiscalité favoriserait* le progrès économique et social plutôt que de l'entraver. La fiscalité contribuerait enfin à élargir l'assiette imposable plutôt qu'à la rétrécir. Ainsi, la fiscalité serait par elle-même un facteur de réduction de la fiscalité.

Certes une telle réforme est presque une révolution fiscale que notre société n'est peut-être pas prête à accueillir. Mais c'est sans doute le rôle des dirigeants de ce pays d'orienter la réflexion en ce domaine et de poser déjà les premières pierres de la fiscalité du troisième *millénaire. Je crois*, en effet, que la fiscalité est un des principaux leviers sur lequel l'Etat doit peser pour rétablir – ou établir – un nouvel équilibre social. A défaut, le pouvoir n'aura fait que gérer le quotidien et laissé sourdre d'autres révolutions.

(*) Vice-président de l'Assemblée nationale, député de l'Ain.

(1) Editions Economica, 1986.

COURRIER DES LECTEURS

Israël et l'Afrique

Il est de bon ton d'expliquer (*le Monde* daté 24-25 août) le retour d'Israël en Afrique *par les* déceptions *qu'aurait* fait naître sur ce continent la parcimonie de l'aide arabe (...).

En vérité, le rétablissement des relations diplomatiques entre Israël et bon nombre de pays africains n'obéit que très marginalement à *des considérations économiques. Le* Zaïre a rétabli ses relations avec Tel-Aviv sur la base de considérations géopolitiques. Il a avant tout cherché à donner des gages aux Etats-Unis et principalement au Congrès américain dont les sentiments pro-israéliens n'ont d'égal que l'hostilité au régime Mobutu. Le calcul des dirigeants libériens est assez voisin de celui des Zaïrois. Dans les deux cas, le *rôle des Etats-Unis* a été essentiel. A cet égard, il convient d'évoquer l'importance de la coordination américano-israélienne en Afrique sur le modèle de celle qui existe entre les deux États en Amérique centrale. Le cas du Cameroun est différent car il obéit à des considérations de politique intérieure. Israël, qui veille à la sécurité présidentielle de M. Biya, lui a également vendu plus récemment un certain nombre d'armes de combat (...).

En Côte-d'Ivoire, par exemple, la préoccupation majeure d'Israël est de surveiller de plus près les flux financiers de la diaspora palestinienne en Afrique vers le Moyen-Orient.

ZAKI LAIDI
(Fondation nationale des sciences politiques.)

INVESTIR EFFICACEMENT...
de Maurice Bommensath

Au service de l'intelligence

DANS l'industrie et les services, l'investissement *est plus que jamais la* clef de la compétitivité et de l'avenir. Mais de quoi s'agit-il ? D'un acte bien plus intelligent et complexe que par le passé. L'investissement n'est plus ce qu'il était. L'investisseur doit respecter de nouveaux commandements.

C'est ce que nous explique Maurice Bommensath dans son *livre Investir efficacement dans la production et la bureautique* (1), tant sur le plan pratique et opé*ratoire que d'un point de vue fon*damental et général. Tout entrepreneur devrait se pénétrer du contenu de cet ouvrage.

L'essentiel de sa démonstration est que l'investissement dans l'informatique est la réponse adaptée à la crise de mutation économique. Or le choix et l'efficacité de cet investissement dépendent moins des *sommes engagées et des maté*riels que de l'évaluation très strictement rationalisée de sa *rentabilité, de l'organisation qui* l'entoure et de son utilisation, enfin de la compétence des hommes qui en ont la charge. Le point de départ du processus de l'investissement moderne, c'est sa remise en cause par l'entreprise. Repenser la vocation de l'entreprise, c'est être souvent conduit à désinvestir. C'est aussi revoir toute l'organisation d'après des *schémas nouveaux*. La « stratégie informatique » comporte un volet économique (les besoins, la rentabilité, le financement), un volet technique (les équipements et les systèmes), un volet humain (ou social).

*Le livre de Maurice Bommen*sath nous informe avec précision des démarches à suivre. C'est une bonne illustration de l'effort de rationalisation nécessaire, par opposition au « pif » du chef d'entreprise *qui a* trop souvent tenu lieu de boussole.

De ces orientations de principe et de ces recettes pour l'action se dégage la fantastique promotion d'un facteur de production jusqu'ici subalterne : l'information. Ainsi en est-il dans *la conception assistée par ordi*nateur (CAO), dans les réseaux et systèmes de communication, éléments essentiels d'une bonne relation avec l'environnement, d'une capacité de réaction rapide aux changements.

Investir efficacement se ratta*che au thème plus général de la* place prise par les activités de communication dans l'économie *et la société. On* ne sait pas assez que celles-ci sont parties prenantes à la complexité moderne, dont elles constituent un mode de gestion tout autant qu'un élément constituant.

Ce n'est pas le seul point où la portée du livre est plus grande *que son titre ne conduirait à le* penser : il illustre cette « révolution de l'intelligence » qui entraîne avec elle l'expansion de la recherche et son développement, l'explosion de l'informatique, la rationalisatiton des démarches de l'entrepreneur (*l'évaluation de la rentabilité et le* marketing par exemple), l'organisation par réseaux, une toute nouvelle conception de la mise en œuvre des ressources humaines. L'essentiel *n'est* pas d'investir plus mais d'investir dans l'intelligence en utilisant toutes méthodes adaptées d'optimisation.

JEAN SAINT-GEOURS.

(1) Editions Hommes et Techniques, 1986, 248 p., 262 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]


Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

NATIONS UNIES : ouverture de la 41e session de l'Assemblée générale

Sous le signe de l'austérité, du terrorisme et du dialogue Est-Ouest

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

La 41e session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies s'ouvre, ce mardi 16 septembre à New-York, par l'élection de son président et par l'adoption de l'ordre du jour provisoire. Cent quarante-six questions sont déjà inscrites, mais la liste définitive des sujets retenus ne sera établie qu'après le débat général. Celui-ci durera jusqu'au 6 octobre et permettra aux délégations de s'exprimer librement sur l'ensemble des points figurant à l'ordre du jour provisoire. La liste des personnalités devant prendre la parole comprend, entre autres : Mme Cory Aquino, le président Reagan et M. Jacques Chirac, qui s'adressera à l'Assemblée le 24 septembre.

« *La plus belle initiative de paix* », pour les uns, « *grand-messe de vœux pieux* » pour d'autres, l'Assemblée générale, malgré l'inévitable défaut de son gigantisme verbal, reste le lieu de rencontres de bonnes volontés, réelles ou feintes. Grâce aux moyens d'information, les puissants y viennent « *dire le droit à la face du monde* », mais aussi, plus discrètement, ce qu'ils pensent réellement dans l'oreille d'un interlocuteur qu'ils n'accepteraient peut-être pas de rencontrer ailleurs.

Six ou sept thèmes paraissent devoir retenir une plus grande attention : le Proche-Orient, après les récentes initiatives israélo-arabes et la reconnaissance de la résolution 242 par l'OLP ; le terrorisme à la suite des attaques contre la FINUL au sud du Liban ; l'Afrique australe et le problème de l'apartheid ; l'Amérique centrale ; la sécurité nucléaire, à la suite de l'accident de Tchernobyl ; la lutte contre l'usage et le trafic de drogues et, enfin, la crise financière de l'Organisation, elle-même liée aux problèmes de la réforme des structures. C'est probablement sur cette question que les discussions seront les plus ardues.

Vers la réélection de M. Perez de Cuellar

Le secrétaire général a déjà donné le ton : dans son rapport d'activité, M. Javier Perez de Cuellar constate qu'« *un an après la célébration du quanrantième anniversaire de l'ONU, et les assurances solennelles quant à la nécessité de prendre un nouveau départ pour essayer de faire sortir certaines questions importantes de l'impasse où elles se trouvent, et de renforcer son mécanisme de coopération internationale que sont les Nations unies* », [l'Organisation] « *traverse une grave crise, qui met en cause sa solvabilité et sa viabilité* ». Pourtant, poursuit le rapport, « *c'est en envisageant les caractéristiques de la future société mondiale, qui commencent à se préciser, que nous pouvons le mieux appréhender la nécessité de plus en plus pressante d'une coopération multilatérale efficacement organisée* ».

Le secrétaire général admet que l'ONU n'a pas su empêcher ou régler un grand nombre de conflits, mais qu'elle continue d'offrir un cadre à la discussion et à la négociation. M. Perez de Cuellar s'en prend, d'autre part, aux membres permanents du Conseil de sécurité, qui « *doivent comprendre qu'en dépit de leurs divergences et de leur défiance mutuelles, il est conforme à leur intérêt national de coopérer au sein du Conseil et d'y user de leur influence collective* ».

Les demandes françaises en faveur d'un renforcement de la protection des « casques bleus » au Liban et d'une modification du statut de la FINUL risquent de mettre le Conseil dans une situation difficile, dont l'Assemblée pourrait se faire l'écho. D'une part, la poursuite des attaques contre les soldats des Nations unies rend la France de plus en plus impatiente, pour le moins, d'obtenir des mesures qui permettraient aux responsables de la Force d'agir sur place avec davantage d'efficacité ; d'autre part, le Conseil est dans l'impossibilité totale de transformer une force d'interposition strictement pacifique en une force offensive. Le débat sur ce point aura lieu à la prochaine séance du Conseil, probablement avant la fin de la semaine.

Les critiques françaises, bien que concentrées sur le Conseil de sécurité, semblaient parfois atteindre le secrétariat général, et suggérer un mécontentement de la Force à l'égard des méthodes de travail de l'ONU. Pourtant, malgré certains excès verbaux de membres du gouvernement français, ces critiques ne sont pas comparables aux attaques formulées par les Etats-Unis à l'égard du fonctionnement administratif et politique de l'Organisation. Problèmes qui risquent d'éclipser le reste de l'ordre du jour : l'ONU pourrait être en cessation de paiement avant la fin de cette année si les Etats-Unis ne versent pas la totalité de leur contribution.

Estimant qu'il était urgent d'obliger les pays du tiers-monde (la « majorité *automatique des 77* ») à peser davantage les décisions dont l'Occident supporte 80 % des frais, Washington avait décidé de réduire sa contribution, qui représente actuellement 25 % du budget global de l'Organisation. Pour limiter les *risques diplomatiques, la Maison* Blanche avait suggéré au Sénat de voter une loi en ce sens. Ce qui fut fait lors du dernier débat budgétaire. Résultat : il manque 69 millions de dollars pour l'année en cours, et les sénateurs donnent l'impression de *vouloir aller plus* loin... Mesurant les risques d'une telle escalade, le Département d'Etat tente maintenant de renverser la tendance.

En privé, les membres de la Mission américaine auprès de l'ONU *affirment* volontiers qu'il *s'agissait* surtout de menacer l'Organisation, afin d'obtenir des économies de fonctionnement et un début de réforme de structures. En public, le silence de l'ambassadeur Vernon Walters exaspère le secrétaire général, *qui ne sait toujours pas s'il* pourra payer les factures du mois d'octobre. On pense que M. Reagan viendra dire à l'Assemblée générale l'intérêt des Etats-Unis pour l'ONU, mais il est peut-être bien tard.

Les motifs de ce revirement américain n'ayant pas été clairement expliqués, on suppose que le rapport du « Comité des dix-huit » — les « sages » qui avaient été chargés de faire un diagnostic et de formuler les propositions, — remis le mois dernier, et très critique à l'égard du fonctionnement de l'organisation, a rassuré tant M. Walters que M. Reagan sur la volonté de l'ONU de réduire ses dépenses de fonctionnement, ses programmes et son personnel. La discussion de ce rapport, commandé à l'occasion du quarantième anniversaire de l'Organisation, à l'automne dernier, sera sans doute l'un des moments les plus animés de l'Assemblée générale.

C'est pour éviter que les débats sur l'avenir de l'ONU n'interfèrent avec *l'élection du secrétaire général* que M. Perez de Cuellar souhaite que le scrutin ait lieu le plus tôt possible, dès la fin du débat général. Bien qu'il ne soit pas candidat officiellement, la réélection de l'ancien ministre péruvien des affaires étrangères ne fait aucun doute dans les milieux diplomatiques de New-York. Les membres du Conseil de sécurité dans leur ensemble se sont prononcés en sa faveur, alors que l'Afrique, qui devait, suivant le principe de la rotation géographique, présenter un candidat, s'est récusée. Mécontent, souvent irrité, M. Perez de Cuellar, qui s'est bien remis de son opération à cœur ouvert, reste serein, et son silence équivaut pour beaucoup à un accord.

CHARLES LESCAUT.

Le voyage de M. Mitterrand en Indonésie

Djakarta met l'accent sur les questions économiques

DJKARTA
De notre envoyé spécial

Arrivé en fin de matinée à bord d'un Concorde, M. François Mitterrand a, ce marid 16 septembre, dans *l'après-midi*, un entretien avec son homologue indonésien, suivi d'une rencontre avec des industriels français, puis d'un banquet offert en son honneur par le président Suharto. Cette visite officielle revêt pour l'instant un caractère tout à fait protocolaire. Le président français, qu'accompagne Mme Mitterrand, est entouré de MM. Raimond, ministre des affaires étrangères, Méhaignerie, ministre de l'équipements, Madelin, ministre de l'industrie, et *Devaquet, ministre délégué chargé* de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Tout en se félicitant de cette première visite d'un chef d'Etat français, *les officiels indonésiens mettent en avant leur intérêt pour les* questions économiques, leur principale préoccupation à l'heure où les effets de la crise pétrolière les contraignent à prendre des mesures draconiennes, la dernière et non la moindre étant une dévaluation de *45 %* de la roupie. Mais c'est également une façon de faire savoir qu'ils ne chercheront pas à porter le débat sur des sujets prêtant à controverse comme la Nouvelle-Calédonie ou les essais nucléaires français dans la Pacifique. « *Nous allons nous conduire comme de bons hôtes et nous n'aborderons pas de tels sujets, mais notre silence ne signifie pas approbation* », a déclaré à ce propos M. Mochtar Kusumaatmadja, ministre indonésien des *affaires étrangères. Les Indonésiens* pensent qu'en contrepartie les Français ne s'étendront pas sur des questions aussi délicates que le problème de Timor-Oriental — un territoire que l'Indonésie a annexé il y a dix ans — ou le respect des droits de l'homme, dans un pays qui compte, selon les organisations humanitaires locales, près de deux mille détenus politiques.

Dans la communauté française, avant l'arrivée du chef de l'Etat, les spéculations avaient avant tout porté sur la possibilité non d'un report de cette visite mais de la réduction de sa durée en raison des attentats terroristes en France. Cependant, après l'arrivée de M. Mitterrand, les officiels français maintiennent que le programme de la visite n'a pas été modifié et que comme prévu, le président français se rendra mercredi à Bandung avant de regagner Djakarta dans l'après-midi pour y tenir une conférence de presse. Il doit toujours, le lendemain, visiter Yoguakarta et le temple de Borobudur, avant de gagner Bali et s'arrêter vendredi sur le chemin du retour, au Koweït, pour y déjeuner avec l'émir Jaber. Il reste que ce séjour se déroule déjà à l'écoute des nouvelles de Paris.

Circonspections javanaises

Prévue de longue main, la visite de M. François Mitterrand a été reportée à plusieurs reprises ces trois *dernières années, essentiellement* pour des raisons de calendrier. Il rend ainsi la politesse au président Suharto, reçu officiellement en France en... 1972. Mais il ne faudrait pas en conclure pour autant que les liens tissés entre Paris et Djakarta ces vingt dernières années sont ténus. En effet, depuis que M. Claude Cheysson y a été ambassadeur, dans les années 60, l'Indonésie est devenue le principal partenaire commercial de la France en Asie du Sud-Est. C'est même le seul pays de cette région où la France a réalisé, ces quinze dernières années, une série de grands projets de développement.

Si l'Indonésie, dont le développement s'est véritablement amorcé dans les années 70, et qui connaît actuellement une sérieuse récession, pèse d'un poids considérable dans la région — avec ses quelque 165 millions d'habitants et un potentiel économique considérable, — elle n'en reste pas moins très prudente sur le plan diplomatique. On peut expliquer cet effacement du régime actuel par réaction à celui de Sukarno, qui l'a précédé, et qui fut très actif à la fois sur le plan international et sur le plan régional. Sukarno fut, en 1955, l'hôte de la fameuse conférence de Bandung. Il fut également l'artisan d'une politique de tension régionale, notamment lors de la « confrontation » entre son pays et la Malaisie voisine.

La politique extérieure de Djakarta demeure avant tout marquée par des développements intérieurs. Voilà vingt ans, l'interdiction du PC local — dont les militants furent poursuivis dans des circonstances sanglantes — s'accompagna d'un gel des relations avec Pékin, accusé d'avoir encouragé le putsch avorté qui précipita la chute de Sukarno et la prise de pouvoir par le général Suharto. Il fallut attendre l'an dernier — et l'occasion du trentième anniversaire de la conférence de Bandung — pour que le dégel entre les deux capitales s'amorce enfin à l'occasion de la venue en Indonésie du ministre chinois des affaires étrangères. *Pour faire contrepoids*, à la même date, le président Suharto effectua un premier voyage en Europe orientale et autorisa les Soviétiques, pour la première fois en vingt ans, à participer à des projets de développements (en l'occurrence *la réfection et l'aménagement* d'hôpitaux).

Mais cette ouverture en direction de pays socialistes, de la part d'un régime qui se veut anticommuniste et conservateur, s'est faire avec la plus grande circonspection et à toute petite dose. Membre du mouvement des non-alignés, l'Indonésie a même fait acte de candidature à la présidence du mouvement en 1989, donc à l'échéance du mandat actuel du Zimbabwe. Mais elle l'a fait sans pour autant multiplier les concessions à l'humeur — plutôt anti-occidentale — du jour ni perdre de vue le poids des liens entre Djakarta et deux de ses principaux partenaires, les Etats-Unis et le Japon.

En outre, si la diplomatie indonésienne — d'une réserve bien javanaise — connaît une priorité, c'est sans doute encore l'ASEAN, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, qui regroupe, outre l'Indonésie, Brunei, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande.

Sans l'Indonésie, disent les diplomates occidentaux à Djakarta, l'ASEAN n'existerait pas. Les divergences, notamment sur le Cambodge, entre Djakarta et Bangkok sont connues. Pour des raisons historiques et de proximité, les Thaïlandais sont persuadés que le Vietnam constitue le principal danger pour la région. L'analyse des Indonésiens est différente : à long terme, estiment-ils, la menace viendra de la Chine — dont la diaspora est déjà très influente en Asie du Sud-Est — et le Vietnam, une fois stabilisé, pourrait constituer un utile rempart, ainsi qu'il l'a déjà fait par le passé.

Il reste que, en dépit de ces désaccords, les Indonésiens ne se sont jamais désolidarisés de leurs partenaires de l'ASEAN sur la question du Cambodge. Ces dernières semaines, ils semblent même avoir quelque peu durci leur position à l'égard de l'occupation militaire vietnamienne de cet Etat frontalier de la Thaïlande. En règle générale, *ils entendent créer les conditions* d'une coopération régionale, ce qui explique sans doute, en partie, la courtoisie avec laquelle Mme Aquino a été reçue à Djakarta fin août, et pourquoi le prince Sihanouk, qui l'a précédée dans la capitale indonésienne, y a été attentivement écouté.

Pour le reste, Djakarta préfère les *options en demi-teinte*, ce qui devrait d'ailleurs faciliter le dialogue entre le président Suharto et M. François Mitterrand, qui se sont déjà rencontrés en novembre dernier à Rome. Djakarta n'a jamais adopté des positions en flèche en ce qui concerne la « *présence française* » dans le Pacifique. Qu'il s'agisse du statut de la Nouvelle-Calédonie ou des essais nucléaires français, aucune campagne n'a été orchestrée par Djakarta, où l'on considère la France comme « *le plus non-aligné des pays industrialisés* ».

Au cours de leur tour d'horizon, les deux hommes d'Etat vont donc passer en revue les questions de désarmement, parler dialogue Nord-Sud, récession économique, chute *des cours des matières premières et* coopération bilatérale. Le Cambodge figurera en bonne place lors des entretiens regroupés pendant la première moitié du séjour. M. François Mitterrand, qui voyagera en Concorde, doit tenir une conférence de presse le mercredi après-midi, soit avant d'aller visiter Borobudur et Bali, hauts lieux du tourisme asiatique.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Selon Washington

L'affaire Daniloff pourrait compromettre le sommet soviéto-américain

Malgré la remise en liberté conditionnelle du journaliste américain *vendredi 12 septembre, l'affaire* Daniloff continue de peser sur les relations soviéto-américaines. Tandis qu'à Moscou l'agence Tass réaffirmait, lundi 15 septembre, l'existence de « *preuves irréfutables* » à l'appui de l'inculpation d'espionnage contre le correspondant de *US News and World Report*, à Washington plusieurs responsables ont mis en garde les Soviétiques contre les conséquences de leur action. Ainsi, pour M. Speakes, porte-parole de la Maison Blanche, « *il est prématuré de discuter des préparatifs d'un sommet* (Reagan-Gorbatchev) *tant que nous n'aurons pas discuté davantage de l'affaire Daniloff* ». Sans doute la rencontre entre les deux ministres des affaires étrangères, MM. Shultz et Chevardnadze, est-elle maintenue pour la fin de cette semaine à Washington mais, selon le porte-parole du département d'Etat, le cas du journaliste américain sera « *au premier rang* » de ces entretiens s'il n'est pas autorisé à cette date à quitter le territoire soviétique. Toujours dans ce cas, M. Reagan, qui n'a pas prévu pour le moment de rendez-vous avec le ministre soviétique, évoquera certainement cette affaire dans son discours à l'ONU, le 22 septembre.

L'affaire Daniloff a *été* également au cœur d'une rencontre entre personnalités des deux pays qui s'ouvrait lundi à Iourmala, en Lettonie soviétique, à l'initiative de l'institut privé américain Chautauqua. D'une part plusieurs représentants des Etats-Unis, notamment Mme Kirkpatrick, ancien ambassadeur à l'ONU, et M. McFarlane, ancien conseiller de M. Reagan pour les affaires internationales, s'étaient décommandées d'autre part *M. Matlock, membre du Conseil* national de sécurité, a ouvert la session en condamnant d'emblée le « *scandale de l'arrestation de Nicholas Daniloff sur la base d'accusations de toute évidence fabriquées* ». Lui répliquant aussitôt, M. Petrovski, vice-ministre des affaires étrangères, a accusé les Américains de vouloir introduire la « *propagande* » dans la discussion.

Vers une conclusion à Stockholm

A Stockholm, cependant, les négociations des trente-cinq participants à la conférence sur le désarmement en Europe sont entrées dans leur phase finale, avant la clôture de cette conférence le 19 septembre. Au nom des quatre neutres européens, Autriche, Suisse, Finlande et Suède, l'ambassadeur de ce dernier pays a soumis formellement un plan détaillé aux termes duquel des avions fournis par ces quatre pays inspecteront les manœuvres et mouvements de troupes en Europe. Tandis que le délégué américain jugeait cette initiative « *très constructive* », son homologue soviétique, M. Grinievski, lui a trouvé de nombreuses imperfections, sans toutefois la rejeter complètement.

Ouverte en janvier 1984 dans le cadre du processus sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) engagé à Helsinki en 1975, la réunion de Stockholm doit soumettre son rapport final à la troisième conférence-bilan de la CSCE, qui s'ouvrira à Vienne le 4 novembre. — *(AFP, AP.)*

Diplomatie

Les Douze restent divisés sur la liste des sanctions économiques à infliger à l'Afrique du Sud

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les ministres des affaires étrangères de la CEE éprouvaient, dans la matinée de ce mardi 16 septembre, les pires difficultés à tomber d'accord sur les sanctions économiques à prendre contre l'Afrique du Sud. A telle enseigne que M. Bernard Bosson, ministre français chargé des affaires européennes, n'excluait pas l'échec. Dans la nuit, les Douze avaient interrompu leurs travaux après de longues et pénibles discussions. Le conseil européen de La Haye, en juin dernier, avait pris l'engagement d'adopter des mesures de rétorsion si le gouvernement sud-africain ne faisait pas, dans un délai de trois mois, des gestes significatifs pour assouplir le régime de l'apartheid. Il était ainsi demandé la libération des prisonniers politiques, notamment de M. Nelson Mandela. Au cas où ils ne devraient pas être entendus, les chefs d'Etat et de gouvernement avaient envisagé d'interdire de nouveaux investissements européens et les importations de charbon, de fer, d'acier et de pièces d'or en provenance d'Afrique du Sud.

Aucun gouvernement ne comptait que Pretoria écoute les capitales européennes. Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office, a pu en faire le constat après deux voyages infructueux en Afrique du Sud en qualité de président en exercice des Douze. Aussi le Royaume-Uni, comme il lui incombait de le faire, avait-il préparé un texte reprenant point par point les recommandations de La Haye. Lors des travaux préparatoires à la réunion ministérielle, la délégation ouest-allemande avait refusé de se prononcer, alors que celle du Portugal émettait une réserve générale en raison du nombre de ses ressortissants (600 000) en Afrique du Sud.

Arrivé dans l'après-midi du lundi à Bruxelles, M. Hans-Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, levait le voile sur les intentions de Bonn : les ventes de charbon de l'Afrique du Sud dans la CEE (elles représentent 9 % des exportations totales de ce pays, et 15 % de celles dirigées vers les Douze, soit les trois quarts des transactions commerciales visées par les mesures prévues) devaient être retirées de la liste des sanctions. Les intérêts de la RFA – le deuxième fournisseur de l'Afrique du Sud, après les Etats-Unis – ont été, à l'évidence, bien compris des partenaires européens. Un compromis était élaboré dans le sens souhaité par Bonn.

Les Pays-Bas, soucieux de défendre l'esprit de décision de La Haye, et soutenus par le Danemak et l'Irlande, ont alors refusé de s'associer à une mesure qui avait beaucoup perdu de sa substance. Apparemment, la délégation néerlandaise avait l'intention de jouer la carte du tout ou rien : un accord conforme à la déclaration du conseil européen, ou bien un échec complet.

M. S.

La réunion ministérielle Turquie-CEE

Ankara veut retourner dans les instances européennes

ISTANBUL
de notre correspondant

Un garde républicain au casque empanaché, sabre au poing, barré de cette question : la CEE, une société de croisés ? Pour le mensuel *Islam*, de tendance intégriste, la réponse est « oui », et l'autre terme de l'alternative, un renforcement exclusif des liens avec le monde islamique. Le faible tirage du magazine ne diminue pas l'importance, pour le rétablissement de rapports de confiance entre la Turquie et la CEE, de la réunion, du mardi 16 septembre à Bruxelles, du conseil d'association formé des ministres des affaires étrangères des Douze et de Turquie, sous la présidence de ce dernier, M. Vahit Halefoglu.

Institutionnalisé par l'accord d'association de la Turquie à la CEE de 1963, le conseil ne s'est pas réuni depuis le coup d'Etat militaire de 1980. Les progrès du processus de démocratisation en Turquie ont rendu possible cette réunion, qualifiée par M. Halefoglu de *« premier pas sérieux dans la normalisation des rapports »*. Elle se tient alors que les liens de la Turquie avec l'Europe sont illustrés par son exercice de la présidence de l'OCDE, et, à partir de novembre, du Conseil de l'Europe.

Vers une demande d'adhésion ?

Pour Ankara, le déblocage attendu de 600 millions d'ECU d'aide à la Communauté, inclus dans le quatrième protocole financier, suspendu après 1980, aurait valeur de symbole de réconciliation. En revanche, la clause de libre circulation des travailleurs turcs en Europe, prévue à partir du 1er décembre 1986 par l'accord de 1963, a d'autant moins de chances d'être appliquée par une Europe aujourd'hui en crise que les Espagnols et les Portugais, membres à part entière de la Communauté, n'en bénéficient pas encore. L'Allemagne fédérale, où travaillent déjà un million deux cent mille Turcs, s'y montre particulièrement hostile.

En second lieu, la question des biens grecs bloqués en Turquie depuis 1964 devra être réglée préalablement à la ratification par la Grèce du traité d'association. On ne compte pourtant pas qu'un tel règlement mette un terme à ce qui est dénoncé ici comme la politique systématique d'obstruction de M. Papandréou à la normalisation des rapports entre la Turquie et l'Europe. La CEE n'étant pas pressée, de son côté, d'avoir à tenir compte du contentieux gréco-turc à multiples aspects.

La tenue de cette réunion a relancé, dans la presse turque, les spéculations sur une demande d'adhésion à la CEE, que M. Ozal pourrait présenter avant 1988. Ce regain d'européanisme a des causes économiques autant que politiques. Les difficultés que connaît la Turquie sur les marchés moyen-orientaux, avec la chute du prix du pétrole et la prolongation de la guerre du Golfe, lui imposent de chercher d'autres partenaires.

Le volume global des échanges avec la CEE, au cours des six premiers mois de 1986, est en augmentation par rapport à la même période en 1985 ; mais ce développement, dû presque uniquement aux importations, s'est fait au détriment de l'équilibre de la balance commerciale. La suppression prévue, le 1er janvier 1987, des droits sur les produits agricoles, après ceux qui portent sur les biens industriels, pourrait y remédier partiellement. Mais elle laissera entier le contentieux des quotas sur les textiles. La Turquie, qui a multiplié par cinq, en dix ans, ses exportations de textile vers la CEE, dont elle est devenue le premier fournisseur dans ce domaine, compte sur l'adhésion à la Communauté, souvent présentée comme une panacée, pour développer ce secteur fondamental de son économie.

L'adhésion à la CEE rencontre un écho favorable dans presque tous les secteurs de l'opinion. Les partisans de M. Ozal y voient une consécration de la politique de libéralisation menée depuis 1983, et l'opposition de gauche ancrerait volontiers à l'Europe le processus démocratique en cours. D'une manière générale, l'adhésion est considérée comme l'aboutissement du mouvement d'occidentalisation lancé par Attaturk. L'importance de cet enjeu et la crainte de réactions de dépit que pourrait entraîner, dans une opinion consciente de son rôle militaire dans l'alliance occidentale, un refus de la Communauté à une demande prématurée d'adhésion, poussent beaucoup d'observateurs à encourager la recherche de formes plus poussées d'association tout en prêchant la patience.

MICHEL FARRÈRE.

Proche-Orient

Le projet de conférence internationale

Les Etats-Unis et Israël n'accepteront la présence de l'URSS que si Moscou modifie sa politique

Les Etats-Unis et Israël n'accepteront une participation de l'URSS à une conférence internationale sur le Proche-Orient que si Moscou reconnaît Israël et change sa politique vis-à-vis des Juifs soviétiques, ont déclaré, le lundi 15 septembre à Wadshington, MM. Shimon Pérès et George Shultz. A l'issue d'un entretien au département d'Etat avec le premier ministre israélien, qui effectue une visite de deux jours à Washington, le chef de la diplomatie américaine a rappelé que les Etats-Unis souhaitaient des négociations directes entre Israël et ses voisins. *« Le point principal, ce sont des négociations directes, non un parapluie international »*, a déclaré M. Shultz.

Ce dernier a toutefois ajouté que Washington était prêt *« à écouter s'il y a un moyen de construire quelque chose* [un forum international] *qui mène à des négociations directes »*. Mais, a-t-il précisé, en ce qui concerne une participation soviétique à un tel forum, l'URSS *« devrait d'abord avoir des relations diplomatiques avec toutes les parties, c'est-à-dire avec Israël »*, et mieux traiter les juifs soviétiques.

M. Pérès, qui devait s'entretenir avec le président Reagan, a développé le même point de vue. Comme on lui demandait, d'autre part, s'il rencontrerait le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadzé, en marge de l'assemblée générale de l'ONU, qui s'ouvre ce mardi *(lire d'autre part)*, M. Pérès a seulement indiqué que *« rien n'était encore fixé »*. Toutefois, a poursuivi le premier ministre israélien, *« il est difficile de discerner le moindre mouvement sérieux de la part des Soviétiques, que ce soit dans le domaine diplomatique ou sur la question des juifs soviétiques »*.

Précisant, d'autre part, sa pensée sur la tenue d'une éventuelle conférence internationale, qu'il avait évoquée avec le président égyptien, M. Moubarak, lors du sommet récent d'Alexandrie, M. Pérès a déclaré qu'une telle conférence *« ne pourrait se substituer à des négociations directes, mais doit les soutenir »*. Il a ajouté qu'elle ne devait pas non plus pouvoir imposer un accord, ni empêcher les parties intéressées d'y parvenir.

A la suite de témoignages d'anciens prisonniers

Amnesty International veut enquêter dans les territoires occupés et au Liban sud

Londres *(AFP)*. – Amnesty International réclame l'ouverture d'une enquête sur les témoignages d'anciens prisonniers, notamment de Palestiniens, affirmant avoir été victimes de tortures en prison dans les territoires arabes occupés et au Liban sud, sous contrôle israélien.

Le cadre juridique censé protéger les détenus en Cisjordanie et à Gaza (notamment le droit d'accès à un avocat et l'organisation de visites systématiques du Comité international de la Croix-Rouge) n'empêche apparemment pas les sévices lors d'interrogatoires, remarque Amnesty dans un rapport rendu public ce mardi 16 septembre. L'organisation note que, au Liban sud, il n'existe pas de pareils garde-fous contre la torture.

Amnesty déclare avoir décidé de rendre publique sa demande d'enquête au gouvernement israélien afin d'inciter ce dernier à réagir, au lieu d'opposer une fin de non-recevoir, comme il l'a fait lors de précédentes démarches, confidentielles.

Elle cite le cas, exemplaire selon elle, d'Adnan Mansour Ghanem, un Palestinien de quarante et un ans, qui déclare avoir été victime de sévices lors d'interrogatoires à la prison de Gaza en 1985, avant d'être déporté en Jordanie, sans qu'aucune inculpation eût été signifiée contre lui. L'homme a été à nouveau arrêté en décembre 1985 à Ramallah (Cisjordanie), soupçonné d'avoir repris ses activités au sein de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), sept mois seulement après avoir purgé une peine de dix-sept ans et demi de prison, pour *« incursion armée dans les territoires arabes occupés »*. Il affirme que ses geôliers l'ont à plusieurs reprises roué de coups sur tout le corps, après lui avoir plongé la tête dans des sacs plastiques fermés par une ficelle, l'étranglant à hauteur du cou. Il déclare avoir été maintenu de force sous le jet glacé d'une douche et être resté attaché des heures durant à des tuyauteries, debout ou agenouillé, sans pouvoir dormir.

En ce qui concerne le Liban sud, les témoignages de tortures émanent d'anciens détenus de la prison de Khiam, située dans *« la zone de sécurité »* établie le long de la frontière israélo-libanaise. Sont visés, cette fois, les membres de l'Armée du Sud-Liban (ASL), des miliciens libanais, accusés de conduire les interrogatoires de *« terroristes présumés »* sous la supervision d'officiers israéliens.

D'après Amnesty, plus de deux cents détenus, y compris des adolescents, des femmes et des vieillards, seraient détenus à Khiam, sans avoir été traduits en justice. Des ex-détenus ont rapporté avoir été roués de coups, soumis au supplice de l'électricité ou brûlés à l'aide de cigarettes.

Le conflit du Golfe

La « guerre des villes » pourrait connaître une trêve

L'Irak et l'Iran ont annoncé, le lundi 15 septembre, presque simultanément, une trêve dans la « guerre des villes » qui avait pris, ces derniers jours, une tournure grave avec le tir d'un missile sur Bagdad et des bombardements irakiens répétés sur Tabriz (ouest de l'Iran). Un communiqué de l'état-major iranien a annoncé que l'Iran allait interrompre ses *« attaques de représailles à la suite de la suspension des opérations irakiennes contre des objectifs civils et industriels* [en Iran]. *» « En cas de reprise des attaques irakiennes contre les objectifs civils en Iran, les forces iraniennes n'hésiteront pas à mener des actions de représailles »*, poursuit le communiqué.

En fait, l'Irak n'a pas annoncé de *« suspension »* de ses opérations mais s'est, jusqu'à présent, abstenu de répliquer massivement à la suite du tir d'un missile iranien sur Bagdad dans la nuit de jeudi à vendredi derniers. Le président irakien, M. Saddam Hussein, a cependant indiqué lundi, dans un message à la nation, que son pays *« s'abstiendrait de toute riposte impulsive »*. *« Je ressens comme vous*, a-t-il dit, *la douleur à la suite des attaques de Khomeiny et j'ai entendu vos cris de vengeance. Tranquillisez-vous, nous allons riposter, mais laissez-nous le choix de la date et de la nature de cette riposte. »* Soulignant que l'Irak devait faire preuve de *« retenue, patience et sang-froid, afin que sa riposte soit rentable à long terme »*, M. Saddam Hussein a expliqué qu'il s'agissait aussi pour Bagdad de tenir compte d'une opinion publique iranienne de plus en plus opposée au régime de Téhéran et favorable à la paix. – *(AFP.)*

● **Les relations franco-iraniennes.** – Le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, s'est entretenu, dimanche 14 septembre, avec le chargé d'affaires iranien à Paris, M. Gholam Reza Haddadi. Selon le Quai d'Orsay, cette rencontre fait partie des *« contacts réguliers entre Paris et Téhéran »*. Pour l'agence iranienne de presse, l'entretien a eu lieu à la demande de M. Raimond et s'est déroulé *« dans une ambiance amicale »*.

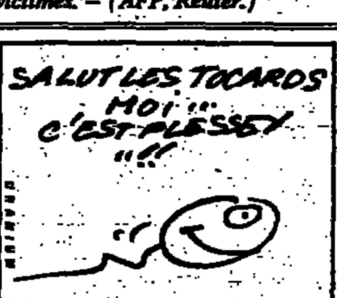
LIBAN : après les critiques de M. Chirac contre le chef de la FINUL

L'ONU défend le général Hagglund

Un porte-parole des Unions unies a pris, le lundi 15 septembre, la défense du commandant en chef de la FINUL, le général finlandais Gustav Hagglund, dont M. Chirac avait vivement dénoncé le départ inopportun en permission au moment où les « casques bleus » de cette force font l'objet d'attaques renouvelées au sud du Liban. Le général Hagglund a été autorisé à prendre une permission parce que c'était pour lui le seul moment possible, a expliqué le porte-parole, M. François Giuliani. *« Il a été autorisé à se rendre en Finlande pour de courtes vacances ; c'était le seul moment de l'année où il pouvait prendre des vacances, car son adjoint, le général Jean Pons, devait les prendre à son tour en octobre »*, a indiqué M. Giuliani.

L'officier finlandais est arrivé lundi soir en Israël, d'où il devait gagner le sud du Liban ce mardi pour rejoindre son poste. A son arrivée à l'aéroport Ben-Gourion de Tel-Aviv, le général Hagglund a déclaré à propos de la situation de la FINUL : *« Nous prenons toutes les précautions que nous pouvons, mais nous ne pouvons pas grand-chose. Nous sommes des troupes de maintien de la paix et nous ne sommes pas autorisés à employer la force. »*

« D'autre part, l'organisation chiite libanaise Amal (qui souhaite le maintien de la FINUL) a annoncé qu'elle organiserait, mercredi à Tyr, une manifestation de soutien aux « casques bleus » pour dénoncer les attentats dont ils sont victimes. – *(AFP, Reuter.)*



Amériques

CUBA

Libération de 68 prisonniers politiques

Miami. – Soixante-huit prisonniers politiques cubains, accompagnés de leurs familles, soit cent onze personnes au total, sont arrivés, le lundi 15 septembre, à Miami, venant de La Havane. C'est la plus importante libération de détenus politiques cubains depuis quinze ans. Tous avaient accompli au moins dix ans de prison et parmi eux figure Ramon Grau Alsina, cousin de l'ancien président de la République cubaine. Il avait été condamné à trente ans de prison. La plupart des personnes libérées lundi font partie d'un groupe dont l'élargissement était en cours de négociation depuis la visite en 1985 d'évêques américains. Les autres figuraient sur une liste remise à M. Fidel Castro, il y a quelques mois, par M. Jacques-Yves Cousteau.

Le département d'Etat américain s'est félicité de ces libérations et a souhaité que d'*« autres cas »* puissent être examinés aussitôt que possible. Le dissident cubain Ricardo Bofill se trouve toujours dans les locaux de l'ambassade de France à La Havane et il semble que les négociations pour trouver une solution soient au point mort. – *(AFP, AP, UPI.)*



Europe

AUTRICHE

Les socialistes mettent fin à leur coalition avec les libéraux

VIENNE
de notre correspondante

Le Parti socialiste autrichien (SPO) n'a pas tardé à réagir à la nomination, le samedi 13 septembre, de M. Jörg Haider à la présidence du Parti libéral (FPO). Dès lundi, le chancelier Vranitzky annonçait la rupture de la coalition entre socialistes et libéraux qui gouverne l'Autriche depuis 1983. Cette décision, entérinée par le parti l'après-midi même, entraînera des élections législatives anticipées, dont la date a été fixée au 23 novembre. Le gouvernement, qui comprend trois ministres libéraux (justice, défense, commerce), devrait rester en place jusqu'à cette date.

L'élection à la présidence de M. Haider met fin, en effet, à l'illusion jusque-là entretenue par les socialistes sur le caractère libéral du FPO (1). Cette élection, massivement acquise samedi lors du congrès des libéraux (avec 58 % des voix des délégués), traduit un spectaculaire renforcement de l'aile droite, qui vide désormais de sens toute coopération avec les socialistes.

Le chancelier pouvait difficilement envisager de continuer de gouverner avec à ses côtés un homme qualifié de *« fils adoptif de Hitler »* par le doyen des libéraux, M. Wilfried Gredler. La coalition devenait contre-nature et cette constatation l'a emporté sur toute considération tactique. L'hypothèse pesait trop lourd, au lendemain d'une campagne présidentielle qui a terni l'image de l'Autriche et marqué le paysage politique.

M. Haider avait laissé entendre samedi qu'il avait obtenu du chancelier des garanties sur le maintien de la coalition, ce que M. Vranitzky a nettement démenti lundi.

Mécontentement social

Les socialistes vont souffrir, dans la campagne électorale, de la débâcle de la Voest-Alpine, le plus grand groupe industriel nationalisé du pays, lourdement déficitaire depuis cinq ans. L'annonce d'un plan de redressement rigoureux, qui prévoit le licenciement de dix mille ouvriers — dont plus de deux mille cet automne, — a ébranlé la confiance de beaucoup d'électeurs dans les compétences des socialistes en matière économique. Une première sanction leur a été infligée dans les régions en crise à l'occasion du scrutin présidentiel par le vote massif en faveur de M. Waldheim, le candidat conservateur.

La coalition avec les libéraux avait été imposée par l'ancien chancelier Bruno Kreisky au lendemain de son départ du pouvoir, malgré une vive opposition interne dans le SPO. Elle n'a pas réussi, en trois ans et demi, à effacer l'ombre que portait sur elle l'orientation idéologique marquée à droite des principaux dirigeants du FPO, qui reste un foyer pour les nostalgiques du III[e] Reich. Le scandale déclenché par l'ancien ministre libéral de la défense, M. Frischenschlager (qui avait accueilli personnellement le criminel de guerre Walter Reder à son retour en Autriche après qu'il eut été gracié par les autorités italiennes), un scandale qui a failli faire éclater la coalition en 1984, était symptomatique. Les socialistes, à l'époque, avaient défendu — beaucoup d'entre eux à contre-cœur — le ministre de la défense pour sauver la coalition. Ayant recueilli à peine 5 % des voix au dernier scrutin national en 1983, le Parti libéral est crédité de 3,5 % par des sondages récents. Cette évolution, confirmée par les résultats de plusieurs scrutins régionaux, a coûté son autorité à M. Steger, l'ancien président du parti et renforcé la position de M. Haider, chef du parti libéral de Carinthie et seul dirigeant libéral à avoir connu des succès électoraux ces dernières années.

La perspective d'être éliminé du jeu politique, notamment en cas de candidature d'un parti « vert » auquel les sondages accordent de 6 à 7 % des voix, a amené le FPO à tenter la fuite en avant. Le parti a ainsi de fortes chances de récupérer une partie de son électorat au scrutin prochain.

Avec sa décision de provoquer des élections anticipées, le chancelier Vranitzky, à la tête du gouvernement depuis juin, qui jouit de nombreuses sympathies pour avoir eu le courage de dire des vérités parfois amères, va peut-être épargner à son parti un résultat électoral qui risquait d'être plus défavorable au printemps qu'en novembre de cette année.

Le Parti populiste d'opposition, qui a le vent en poupe depuis la victoire de M. Kurt Waldheim à l'élection présidentielle, avait réclamé depuis plusieurs mois des élections anticipées. Il faisait valoir qu'*« une petite coalition ne peut pas résoudre les grands problèmes du pays »*. Le chancelier a laissé entendre de son côté qu'il n'était pas hostile à une grande coalition avec les populistes, depuis seize ans dans l'opposition.

Les trois partis auront dès le week-end prochain l'occasion de tester leurs chances à l'occasion des élections à la diète de la Styrie, une province qui sera durement touchée par les mesures rigoureuses prévues pour la Voest.

WALTRAUD BARILY.

(1) Le FPO (Parti de la liberté d'Autriche) est issu de la fusion, dans les années 50, de deux formations politiques : l'Union des indépendants et le Parti libéral. L'Union des indépendants avait été créée en 1949 pour attirer les voix des anciens membres du parti nazi privés jusqu'à cette date de leurs droits civiques. Deux sensibilités se sont toujours affrontées au sein du FPO : une aile libérale proche du FDP (Parti libéral ouest-allemand), et une aile nationaliste de droite fortement marquée d'idéologie pangermaniste.

ITALIE : le procès de la Camorra à Naples

Le présentateur vedette Enzo Tortora et 113 accusés sont acquittés en appel

ROME
de notre correspondant

C'est un arrêt retentissant qui a été rendu le lundi 15 septembre par la cour d'appel de Naples. Les juges ont acquitté cent quatorze des cent quatre-vingt-neuf membres présumés de l'association criminelle La Nouvelle Camorra organisée, qui avaient été condamnés en première instance, il y a un an, à des peines de prison plus ou moins lourdes. Dans la petite foule des « camorristes » ainsi blanchis se trouve une personnalité connue de tous : Enzo Tortora, ancien présentateur d'une émission télévisée très populaire. Il s'était vu infliger dix ans de prison pour trafic de drogue, en relation avec l'organisation criminelle napolitaine.

Le Parti radical s'était saisi de ce cas comme d'un exemple de l'utilisation abusive des « repentis ». Cette formation politique de dimension modeste, mais très dynamique, avait d'abord fait élire l'inculpé comme député européen en 1984 ; puis elle l'avait porté à sa présidence lors de son congrès de 1985. On voyait ainsi assez régulièrement ces derniers mois le « camorriste Tortora » quitter son domicile de Milan — où il avait obtenu d'être mis aux arrêts en attendant la fin du procès — pour... rencontrer à Rome le président de la République.

En trois ans et trois mois de ce qu'il faut désormais dénommer une erreur judiciaire, l'ancien homme de spectacle a beaucoup changé. La campagne pour la réforme d'une justice réputée trop peu respectueuse des droits élémentaires de l'inculpé — désormais relayée par le Parti socialiste de M. Bettino Craxi — a trouvé en Enzo Tortora le plus déterminé des porte-drapeau.

L'absolution en appel de 60 % des « camorristes » condamnés en première instance du procès de la nouvelle Camorra organisée, ne peut avoir qu'une seule explication : une réévaluation à la baisse de la valeur du témoignage des repentis. Mais on sait que les grands procès en cours contre la Mafia à Palerme, sont, eux aussi, largement fondés sur les dénonciations de « parrains » et de mafieux de moindre volée, qui ont décidé de rompre la loi du silence, traditionnel dans ces milieux. Bien entendu, les juges n'inculpent, en principe, qu'après avoir recoupé et vérifié les dires de ceux qui se sont « mis à table ».

Mais l'arrêt du 15 septembre est un sérieux coup de semonce pour tous les magistrats confrontés à de présumés membres d'organisations criminelles comme la Camorra, la Mafia ou la N'dranghetta calabraise. Pour l'instant cependant, ce n'est pas cette inquiétude qui prévaut : l'absolution d'Enzo Tortora a été généralement accueillie par la presse comme une éclatante victoire de la *« justice juste »*.

JEAN-PIERRE CLERC.

POLOGNE : la libération des prisonniers politiques

Satisfaction du pape et de l'Eglise polonaise

L'Eglise polonaise a manifesté, le lundi 15 septembre, sa satisfaction après la libération de deux cent vingt-cinq prisonniers politiques par les autorités de Varsovie (*le Monde* du 16 septembre). *« Cette décision, exigée à plusieurs reprises par des représentants de l'Eglise et attendue par de larges couches de la société, offre une chance de mettre fin à une période pénible de notre histoire »*, précisent les évêques polonais.

De son côté, le pape Jean-Paul II, s'adressant à un groupe de pèlerins polonais dans sa résidence de Castelgandolfo, a déclaré que l'application de l'amnistie à tous les prisonniers politiques *« a reçu l'appui de différents milieux, en Pologne et à l'étranger, qui ont exprimé leur satisfaction. Je désire me joindre à ces manifestations. J'espère que l'application de l'amnistie marquera le début d'un dialogue authentique avec la société, un dialogue que l'épiscopat ainsi que des personnes et des milieux qui tiennent au bien commun de la patrie appellent si souvent de leur vœux »*.

« J'exprime l'espoir, a-t-il ajouté, *que cette voie permettra de sortir de la crise intérieure, de différentes crises, et d'assurer à la Pologne la coopération nécessaire avec toutes les nations d'Europe et du monde. »*

La libération des prisonniers politiques devrait faciliter les négociations pour une troisième visite du pape en Pologne, attendue en principe pour juin prochain. — *(AP, AFP.)*

Chtcharanski et les scientifiques français au secours de Iouri Orlov

Profitant de la présence à Paris d'Anatoli Chtcharanski, le Comité des scientifiques français pour la libération du physicien soviétique Iouri Orlov a organisé le lundi 15 septembre une conférence de presse. Agé de soixante-deux ans, spécialiste de l'accélération des particules, Iouri Orlov, fondateur en 1973 de la section moscovite d'Amnesty International, puis secrétaire du Groupe de surveillance des accords d'Helsinki, fut arrêté en février 1977. Condamné l'année suivante à sept ans de camp de travail à régime sévère plus cinq ans de relégation pour propagande antisoviétique, il vit actuellement en exil, assigné à résidence à Kobyai (Sibérie), dans des conditions particulièrement dures. Le cas de Iouri Orlov doit faire prochainement l'objet d'une importante campagne d'opinion internationale.

Les membres du comité français pour sa libération ont accueilli la présence à leurs côtés d'Anatoli Chtcharanski comme un *« gage d'optimisme et de foi dans l'avenir »*. Chtcharanski, qui a été reçu vendredi par le ministre des affaires étrangères, M. Jean Bernard Raimond, a insisté sur la nécessité d'inclure la question des dissidents dans les négociations Est-Ouest.

Asie

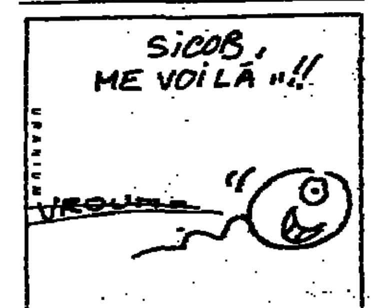
CORÉE DU SUD

Pyongyang nie toute participation dans l'attentat de Séoul

Le journal *Rodon Sinmun*, organe officiel de Pyongyang, a nié toute participation de la Corée du Nord dans l'attentat à l'explosif qui a fait cinq morts dimanche à l'aéroport international de la capitale de la Corée du Sud, Séoul (*le Monde* du 16 septembre).

Dans un commentaire cité par Radio Pyongyang, le journal estime que *« lier cet incident à Pyongyang sans aucune enquête est une opération de débutant »* menée par ceux qui voient des complots anticommuniste, partout pour déclencher des *« hostilités entre les membres d'une même race »*.

La police sud-coréenne interroge actuellement plusieurs personnes, dont trois ressortissants japonais, dans le cadre de l'enquête sur cet attentat. La police pense que l'un des hommes interrogés est un Coréen résidant au Japon et ayant des liens avec une organisation proche de Pyongyang, a-t-on révélé de sources policières. — *(AFP.)*



Afrique

TUNISIE : M. Hédi Mabrouk nouveau ministre des affaires étrangères

Un fin connaisseur de la France

Le président Bourguiba a nommé, lundi 15 septembre, un nouveau ministre des affaires étrangères : M. Hédi Mabrouk, jusqu'alors ambassadeur en France. Celui-ci succède à M. Caïd Essebsi, titulaire du poste depuis 1981. Militant de la première heure du Parti socialiste destourien, M. Caïd Essebsi fut lui-même ambassadeur à Paris de 1970 à 1972. Exclu du parti en 1974, il en avait regagné les rangs en 1980. Il est, comme Mme Wassila Ben Ammar, l'ancienne épouse du chef de l'Etat, un représentant de la bourgeoisie tunisoise. Il reste membre du bureau politique du parti gouvernemental.

C'est un fin connaisseur de la France qui va diriger la diplomatie tunisienne. Nommé ambassadeur à Paris en 1973, M. Hédi Mabrouk est resté à ce poste jusqu'à son entrée au gouvernement. Il a connu les trois présidents successifs depuis sa remise des lettres de créance à Georges Pompidou. Affable et entreprenant, il est devenu rapidement une figure du corps diplomatique, entretenant de bonnes relations avec l'ensemble de la classe politique française. Après les élections de mars 1986, il était capable de réunir autour d'une même table des personnalités de l'ancienne et de la nouvelle majorité, dans un parfait esprit de cohabitation.

Avant d'entrer dans la carrière diplomatique, il avait occupé de hauts postes dans la fonction publique et les affaires. Aujourd'hui âgé de soixante-cinq ans, il commença par être secrétaire général de gouvernorat (*préfecture*), avant de devenir gouverneur (préfet) en 1957. Cinq ans plus tard, il fut nommé président-directeur général de la Compagnie tunisienne de navigation, puis, en 1967, commissaire général aux textiles, fonction qu'il cumula avec celle de président de la Fédération nationale des exportateurs et de vice-président du conseil économique et social.

Originaire de Monastir, ville natale du président Bourguiba, il se déclarait volontiers *« un adepte »* de celui-ci et paraissait rechercher avant tout la confiance du *« combattant suprême »*, quels que fussent les gouvernements à Tunis. Au moment de la nomination de M. Mzali au poste de premier ministre et de secrétaire général du Parti destourien, il n'avait pas fait montre d'un enthousiasme débordant.

Depuis quelque temps, il était clair qu'après treize ans de service en France il s'attendait à de nouvelles destinées.

J. G.

Politique

La préparation des élections sénatoriales

L'union de la majorité envers et contre tout

Unis aux législatives, unis au gouvernement, RPR et UDF n'allaient pas se diviser pour les sénatoriales du 28 septembre. Bien sûr, ici et là, l'union n'est restée qu'un vœu pieu ; ailleurs, elle a pu aiguiser des appétits. Il n'empêche que l'union a été réalisée dans la plupart des départements même si des « bavures » apparaissent dans l'un ou l'autre camp. Dans la plupart des cas, les listes d'union (en raison de la personnalité de ceux qui les dirigent ou les inspirent) n'auront pas à souffrir de la présence de dissidents. C'est le cas à Paris où, une fois les négociations menées pour composer la liste unique, les jeux sont faits. Il en est de même en Seine-Maritime où l'influence de M. Jean Lecanuet ne donne guère prise à la contestation. La même situation d'accord se retrouve dans des départements où la majorité doit conserver, voire gagner, des sièges, comme le Bas-Rhin, la Savoie, les Deux-Sèvres, la Somme, le Vaucluse, la Vienne, les Vosges, l'Yonne et la Seine-et-Marne.

Paris : pâté d'alouette

Les élections sénatoriales à Paris ont ceci de particulier que – davantage encore que dans les autres départements – elles ne présentent aucun suspens. Les douze personnalités qui représenteront la capitale au Palais du Luxembourg, à partir du 28 septembre, peuvent se considérer comme des sénateurs depuis le 7 septembre. C'est ce jour-là, en effet, que les jeux ont été faits avec la désignation des grands électeurs. La discipline de vote ayant été totale dans chaque groupe, les électeurs qui voteront le dimanche 28 septembre – même s'il y a quelque défection pour cause de maladie – refléteront le préscrutin du 7.

A la différence des autres départements, une campagne sénatoriale à Paris est totalement inexistante. Tout se règle au sein des états-majors politiques et même dans le bureau de chaque chef de parti. Toutefois, en raison de l'évolution du corps électoral sénatorial depuis le dernier renouvellement du Sénat en 1977, la représentation de Paris sera sensiblement changée.

Ainsi le Parti communiste, qui possède actuellement deux sénateurs, Mme Rolande Perlican et M. Serge Boucheny, en n'aura plus aucun. N'ayant plus de députés dans la capitale et seulement six élus au conseil de Paris, la représentation du PC à Paris disparaît ainsi presque totalement au niveau local et complètement au niveau parlementaire. Néanmoins, il présentera une liste le 28 septembre... par principe.

Les socialistes, qui sont représentés au Sénat par deux élus, Mme Cécile Goldet et M. Bernard Parmantier, n'en auront plus qu'un. Ce sera M. Claude Estier qui fut, jusqu'au 16 mars, député du dix-huitième arrondissement et président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Il avait alors accepté de ne pas se représenter, en échange de la promesse d'un siège sénatorial. Sur la liste socialiste, mais sans aucune chance d'être élus, figureront aussitôt derrière lui M. Didier Motchane, animateur du CERES, et Philippe Farine, conseiller de Paris. M. Estier sera donc le seul sénateur à représenter la gauche à Paris.

Les onze autres sièges iront tous à la liste d'Union de la majorité pour Paris, alors que le RPR possède six sortants et l'UDF deux. Ainsi la majorité gouvernementale sera le grand vainqueur de cette consultation. Les négociations entre le RPR et l'UDF ont abouti à une répartition qui accorde huit places au parti de M. Chirac et quatre à son allié. Sur cet effectif total, un candidat ne sera pas élu, puisque seuls onze sièges iront à la majorité.

Cette place de « sacrifié » n'a pourtant pas été méprisée. On se bat même au sein de l'UDF pour l'obtenir dans l'espoir – morbide – qu'en cours de mandat un titulaire laissera bien son siège vacant. M. Yves Galland, conseiller de Paris radical valoisien, qui avait depuis longtemps reçu la promesse d'un mandat sénatorial, étant devenu membre du gouvernement à la fin août avec le titre de ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur chargé des collectivités locales, les appétits ont été aiguisés. La direction nationale du CDS a désigné aussitôt un autre conseiller de Paris, M. Bernard Guyomard, directeur du cabinet de M. Alain Poher, président du Sénat.

Les choix du maire de Paris

Mais les élus centristes de la capitale ont contesté ce choix et M. Michel Elbel, vice-président du conseil régional d'Ile-de-France, s'est porté candidat. Aucune majorité suffisamment claire ne s'étant dégagée, M. Dominati, président du groupe UDF à l'Hôtel de Ville, a demandé l'arbitrage du président du CDS, M. Pierre Méhaignerie, qui s'est finalement prononcé pour le collaborateur de M. Poher. Les deux sénateurs sortants de l'UDF, M. Dominique Pado (CDS) et Pierre-Christian Taittinger (PR), seront rejoints le 28 septembre par un troisième élu, M. Roger Chinaud (PR), ancien député, maire du dix-huitième arrondissement, qui attend ce siège depuis son échec face à M. Estier, aux législatives de 1981.

Au RPR, les discussions pour la composition de la liste n'ont donné lieu à aucun débat. Tout s'est réglé par décision du président du mouvement, maire de Paris, au terme de négociations d'homme à homme.

Pour remplir les huit fauteuils qui lui reviennent, le RPR a longtemps été sans souci et ses six sénateurs sortants sans inquiétude sur leur propre sort. M. Chirac avait en définitive renoncé à faire de la peine à quelque d'entre eux bien qu'il ait eu, à un certain moment, la velléité de renouveler et de rajeunir un peu les élus de son parti. La perspective d'avoir deux sièges supplémentaires au Sénat lui a surtout été utile pour constituer la liste des... députés de Paris aux élections législatives du 16 mars dernier. Reportant son désir de rajeunissement sur l'Assemblée nationale et dans le but d'avoir dans sa ville des élus dynamiques et au « chiraquisme » à toute épreuve, il a réussi à convaincre les deux députés sortants les plus âgés de ne pas se représenter.

Chez l'ennemi

Ainsi Mme de Hauteclocque n'a fait aucune difficulté pour quitter, à soixante-treize ans, le mandat de député du quinzième arrondissement qu'elle détenait depuis vingt-quatre ans, contre la promesse d'un mandat sénatorial. Les discussions ont été plus âpres et plus longues pour convaincre le doyen du groupe RPR de l'Assemblée nationale – il aura quatre-vingts ans en janvier 1987 – de cesser d'être député de Paris.

M. Maurice Couve de Murville, après avoir refusé plusieurs offres de départements extra-muros où il aurait été sûr d'être élu député le 16 mars, avait même repoussé la perspective d'entrer au Sénat. Il faisait valoir qu'il ne serait pas « convenable » que le premier ministre du général de Gaulle, qui en 1969 dut quitter le pouvoir pour n'avoir pas réussi par référendum à transformer le Sénat, entrât dans cette Assemblée tant honnie par les gaullistes de sa génération.

Las, le temps a fait son œuvre et l'offre de conduire la liste de la majorité à Paris le 28 septembre est venue à bout des scrupules et des préventions de l'ancien ministre des affaires étrangères du général de Gaulle. L'affaire pouvait donc être conclue à la satisfaction de tous : les six sénateurs sortants demeuraient en place et les deux sièges supplémentaires revenant au RPR étaient affectés. M. Chirac lui-même, fort satisfait de cet arrangement – bien qu'il n'allât pas précisément dans le sens du renouvellement et du rajeunissement – avait un souci de moins. Il n'avait froissé personne. Ou presque!

C'était compter sans l'effet de surprise que savent utiliser tous les stratèges. Quel ne fut donc pas l'étonnement de la gent politique d'apprendre en plein mois d'août que le fils du général de Gaulle voulait devenir sénateur! Si le père de l'amiral Philippe de Gaulle reste en politique l'homme qui a pourfendu avec une obstination qui lui fut fatale le « régime des partis », les « comités », les « combinaisons », les « clientèles politiques », les « poisons et les délices du système » et même les « micmacs » et autres aménités et qui avait mis en quarantaine le Sénat, sa famille a attendu sa disparition pour faire de la politique.

Trois des quatre fils de l'amiral s'y sont lancés le 16 mars : l'aîné, Charles, a été élu conseiller régional du Nord comme UDF-barriste, alors que son frère Jean devenait député RPR des Deux-Sèvres, et qu'un autre, Yves, ancien élève de l'ENA, entrait au cabinet du ministre chargé de la privatisation, M. Camille Cabana.

L'amiral à la courte paille

L'amiral, à la retraite deuis 1982 – il est né en décembre 1921 – s'était toujours gardé de militer en politique, sauf pour apporter son soutien à M. Chaban-Delmas en 1974 et à M. Chirac en 1981. Consacrant ses loisirs à la mise en ordre des notes et carnets de son illustre père, dont la publication va à son terme, il avait rompu son silence de façon tonitruante en s'en prenant à l'impôt sur la fortune, que venaient d'instituer les socialistes, pour le comparer à « l'éructation d'un clochard devant une rombière emperlousée ». Cela constitue du « racisme fiscal » et « discrédite le régime qui l'applique ». Ce mâle langage avait surpris de la part d'un homme que l'on croyait effacé et désintéressé. Il avait fallu la victoire des socialistes pour faire sortir de ses gonds celui que ses camarades de l'Ecole navale avaient surnommé « Sosthène ».

N'ayant aucune chance d'être élu s'il constituait sa propre liste, l'amiral de Gaulle ne pouvait que figurer sur celle du RPR. M. Chirac, de son côté, n'a pas voulu refuser le don du nom offert à son parti par le dépositaire de la marque en tant que fils du fondateur, un peu comme ces grandes firmes qui conservent dans leur raison sociale le nom du premier patron et offrent dans leur conseil d'administration une rente à ses descendants. Ainsi, un de Gaulle siégera désormais sur les bancs de chacune des deux chambres du Parlement.

Mais fallait-il encore dégager une place pour l'amiral ? Comme dans la chanson *Il était un petit navire*, où l'on tire à la courte paille pour savoir qui serait mangé, le sort tomba sur le plus jeune. C'est M. François Collet qui fut sacrifié, puisqu'il n'est venu siéger au groupe du RPR du Palais du Luxembourg qu'en 1980, pour remplacer M. Jean-Louis Vigier, démissionnaire. En compensation il reçoit la présidence de la Société d'aménagement de l'îlot Chalon dans le XIIe. Les douze sénateurs de la liste d'union de la majorité seront selon l'ordre définitivement arrêté le 15 septembre : MM. Couve de Murville, Christian de La Malène, Dominique Pado, Philippe de Gaulle, Roger Romani, président du groupe RPR, Pierre-Christian Taittinger, Raymond Bourgine (apparenté RPR), Jean Chérioux, Roger Chinaud, Mme de Hauteclocque, MM. Michel Caldaguès et Guyomard.

Au total l'application de la représentation proportionnelle à Paris, pour la désignation de sénateurs, aura un effet multiplicateur et déformant du type « pâté d'alouette » : un cheval RPR-UDF et une alouette socialiste. Les communistes sont éliminés tout comme l'extrême-droite dont les deux représentants, MM. Edouard-Frédéric Dupont et Serge Jeanneret, n'ont obtenu lors de la désignation des grands électeurs qu'une voix chacun, sans doute la leur.

ANDRE PASSERON.

Seine-Maritime : les aller retour de M. Lecanuet

ROUEN
de notre envoyé spécial

Duclair : chef-lieu d'un canton socialiste de la Seine-Maritime, à peine 1 500 habitants, à peine une vingtaine de grands électeurs promptement rameutés en mairie, sur le coup des 18 heures, pour la première réunion d'une énième campagne électorale. Sur la petite place du bourg, trois drapeaux flottent au vent pas tout à fait innocemment : l'européen, le tricolore et les couleurs de la Normandie. Trois symboles pour une unique carrière : celle de M. Jean Lecanuet. L'hôte du soir apprécie, d'un sourire bien connu, l'hommage.

Immigration, subventions, quotas laitiers, sécurité, herbages et découpages, pendant plus d'une heure les sujets se bousculent. Derrière le tapis vert, le « roi Jean » et ses connétables – colistiers réunis sous la bannière commune RPR-UDF, – M. André Bettencourt (UDF-PR), l'ami de M. Mitterrand, le discret M. Paul Caron (UDF-CDS), et l'inusable et insatiable M. Geoffroy de Montalembert (RPR), quatre-vingt-huit ans... En face, vingt bons et loyaux sujets... qui ne demandent qu'à être convertis et qui ont déjà le bulletin de vote en tête. Qu'importe. M. Lecanuet prêche comme pour une première messe. « Cette élection de sénateur, c'est la plus facile et la plus difficile », confie-t-il avant d'ajouter : « Si vous avez un nom connu des cela va de soi. Si vous n'êtes pas accepté ou supporté, c'est une élection presque impossible. »

Une charrue multisoc

Mais qui ne le connaît pas sur ces terres normandes, qu'il laboure depuis maintenant trente-cinq ans avec une grosse charrue multisoc qui suscite tant de jalousies ? Maire de Rouen, président du conseil général, député, sénateur, ministre d'Etat sous Giscard, parlementaire européen, président de l'UDF... On l'a souvent plaisanté en disant que les sept jours de la semaine ne lui ont jamais suffi pour pouvoir honorer tous ses mandats. « L'expérience et la durée donnent de précieux raccourcis », se défend-il. Mais il admet son vice. Qu'importe ! Il est un boulimique de la politique. « Oui, j'aime cela et je ne m'en suis jamais lassé. »

Sans jamais se lasser, il se passionne pour cette campagne des élections sénatoriales, qui pourtant ne remuent guère le bocage. Déjà sur une vulgaire feuille qu'il tient pliée en huit au fond de sa poche, ses comptes sont faits et refaits : quatre sièges pour sa liste, un autre pour la liste « camouflée » du PC et un dernier, estime-t-il, pour cette liste « malfoutue » des socialistes.

Cette assurance tous risques en poche, il roule à cent à l'heure et veut démontrer que la machine Lecanuet tient encore la route.

L'excellent Spinoza

On sait que depuis longtemps les socialistes, M. Laurent Fabius en tête, l'ont définitivement classé dans l'arrière-boutique de la « droite défraîchie ». Pis : d'autres, qu'il comptait imprudemment parmi ses amis, l'ont étiqueté « hors service ». L'impromptu de mars 1986 lui reste sur l'estomac : il n'est toujours pas convaincu par la version Chirac sur son éviction de l'équipe gouvernementale (1).

M. Lecanuet ne manque donc pas de bonnes raisons de vouloir revenir au Sénat en empruntant le tapis rouge. Ce retour était prévu. L'instauration de la proportionnelle, sa présence jugée indispensable à la tête d'une liste d'union RPR-UDF, la perspective du face-à-face avec M. Fabius avaient conduit M. Lecanuet à s'engager dans le combat de la majorité aux législatives du mois de mars. « Je ne veux pas avoir l'air d'un rentier, d'un homme couvert d'honneurs et de charges », avait-il prévenu à l'époque. Résultat, 39,36 % pour sa liste, 35,54 % pour le PS.

Sa mission accomplie, M. Lecanuet effectue donc, pour la deuxième fois de sa carrière, un nouvel aller et retour. Dans trois semaines, il abandonnera son siège du Palais-Bourbon pour un fauteuil plus moelleux au palais du Luxembourg ; il troquera vraisemblablement la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale pour celle des affaires étrangères et de la défense nationale du Sénat. Sans le moindre regret. Question d'ambiance sans doute : « La différence entre le député et le sénateur, explique-t-il, c'est que le second n'est pas dans la même situation existentielle : non soumis à la dissolution, placé de surcroît dans un environnement de respect, le sénateur n'est pas dans cet état de vibration et d'inquiétude que l'on connaît en permanence à l'Assemblée. » Question de sérieux, aussi ! « Sous la Ve République, soutient-il, votre influence sur les textes législatifs peut être plus grande qu'à l'Assemblée ». Affaire personnelle enfin ! Le président de l'UDF veut être présent auprès de ses amis centristes pour endiguer la montée RPR. « Le Sénat doit retrouver son style », souhaite-t-il. « Soutenir, amender, administrer, voilà ses trois seules obligations ! » insiste-t-il.

La présidence du Sénat ? la succession de M. Alain Poher ne semble guère entrer a priori dans ses critères d'interdiction de cumul. « Il est dans la nature de l'être d'être et de persévérer dans l'être », se contente-t-il de répondre, citant son maître, l'excellent Spinoza. Silence ! A soixante-six ans, M. Lecanuet ne donne pas vraiment l'impression d'avoir dit son dernier mot.

DANIEL CARTON.

(1) L'absence de M. Lecanuet au gouvernement a été expliquée par le refus, exprimé par M. Mitterrand, de le nommer ministre des affaires étrangères.

M. Chalandon rassure le Conseil d'Etat

Le garde des sceaux, M. Albin Chalandon, a écrit au vice-président du Conseil d'Etat, après les critiques acerbes formulés récemment par M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, à l'encontre de la haute juridiction, au moment où elle s'apprête à examiner en assemblée générale le projet d'ordonnance relatif au découpage électoral.

« *Vous avez tenu à me faire part de vos préoccupations et de celles des membres du Conseil d'Etat à la suite des propos qui ont été récemment et publiquement tenus à l'égard de la Haute Assemblée* », écrit à M. Pierre Nicolay, le ministre de la justice.

« *Je tiens à vous dire à nouveau que l'objet de votre inquiétude a retenu toute mon attention. Il est bien certain qu'il est, en soi, regrettable que les options politiques personnelles des membres des grands corps de l'Etat – et en premier lieu du Conseil – soient ainsi évoquées.*

» *Il s'agit malheureusement d'une réalité contemporaine qui se manifeste depuis quelques années et que l'on doit bien considérer comme étant devenue habituelles. La déplorer ne saurait l'empêcher.*

» *Je ne pense pas, pour autant, que cette circonstance soit de nature à porter atteinte à la valeur de vos délibérations dont la sérénité est la meilleure réponse à apporter à vos détracteurs.* »

« *Elle ne saurait, en tout cas,* conclut le garde des sceaux, *altérer la confiance que je porte en la qualité des travaux du Conseil d'Etat ainsi qu'en l'impartialité de ses membres, dans l'exercice de leurs fonctions tant juridictionnelles qu'administratives. J'ai tenu, vous le savez, à le dire de la façon la plus claire et la plus ferme. Il me serait agréable que vous soyez, à cet égard, mon interprète auprès de ceux qui pourraient en douter* ».

Le syndicat de la juridiction administrative réplique à M. Jacques Toubon

A la suite des critiques adressées au Conseil d'Etat par M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, Daniel Chabanol, président du syndicat de la juridiction administrative, vice-président du tribunal administratif de Lyon, nous écrit :

« On ne peut admettre que par la méthode du procès d'intention une pression soit exercée sur des magistrats appelés à statuer sur un dossier quelque important qu'il soit, et surtout s'il est important. Le respect de leur indépendance, auquel M. Toubon déclare être attaché, passe d'abord par le soin mis à les laisser délibérer en toute sérénité, et à les protéger de toute ingérence pendant la période qui précède leur décision. Toute pression sur des magistrats est intolérable dans un Etat de droit.

» Indépendamment de cette pression, le procès fait au Conseil d'Etat par le président de la commission des lois, de même nature que celui qui fut fait il y a quelques années au juge administratif par les responsables communistes, ne peut être toléré.

» Dénigrer la porté de la décision d'un juge par avance, comme le fait M. Toubon, ou *a posteriori*, comme le firent, avec les mêmes arguments, les responsables communistes, c'est inciter chaque citoyen à refuser pour les mêmes raisons de se plier aux décisions de justice.

» Qu'on ne se méprenne pas sur nos propos. Les magistrats ne sauraient constituer une institution intouchable. Si des représentants élus du peuple estiment que tel ou tel corps de l'Etat manque à sa mission, il leur appartient de le réformer à l'issue d'un débat public, non de faire un mauvais procès à une décision – surtout si elle n'est pas encore prise – et à ceux qui la prennent. Si M. Toubon estime que dans le statut des membres du Conseil d'Etat des dispositions touchant au recrutement de ses membres appellent la critique, s'il estime qu'un certain degré de militantisme ou d'allégeance politique est difficilement compatible aux yeux de l'opinion publique avec la nomination à des fonctions juridictionnelles, il est bien placé pour proposer une réforme de l'institution et, par exemple, la suppression des nominations au tour extérieur... Chiche ! »

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, lundi matin 15 septembre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Le budget 1987 a été examiné *(lire pages 42 à 44)*.

● COMMÉMORATION DE 1789

Sur proposition du premier ministre, le conseil des ministres a adopté un décret portant création d'une mission de commémoration du bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Cette mission aura pour vocation principale d'encourager toutes les initiatives, en France et à l'étranger, destinées à célébrer ces deux moments essentiels de l'histoire de notre pays.

● LA RENTRÉE SCOLAIRE

Le ministre de l'éducation nationale a présenté au conseil des ministres une communication sur le bilan de la rentrée scolaire.

Cette rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions. Plus de 12700000 élèves ont été accueillis par 630000 enseignants dans les écoles, les collèges et les lycées de métropole et des départements d'outre-mer.

Mesures individuelles

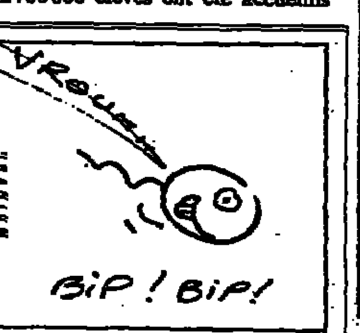
Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du premier ministre, M. Michel Baroin est nommé président de la mission de commémoration du bicentenaire de la Révolution française et de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Sur proposition du ministre de l'éducation nationale, M. Louis Valensi, conservateur des musées de France, est nommé inspecteur général de l'éducation nationale ; et M. Raoul Cantarel, inspecteur principal de l'enseignement technique à compétence pédagogique, chargé de mission d'inspection générale, est nommé inspecteur général de l'éducation nationale.

Sur proposition du ministre de l'agriculture, M. Jean Gueillec, ingénieur en chef du génie rural, des eaux et des forêts, est nommé directeur général du centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles.

Sur proposition du ministre délégué chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, M. JacqUES Joussot-Dubien, professeur d'université, est nommé directeur de la recherche.



Politique

L'élection législative partielle de Haute-Garonne

M. Dominique Baudis, maire de Toulouse, a accepté le lundi 15 septembre une proposition de FR 3 Midi-Pyrénées pour un débat avec M. Lionel Jospin. Les deux hommes conduisent respectivement la liste de la majorité et celle du Parti socialiste pour l'élection législative partielle organisée le 28 septembre en Haute-Garonne.

FR 3 a proposé un débat de quarante minutes suivi d'une série d'interventions des autres listes en présence. M. Jospin, qui avait auparavant accepté des offres de débat sur les chaînes nationales – ce dont M. Baudis ne voulait pas, – a demandé à la Haute Autorité de l'audiovisuel de se prononcer sur les modalités de l'émission (face-à-face suivi de la réplique des autres listes) que souhaite organiser FR 3.

La campagne de M. Dominique Baudis

Politique, moi ? Jamais !

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Ce jeune homme est fascinant. Un soupçon de James Dean dans le regard, une pincée d'éternelle jeunesse, un rien d'allure sportive qui n'a pas besoin de l'entretien du jogging quotidien... et l'air de ne pas toucher à la politique. M. Dominique Baudis est fascinant car il est insaisissable. Un personnage simple et lisse.

Il est d'une finesse extrême, le maire de Toulouse, conseiller général de Haute-Garonne, président du conseil régional de Midi-Pyrénées, représentant au Parlement européen de Strasbourg, et tête de la liste unique UDF-RPR à l'élection législative partielle du 28 septembre : il fait sa pelote tranquillement, loin des yeux indiscrets. Il est pire que M. Jourdain : il fait de la politique en faisant croire le contraire. Gestionnaire médiatique jusqu'ici incontesté de la « Ville rose », il est de ceux dont Coluche aurait dit qu'il a *« une tronche de premier de la classe »*, à qui on ne donne pas le prix de camaraderie, car il veut se faire aimer sans avoir d'amis. M. Baudis est un solitaire.

Pas encore la quarantaine, M. Baudis, pur produit des jésuites, chez lesquels il a fait ses humanités, est un excellent modèle de la technologie de pointe dont il veut faire sa carte de visite. Belle réussite. La mécanique fonctionne parfaitement. Avec un programme simple. Autour de quelques grandes données, il fabrique les variations de son personnage public.

Le retour imposé aux urnes ? C'est le résultat d'une *« machination assez grave dont le pouvoir socialiste porte la responsabilité. Il ne s'agit pas d'un canular. »* Un scrutin, test national ? *« La Haute-Garonne n'est pas un laboratoire politique. »* La contradiction entre une campagne dite locale et le soutien appuyé d'une brochette de ministres, dont le chef du gouvernement ? *« Faut-il mettre tous les projets en panne, le métro par exemple, parce qu'il y a une campagne électorale ? »*. Imparable. Et d'ajouter que *« pendant les cinq dernières années, ni Mauroy ni Fabius n'ont franchi le seuil du Capitole »*, la mairie de Toulouse (1).

Quand on lui demande quels sont les meilleurs qualificatifs pour sa campagne électorale, il laisse planer un long silence et ne répond pas à la question. *« Je fais campagne en faisant mon travail... qui consiste à continuer de m'occuper de la ville, du département et de la région »*. Impossible de sortir du canevas des réponses programmées. Trop lisse et sans défaut.

La venue de M. Jospin dans le fief de la famille a provoqué un petit remue-ménage, au milieu d'une discorde UDF-RPR. Face à un tel adversaire, plus question de rigoler. M. Baudis a imposé *« le bon sens »* de la liste unique, qu'*« on a eu tort de ne pas faire le 16 mars »*. M. le maire a été contraint de sortir de sa réserve locale. Après avoir laissé *entendre qu'il « pousserait » la liste* de la majorité en se mettant en dernière position, il a compris qu'il lui faudrait la « tirer », sous peine d'être accusé de refus d'obstacle devant le premier secrétaire du PS.

L'avocat du PC

Tout cela allait décidément un peu loin sur son propre terrain. Une vraie provocation. Les Toulousains auraient fini par croire que M. Baudis allait descendre dans l'arène politique. Tel n'est pas son genre. *« La différence entre Jospin et moi*, dit-il, *c'est qu'il a abandonné ses électeurs. Je suppose qu'on travaille en ce moment à la mairie de Paris et dans celle du dix-huitième arrondissement »*, où M. Jospin est élu. *« Moi*, ajoute-il, *je travaille sur les dossiers de la ville. C'est la différence entre quelqu'un qui continue d'assumer son mandat et quelqu'un qui l'a abandonné. »* A la fin de l'envoi, il touche. *« Le métier d'un chef de parti est de faire campagne à longueur d'année*, confie-t-il. *Je ne peux mettre la clé sous la porte pendant un mois. »* Le message est clair : lui, c'est un politicien professionnel ; moi, je suis un gestionnaire, et on peut me juger sur les actes.

Gestionnaire, M. Baudis est le meilleur avocat de tous les candidats de gauche... pourvu qu'ils ne soient *pas socialistes : en témoigne son attitude* à propos du débat télévisé. *« Dans cette affaire, on cherche à bâillonner le PC »*, concède-t-il à M. René Piquet, le chef de file communiste. Il est même d'accord avec la candidate locale de Lutte ouvrière (LO) *« qui dit que cette histoire de débat est grotesque »*. Pour lui, il ne faut pas réduire cette consultation à *« un affrontement Jospin-Baudis »*. Mais n'est-ce pas l'inconscient qui parle, lorsqu'il précise qu'il faut se placer aujourd'hui *« dans une logique proportionnelle »* car *« ce n'est pas* [pas encore ?] *un second tour d'élection présidentielle »*. Décidément, M. Baudis ne fait pas de politique...

OLIVIER BIFFAUD.

(1) Ladite mairie, toujours aussi solidement tenue, en fait, par son père Pierre Baudis, auquel il a succédé, a reçu au cours des cinq dernières années la visite de M. Mitterrand. En revanche, M. Fabius, en visite à Toulouse le 7 mars 1985, ne s'était pas rendu à la mairie.

Explication « fraternelle » chez les francs-maçons

Socrate-Verdun et Callicles-Leray ont conclu un armistice

Comme il se doit entre francs-maçons, l'explication a été « fraternelle ». Elle a eu pour cadre la dernière séance du convent annuel de la Grande Loge de France, qui a eu lieu le dimanche 14 septembre à Paris et qui s'est déroulée, selon la tradition, en présence des délégués des autres obédiences de la franc-maçonnerie française.

Critiqué par le grand maître de la Grande Loge de France, M. Jean Verdun, au sujet de l'initiative qu'il a prise unilatéralement d'annoncer l'organisation, en mai 1987, à Paris, d'un rassemblement maçonnique *international placé sous le patronage* de M. François Mitterrand *(le Monde* du 10 septembre), le grand maître du Grand-Orient de France (GODF), M. Roger Leray, est venu justifier cette décision devant les députés (délégués des loges) de la Grande Loge de France (1). Il a expliqué que le Grand Orient n'avait aucune volonté hégémonique et que cette réunion internationale avait été conçue pour permettre *« une meilleure reconnaissance du fait maçonnique dans le monde et une meilleure connaissance des francs-maçons entre eux »*.

M. Leray a contesté que l'annonce de la participation de M. Mitterrand à cette manifestation puisse être interprétée comme une *« opération politique » : « Ce n'est d'ailleurs pas à François Mitterrand que nous avons demandé le parrainage de cette réunion*, précise le grand maître du GODF, *mais au président de la République, parce que nous considérons que la maçonnerie est un fait culturel essentiel, et j'attends qu'un franc-maçon, quel qu'il soit, conteste l'autorité du premier représentant de la nation. »*

M. Verdun a pris acte de la volonté d'ouverture et de conciliation exprimée par son homologue et, sous réserve d'inventaire des assurances données par M. Leray, le grand maître de la Grande Loge de France n'exclut pas un compromis : *« Nous ne participerons pas à cette initiative du Grand Orient, mais il peut obtenir*, dit-il, *que nous cessions de la condamner... »* Si l'incident est clos, le différend reste donc entier.

Tout en soulignant que sa réaction ne vise en aucune façon M. Mitterrand, M. Verdun continue de considérer que le *« retentissement profane »* que le GODF entend donner au prochain rassemblement est incompatible avec les orientations fondamentales de sa propre obédience maçonnique, dans la mesure, surtout, où *« il risque d'y avoir une espèce de happening où n'importe qui dira n'importe quoi sans contrôle... »*. Le grand maître de la Grande Loge se montre d'autant plus résolu à ne pas transiger qu'il a été réélu dans sa charge, sans concurrent, en recueillant 90 % des suffrages exprimés par les députés et que sa position avait été approuvée dès le début du convent. Les députés des loges l'ont même applaudi, geste exceptionnel – car, en principe, interdit – dans un temple maçonnique.

En vérité, cette confrontation semi-publique, peu banale de la part d'organisations occultes, fournit une illustration des divergences originelles des deux principales obédiences françaises.

Le Grand Orient de France est le maillon le plus actif de la franc-maçonnerie libérale, celle qui rejette tous les dogmes, et surtout les dogmes religieux, qui privilégie la libre pensée et n'a jamais hésité à agir dans le domaine temporel, au nom des idéaux de justice, de liberté, d'égalité, defraternité, dans la tradition des utopistes des temps modernes.

Quatre « frères » au gouvernement

Pilote en chef de cette franc-maçonnerie progressiste, M. Leray intervient volontiers dans la vie publique. Pour dire par exemple aujourd'hui que, *« s'il ne faut pas céder au chantage des terroristes, il ne faut pas non plus utiliser le terrorisme contre le terrorisme, car cela aurait pour effet d'entraîner une diminution des libertés »*. Pour souligner également que, *« aussi longtemps qu'on ne modifiera pas fondamentalement les règles qui régissent le travail de production dans les pays industrialisés, on ne viendra pas à bout du chômage »*. Pour s'opposer, à propos de la nouvelle législation sur l'immigration, à *« toute espèce de ségrégation, sous quelque forme que ce soit »* et pour défendre *« l'idée d'une société plurielle, multiculturelle et multiraciale »*.

Homme-orchestre, M. Leray insiste aussi, pêle-mêle, sur la nécessité d'intensifier le dialogue Nord-Sud, de réhabiliter le concept de laïcité dans l'opinion publique – *« en soulignant en particulier*, déclare-t-il, *que la laïcité, parfois perçue comme une intolérance, est au contraire synonyme de neutralité religieuse et d'égalité à l'égard de tous »*. Pour soutenir également les mouvements de résistance actifs dans les pays privés de démocratie, car *« en cas d'oppression, lorsque l'exigence de la dignité n'est pas prise en compte par le pouvoir dominant, la révolte est un devoir sacré »*...

La Grande Loge de France appartient, au contraire, à la branche déiste de la franc-maçonnerie internationale. Chez elle, le Grand Architecte de l'Univers n'a pas été mis au placard. Les préoccupations spiritualistes et morales l'emportent, parmi ses membres, sur la recherche de l'influence politique. *« Les loges, et la Grande Loge qui les fédère, doivent se tenir à l'écart des disputes de la compétition politique »*, indique M. Verdun. *C'est en prenant la distance nécessaire que nous réunissons les conditions de sérénité, de générosité, de fraternité et de tolérance qui permettent la démarche initiatique. Il s'agit de rechercher paisiblement, dans les loges, en dépit des oppositions nécessaires et fécondes, ce qui est le plus juste pour le citoyen, le plus grand pour l'homme et le plus conforme, dans nos aspirations, au plan du Grand Architecte de l'Univers »*.

Dans sa réponse au grand maître du Grand-Orient, le grand maître de la Grande Loge a repris à son compte le dialogue du *Gorgias* de Platon entre Callicles et Socrate, entre celui qui cherche les solutions aux problèmes de la cité dans l'action politique et celui qui cherche d'abord à aider les hommes à s'améliorer eux-mêmes. Leray-Callicles contre Verdun-Socrate... L'armistice est signé, mais la joute est inépuisable.

Sur l'agora politique, de toute façon, la « cohabitation » entre les deux obédiences échappe aux effets des changements électoraux. Sous M. Chirac, comme sous MM. Mauroy ou Fabius, les deux obédiences sont représentées au gouvernement : le Grand-Orient de France, réputé plus à gauche que la Grande Loge, y possède même un léger avantage numérique, puisque deux des quatre francs-maçons de l'équipe du premier ministre (deux ministres, deux secrétaires d'Etat, deux RPR et deux UDF-radicaux) appartiennent à ses loges (un RPR et un radical), contre un seul membre de la Grande Loge (un RPR). Le quatrième (l'autre radical) est affilié à une troisième obédience. Pas étonnant : l'œcuménisme est aussi, en effet, une vertu maçonnique...

ALAIN ROLLAT.

(1) La principale obédience française, le Grand-Orient de France, revendique 30 200 membres, alors que la Grande Loge en compte 16 700.

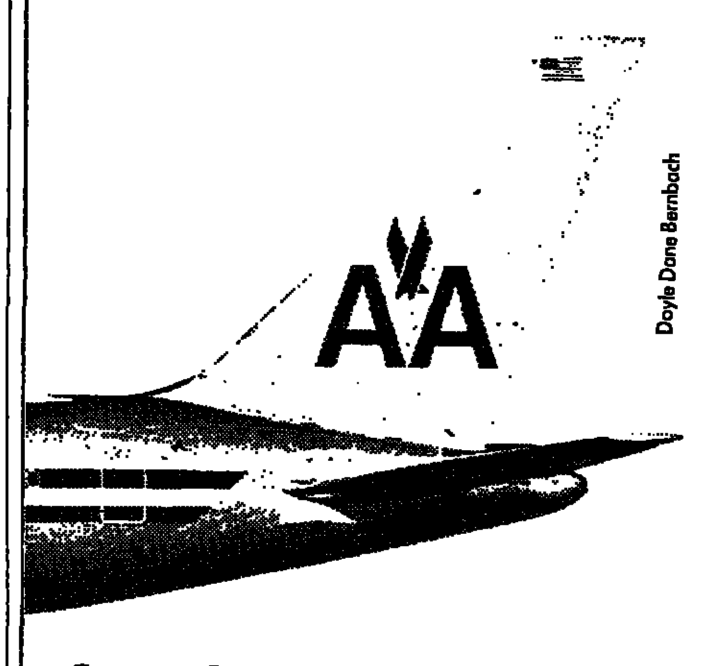
Décentralisation

M. Giraud souhaite que la pause ne se perpétue pas

Le gouvernement a décidé de marquer une *« pause »* dans le processus de décentralisation. M. Michel Giraud (RPR), président du conseil régional d'Ile-de-France, sénateur du Val-de-Marne, qui brigue un nouveau mandat de trois ans à la présidence de l'Association des maires de France, a convenu que les priorités du gouvernement, en l'occurrence l'emploi et la sécurité, se justifient.

Mais, a-t-il rappelé, *« la décentralisation est un objectif de société »*. S'il ne conteste pas que le moment est venu de faire un *« bilan »* et d'apporter les *« correctifs »* qui s'imposent, M. Giraud souhaite que la *« pause »* ne se perpétue pas, et ne se transforme pas en un *« enlisement » : « Il faut reprendre*, affirme-t-il, *la marche en avant. »*

Dans quelle direction ? M. Giraud demande que les collectivités locales aient *« les moyens de leurs ambitions »*, humains et financiers. Il réclame notamment la libéralisation des prix des tarifs publics et un rééchelonnement de la dette.



La vague d'attentats à Paris

Un mort et cinquante et un blessés à la préfecture de police

Un mort, cinquante et un blessés, dont deux graves : tel était le bilan, mardi matin, de l'attentat commis, lundi 15 septembre peu avant 14 heures, au rez-de-chaussée de la préfecture de police de Paris, dans la salle de délivrance des permis de conduire. Les deux blessés graves – le gardien de la paix Bertrand Gautier et le maître d'hôtel Jean-Claude Blanger – de l'attentat commis la veille au Pub Renault sur les Champs-Elysées seraient toujours dans le coma. Un autre gardien de la paix, Jean-Louis Breteau, âgé de vingt-quatre ans, *était mort de ses blessures pendant la nuit de dimanche à lundi.*

L'attentat de la préfecture de police a été revendiqué, à Beyrouth, par les Partisans du droit et de la liberté (PDL) : *« Nous sommes responsables de l'explosion de la préfecture et de toutes celles qui ont eu lieu depuis* [l'explosion] *des Galeries Lafayette* (décembre 1985) *et nous poursuivrons notre action jusqu'à ce que le droit triomphe et que rayonne la liberté.* » Le PDL, depuis son apparition le 7 septembre, se livre à une guerre des communiqués avec le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (CSPPA), dont les revendications sont plus explicites *et sont d'ordinaire formulées par écrit.*

Le CSPPA revendique toujours la libération de trois terroristes détenus en France, dont notamment Georges Ibrahim Abdallah, le chef présumé des Fractions armées révolutionnaires libanaises. Il *s'est manifesté, lundi, à Beyrouth, par un canal inhabituel : un appel* téléphonique à une agence de presse occidentale, où un interlocuteur anonyme, s'exprimant en mauvais français, a revendiqué au nom du CSPPA l'attentat contre la préfecture de police et menacé de mener *« la prochaine opération contre l'Elysée ».*

Cinquième attentat terroriste – dont un manqué – en onze jours dans la capitale, l'attentat de lundi porte à quatorze, dont trois manqués, le nombre d'attentats qui, depuis décembre 1985, sont, selon les *enquêteurs, l'œuvre des amis d'Ibrahim Abdallah. Les* sigles PDL et CSPPA recouvriraient, selon les spécialistes, le même réseau terroriste qui, par le biais de doubles revendications, tenterait de *multiplier son impact sur les médias occidentaux.*

***Alors que les visas d'entrée en France sont obligatoires (sauf* pour les ressortissants de la CEE et de la Suisse) dès ce mardi (délivrés d'abord par la police de l'air et des frontières, il le seront, dans quinze jours, par les consulats), la situation judiciaire *d'Abdallah, principal enjeu du chantage terroriste, s'est brusquement* compliquée. L'Italie a en effet annoncé, lundi, qu'elle avait officiellement demandé, depuis le 8 septembre, l'extradition du chef des FARL. Si d'aventure la France décidait de le relâcher, elle serait donc désormais tenue, *si* les instances judiciaires compétentes lui en donnaient le feu vert, de le livrer à la justice italienne qui désire l'entendre dans le cadre d'investigations sur l'assassinat, à Rome, en 1984, d'un diplomate américain, revendiqué par les FARL.**

« Et on ne peut rien faire... »

On dirait un coup de pioche. Un trou de rien du tout : 40 centimètres de diamètre, 3 ou 4 de profondeur. Tout est parti de là : contre un pilier, sous un banc, qui a été volatilisé. Et pourtant, de la salle Arsène-Poncey, au rez-de-chaussée de la cour d'honneur de la préfecture de police, il ne reste presque plus rien. Le faux plafond s'est effondré. Les vitres, bien sûr, ont été soufflées. Les formulaires, les dossiers, ont été réduits en charpie. Les plantes vertes ont été renversées, certaines brûlées. Les machines à écrire sont défoncées. Des baies vitrées qui isolaient des bureaux, un demi-étage plus haut, il ne reste plus rien.

Mais le regard, constamment, revient au petit cratère dans le sol. C'est de là que tout est parti : au milieu de la foule qui attendait au service des permis de conduire. *« Les gens qui étaient juste à côté ont tout pris dans le buffet »*, dit un policier. Cinquante-deux blessés (trente et un employés de la préfecture, vingt et un usagers), dont l'un, Dimitri Palamas, étudiant grec, qui devait décéder dans la soirée. Très peu de temps après l'explosion – peu avant 14 heures, – les pompiers ont mis en place le *« plan rouge »*. De la cour de la préfecture, toutes sirènes hurlantes, les ambulances, précédées par des motards de la police, gagnent les hôpitaux : Cochin, Lariboisière, Bichat...

Il s'agit de ne pas perdre de temps. Certains blessés sont gravement atteints, brûlés, coupés par les morceaux de verre, les alvéoles pulmonaires éclatées par l'effet de souffle. Badauds, touristes, ouvriers du chantier voisin, se pressent comme au spectacle. La rumeur – et s'il y avait une deuxième bombe – ne semble pas les inquiéter. Seuls des employés de la préfecture, penchés aux fenêtres, sont inquiets, demandent des nouvelles des *« collègues »* et se disent que, *« la prochaine fois »*, cela pourrait être pour eux. L'air grave, très pâle, un policier confie : *« Cela ne va pas s'arrêter, c'est sûr. Ce sera pis encore la prochaine fois. Pourquoi ne s'en prendraient-ils pas à une école pendant qu'ils y sont ? Et on ne peut rien faire »*. Ce sentiment d'impuissance, ils le ressentent tous, mêlé à une impression – tragique – de déjà vu, de routine. *« Et pourtant, ici, l'entrée était théoriquement surveillée. »*

Surveillance insuffisante

Depuis l'attentat contre la BRB (Brigade de répression du banditisme), quai de Gesvres, le 9 juillet, le public était fouillé, les sacs ouverts. Depuis quelques jours, selon un employé, on avait même vu des gardiens de la paix manier la *« poêle à frire »*, le détecteur de métaux. *« Mais, la preuve est là, c'était insuffisant*, ajoute le policier. *Nous avions – en vain – demandé le reforcement des mesures de surveillance.* » Le terroriste qui est venu déposer la bombre contre un pilier du service des permis de conduire est donc passé par ce contrôle, presque symbolique. Avec sang-froid, il a traversé la cour de la préfecture, là où à chaque fois sont rendus les honneurs aux membres des forces de l'ordre tués en exerçant leur métier. Il a caché son paquet sous un banc, et a dû repartir, calmement.

Plus encore que l'attentat contre le bureau de poste de l'Hôtel de Ville, le fief de M. Jacques Chirac, celui qui a été commis au cœur même de la préfecture se veut provocateur autant que meurtrier.

M. Chirac, interrompant un déjeuner avec le prince Rainier de Monaco, a rejoint sur place le préfet Jean Paolini et M. Pierre Touraine, directeur de la police judiciaire. Le parquet, représenté par M. Laurent Davenas, et les policiers avaient déjà fait les premières constatations. L'origine de l'attentat ne faisait pas plus de doute que les précédents. Là encore, la charge – d'un explosif très puissant – devait être de 1 ou 2 kilos. Là encore, il faudrait tenter d'obtenir le signalement de l'homme qui l'avait apportée, en interrogeant les plantons qui, après l'avoir fouillé, l'avaient laissé passer. A moins qu'il ne se soit procuré un laissez-passer, semblable à ceux des employés de la préfecture. Une enquête de routine, longue, difficile. Une de plus.

AGATHE LOGEART.

Les négociations entre la France et les Fractions armées révolutionnaires libanaises

Une seule promesse a été faite : ne pas livrer Abdallah à Beyrouth

Le gouvernement socialiste français a-t-il négocié la libération de Georges Ibrahim Abdallah, chef des fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), en échange de celle du diplomate Gilles Peyroles, enlevé au Liban le 23 mars 1985 et libéré quelques jours plus tard ? M. Jacques Chirac, à qui l'on posait la question, dimanche, lors du «Grand Jury RTL-*le Monde*», s'est prudemment abstenu d'y répondre, se contentant d'affirmer ne pas vouloir *« évoquer le cas d'un personnage qui est entre les mains de la justice »*.

Quelques jours auparavant, le ministre de l'intérieur avait, lui, été beaucoup plus catégorique. Dans un entretien accordé au *Quotidien de Paris*, M. Charles Pasqua avait affirmé qu'un tel marché avait bien été passé. Conclusion du ministre de l'intérieur : le gouvernement Chirac est l'héritier d'un problème que la gauche, par des engagements inconsidérés, a rendu insoluble.

Il est vrai que M. Gilles Peyroles lui-même, lors de sa libération le 1er avril 1985, a confié que ses ravisseurs, militants affirmés des FARL, lui avait expliqué qu'il serait relâché en échange de la libération de Georges Ibrahim Abdallah, alors détenu à Lyon, mais aussi de celles de Joséphine Abdo et de Abdullah El Mansouri, détenus, eux, à Rome et condamnés depuis à quinze années de détention. Pourtant, il semble que jamais un tel marché ait été conclu. Si des promesses ont bien été faites en échange de la libération de M. Gilles Peyrolles, elles ne visaient qu'à garantir que Georges Ibrahim Abdallah ne serait pas, une fois libéré, livré par la France à ses « ennemis intimes » des Phalanges chrétiennes libanaises.

C'est ce que les amis d'Abdallah craignent alors par dessus tout. Arrêté à Lyon le 24 octobre 1984, celui que la justice ne tient pas encore pour le chef des FARL n'est inculpé que de détention de faux papiers. Une « peccadille » qui devant un tribunal correctionnel se conclut habituellement par une condamnation à trois mois de prison ; au pis à six mois. Mais c'est compter sans les cheminements parfois tortueux de la justice. Deux ans auparavant, le 3 avril 1982, le diplomate israélien Yacov Barsimentov a été assasiné à Paris. L'attentat a été revendiqué par les FARL, mais l'enquête, confiée à la brigade criminelle, piétine. Le juge d'instruction, M. Jacques Pometan, décide alors de la confier à la gendarmerie nationale, qui, patiemment, reprend les fils, recueille de nouveaux indices ; bientôt le nom d'Abdallah apparaît comme celui d'un possible complice de l'attentat. C'est le moment pour le juge d'instruction d'envoyer au Liban une commission rogatoire afin de recueillir des renseignements supplémentaires. Mais, dans ce pays en pleine guerre civile, sa demande arrive dans les mains des Phalanges libanaises, ce qui va tout faire basculer.

Georges Ibrahim Abdallah, les Phalanges le connaissent. C'est même l'un de leurs ennemis les plus chers. Originaires de Koubeyat, au nord du pays, chrétiens maronistes, marxistes, pro-syrien et propalestinien, Abdallah et les membres de son clan constitué d'une demi-douzaine de familles groupant quelques centaines de personnes, sont comme une verrue en plein territoire phalangiste. Entre les uns et les autres, les conflits sont souvent sévères, et tous les coups sont permis. Durant plusieurs mois, Joséphine Abdo a ainsi infiltré les Phalanges pour le compte des FARL. L'affaire s'est soldée par quelques cadavres.

L'enlèvement de Gilles Peyroles

Aussi quand, en mars 1985, les Phalanges apprennent que la justice française recherche des renseignements sur Abdallah, détenu en France, elles décident de mener elles mêmes l'enquête. Des proches d'Abdallah sont enlevés à Beyrouth, interrogés. *« Ils n'ont pas été torturés, mais c'est tout juste »*, dira plus tard un témoin. Surtout, leur laisse-t-on entendre, Abdallah sera bientôt expulsé de France et livré aux Phalanges. La preuve ? Ces documents qui viennent de Paris et que les Phalanges agitent complaisamment sous le nez de leurs prisonniers, lesquels, à peine libérés, iront porter l'alarme auprès de leurs amis. Le 23 mars 1985, Gilles Peyroles est enlevé à Tripoli.

A cette époque, Abdallah est détenu depuis cinq mois. Par son avocat, les ravisseurs de Peyroles savent que le dossier Abdallah est mince et que la libération de leur ami est proche. En échange de celle de Peyroles, ils ne demandent qu'une chose : qu'Abdallah, lorsqu'il aura purgé sa courte peine, puisse partir vers le pays de son choix. Deux émissaires algériens (Abdallah, méfiant, les prendra dans un premier temps pour des agents israéliens) viendront, à la demande du gouvernement français, dans la cellule du Libanais se porter garant de l'accord et assurer que leur pays lui accorde l'asile politique. Puis ils s'envoleront, l'un vers Beyrouth, l'autre vers Damas, pour continuer la négociation. Le 1er avril 1985, Gilles Peyroles est libéré.

Le lendemain, un fait nouveau vient tout bouleverser : après plusieurs mois d'investigations en France, en Italie, en Belgique, en Espagne et en Suisse, la police déniche une planque des FARL située rue Lacroix, à Paris (17e). L'appartement a été loué par une proche d'Abdallah, et le paiement du loyer se fait grâce à des virements bancaires à partir d'un compte suisse ouvert, sous une fausse identité, par Abdallah en personne. Surtout, les policiers mettent la main sur deux pistolets dont l'un – les expertises balistiques le prouveront rapidement – est celui avec lequel ont été assassinés Yacov Barsimentov et Charles Ray, un diplomate américain. Quelques jours plus tard, une fuite dans la presse rend publique cette importante découverte.

Fuite intentionnelle pour empêcher toute négociation ? Certains, mêlés de près à cette affaire, le croient et en accusent la DST. Ce service se récrie et assure que la fuite a interdit l'installation d'une souricière qui aurait pu donner des résultats. Quoi qu'il en soit, la découverte des armes change la situation judiciaire d'Abdallah, qui est bientôt inculpé de détention d'armes et de complicité d'assassinat. Avec, pour perspective, plusieurs années supplémentaires de détention.

Libérés à tout hasard

Ses amis mettront quelques mois avant de tirer les conséquences de cette nouvelle donne. A l'automne 1985, épisode jusqu'alors inédit, ils revendiquent par lettre adressée à la préfecture de police l'explosion d'une voiture piégée et réclament la libération de leur chef. La revendication, signée Comité de soutien aux prisonniers politiques arabes (CSPPA), sigle jusqu'alors inconnu, laisse les policiers perplexes : aucun attentat n'a nulle part été signalé. Sans doute s'agit-il d'un défaut de coordination entre la revendication et l'attentat lui-même. Quelques semaines plus tard, le 7 décembre 1985, une bombe – non signée – éclate aux Galeries Lafayette et fait trente-cinq blessés.

La piste CSPPA est avancée par les policiers, mais il y en a d'autres. Lors des attentats suivants, dans une galerie marchande des Champs-Elysées, sur la tour Eiffel, à la librairie Gibert Jeune et à la FNAC, les 3, 4 et 5 février 1986, les policiers, malgré la revendication du CSPPA, demeurent sceptiques. D'autant que, au même moment, des négociations se déroulent avec des mandataires d'Abou Nidal pour obtenir la libération d'Assad Kayed et de Husni Hatem, les meurtriers d'Ezzedine Kalak, représentant de l'OLP en France, assassiné à Paris le 3 août 1978.

Condamnés à quinze années de réclusion criminelle, les deux hommes, qui ont accompli la moitié de leur peine, sont théoriquemnt libérables depuis un an. Mais, depuis cette date, M. Badinter s'y oppose, et les négociations, faites de promesses vagues et de menaces incertaines,traînent. N'est-ce pas les amis d'Abou Nidal qui s'impatientent, se demandent les policiers ? Le 5 février dernier, après la sanglante série des derniers attentats, les deux condamnés sont, à tout hasard, libérés et promptement expédiés vers le Moyen-Orient.

Il faudra l'attentat suivant, le 17 mars dernier, contre le TGV Paris-Lyon et, surtout, le 20 mars, celui de la galerie Point-Show, tous deux revendiqués par le CSPPA, pour que les policiers reconnaissent enfin qui ils ont en face d'eux. Il est vrai que ce 20 mars, déchiqueté par la bombe qui a explosé à ses côtés, gît, sur le sol, Nabil Dagher. Il avait été interpellé le 15 avril 1985 au cours de l'enquête sur Georges Ibrahim Abdallah, mais rien n'avait pu être retenu contre lui, et il avait été libéré un mois plus tard.

GEORGES MARION.

Interpellé après l'attentat contre l'Hôtel de Ville

Un Jordanien porte plainte pour coups et blessures

Me Michel Jouet, avocat de M. Rashad Diab Ibrahim, Palestinien de nationalité jordanienne, interpellé jeudi 11 septembre, après l'attentat contre le bureau de poste de l'Hôtel de Ville et en instance d'expulsion du territoire français (*le Monde* du 16 septembre), a déposé une plainte pour coups et blessures infligés à son client. Un recours contre l'arrêté d'expulsion a également été déposé auprès du tribunal administratif.

Interpellé avec une *douzaine* d'autres ressortissants du Proche-Orient, M. Rashab Ibrahim avait été conduit dans les locaux de la brigade criminelle, à Paris, puis *« confié »* aux enquêteurs de la DST venus l'interroger. Les policiers ont alors tenté de persuader M. Ibrahim de la nécessité de collaborer avec leurs services, en les informant sur la communauté palestinienne résidant en France. La même proposition a d'ailleurs été faite à tous les interpellés, mais dans le cas de M. Ibrahim, qui a dû subir une visite médicale à l'Hôtel-Dieu en cours de garde à vue, elle s'est accompagnée de coups.

Une pétition contre les expulsions en cours, signée de la Ligue des droits de l'homme, d'une vingtaine d'organisations humanitaires et antiracistes, de partis politiques et de syndicats, devait être déposée, mardi 16 septembre, au ministère de la justice.

L'Italie demande l'extradition de Georges Ibrahim Abdallah

ROME
De notre correspondant

Deux juges italiens spécialistes de la lutte antiterroriste, MM. Priore et De Sica, ont récemment lancé un mandat d'arrêt provisoire à l'encontre du chef présumé des FARL détenu en France, Georges Ibrahim Abdallah. Le ministre italien de la justice avait déjà transmis une demande d'extradition à Paris, le 8 septembre.

La magistrature entend compléter ainsi sa connaissance des activités de l'organisation terroriste : plusieurs membres des FARL ont en effet commis ou sont soupçonnés d'avoir commis, dans la péninsule, divers crimes et délits.

Un tribunal de Trieste avait condamné, en juin 1985, respectivement à quinze et seize ans de prison pour transport d'explosifs, Joséphine Abdo Sarkis, *considérée* comme l'élément numéro deux des FARL, et Mohammed El Mansouri. (Ils avaient, l'un et l'autre, nié être membres des FARL.) Une troisième complice, Daher Ferial, avait été également condamnée à quinze ans de détention par contumace. C'est l'arrestation d'El Mansouri, en août 1984, dans un train, à Trieste où il se trouvait avec près de 8 kilos d'un puissant explosif de fabrication tchécoslovaque, qui avait, le mois de novembre suivant, conduit à la découverte de Joséphine Abdo Sarkis dans la banlieue de Rome (elle avait un appartement à Ostie, à quelques mètres de l'aéroport de Fiumicino). Elle aussi était en possession de quantités importantes d'explosifs.

Abdo Sarkis et El Mansouri avaient, en revanche, été relaxés, en octobre 1985, par un tribunal de Rome qui les jugeait aussi pour transport d'explosifs. L'un et l'autre sont actuellement détenus, en des lieux inconnus, dans des prisons de haute sécurité. Ils ont été réclamés, comme leur chef présumé Ibrahim Abdallah, par les FARL qui ont agité des menaces à l'encontre du gouvernement italien sans, jusqu'à présent, passer à l'acte dans la péninsule.

Les FARL avaient, en outre, revendiqué, conjointement avec les Brigades rouges, l'assassinat à Rome, en février 1984, du général américain Leamont Hunt, chef de la Force internationale d'observateurs du Sinaï. Les liens entre Georges Ibrahim Abdallah et les Brigades rouges remonteraient à 1979, date à laquelle le Libanais aurait suivi un stage d'entraînement auprès du groupe italien alors à l'apogée de sa puissance. Cette proximité semble s'être maintenue puisque l'assassinat à Paris, en 1982, de l'attaché militaire américain Charles Ray avait été revendiqué dans un communiqué des FARL remis à l'AFP par un personnage se disant « brigadiste ».

C'est en raison de la ratification par la France, en février dernier, de la convention franco-italienne que la démarche italienne est devenue possible.

JEAN-PIERRE CLERC.

L'INFORMATIQUE ET MOI.. ÇA BAIGNE ..!!

Les ministres de l'intérieur des Douze vont se concerter prochainement à Londres

BRUXELLES (Communautés européennes)
de notre correspondant

Les ministres de l'intérieur de la CEE se réuniront, à la demande de la France, avant la fin septembre à Londres, pour intensifier leur coopération en matière de lutte contre le terrorisme. Un peu plus d'une heure après l'attentat contre la préfecture de police, Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office et président en exercice des Douze, annonçait que M. Douglas Hurd, son collègue de l'intérieur, avait lancé l'invitation pour le 25 septembre. M. Bernard Bosson, ministre français chargé des affaires européennes, a souhaité pour sa part, en raison de la précipitation des événements, que la réunion soit avancée au 19 septembre.

Au cours de la conférence de presse qu'il a tenue dans l'après-midi de lundi, Sir Geoffrey a estimé que les Douze devaient accroître et accélérer leurs échanges d'informations, mais aussi rechercher *« des solutions aux problèmes politiques qui constituent souvent la racine de la violence terroriste »*. Le ministre britannique a conclu son intervention en déclarant qu'il *« ne fallait pas s'attendre à des résultats spectaculaires »*, mais qu'il *« n'existait pas d'autre choix que de renforcer la coopération internationale »*.

A l'issue des travaux, M. Bosson s'est félicité de l'accueil favorable qu'a obtenu auprès de plusieurs délégations, notamment de celle du Royaume-Uni, la décision de la France de rétablir les visas d'entrée sur son territoire pour les étrangers, à l'exception des ressortissants de la CEE et de la Suisse. Le ministre s'est toutefois montré surpris de la déclaration faite à Bonn par le porte-parole du gouvernement fédéral portant sur l'impossibilité pour l'Allemagne fédérale d'imiter la France.

La coopération européenne dans le domaine de la lutte contre le terrorisme date de 1976, année où fut créé le groupe dit «de Trévi», qui réunit périodiquement de hauts fonctionnaires des ministères de l'intérieur des Etats membres de la CEE, voire les ministres eux-mêmes. Au cours des dernières années, la collaboration communautaire s'est intensifiée face à la multiplication des attentats et des prises d'otages. Au printemps dernier, il avait déjà été prévu deux réunions – l'une des ministres de l'intérieur, en octobre, et l'autre de ceux de la justice, en décembre, – dont les convocations sont maintenues malgré la session de septembre. – M. S.

police

faite :
'yrouth

"A la demande générale, je vais vous chanter l'immense écart de prix entre [redacted] et Victor."

L'écart de prix entre les micro-ordinateurs VICTOR et ceux de [redacted] commence à être célèbre même en dehors du cercle de professionnels, qui, eux, ont depuis longtemps compris qu'en partant des mêmes microprocesseurs Intel,* en fonctionnant sur les mêmes systèmes d'exploitation Microsoft,** on obtenait des matériels tout à fait comparables sur un plan technique. Et donc que le choix du moins cher s'imposait. D'où le succès de VICTOR.

Prenons un exemple : le VICTOR PC2. C'est un PC de nouvelle génération, plus compact, *plus puissant* que le cher vieux PC de [redacted]. Il offre le luxe d'un vrai 16 bits, et avec ses 640 K Ram en standard, il a la bonne puissance pour la plupart des logiciels.

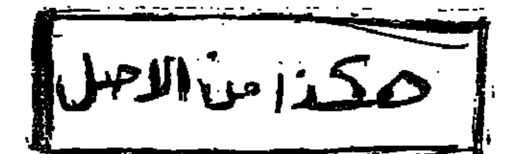
Cette petite merveille existe en deux versions : disque dur 20 MO à 18900 F.*** et version deux disquettes 360 KO à 11900 F.***

On n'ose pas imaginer à quel prix [redacted] l'aurait proposé, s'il avait pensé à le sortir !



VICTOR Technologies. Tour Horizon, 52, quai de Dion Bouton 92800 Puteaux.
Tél. : (1) 47.78.14.50.
Lyon : 72.34.12.45.
Montpellier : 67.64.71.72.
Nantes : 40.89.24.28.

*Marque déposée de Intel Corp. **Marque déposée de Microsoft Corp. ***Prix public H.T. conseillé.



Comme [redacted] moins cher qu'[redacted]

مكرر من الاصل

La lutte contre le terrorisme après l'attentat

Les réactions étrangères aux mesures prises par le gouvernement

« Roissy n'est pas Paris »

« Bye bye Paris » : l'Américain fraîchement débarqué à Roissy *se demande s'il ne va pas repartir* aussitôt vers sa terre natale. Venu en touriste — comme tant d'autres fois, — il reste stupéfait : il lui faut un visa. *« On ose, comme pour un Tamoul. »* Au désagrément administratif se mêle un vague ressentiment, l'impression d'être *« mal traité »*. Pourtant, tout Français se rendant aux Etats-Unis doit bien, lui, présenter un visa. Les Américains comme les Japonais, nombreux ces jours-ci à Roissy, sont traités désormais comme tout autre ressortissant étranger s'il n'est pas suisse ou citoyen d'un pays de la CEE.

Dans ces premières heures qui suivent les décisions gouvernementales — elles entrent en vigueur mardi 16 septembre, — Roissy côté passagers change à peine d'humeur. Côté police, l'animation s'étend à folle allure. Les renforts annoncés arrivent. Dix militaires du contingent vont, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, surveiller les boulevards circulaires extérieurs des aérogares. Gare aux automobilistes tentés de stationner... Un démineur militaire est affecté en permanence à l'équipe déjà existante d'aides artificiers.

En attendant les consulats

Mais l'établissement des visas est la tâche prioritaire, la plus lourde à assurer. Six personnes venues de la préfecture de Paris sont chargées de canaliser les passagers — CEE ou non. Deux fonctionnaires de la direction des libertés publiques — l'ex-direction de la réglementation du ministère de l'intérieur — vont examiner les cas où l'obtention du visa est litigieuse.

Pour toutes les autres demandes, la police de l'air et des frontières (PAF) va remplir sa fonction : se substituer à l'autorité consulaire. Elle le faisait depuis toujours, pour des visas de six jours maximum, dits *« de régularisation »* : ainsi, quelques passagers *« paumés »* se retrouvaient-ils en situation normalisée. La PAF, désormais, assure cette fonction pour l'ensemble des arrivants démunis de visa. Au moins pour deux semaines, le temps pour les structures consulaires de prendre le relais. Les visas accordés par la PAF pourront être de trois mois.

Dès l'annonce du plan Chirac, les compagnies aériennes du monde entier ont assailli le standard téléphonique de la PAF. *« Dites à votre passager qu'il fasse ses démarches au pays, si possible. Il les fera dans des conditions plus paisibles qu'ici »*, répond-on avec une inlassable patience. Certaines compagnies s'inquiétaient davantage : allaient-elles devoir payer une amende — comme c'est le cas au Canada et en RFA — pour tout passager transporté sans visa ? Une telle mesure n'est pas envisagée, pour le moment.

La PAF se contente de ses nouvelles tâches. Il lui faudra environ deux minutes pour délivrer un visa après vérification. *« Roissy n'est pas Paris »*, conclut M. François Le Cornec, commissaire divisionnaire, chef de service de la PAF de l'aéroport Roissy - Charles-de-Gaulle. La psychose qui gagne la capitale épargne Roissy. L'aéroport a, depuis belle lurette, veillé au grain, et la sécurité y est garantie, comme nulle part ailleurs. En moyenne, en un mois, les policiers détectent et analysent près de quatre-vingts paquets abandonnés. Les mesures du premier ministre, vues de Roissy, se résument à un problème de visa. La sécurité ? Comme à l'ordinaire.

DANIELLE ROUARD.

Algérie : négocier un assouplissement indispensable

ALGER
de notre correspondant

La décision du gouvernement français a provoqué une confusion certaine, lundi, à Alger. Quelques Algérois se sont présentés, dès 2 heures du matin, à l'ambassade de France, à la grande surprise des gendarmes de service, pour essayer d'en savoir un peu plus que ce que le journal télévisé avait annoncé la veille. D'autres sont venus se masser en début de matinée devant les grilles du consulat général. Ils étaient plus nombreux et la police a dû se montrer pour les disperser. A midi, ils étaient encore quelques dizaines à attendre des détails que les fonctionnaires français ne pouvaient leur fournir, faute de les connaître eux-mêmes.

Les voyageurs qui se sont présentés à l'aéroport pour prendre les premiers vols sur Paris ont eu quelques problèmes. Dans le doute, la police des frontières a refoulé ceux qui n'étaient pas détenteurs de certificats d'hébergement, d'ordres de mission, d'attestations de prise en charge par la Sécurité sociale ou de titres de transport prouvant qu'ils étaient des travailleurs immigrés rentrant de vacances. Trente-six passagers sur cent cinquante ont ainsi été empêchés de prendre le premier vol d'Air France, ainsi que cent trente autres sur le vol suivant, assuré par Air Algérie.

Il a fallu attendre la mi-journée pour que les services français à Alger soient en mesure de donner des explications plus précises. Pendant une période transitoire, de quinze jours au minumum, la régularisation des voyageurs algériens se fera aux postes frontières français, où des fonctionnaires de police leur délivreront l'équivalent d'un visa. Les modalités vont sans doute être précisées à l'occasion du voyage du ministre délégué, à la sécurité, M. Robert Pandraud, et de spécialistes du ministère de l'intérieur, ce mardi à Alger.

Il semble peu probable que Paris exige des Algériens un visa en bonne et due forme. Environ un million cinq cent mille d'entre eux se rendent en effet chaque année en France et il faudrait recruter à leur intention bon nombre d'agents consulaires ainsi qu'ouvrir de nouveaux locaux.

Une convention bilatérale

D'autre part, la libre circulation des personnes entre l'Algérie et la France est régie par une convention bilatérale signée en 1968. Elle a été modifiée l'an passé, afin de permettre aux Algériens de rentrer dans le droit commun et de bénéficier de cartes de séjour de dix ans automatiquement renouvelables. Cette convention implique notamment l'utilisation de « diptyques » par les ressortissants des deux pays : verts pour les Algériens, bleus pour les Français. Ces documents remplis par le voyageur sont remis aux autorités du pays hôte, le premier volet à l'arrivée, le second au moment du départ. En théorie, cette façon de procéder permet à chacune des polices de vérifier les dates d'entrée et de sortie de chaque voyageur.

La différence apparente entre le visa et ce « diptyque » réside dans le fait que ce dernier n'est pas délivré par les autorités du pays de destination et ne permet pas de faire les vérifications d'usage sur l'identité de la personne ni sur l'authenticité de ses documents de voyage. Mais s'il était délivré par les services consulaires français, le problème pourrait être réglé sans grands bouleversements.

Enfin, l'Algérie exigera-t-elle la réciprocité ? Elle l'avait fait pour l'Italie après que Rome eut décidé unilatéralement d'imposer des visas aux ressortissants des pays maghrébins.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Afrique francophone : « Sommes-nous moins proches de vous que les Européens ? »

« Non, aucune démarche officielle n'a été effectuée, je l'ai appris comme tout le monde, par la radio. » Cette réponse de l'ambassadeur d'un pays d'Afrique francophone n'est pas isolée. Tous ceux que nous avons pu joindre, le lundi 15 septembre, ont indiqué que le Quai d'Orsay ne les a pas préalablement avertis du rétablissement des visas pour les ressortissants étrangers se rendant en France, annoncée dimanche par le premier ministre. Les diplomates africains des pays concernés (Sénégal, Côte-d'Ivoire, Gabon, Mali, Niger, Togo, etc.) ne peuvent donc pas, ès qualités, donner leur sentiment sur cette disposition, mais, en privé, ils ne cachent pas leur *« surprise »* d'avoir été placés devant le fait accompli. La plupart d'entre eux *« comprennent »* que la France prenne les moyens d'une surveillance accrue de ses frontières, mais le scepticisme paraît général quant à l'efficacité d'une telle mesure.

Jusqu'à présent, les ressortissants de ces divers pays devaient présenter un passeport à la police des frontières, ce qui suffisait à leur accorder le droit de résider pendant trois mois en France. A l'issue de ce délai, la procédure des permis de séjour devenait applicable. D'une manière générale, les diplomates africains en poste à Paris doutent fort que, comme l'a annoncé M. Chirac, l'instauration des visas puisse entrer rapidement dans les faits. *« Ce type de problèmes est régi par des conventions bilatérales »*, souligne un ambassadeur. *« Il faut d'abord que nous soyons saisis officiellement et qu'ensuite une commission se réunisse pour examiner les modalités de cette procédure, qui risque de poser des problèmes matériels et administratifs impossibles à régler en quelques jours. »*

Tous insistent sur la notion de réciprocité : *« Dès lors que la France impose des visas à nos ressortissants, je ne vois pas pourquoi les Français auraient le privilège d'être dispensés de visa quand ils viennent chez nous, y compris pour une « période d'essai » de six mois »*, dit un diplomate, reflétant ainsi un point de vue général. Tout en soulignant qu'il serait plus utile, pour lutter contre le terrorisme, de faire le recensement des *« clandestins »*, les diplomates africains auraient parfaitement admis le *« bien-fondé »* d'une telle décision si elle n'était pas entachée d'un *« ostracisme »* qu'ils jugent *« insupportable »*, consistant à exempter les pays européens et la Suisse du rétablissement des visas.

Beaucoup de naïveté

Plus virulent que ses confrères, cet ambassadeur résume cependant un état d'esprit : *« Que la France prenne des mesures pour apaiser votre opinion publique, je veux bien le comprendre ! Mais que la France fasse ainsi une différence entre ses anciennes colonies, aujourd'hui des Etats indépendants qui ont des relations particulières et privilégiées avec elle, et les pays de la CEE, cela n'est pas supportable. Nos liens avec la France sont aussi profonds et multiples, si ce n'est plus, que ceux des pays européens. Nous parlons la même langue. Est-ce le cas pour tous les pays européens ? Nous appartenons au même ensemble monétaire, la zone franc. Est-ce le cas de l'Allemagne ? N'est-ce pas nous qui subissons de plein fouet les dévaluations du franc français ? C'est une mesure de défiance vis-à-vis des Africains. En tout cas, c'est comme cela que, chez nous, cela sera ressenti. »*

Au-delà de ce que plusieurs diplomates qualifient d'*« erreur de psychologie »* à l'égard de l'Afrique francophone, le sentiment prévaut que le gouvernement français semble faire preuve de beaucoup de naïveté dans cette affaire : *« Vous pensez vraiment que les terroristes n'ont pas les moyens de se procurer des passeports de pays européens ? »*

L. Z.

Le demi-silence et l'absence de M. Mitterrand

Pourquoi le président de la République a-t-il maintenu son voyage en Indonésie ? Pourquoi s'est-il contenté d'une brève intervention au conseil des ministres pour souligner que *« la lutte contre le terrorisme est l'affaire de la nation tout entière »* ? Pourquoi ne s'est-il pas adressé aux Français lundi soir à la télévision ?

Ces questions ont fait l'objet de longs débats toute la journée du lundi 15 septembre à l'Elysée, dans l'entourage du chef de l'Etat. La première — la visite d'Etat en Indonésie du 16 au 19 septembre — a été tranchée très rapidement. M. Mitterrand aurait jugé inopportun d'annuler un tel voyage prévu de longue date. Le terrorisme ne doit pas empêcher un déplacement du président de la République. Le contraire, indique-t-on à l'Elysée, aurait été une manifestation de faiblesse.

En revanche, l'hypothèse d'une intervention télévisée de M. Mitterrand a fait l'objet de vives discussions dans son entourage, jusqu'à la dernière minute. Le président de la République a écouté les uns et les autres sans émettre, semble-t-il, son opinion personnelle jusqu'au moment où il a quitté Paris. Il estime que le gouvernement est, par nature, en première ligne dans la lutte quotidienne contre le terrorisme. Ce qui valait avant le 16 mars, indique-t-on, vaut d'autant plus après. Le gouvernememnt fait ce qu'il croit devoir faire et le président de la République est « informé ».

A prévalu la thèse selon laquelle une intervention présidentielle n'aurait été d'aucun effet, alors même que l'on peut craindre que le pire soit à venir. Le chef de l'Etat, ajoute-t-on, ne pouvait pas prématurément intervenir sur un registre gaullien ou churchillien, et prendre ainsi le risque de dévaluer sa parole au cas où les terroristes persisteraient dans leur défi.

M. Mitterrand a donc sciemment prêté le flanc à la critique par son demi-silence et son absence.

J.-Y. L.

« La France continue »

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

Le fait que la situation en France domine le séjour de M. Mitterrand en Indonésie a été confirmé dès le premier contact avec la presse, ce mardi 16 septembre. Mme Gendreau-Massaloux, porte-parole de l'Elysée, a déclaré à propos du plan de lutte contre le terrorisme de M. Jacques Chirac que *« le gouvernement a eu une attitude tout à fait approuvable »*. *« Ce n'est pas une affaire de coexistence mais de solidarité nationale »*, a-t-elle ajouté. Auparavant, le porte-parole de l'Elysée avait dit que la France connaît *« une situation difficile »*, tout en poursuivant, à propos du maintien de la visite du chef de l'Etat : *« Que chacun fasse preuve de sang-froid et fasse son métier. Il n'y a pas de raison que les terroristes imposent leur chantage et leurs violences. La France continue. »* — J.-C. P.

Un aller-retour de M. Toubon

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a estimé, lundi 15 septembre, au cours de l'émission « Face au public » de France-Inter, à propos du voyage de M. Mitterrand en Indonésie : *« Personnellement, si vous voulez mon avis, je pense qu'il aurait pu rester sur le territoire national. Cela étant, il est le chef de l'Etat, il représente notre pays, et il avait probablement des raisons de vouloir maintenir ce voyage auprès d'un pays dont il ne faut jamais oublier que c'est l'un des plus peuplés du monde, que c'est le premier Etat musulman de la planète et qu'il tient un rôle-clef en Asie du Sud-Est. »* M. Toubon a ajouté : *« Si j'étais à sa place, je serais resté sur le territoire français. »*

Ce même point de vue a été exprimé sur RMC par M. Edmond Alphandéry, député UDF-barriste de Maine-et-Loire.

Dans la soirée, M. Toubon a tenu à préciser sa pensée dans un communiqué diffusé par le RPR : *« M. Toubon souhaite que sa pensée ne soit pas mal interprétée. Quel que soit son sentiment personnel, que chacun pourra comprendre aujourd'hui, le secrétaire général du RPR considère que le chef de l'Etat doit exercer ses responsabilités en toutes circonstances, et en particulier représenter les intérêts nationaux à l'étranger. »*

Etats-Unis : Compréhensible mais bien ennuyeux...

WASHINGTON
correspondance

Toute la journée de lundi, le téléphone n'a pas cessé de sonner dans les consulats français de Washington et de New-York, dont le personnel, débordé, s'efforçait tant bien que mal de rassurer les Américains en instance de départ pour la France.

Même après cette journée difficiel, il aura peine à attribuer les visas car, à Washington, l'imposante nouvelle chancellerie n'a pas fait la part belle aux services du consulat, à l'étroit dans un espace réduit, et dont la salle d'attente est minuscule. De nouveaux crédits seront nécessaires pour agrandir les locaux et augmenter les effectifs.

Du côté officiel, on est satisfait de la fermeté du gouvernement français devant la recrudescence du terrorisme, ce qui justifie les mises en garde données récemment à Paris par M. Walters, envoyé spécial de M. Reagan. La décision française n'en est pas moins jugée préoccupante par certains dans la mesure où elle montre la force de groupes terroristes en mesure d'organiser plusieurs attentats à la bombe successifs et de narguer la police.

Dans le grand public, on décèle un certain agacement ou une pointe d'amertume dans les commentaires. Jusqu'à présent, en effet, un Américain porteur d'un passeport valide pouvait voyager librement en Europe occidentale et dans une grande partie du monde. Aujourd'hui, beaucoup sont surpris de constater que la France se retrouve, en compagnie de l'URSS, des pays de l'Est et de quelques Etats du Proche-Orient, pour imposer des visas aux Américains. La plupart d'entre eux ignorent d'ailleurs que, depuis longtemps, les touristes européens admis sur leur sol doivent avoir un visa délivré en fonction des réponses à un questionnaire devenu «de routine», demandant notamment au candidat au voyage s'il est ou a été communiste et s'il a ou non l'intention de tuer le président des Etats-Unis... Il est vrai qu'une fois entrés aux Etats-Unis, les visiteurs ne seront soumis à aucune vérification d'identité.

Enfin, il faut craindre de nouvelles défections parmi les touristes qui se proposaient d'aller en Europe, et d'abord en France et qui devront ajouter à la crainte de l'attentat l'ennui des formalités.

HENRI PIERRE.

Scandinavie : surprise et agacement

STOCKHOLM
de notre correspondant

Après une matinée de confusion et de questions sans réponse, Suédois, Norvégiens et Finlandais ont reçu, le lundi 15 septembre, l'assurance que, jusqu'au 1er octobre, ils pourraient obtenir à leur aéroport d'arrivée en France le visa désormais exigé d'eux. Au-delà de cette date, les formalités devront être remplies en Suède avant le voyage.

Les gouvernements des trois pays nordiques trouvent *« normal »* que la France prenne une série de mesures sévères contre le terrorisme, mais l'établissement du visa obligatoire pour les ressortissants scandinaves et finlandais les a beaucoup surpris et agacés. Certains officiels disent franchement que ce n'est pas là un geste particulièrement amical à leur égard à l'heure, justement, où se renforce dans bien des domaines la coopération entre les Etats d'Europe du Nord et la CEE.

A Oslo, les autorités envisagent de traiter l'affaire *« à un niveau élevé »*, afin d'obtenir une dérogation pour les Norvégiens. A Stockholm, on parle d'une *« limitation de la liberté de déplacement »*, et le chef de l'opposition conservatrice, M. Carl Bildt, juge *« profondément regrettable de constater que la Suède, aux yeux des Français, ne fait apparemment plus partie de l'Europe »*.

Pour sa part, le ministre des affaires étrangères, M. Sten Andersson (social-démocrate) s'interroge sur l'efficacité d'une mesure qui va avoir *« des conséquences négatives »* sur les relations franco-suédoises au niveau du tourisme et surtout des affaires. *« Il est nécessaire*, a-t-il dit à la radio, *de combattre le terrorisme par tous les moyens légaux disponibles. Nous en avons été victimes nous aussi à une moindre échelle, mais j'espère que nous ne serons jamais obligés de prendre des mesures similaires. »* Pour le chef du gouvernement, M. Ingvar Carlsson, *« le visa obligatoire est un pas dans la mauvaise direction »*.

Le journal de tendance social-démocrate *Astonbladet* va jusqu'à écrire que les dispositions annoncées par M. Chirac *« transforment la France en un Etat policier »*.

ALAIN DEBOVE.

L'armée à la rescousse

Plus d'un millier d'hommes de la 11e division parachutiste et de la 27e division alpine sont mobilisés pour des patrouilles aux frontières, tandis que l'armée de terre met à la disposition de la gendarmerie certains de ses effectifs requis pour la surveillance autour des aéroports. Progressivement, le ministère de la défense apporte son appui à l'exécution du plan anti-terroriste, selon des directives fixées par le Conseil national de sécurité intérieure. Mais ce dispositif doit respecter des règles.

En effet, l'armée, force dite de troisième catégorie après les deux premières catégories que sont les forces policières et la gendarmerie nationale, ne peut assurer des missions de sécurité intérieure et de maintien de l'ordre public que sous certaines conditions. Il faudrait notamment que le gouvernement décrète des mesures spéciales qui s'apparentent à l'état de crise ou à l'état d'urgence pour que l'armée soit requise afin de prêter son concours aux forces de première et deuxième catégories. D'autre part, les militaires ne sont pas habilités à constater et sanctionner des délits assimilés à des troubles de l'ordre public.

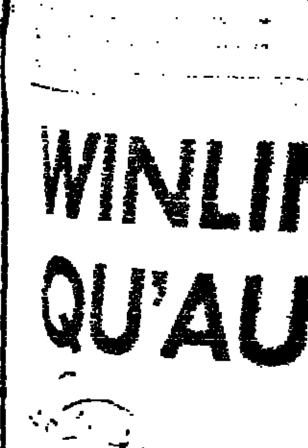
Dans les circonstances actuelles, les patrouilles des deux divisions mobilisées seront accompagnées, précisément d'un officier de police judiciaire, seul habilité à intervenir pour dresser procès-verbal sur les points de passage aux frontières surveillés. Ce dispositif est appliqué de la même façon dans les aéroports.

C'est le cas également pour les militaires de l'armée de terre prêtés à la gendarmerie. On sait que, déjà, la gendarmerie nationale incorpore des appelés du contingent, qui sont ce qu'on appelle des « gendarmes auxiliaires ». Ces derniers, comme les effectifs de l'armée de terre mis à la disposition de la gendarmerie ne peuvent pas participer directement à des enquêtes judiciaires, ni a des opérations de maintien de l'ordre. Toutefois, dès lors qu'ils sont considérés comme des agents de la force publique, ces militaires peuvent exécuter des missions de surveillance générale et renforcer les unités territoriales de prévention.

L'ensemble de ces mesures est, en réalité, destiné à dégager de leurs tâches de routine les personnels de police et de gendarmerie, officiers de police judiciaire, afin qu'ils puissent, eux, recevoir en priorité des missions de lutte antiterroriste.

Ce n'est pas la première fois que de telles procédures sont instituées. Déjà, en 1982, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, il avait été demandé à des gendarmes auxiliaires de protéger des ambassades, consulats et des bâtiments publics, à la place de gendarmes de métier. A l'époque, aussi, les autorités chargées des opérations de maintien de l'ordre s'étaient déclarées conscientes des inconvénients d'ordre juridique liés à l'utilisation de ces militaires, ainsi que de la nécessité de former spécialement, et, même succintement, les appelés du contingent à ces tâches de protection publique qui leur reviennent.

J. I.





contre la préfecture de police de Paris

La position de M. Jacques Chirac n'a pas varié

Non à la peine de mort

M. Chirac ne veut pas entendre parler du rétablissement de la peine de mort. Cette question n'a pas été *« examinée »* ces jours derniers, a-t-il indiqué dimanche 14 septembre, au cours du « Grand Jury RTL-*le Monde* ». *« Je n'ai pas (...) l'intention de rouvrir en France* [ce] *débat »*, a-t-il insisté. Une attitude d'autant plus révélatrice qu'une majorité de l'opinion appliquerait bien aux terroristes la loi du talion. Il n'est que d'entendre ce qui se dit dans la foule sur les lieux des attentats.

Le rétablissement de la peine de mort est réclamé, entre autres, par une centaine de députés de la majorité, parmi lesquels M. Michel Debré et une douzaine d'anciens ministres dont MM. Vincent Ansquer, Jacques Baumel, Marcel Bigeard, Yves Guéna, Jean de Lipkowski. Ces personnalités ont signé une proposition de loi, déposée à l'Assemblée nationale au mois de juillet et dont l'initiateur est M. Roland Nungesser (RPR).

Curieusement, cette proposition de loi omet le terrorisme dans la liste des crimes pour lesquels la peine de mort serait rétablie. Cette proposition vise, néanmoins, les poseurs de bombe de ces derniers jours s'ils se sont rendus coupables du meurtre d'*« un agent de la force publique »* ou si on peut leur reprocher une *« récidive de crime de sang »*. Cette proposition est moins précise qu'une précédente, rendue caduque par le changement de législature, qui, sur l'initiative de quarante et un députés, réclamait, en date du 16 octobre 1985, le rétablissement de la peine de mort pour les *« actes de terrorisme »* assimilables à un *« crime de sang »*.

Nul doute que les semaines à venir verront fleurir de nouvelles propositions de loi vouant au châtiment suprême les auteurs d'attentat. C'est le propre des périodes de tension que de susciter de telles initiatives. On a pu le vérifier par le passé, qu'il s'agisse de terrorisme ou d'assassinats à répétition de personnes âgées.

Ces périodes de tension ont aussi pour effet de faire grimper dans les sondages la courbe des partisans de la peine capitale. Depuis 1971, les Français y sont majoritairement *favorables. Mais* le pourcentage varie : autour de 50 % de partisans de la guillotine en période calme ; jusqu'à 63 % lorsque l'opinion s'alarme et s'indigne.

Pas de majorité à l'Assemblée

Cette volonté répressive n'est pas partagée par le Parlement. Selon un pointage nominatif réalisé par *le Monde* en avril 1986, la majorité des députés restent hostiles, malgré le changement du 16 mars, au rétablissement de la peine capitale. A l'Assemblée nationale, lors des récents débats sur le terrorisme et la révision de l'échelle des peines, la question s'est de nouveau posée. Par une astuce de procédure, M. Albin Chalandon a évité que le débat, qui divise la majorité, ait lieu. Le ton de M. Chirac, dimanche sur RTL, ne prête pas, lui non plus, à confusion : la question ne sera pas posée.

Cette volonté politique coupe court à l'interprétation que font les anti-abolitionistes du protocole additionnel à la convention européenne des droits de l'homme, ratifiée en février 1986, qui interdit le retour de la peine de mort avant cinq ans, sauf à dénoncer cette convention, ce qui ferait politiquement très mauvais effet. Ce protocole additionnel, font remarquer certains, prévoit que la peine de mort peut être appliquée pour des actes commis *« en temps de guerre ou de danger imminent de guerre »*. Il est révélateur que, interrogé dimanche sur cette possibilité, M. Chirac ait éludé la question. Certes, nous sommes en guerre, affirme le premier ministre, mais de là à l'admettre aux yeux de l'opinion internationale...

BERTRAND LE GENDRE.

Les réactions

Un « manifeste » de SOS-Racisme

« Ni marchandage honteux ni dérive sécuritaire »

Une vingtaine de personnalités ont signé un « manifeste » proposé par SOS-Racisme condamnant le terrorisme et mettant en garde contre les risques de « dérive » dans les méthodes mises en œuvre pour le combattre. Voici ce texte :

« Comme de nombreux pays dans le monde, la France est aujourd'hui la cible d'une nouvelle vague de terrorisme. Aucune cause, aucune revendication ne sauraient justifier ou excuser cette barbarie meurtrière et sanglante. Derrière le bruit des bombes et des mitraillettes, nous n'entendons rien d'autre que le cynisme de la mort semée à tous vents. La seule chose que nous comprenons, c'est le péril qui pèse sur notre liberté de vivre dans une société démocratique et souveraine qui respecte chacun à égalité de droits, quelles que soient son origine, sa religion, son opinion, et impose à chacun les mêmes devoirs.

» C'est un nouveau défi pour la démocratie. Le relever, c'est rejeter l'alternative imposée par les fanatiques. Ni l'esprit de Munich et la négociation honteuse, ni la dérive sécuritaire et le quadrillage policier ne constituent des réponses adéquates. La première réponse aux terroristes, c'est le refus du chantage. L'Etat de droit constitue la force tranquille des démocraties.

» Nous n'avons rien à espérer d'un marchandage sinistre aux dépens de notre souveraineté. Nous refusons d'identifier la détention légale d'un coupable à la séquestration arbitraire d'otages. Mais les terroristes gagneraient la partie si, pour les combattre, les démocraties cessaient d'être elles-mêmes. La logique de l'état de guerre, de l'Etat policier, de la suspicion et de la délation généralisés n'engendre que l'arbitraire et conforte les attitudes racistes et xénophobes. Ce n'est pas dans la régression des libertés qu'on protège la liberté.

» Nous mettons en garde contre les attitudes simplistes, les amalgames commodes entre la communauté musulmane et les extrémistes sanguinaires. Cette double exigence de fermeté et de préservation des libertés appelle un large consensus démocratique et populaire. Les soussignés appellent à l'unité et à la cohésion de tous ceux qui vivent en France, quelle que soit leur origine, pour vaincre le fléau du terrorisme. »

Ce texte est signé par Mmes et MM. Lucien Bodard, Régine Deforges, Gilles Deleuze, Harlem Désir, Julien Dray, Jean-Pierre Faye, Brigitte Fossey, Marek Halter, Michel Jonasz, Guy Konopnicki, Bernard Kouchner, Claude Lanzmann, Bernard-Henri Lévy, Gilles Martinet, Pr Paul Milliez, Miou-Miou, Kiki Picasso, Marie-France Pisier, Thierry Rey, Françoise Sagan, Jean-François Vilar et Laurent Voulzy.

Menace contre Mme Kauffmann

Joëlle Kauffmann, la femme du journaliste détenu au Liban depuis *mai 1985, a reçu le 11 septembre un* appel téléphonique anonyme et menaçant, apprend-on ce lundi 15 septembre. Un homme se réclamant du Front français de libération – un groupe mystérieux visiblement proche des services de renseignements français *(le Monde* du 3 septembre) – lui a déclaré : *« Si vous voulez revoir votre mari vivant, arrêtez d'ameuter les médias. »* Joëlle Kauffmann nous a indiqué qu'elle avait aussitôt raccroché de peur d'inquiéter ses enfants.

Le lendemain, l'épouse du journaliste a été victime à 3 heures du matin d'un faux appel. Un homme se réclamant prétendument du ministère des affaires étrangères lui a annoncé la libération de son mari.

● **M. Lionel Jospin** – Invité, lundi 15 septembre, par l'association Démocratie et sécurité, rassemblant des policiers et des magistrats proches du Parti socialiste, à une réunion publique à Ramonville-Saint-Agne, dans la banlieue de Toulouse, M. Jospin a notamment déclaré : *« Jamais nous n'avons assisté à une telle multiplication d'actes terroristes ; je le dis parce qu'avant le 16 mars il a été dit beaucoup de choses, et, du coup, l'affirmation « on va terroriser les terroristes » apparaît un peu dérisoire. »* Cependant, le premier secrétaire du PS s'est gardé de tout réquisitoire à l'encontre du gouvernement, estimant qu'il fallait *« résister au chantage »*. En accord avec le rétablissement des visas, il est plus réservé sur le recours à l'armée, son utilisation pour des tâches de police ne lui paraissant *« pas souhaitable en démocratie »*.

● **M. Jacques Toubon (RPR)** – *« Plus les terroristes chercheront à nous faire reculer, plus il faudra que, avec beaucoup de calme, de sérénité et de détermination, nous ne cédions pas : quand on est provoqué, il ne faut pas répondre à la provocation »*, a estimé, lundi 15 septembre, à France-Inter, le secrétaire général du RPR. M. Toubon a souhaité que la presse *« s'exprime avec mesure et calme »* afin de présenter *« un mur lisse auquel le terrorisme ne pourra pas s'accrocher »*. Enfin, M. Toubon ne croit pas que *« le rétablissement de la peine de mort soit une mesure adaptée au problème. Cela peut se discuter en conscience, mais les terroristes n'hésitent pas à sacrifier leur vie pour poser des bombes »*.

● **Le Front national** – Dénonçant *« l'insuffisance des moyens choisis par le gouvernement Chirac pour faire face à la menace terroriste »*, le Front national appelle à *« une grande manifestation »* le lundi 22 septembre, de l'Opéra à la Concorde.

Dans la police

● **La Fédération autonome des syndicats de police (FASP)**, majoritaire dans la police en tenue, estime que *« la vague d'attentats souligne à quel point les discours démagogiques et électoralistes ne sont pas une réponse sérieuse à l'insécurité. Moins de rodomontades, plus de professionnalisme : telle est la leçon que doivent retenir les responsables politiques. »* La FASP a rappelé, lundi, lors d'une audience avec M. Robert Pandraud, *« l'urgente nécessité de créer pour Paris trois mille emplois de policiers et d'augmenter les effectifs de la police de l'air et des frontières »*. Elle lui a aussi *« fait part de son inquiétude concernant l'appel à l'armée pour accomplir des missions qui sont normalement de la compétence des autorités civiles de la police »*. Elle ajoute qu'elle *« ne pourra admettre que, pour des motifs politiques, diplomatiques, économiques ou autres, les auteurs de ces crimes et de ces violences se retrouvent en liberté »*.

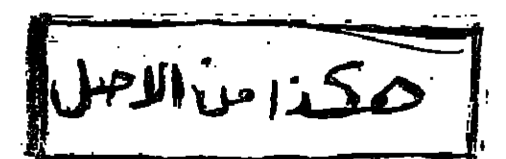
● **Le Syndicat des commissaires de police** approuve les mesures annoncées par M. Chirac et *« souhaite la mise en œuvre rapide de structures privilégiant l'unité de commandement et d'action, la concentration des moyens et la spécialisation des fonctionnaires »*.

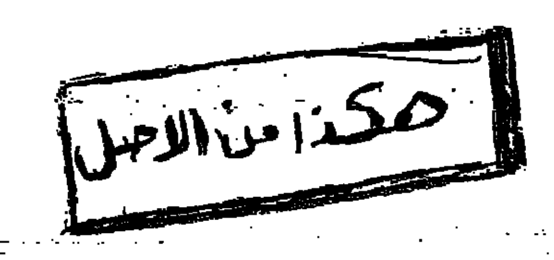
● **Le Syndicat national autonome des policiers en civil** (SNAPC), majoritaire chez les inspecteurs, rappelle que, *« depuis de nombreuses années, il sollicite une grande réforme de la police nationale, permettant une meilleure coordination des services »* et insiste sur le manque d'effectifs *« de la police en général »*.

● **L'Union des syndicats catégoriels de la police** (USCP), proche de la majorité, estime que *« la peine de mort doit être rétablie et appliquée sans faiblesse »*.

● **La Fédération professionnelle indépendante de la police** (FPIP, extrême droite) estime qu'*« il convient de déclarer l'état d'urgence sur tout le territoire »* et revendique, outre le rétablissement de la peine de mort, *« le droit au tir après sommations pour les fonctionnaires de police »*.

● **La CFDT-police** estime que les mesures prises contre le terrorisme ne doivent pas *« être détournées de leur objet essentiel. Sauf à justement tomber dans les visées des terroriste et de certains autres : détruire nos valeurs démocratiques »*.





Société

MÉDECINE

En Suède, pour la première fois au monde

Des cellules de fœtus seront greffées dans des cerveaux humains

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Personne encore n'avait osé injecter à des fins thérapeutiques des cellules nerveuses de fœtus humain dans le cerveau de malades. Ce sera bientôt (dans quelques semaines? quelques mois?) chose faite. C'est le professeur Björklund, qui, une nouvelle fois, sera à l'origine de cette première mondiale. C'est lui déjà qui avait le premier tenté de greffer des cellules nerveuses dans le cerveau de patients atteints de la maladie de Parkinson. Il s'agissait alors de prélever des cellules au niveau de la glande surrénale du malade pour les greffer ensuite dans une zone bien précise de son cerveau. La première greffe de ce type fut tentée en Suède en 1982. Au total, quatre patients atteints de maladie de Parkinson ont, depuis, été traités selon cette technique expérimentale par l'équipe suédoise.

La maladie de Parkinson se caractérise par des anomalies dans le fonctionnement de certaines cellules nerveuses capables, en temps normal, de synthétiser de la dopamine, molécule neuro-transmettrice indispensable au bon fonctionnement du système nerveux central et au contrôle de la motricité. Les traitements médicamenteux (L Dopa) mis au point pour corriger cette anomalie permettent de réduire certains handicaps. Ils ne constituent pourtant pas une véritable réponse thérapeutique, les troubles réapparaissant toujours plus ou moins rapidement après le début du traitement. Certaines des cellules de l'organisme (au niveau de la glande surrénale en particulier) ayant la capacité naturelle de synthétiser de la dopamine, il était tentant de greffer ces cellules dans la région cérébrale atteinte.

Les quatre tentatives suédoises, effectuées après accord du comité d'éthique de l'Institut Karolinska de Stockholm, ne furent pas un réel succès. Après quelques jours d'amélioration, les symptômes de la maladie (rigidité, tremblements, etc.) réapparurent. D'autres tentatives furent ensuite, ici ou là, annoncées, dont une au Mexique (*le Monde* du 5 avril).

Parallèlement, les travaux de recherche fondamentale continuèrent sur l'animal de laboratoire, sur des rats, des souris ou des primates, chez lesquels on peut reproduire expérimentalement (en injectant des substances toxiques particulières) un syndrome parkinsonien. Des greffes trans-espèces furent ainsi réalisées avec succès. Certaines équipes tentèrent même récemment de greffer ces cellules d'embryons humains sur des rats de laboratoires chez lesquels on avait au préalable détruit certaines régions cérébrales.

Pourquoi recourir à l'embryon humain? « *Tout se passe*, expliquent les spécialistes réunis à Marseille, *comme si les cellules de la glande surrénale étaient trop adultes, trop âgées, pour s'adapter aux nouvelles fonctions qu'on leur demande. Les cellules embryonnaires, en revanche, jouissent d'une plasticité qui pourrait être utilisée efficacement à des fins thérapeutiques.* » Un travail franco-suédois réalisé sur le rat – associant les équipes de Lund (Pr. Björklund) et de Marseille (Pr. André Nieoullon, directeur de recherche au CNRS) – le confirme.

Traiter aussi la démence sénile ?

Toutes ces recherches sont basées sur l'une des principales données établies ces dernières années par les spécialistes des neurosciences, à savoir que les neurones du cerveau se divisent en deux grandes catégories : ceux dont la fonction est, somme toute, équivalente à celle d'un système glandulaire (et, lorsqu'elle est défaillante, peut être suppléée ou greffée) et ceux qui, au contraire, intègrent et associent, et qui ne disposent aucunement de la même plasticité que les premiers.

Les spécialistes font valoir que les premiers patients greffés par l'équipe suédoise souffraient d'une forme évoluée de la maladie de Parkinson et qu'ils n'étaient pas en cela « *les meilleurs candidats* » à la réussite de l'expérience. Ils soulignent aussi que l'amélioration de l'état des *malades, bien que fugace, démontre* que cette voie de recherche n'est pas *a priori* une impasse.

Pourtant, l'assurance et les certitudes des Suédois ne sont pas unanimement partagées dans la communauté scientifique. Certains de leurs confrères, inquiets de l'accélération des résultats enregistrés ces dernières années autant que de l'ampleur des perspectives ainsi ouvertes, estiment qu'il conviendrait aujourd'hui de digérer l'acquis, de faire, en somme, une pause, avant de se lancer dans de nouvelles aventures expérimentales. De plus, des arguments de laboratoire font valoir le caractère négatif de certaines greffes qui ne permettent pas la régénération naturelle des tissus.

Il reste, en toute hypothèse, les problèmes d'ores et déjà posés par l'équipe suédoise. En supposant – ce qui semble acquis – que le comité d'éthique dont elle dépend donne son aval à de tels travaux, d'où viendront les cellules embryonnaires utilisées? D'interruptions volontaires de grossesse ou d'avortements thérapeutiques? Les femmes concernées seront-elles tenues informées de l'utilisation qui sera faite d'une partie du cerveau de leur fœtus? Comment les choses se passeront-elles en pratique lorsqu'on sait qu'il faut, pour que le geste chirurgical soit efficace, que les cellules greffées soient vivantes?

Personne bientôt ne pourra plus faire l'économie du débat sur l'utilisation à des fins thérapeutiques des tissus fœtaux. Déjà, après la maladie de Parkinson, d'autres modèles expérimentaux sont à l'étude, au premier rang desquels la très fréquente démence sénile ou maladie d'Alzheimer. « *Tout est désormais possible* », assure l'un des responsables du dixième congrès européen des neurosciences.

JEAN-YVES NAU.

CATASTROPHES

● **Séismes en Grèce : nouvelles victimes.** – La terre a continué à trembler dans la région de Kalamata (Grèce du Sud), déjà très éprouvée par le séisme du 13 septembre. Le 15 septembre, en particulier, une secousse de magnitude 5,6 a fait s'écrouler des immeubles endommagés le 13. Dix-huit blessés se sont ainsi ajoutés aux quatre-vingt-un déjà dénombrés. De plus, un des blessés du 13 septembre est décédé, ce qui porte à dix-neuf le nombre des morts. – (AFP.)

Le congrès international de la famille

Les infaillibles de la contraception

Longtemps silencieux, les adversaires de la contraception et de l'interruption volontaire de grossesse et les défenseurs des valeurs familiales traditionnelles ont fait leur rentrée, lors du congrès international de la famille *organisé par* l'association PROVIE, du 11 au 14 septembre, au Palais des congrès à Paris.

Pendant quatre jours, les personnalités françaises et étrangères, laïques et religieuses, qui font autorité en la matière, *se sont succédé* à la tribune pour des exposés à la gloire de la « *mère au foyer* » et du « *père protecteur et gardien* ».

Pour l'occasion, le professeur Lejeune avait abandonné au professeur Bernard Nathanson (médecin américain, réalisateur du film *le Cri silencieux*) le réquisitoire contre l'avortement, préférant s'élever contre les manipulations génétiques et les procédés de fécondation *in vitro*. Le professeur Joyeux, cancérologue à Montpellier, a dépeint un enfer pour les femmes qui prennent la pilule ou tout autre contraceptif chimique, et les médecins australiens John et Evelyn Billings ont très largement expliqué leur méthode « naturelle » de régulation des naissances, méthode fondée sur l'abstinence pendant la période de fécondation *(voir notre encadré)*.

Les orateurs ont été très applaudis par une assistance dépassant cinq mille personnes, acquise *d'avance et très prompte* à des démonstrations d'enthousiasme. L'émotion fut à son paroxysme lors de l'arrivée de Mère Térésa, qui a consacré sa vie aux pauvres de Calcutta. Silence religieux, haie d'honneur, groupes d'enfants portant des gerbes de fleurs, tout avait été sacrifié à ce moment crucial.

Le congrès avait cependant commencé par un concert de fausses notes. L'UNAF (Union nationale des associations familiales) avait refusé de participer officiellement à *ce rassemblement, comme d'ailleurs* les évêques français, qui n'avaient pas souhaité faire partie de l'assistance. Seule une messe de clôture célébrée par le cardinal Lustiger avait été prévue. Sans parler des hésitations de M. Chirac et de Mme Michèle Barzach, ministre délégué à la santé et à la famille, qui, de son côté, avait fait savoir qu'elle serait présente, sans plus.

A ce manque d'adhésion, plusieurs raisons avouées ou non. Les unes tenaient aux organisateurs du congrès, *un groupe d'hommes et de* femmes français, américains, vénézuéliens, liés à l'aile la plus conservatrice de l'Eglise catholique et surtout à la présence de John et Evelyn Billings, qui dirigent en Australie un laboratoire de recherche sur l'ovulation et *président l'organisation* mondiale de la méthode qui porte leur nom et qui est répandue aux Etats-Unis, en Europe, mais aussi dans le tiers-monde.

Cette raison aurait suffi à elle seule pour justifier l'absence des organismes qui ont vu dans ce congrès une opération commerciale en faveur d'une méthode de régulation des naissances, certes naturelle, mais très peu fiable selon les statistiques. D'*autres avaient répugné à se* montrer dans une assemblée, un peu trop *extrémiste à leur goût. Mais* on s'est surtout plaint de la façon un peu cavalière avec laquelle chacun avait été invité ; thèmes fixés et dates impératives.

Pourtant ceux qui n'avaient pas l'intention de venir sont venus quand même, comprenant qu'il y avait plus d'avantages à être présents. En effet, refuser d'assister au congrès *aurait été sous-estimer la force* des PROVIE qui, en France, s'appuient notamment sur des militants des APEL (Association des parents d'élèves de l'enseignemnt libre) et sur la droite catholique. Le gouvernement, le premier, prit donc la décision d'occuper la place. M. Chirac, qui n'a pu venir pour des raisons de calendrier, s'est fait représenter à deux reprises. D'abord par le maire adjoint de Paris, chargé de la famille, M. Jean Chérioux, qui a longuement exprimé son soutien aux options défendues par les congressistes. Ensuite par Mme Barzach, qui hésitait à prononcer un discours et a finalement dit quelques mots sur l'intention du gouvernement *de mettre en œuvre* rapidement une politique familiale globale et *cohérente. Le ministre a* également assisté à un cocktail organisé à l'Hôtel de Ville, en l'honneur des congressistes.

Les évêques français ont aussi cédé. Le pape avait envoyé ses vœux et un message d'union pour que « *ce rassemblement contribue à conforter les jeunes dans leur détermination à fonder et à développer une vie de famille saine et féconde sous le regard de Dieu, dans un lien étroit avec la communauté ecclésiale diocésaine* ».

Dimanche matin, Mgr Tchidimbo, ancien archevêque de Conakry, regrettait dans une retentissante intervention l'absence de la hiérarchie française.

Alors, le cardinal Lustiger, qui était venu le dernier pour ne faire qu'acte de présence, s'est dirigé à la tribune sous un tonnerre d'applaudissements pour prononcer un discours sur l'Église et la famille solidaires dans les temps de détresse.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Une méthode aléatoire

La méthode Billings – méthode dite naturelle de régulation des naissances – *a été mise* au point dans les années 50 par deux médecins australiens, John et Evelyn Billings. Elle s'appuie sur l'observation des changements de la glaire cervicale pour déterminer la période de fécondité.

Quelques jours avant l'ovulation, le col de l'utérus sécrète une substance glaireuse destinée à protéger les spermatozoïdes de l'acidité du vagin. D'abord gluante, celle-ci devient de plus en plus limpide et élastique lorsque le jour de l'ovulation approche, puis s'épaissit de nouveau pour devenir une masse collante, pâteuse et gélatineuse. L'observation de cette glaire peut être faite à partir des écoulements au niveau de la vulve mais, selon *M. et Mme Billings, les seules perceptions de sécheresse ou* d'humidité ressenties par la *femme permettent à celle-ci de* déterminer sa période d'infécondité (sécheresse) ou au contraire de fécondité (sensation d'humidité).

On évalue à 25 % environ le taux d'échecs de cette méthode. *Les raisons avancées sont multiples.* Parmi les plus importantes : outre, évidemment, la difficulté d'une abstinence totale pendant la période de fécondité, un écoulement de glaire qui commence trop tard ou qui apparaît trop tôt ; enfin, des erreurs d'interprétation dues à des infections ou tout simplement à une difficulté de perception de la sensation d'*humidité. Sans compter* tous les facteurs qui peuvent perturber le cycle féminin (fatigue, maladie, préménopause, allaitement...).

Un sondage Louis-Harris-*la Vie*

Les Français se prononcent contre le choix du sexe des enfants

« *Oui... mais* » à la procréation artificielle : depuis le précédent sondage fait sur ce thème *(le Monde* du 23 juillet 1985), les Français n'ont guère changé d'avis. Près de deux sur trois d'entre eux (64 %) jugent positives les nouvelles techniques de reproduction artificielle et plus de trois sur quatre (80 %) estiment que ces méthodes doivent être réservées aux seules fins thérapeutiques. C'est ce qui ressort d'un sondage Louis-Harris-*la Vie*, qui sera publié le 17 septembre (1). D'autre part, une forte majorité de Français (58 %) *estiment qu'il faut poursuivre* les recherches sur les techniques de procréation artificielle. Enfin, et c'est sans doute le phénomène le plus récent enregistré par ce sondage, 65 % des personnes interrogées pensent que ce serait une mauvaise chose de pouvoir choisir le sexe d'un enfant en manipulant l'œuf humain.

Le « *Je n'irai pas plus loin* » du professeur Jacques Testart (*le Monde* du 10 septembre) semble donc avoir été entendu et compris par une majorité de Français. Deux jours après qu'il eut annoncé sa décision d'arrêter la recherche qui risque d'aboutir « *à un changement radical de la personne humaine* », 65 % des Français l'ont approuvé dans son refus. Avec des nuances toutefois puisque 50 % des agriculteurs pensent au contraire que le choix du sexe de l'enfant serait une bonne chose de même que 37 % des sympathisants du Parti communiste.

Principal argument avancé par les opposants à ces méthodes : le fait qu'elles soient contraires à leur morale (pour 72 % d'entre eux). Puis, dans une moindre proportion, qu'elles représentent un danger pour l'enfant (19 %) ou pour la mère (11 %).

Les Français font nettement la part entre la possibilité de choisir le sexe de l'enfant à naître et le problème de la poursuite ou non des recherches sur les techniques de procréation artificielle. Une majorité d'entre eux estiment qu'il faut les poursuivre, ils jugent cependant – et ils sont tout à fait logiques avec eux-mêmes – que ces techniques ne doivent constituer qu'un moyen de résoudre les problèmes de stérilité (80 %). Le professeur Testart ne disait d'ailleurs pas autre chose lorsqu'il déclarait qu'il allait s'attacher « *à perfectionner les techniques existantes et à développer chez l'animal les études sur la congélation des ovules* ».

Au-delà de la sagesse dont font preuve les personnes interrogées à propos de ces nouvelles méthodes, on ne peut manquer d'être frappé par l'intérêt qu'elles suscitent chez les Français. La preuve en est le très faible taux des sans opinion (10 %). Ce qui apparaît avec le sondage comme le début d'une prise de conscience générale, face à la menace que constitueraient pour l'espèce humaine les manipulations embryonnaires, devrait donc faciliter la réglementation de ces pratiques. Visiblement les apprentis sorciers ne sont pas du goût des Français.

FRANK NOUCHI.

(1) *Ce sondage a été réalisé les 11 et 12 septembre auprès d'un échantillon de huit cents personnes, représentatif*, par la méthode des quotas, de la population française âgée de dix-huit ans et plus.

ENVIRONNEMENT

Selon un rapport publié en RFA

Cattenom est aussi sûre que les centrales allemandes

Aucune pomme de discorde ne semble devoir troubler la bonne entente des experts français et ouest-allemands en matière de sûreté nucléaire. Selon eux, les mesures de sûreté, de radioprotection et de protection de l'environnement, ainsi que les plans d'urgence prévus pour les centrales française de Cattenom (Moselle) et allemande de Philippsburg-2 sont comparables. C'est ce qu'indique un rapport que M. Adloph Birkhofer, président de la commission fédérale de sûreté ouest-allemande et M. François Cogné, président du groupe permanent rédacteur au ministère français de l'industrie, devaient présenter, mardi 16 septembre, à Mayence (RFA), lors d'une conférence de presse.

Voilà qui va à l'encontre d'une opinion prévalant outre-Rhin, selon laquelle les normes de sûreté des centrales nucléaires françaises de 1 300 mégawatts sont inférieures à celles des centrales allemandes (*le Monde* daté 7-8 septembre). D'autant que MM. Birkhofer et Cogné *ne font que* reprendre – et approuver – les conclusions d'un *rapport allemand rédigé* à la demande du ministère de l'environnement (BMU) de Bonn et qui fait le point sur les nombreuses discussions *techniques menées* depuis 1982 au sein de la commission *franco-allemande sur* la sûreté nucléaire.

Ce document répond notamment aux arguments des opposants allemands et luxembourgeois. Le premier point de discorde concerne les rejets radioactifs. M. Jo Leinen, ministre de l'environnement de la Sarre, s'étonne que les Allemands limitent à 3 curies par an la radioactivité des eaux de refroidissement des réacteurs rejetées dans les rivières, alors que les Français mettent la barre à 15 curies par an. Fausse querelle, répondent en substance les experts de Paris.

L'expérience acquise dans les installations *françaises* et la réglementation indiquant que les rejets radioactifs doivent être aussi faibles que possible, note pour sa part le rapport du BMU, montrent que « *les rejets réels ne représentent qu'environ 20 % des valeurs autorisées* ». Et MM. Birkhofer et Cogné de préciser que « *si les réglementations et les méthodes de mesure sont différentes suivant les pays, les rejets réels seront du même ordre entre les deux centrales* » (Cattenom et Philippsburg).

Le deuxième argument soulevé par le ministre sarrois concerne le risque lié à une chute d'avion sur la centrale, qui, selon lui, n'a pas été suffisamment pris en compte dans la conception de Cattenom. Sur ce point également, « *la philosophie et les règles de base sont identiques* (dans les deux pays), soulignent les deux experts, *même si les solutions techniques diffèrent* ».

Doit-on conclure de cette entente que la mise en service de la première tranche de Cattenom ne sera pas retardée ? Ce serait sans doute aller bien vite. « *Certes*, soulignait récemment M. Cogné, *l'autorisation de la divergence de la centrale appartient au seul ministère français de l'industrie.* » « *Pour l'instant*, ajoutait-il, *rien ne s'oppose au démarrage de la centrale.* » Si ce n'est que les essais ne sont pas achevés et qu'un nouvel incident – un court-circuit s'est produit sur un câble électrique qui a fondu – les a interrompus, vendredi 12 septembre.

Toujours est-il que le gouvernement français, même s'il est convaincu par les arguments des techniciens, ne pourra peut-être pas rester totalement sourd à l'opposition que continue de susciter la mise en service de Cattenom. Une cause que le député vert luxembourgeois M. Jean Huss veut défendre « *sur les plans politique et juridique* », et que le gouvernement de la Sarre envisage de porter devant le Conseil d'Etat français.

ELISABETH GORDON.

JUSTICE

A la cour d'appel d'Aix-en-Provence

L'épilogue de l'affaire Saint-Aubin

La première chambre de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, présidée par M. Marcel Vincenzini, a confirmé, lundi 15 septembre, le jugement rendu le 21 avril 1983 par le tribunal de Draguignan, qui avait débouté M. et Mme Jean Saint-Aubin de leur action en réparation « *d'un mauvais fonctionnement de la justice* », dans la bataille judiciaire qu'ils mènent depuis vingt-deux ans pour connaître la vérité sur les circonstances de la mort de leur fils Jean-Claude, survenue le 5 juillet 1964, sur la route nationale 7 dans le Var (*le Monde* du 10 octobre 1985 et du 18 juin 1986).

Après une série de procédures qu'ils avaient perdues, les époux Saint-Aubin devaient apposer, en juillet 1977, sur un marbre à l'endroit où leur fils fut trouvé mort, un écriteau portant les mots : « *Crime camouflé et étouffé par les gendarmes et les magistrats du lieu, lâches et serviles.* »

Cette réaction leur valut rapidement l'inculpation de discrédit jeté sur des actes et des décisions juridictionnelles. Mais le 6 novembre 1979, le magistrat chargé d'instruire ce dossier, rendait « *en faveur* » des inculpés une ordonnance de non-lieu, fondée sur l'article 64 du code pénal, selon lequel « *il n'y a ni crime ni délit lorsque l'inculpé était en état de démence au moment des faits ou lorsqu'il y a été contraint par une force à laquelle il n'a pas pu résister* ».

M. et Mme Saint-Aubin estimèrent que c'était là une façon de les déconsidérer et de les priver d'un procès public, au cours duquel ils auraient pu faire valoir les raisons de leur obstination. Ils engagèrent alors une action contre l'État, auquel ils demandaient de réparer matériellement les effets de ce qu'ils tinrent pour « *un mauvais fonctionnement de la justice et une faute lourde du magistrat instructeur* ». Ils faisaient valoir notamment que ce dernier ne pouvait justifier son ordonnance de non-lieu par un état de démence puisque l'un et l'autre avaient refusé d'être examinés par les psychiatres désignés et n'avaient pas davantage été entendus par le magistrat.

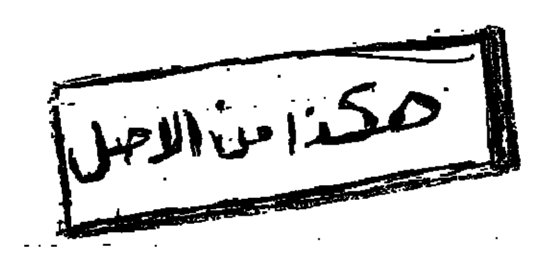
Le tribunal les avait cependant déboutés, retenant que l'ordonnance de non-lieu constatait une décision définitive prise par un magistrat indépendant et ayant la force de la chose jugée. C'est cette décision que la cour d'appel d'Aix-en-Provence vient de confirmer, suivant en cela les réquisitions de l'avocat général, M. Christian Roque.

Me Charles Libman, qui avait plaidé pour les époux Saint-Aubin, a fait valoir notamment que ses clients avaient eu une bonne raison de ne pas admettre la version *officielle* primitive de la mort de leur fils – un accident de la route dû à un défaut de maîtrise de son véhicule – puisqu'une enquête menée par l'inspection générale des services judiciaires de la chancellerie, après 1981, avait fait apparaître la présence sur les lieux d'un camion militaire.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

ÉDUCATION

● **Le nouveau brevet déjà réformé.** – Tirant les leçons de « l'hécatombe » du brevet des collèges en juin 1986 (57,9 % de réussite dans les collèges), le ministère de l'éducation nationale prépare une réforme de cet examen de fin de troisième, réintroduit par M. Jean-Pierre Chevènement. Dans sa version 1987, le nouveau brevet devrait mêler trois types d'évaluation : l'ensemble de la scolarité depuis la sixième serait pris en compte à travers le livret scolaire ; des contrôles périodiques auraient lieu tout au long de la troisième ; enfin, l'examen lui-même ne comprendrait que deux ou trois épreuves dans les matières essentielles. Les élèves des lycées professionnels, qui avaient passé en 1986 les mêmes épreuves que les collégiens et avaient échoué en masse (9 % de reçus), subiront des épreuves distinctes.



Le Monde

SCIENCES

Doux Barbares d'Argentomagus

De récentes découvertes archéologiques dans le centre de la France permettent de réviser certaines idées reçues : les Barbares qui envahirent la Gaule n'ont pas tous été de sauvages exterminateurs.

LIMOGES
de notre correspondant

SPECTACULAIRE découverte fin août sur le chantier archéologique d'Argentomagus (Saint-Marcel, Indre) : deux statues intactes dans un environnement rituel préservé. La première de soixante-dix centimètres de haut, assise les jambes croisées (mais pas dans la position habituelle en tailleur des divinités gauloises), le cou orné d'un torque, tient apparemment un serpent dans chaque main ; ces attributs pourraient la faire passer pour une représentation de Cernunnos, divinité de la terre, s'il n'y manquait les bois de cerf qui ornent la tête du dieu gaulois dans les représentations classiques. La seconde, de cinquante centimètres de haut, figure un homme assis sur un siège et qui tient dans la main une bourse, ou peut-être un vase. Les deux statues de calcaire, séparées par un phallus de grès, étaient installées devant une table votive en calcaire galbée et moulurée au tour. L'ensemble a été mis au jour presque intact, encore disposé comme il le fut voici près de deux mille ans, dans une niche rectangulaire peinte de motifs géométriques brun et vert sur fond blanc.

Hypothèse de M. Gérard Coulon, directeur du laboratoire de restauration archéologique d'Argenton-sur-Creuse (Indre) et responsable du chantier : il pourrait s'agir d'un laraire, un autel familial pour le culte privé. Cette hypothèse est d'autant plus plausible que la niche est adossée à un bâtiment où la précédente campagne de fouilles a découvert des peintures murales et des décors en stuc (notamment une frise animale) qui révèlent un bâtiment important. Autre hypothèse possible : un autel public dans une rue. Pour tenter de trancher, les archéologues s'activent maintenant sur le devant de l'ensemble, afin de déterminer si la niche est placée en intérieur ou en extérieur.

DANIEL DUFOUR.

Cette découverte unique en Gaule sera l'une des pièces maîtresses du futur musée gallo-romain, dont la construction va commencer sur le site au début de 1987 (voir *le Monde* du 25 novembre 1985). Mais elle n'a pas été cet été le seul motif de satisfaction des chercheurs sur le site. Sur le double site, plutôt, car Argentomagus compte en fait deux chantiers de fouilles, l'un dirigé par M. Gérard Coulon, sur l'ancienne ville, l'autre par Mmes Françoise Dumasy (université Paris-I) et Dominique Tardy (CNRS), sur le théâtre proche (84 mètres de diamètre).

Cette campagne de fouilles s'est en effet révélée d'une extrême richesse, et aussi d'une grande importance pour la connaissance de l'histoire gallo-romaine dans la France centrale.

Les fouilles du théâtre, dont le dégagement se termine, ont encore livré cet été soixante-dix-neuf monnaies ; certaines datées de l'empereur Constantin, qui remettent en cause un scénario jusqu'à présent admis : la Gaule centrale mise à feu et à sang, en l'an 275, par un déferlement barbare qui aurait ruiné définitivement le pays et la ville – cette dernière aurait été alors désertée pour des sites plus facilement défendables et un retour à une économie rurale de subsistance.

D'après les matériels découverts cet été, la ville, au contraire, serait restée peuplée et active jusque sous le *bas empire*.

Cette appréciation est fortement confirmée par le second chantier, sur le site urbain proprement dit. Ont été dégagés le mois dernier une échoppe de forgeron (avec, dans une amphore bétique importée d'Andalousie, des objets en cours de fabrication), des bassins maçonnés au mortier (ateliers de foulons, de teinturiers ou de tanneurs ?) et surtout un système de canalisations, caniveaux collecteurs en terre cuite très soigneusement appareillés et fragments de voûte en pierre. L'ensemble jouxte un carrefour avec une voie romaine importante de huit mètres de large, qui entrait dans la ville gallo-romaine par le nord. Le site fouillé apparaît comme celui d'un quartier *artisanal et industriel*, dont les activités multiples (métallurgie, de deuxième transformation notamment) se sont développées sans discontinuer pendant plusieurs siècles.

Un demi-millénaire d'histoire est ainsi livré en vrac à la sagacité des spécialistes.

GEORGES CHATAIN.

Un géant pour scruter le ciel austral

A la Réunion, des astronomes amateurs procèdent à la pré-étude du site du Grand Bénard pour l'implantation du grand télescope européen.

SAINT-DENIS
de notre correspondant

A la *recherche* du *meilleur* site possible pour implanter son *Very Large Telescope* (VLT) (*le Monde* du 16 avril), l'European Southern Observatory (ESO) fait actuellement procéder à une pré-étude du site du Grand Bénard (second *sommet de l'île* de la Réunion), qui culmine à 2 900 mètres.

Depuis le 12 août dernier, deux équipes de la toute jeune Association réunionnaise pour l'étude du ciel austral (ARECA) se relaient deux fois par semaine sur les pentes du Grand Bénard pour étudier la climatologie des lieux. Formées sur place par des spécialistes de l'ESO, elles utilisent un petit matériel de mesures (matériel météorologique automatique, *hygromètre spectral, radio*-téléphone) et disposent d'un abri. Les observations s'effectuent toutes les heures sur une période de quinze minutes. Les résultats, centralisés à Saint-Denis, sont transmis par la suite sur cassettes à l'Institut national des sciences de l'univers, qui sert d'intermédiaire entre les astronomes amateurs de l'île et l'ESO à Munich.

La pré-étude durera six mois. Si elle se révèle positive, une étude plus poussée, d'une durée de six mois encore, devrait confirmer ou infirmer le choix du site du Grand Bénard, *en fonction* des autres recherches de site menées par l'ESO, en particulier en Amérique du Sud. Dans cette importante opération scientifique internationale, *la Réunion entre en* effet en compétition avec le Chili où l'ESO dispose déjà d'un observatoire à la Silla doté d'un télescope de 3,60 mètres de diamètre, *le troisième en puissance* au monde après ceux de Zelentchouk dans le Caucase (6 mètres) et du mont Palomar aux Etats-Unis (5 mètres).

Situé en plein cœur de la Réunion, le Grand Bénard est orienté au sud-ouest et se distingue du piton des Neiges (premier sommet de l'île avec 3 069 mètres) par une constitution plus homogène de sa roche basaltique.

D'autre part, si le Grand Bénard domine par un vertigineux à-pic le cirque de Cilaos (commune enclavée), son socle occidental s'élargit en pente douce jusqu'au *niveau de la mer rendant plus* facile l'accès au sommet, qui est une des randonnées pédestres les plus prisées dans le département, avantage conféré par l'altitude : le *sommet émerge au-dessus de la* couche d'inversion de l'île et, tel un puissant croc, trône sur une immense mer de nuages le soir venu.

Dans l'hypothèse où le choix du Grand Bénard se confirmerait – l'ESO, dit-on dans l'île, cherche à décentraliser ses activités d'observation dans l'hémisphère *austral et de préférence dans un* pays ayant des relations très étroites avec l'Europe, – la Réunion abriterait le plus gros télescope au sol du monde. Le *Very Large Telescope* se compose d'un ensemble de quatre télescopes individuels de 8 mètres de diamètre. Suivant les besoins, ces derniers peuvent travailler en autonomie complète ou être couplés afin de porter la puissance de l'observatoire à celle d'un télescope de *16 mètres de diamètre, capable* d'agir comme un gigantesque interféromètre pour la mesure angulaire de très petits objets.

Sur le plan technique, le VLT *est fin prêt. Il reste* à *présent* à mettre au point le montage financier de l'opération – dont le coût est estimé à environ un milliard de francs – et surtout à choisir le *site définitif d'implantation du* laboratoire d'astronomie international.

A la Réunion, une poignée d'astronomes amateurs se sont piqués au jeu. Tâche ingrate que celle d'étudier le taux de vapeur d'eau dans l'atmosphère ou encore la nébulosité deux nuits complètes chaque semaine à 2 900 mètres d'altitude et par des températures voisines de zéro degré, *même sous* les tropiques. Quelle que soit l'issue du projet, ils garderont au moins la satisfaction d'avoir collaboré à une formidable équipée astronomique.

ALIX DIJOUX.

Bousculade dans la banlieue de Saturne

PLUS de cinq ans après le survol de Saturne par la sonde américaine Voyager-1, les astronomes poursuivent le dépouillement des données recueillies en août 1980 et ne cessent d'y faire des découvertes. Aujourd'hui, ce sont deux nouveaux satellites que semblent avoir détectés des astronomes américains en analysant l'occultation, par les anneaux de la planète géante, des ondes radio émises par la sonde.

Dans ces ondes, MM. Essam Marouf et Leonard Tyler, du centre d'astronomie radar de l'université Stanford (Californie), disent *avoir trouvé « d'étranges ondulations »* qu'ils interprètent comme étant la signature de satellites. Cela revient à découvrir la trace d'un bateau grâce à la présence de son sillage, expliquent ces chercheurs, qui ont publié les résultats de leurs travaux dans la revue *Nature*.

Ces « lunes » sont situées entre deux des principaux anneaux de Saturne, *dans une zone nommée « division de Cassini »*, et gravitent sur des orbites localisées à 118 269 kilomètres et 118 213 *kilomètres* du centre de la planète. Avec des diamètres d'une trentaine de kilomètres, elles seraient aussi parmi les plus petits des dix-sept satellites connus de Saturne, dont un seul a jusqu'ici été découvert à l'intérieur du système d'anneaux (1).

Selon M. Tyler, *ces deux nouveaux* satellites pourraient fournir de la matière aux anneaux de la *planète et contribueraient ainsi à* leur régénérescence continuelle. Une hypothèse que le Français André Brahic considère avec prudence. Ce chercheur de l'Observatoire de Meudon, qui participe à l'étude des données fournies par Voyager-1, souligne en effet que *« l'on ne possède pour l'instant aucune preuve permettant d'affirmer que les anneaux de Saturne sont en constant renouvellement ». « Certains pensent au contraire qu'ils sont stables »*, ajoute-t-il.

L'environnement d'une telle *planète, explique l'astronome* français, est le siège d'une véritable *« bousculade »* avec ses anneaux formés de particules qui ne cessent d'interagir, de se former et de se rompre. MM. Marouf et Tyler ont certes *« détecté, de façon indirecte, le sillage de quelque chose, mais il est encore difficile de savoir s'il s'agit d'un, de deux ou de plusieurs satellites »*. On estime en effet établie la découverte d'un nouveau corps céleste que lorsqu'on en a une trace directe, des photographies, et que l'on connaît avec précision la position de son orbite.

Il reste que l'hypothèse de la *présence de satellites dans les* anneaux de la planète géante est *« très intéressante »*. Si elle était confirmée, souligne M. Brahic, *« elle permettrait de mieux comprendre comment s'agglomère la matière et comment se forment les corps célestes »*.

E. G.

(1) *Les astronomes ont établi de façon certaine l'existence de dix-sept satellites gravitant autour de Saturne. Mais les données de Voyager* déjà analysées laissent à penser qu'il pourrait y en avoir vingt-quatre.

POINT DE VUE

Kheops : la chambre introuvable

Les espoirs des « perceurs » de la pyramide de Kheops et les critiques sévères qui ont suivi posent aujourd'hui la question de savoir s'ils méritent cet « excès d'honneur ou cette indignité ».

par JEAN KÉRISEL (*)

UN premier point est que de telles recherches ne peuvent être fructueuses que si elles sont menées avec le concours d'une *équipe pluridisciplinaire* complète, comprenant notamment des égyptologues et des spécialistes des structures pyramidales, etc. Kheops est en effet exceptionnelle à trois titres : sa dimension, l'appareillage de son enveloppe, la situation de ses chambres *funéraires. La dimension* marque presque un doublement en hauteur, donc un décuplement en volume ; l'appareillage de l'enveloppe visible après le vol du revêtement initial est d'une rare précision, en très belle pierre, et inciterait à penser, à tort sans doute, qu'elle se prolonge ainsi dans la masse. Enfin, les chambres du roi et de la reine sont implantées dans la masse avec des *dimensions exceptionnelles* en ce qui concerne la première, deux circonstances qui conduisent à la soumettre à des pressions importantes.

La structure interne est inconnue, à l'inverse de son aînée, Meidoum (à 80 km au sud du Caire), traversée de part en part par un tunnel percé au début du siècle par l'archéologue anglais Wainwright. La structure de cette dernière est *feuilletée, avec murs en pierre taillée* équidistants, entre lesquels se trouvent des remplissages en moellons, plus ou moins ébauchés, laissant entre eux des vides bourrés ou non de mortier d'argile, l'ensemble entourant un noyau central du même type que ces bourrages. Ce parti très intelligent permet de limiter la quantité des pierres à tailler, mais il exige que les bourrages soient soignés et ne comportent *pas trop de vides.*

Consolider d'abord la chambre du roi

L'une des questions pendantes en égyptologie est de savoir si Kheops a adopté le *même type de structure que ses* prédécesseurs. Borchardt, le célèbre égyptologue allemand, retrouvant de telles structures feuilletées dans des pyramides postérieures, ne voit guère les raisons pour lesquelles Kheops, dans son audacieuse extrapola*tion, se serait écarté du parti de* ceux qui bâtirent avant lui. Certains égyptologues français de grand renom pensent le contraire : de telles divergences ne sont pas rares en égyptologie.

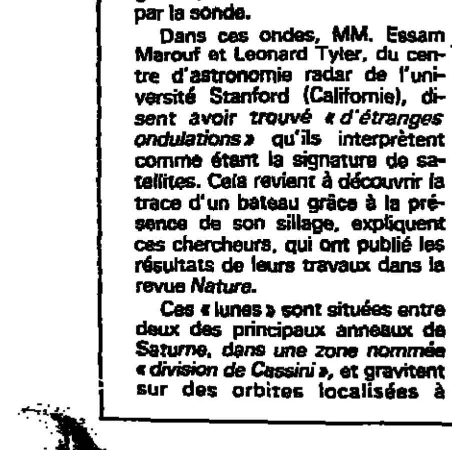
La question est d'importance ici, car si la structure est feuilletée, des vides répétés entre moellons de bourrage, inégale*ment répartis autour du point de* mesure, peuvent expliquer les quelques anomalies de gravimétrie qui sont au départ de la polémique actuelle. Les quelques résultats obtenus seraient en faveur de *cette structure hétérogène*. On retrouve ici, comme à Meidoum, des mortiers et des pierres de bonne et mauvaise qualité. La présence de sable à Kheops est insolite et tendrait à montrer que la structure interne ne correspond pas à la perfection annoncée par l'enveloppe.

Tout n'est donc pas nul dans *cette recherche* où il n'y a cependant pour l'instant pas le moindre début de preuve de l'existence d'une chambre. C'est un petit début de preuve d'une structure hétérogène, *mais des sondages de si petit* diamètre ont une signification réduite, et *la véritable explication* de l'anomalie mesurée au gravimètre ne peut être administrée que par l'exécution d'une galerie bien étayée : il est *très souhaitable que les services* des antiquités égyptiennes réservent un bon accueil à un tel moyen d'exploration beaucoup plus probant, qui permettrait de *projeter des lumières définitives* sur un problème laissé en suspens depuis trop longtemps. Mais elle ne pourrait être réalisée qu'après avoir sérieusement consolidé la chambre du roi, indispensable de toute façon.

Alain a écrit : *« La pyramide a été construite concentriquement en ajoutant une enveloppe à une autre forme, toujours suivant la même forme qu'est la forme d'équilibre d'un tas de pierres. »* Philosophie assez superficielle, car il n'est de forme d'équilibre qu'en fonction de l'intelligence de la conception de la structure, et de l'habileté *dans le ciselage des pierres des* murs qui en forment la véritable ossature interne. Kheops n'a certainement pas pu faire tailler sept millions de tonnes de *pierres, et probablement* beaucoup d'entre elles ont été à peine ébauchées et laissent des vides. Ce sont peut-être ces vides qu'accusent des mesures de gravimétrie qui ont le mérite d'exister. Ils seraient probablement à l'origine de l'état de dé*labrement de la chambre du roi*, avec ses murs fissurés et ses dalles de plafond rompues, tous les efforts s'étant reportés sur la structure de cette chambre beaucoup plus rigide que la masse encaissante.

Les recherches faites, dont il est souhaitable qu'elles soient prolongées avec de nouvelles méthodes sûres et simples, devraient permettre de mieux comprendre la structure et le fonctionnement internes de la pyramide : même si la galerie devait déboucher au passage sur une chambre-magasin d'un intérêt limité, elle permettrait d'éclairer un point capital d'égyptologie relatif à la plus haute des pyramides.

(*) Ancien président des ingénieurs et scientifiques de France (ISF).



La direction de la musique et de la danse

M. Maurice Fleuret a démissionné

M. Marc Bleuse devrait le remplacer

Le directeur de la musique et de la danse au ministère de la culture et de la communication, M. Maurice Fleuret, a remis sa démission à M. François Léotard après qu'eut été adopté, le 15 septembre, en conseil des ministres, le projet global de loi de finances pour 1987.

Ancien critique musical au *Nouvel Observateur*, directeur de la musique et de la danse depuis octobre 1981, M. Fleuret a commenté sa décision en ces termes : « *Je constate que les moyens d'intervention attribués à ma direction sont considérablement inférieurs aux besoins. Déjà, le collectif budgétaire 1986 avait créé une situation difficile, et même insoutenable pour certaines institutions et associations. Il est clair que les crédits prévus pour 1987 ne permettront pas de poursuivre une politique qui, au cours des cinq dernières années, a pourtant contribué à donner un souffle nouveau à la vie culturelle du pays.* »

On sait que le budget du ministère de la culture demeurera en francs constants ce qu'il a été en 1986 (*le Monde* du 23 août). En ce qui concerne la musique, le ministère a fait savoir, peu après, la démission de M. Fleuret, que le budget serait « *en augmentation pour ce qui est du fonctionnement, maintenu au même niveau concernant l'équipement et en recul seulement pour les subventions* ». Chacun sait que des subventions dépendent l'innovation et l'action.

M. Léotard devrait appeler sous peu M. Marc Bleuse, l'actuel directeur du Conservatoire national supérieur de Paris, à la direction de la musique et de la danse.

[Né le 22 juin 1932 à La Talaudière (Loire), M. Maurice Fleuret a fait ses études musicales au Conservatoire de Paris, puis a composé pendant huit ans des musiques de film et de scène.

Il est responsable de la musique au Centre national de diffusion culturelle de 1960 à 1963 et, après 1974, producteur à France-Culture d'un magazine hebdomadaire, *Evénements-Musique*. Simultanément, il entre à *Combat* puis, en 1961, au *Nouvel Observateur*. Il dirige pendant dix ans (1967-1977) la section musique du Musée d'art moderne, organise les journées de musique contemporaine de Paris entre 1968 et 1972, crée et anime le Festival d'art contemporain de Lille de 1977 à 1981.]

[Né le 23 février 1937 à Niort, M. Marc Bleuse a, lui aussi, fait des études de composition au Conservatoire national de Paris avant de se lancer dans une carrière administrative. Il dirige l'Ecole nationale de musique de Perpignan (1970-1975), avant d'être rattaché au ministère en tant qu'inspecteur *principal puis général*. Auteur d'un concerto pour violon et de pièces instrumentales, il dirige depuis 1984 le Conservatoire national supérieur de Paris dans lequel il a déjà mené d'importantes réformes et dont il devait assurer le déménagement de la rue de Madrid à La Villette.]

Beaucoup d'idées et quelques boulets

En confiant à Maurice Fleuret, le 28 octobre 1981, la responsabilité de la musique et de la danse, M. Jack Lang, alors ministre de la culture, savait combien tout un milieu s'en trouverait décrispé. C'est M. Maurice Fleuret qui avait organisé à Paris, à la fin des années 60, des Journées de musique contemporaine restées inégalées. C'est lui qui avait fondé à Lille un festival d'art contemporain plus divers, plus ouvert, plus fréquenté que n'auraient pu l'espérer les plus optimistes.

En rédigeant également, semaine après semaine, ses « papiers » de critique musicale pour *le Nouvel Observateur*, cet homme à l'esprit alerte, hautement cultivé, bon musicien et brillant causeur, n'avait cessé d'œuvrer pour la musique de notre siècle, de défendre des compositeurs qui n'étaient pas tous des valeurs consacrées. Et comme sa passion n'allait pas, c'est peu de le dire, aux gloires de l'art lyrique et au grand répertoire de concert, certains espéraient voir sous son action les forces musicales novatrices triompher.

Une image plus généreuse

C'est ce qui est arrivé. En cinq ans, le plus large public a découvert et assimilé une nouvelle image de la musique et des musiciens. Une image décloisonnée, dont la Fête de la musique restera le symbole. Un image moins guindée, plus généreuse que par le passé.

Car si M. Fleuret fut un semeur d'idées, il choisit sans discrimination le lieu où les semer. Sa fierté allait autant à l'Orchestre de jazz qu'aux éditions papier de l'œuvre de Debussy et de Rameau, aux progrès de la facture instrumentale qu'à des mesures en faveur de l'orgue de Barbarie, à l'Ecole de variétés qu'à l'Orchestre français des jeunes. Champion de la pratique amateur, pianiste amateur lui-même, il aurait détesté devenir un « administratif », un simple gestionnaire de subventions et de budgets.

Son atout était sa simplicité. Et un formidable soutien de son ministre de tutelle. Dès la première année, le budget de sa direction augmente de 67 %, celui de la danse de 78 %, celui des établissements lyriques municipaux de 115 %, celui de l'enseignement spécialisé de 51 %, les sommes allouées à la création passent de 6,5 millions de francs en 1980 à 39 millions en 1983, de grands oubliés (les compositeurs Pierre Henry et Jean-Claude Eloy) sont massivement aidés, les centres de recherche sont encouragés et se multiplient, deux festivals de musique contemporaine sont créés (Angers et Strasbourg), celui de La Rochelle étant, hélas ! amené à disparaître peu après. De grands projets sont également annoncés : conservatoire de La Villette, Opéra-Bastille, Ecole nationale supérieure de danse. Et la danse contemporaine connaît alors l'éclosion que l'on sait.

Les points de résistance, les boulets, sont dès cette époque faciles à détecter : le nouvel administrateur du palais Garnier, M. Bogianckino, est attaqué par les syndicats-maison avant même son arrivée à Paris. L'éducation nationale, pourtant clairement sollicitée à participer à une grande réforme de l'enseignement artistique à l'école, fait obstinément la sourde oreille. Et on voit mal comment l'Institut de pédagogie musicale, confié au compositeur belge Henri Pousseur, va pouvoir jouer son rôle face au bastion des conservatoires. La musique fait son entrée partout, à la télévision comme sur le pavé. Mais les petits Français n'ont toujours pas l'oreille formée là où il le faudrait : dès l'enseignement primaire.

Le nouveau ministre de la culture pouvait-il vraiment reprocher à M. Maurice Fleuret l'inertie des professeurs de lycée et des instituteurs ? Indirectement, il ne s'en est pas privé puisqu'il s'est emparé en priorité de ce thème et que M. Chirac a nommé cet été, pour une mission de réflexion sur les enseignements artistiques à l'école, la « tête de Turc » désignée de Maurice Fleuret-journaliste, M. Marcel Landowski, ancien directeur de la musique entre 1966 et 1974. La fin de l'opulence et les cordons serrés du dernier collectif budgétaire avaient, de plus, déstabilisé certains secteurs (centres de recherche, ensembles de musique contemporaine) naguère favorisés : l'image du directeur de la musique semblait tout à coup moins triomphante, du fait que le dossier de l'Opéra-Bastille, visiblement, lui échappait. Ayant avalé quelques couleuvres, dans l'espoir évident de sauver ce qui pouvait encore être sauvé, il part, et le nom de son successeur est déjà prononcé. De là à penser qu'on l'aurait rapidement invité à se retirer...

ANNE REY.

Réalisme et libéralisme

La démission de Maurice Fleuret, qui abandonne la direction de la musique après quatre ans et demi de labeur acharné, met fin à une anomalie : sa politique volontariste avait peu de rapport avec le libéralisme en honneur depuis mars. Resté à son poste pour préserver ce qui pouvait l'être (le Conservatoire et la Cité musicale de La Villette), fût-ce en sauvant les meubles d'un incendie qui n'est peut-être pas terminé à l'Opéra de la Bastille, il refuse aujourd'hui de gérer un budget privilégiant les institutions et le patrimoine, en sacrifiant la musique contemporaine, la recherche, les associations, le tissu musical qui, lentement, se constitue par mille investissements patients et souvent humbles, dont dépend l'avenir de la musique en France.

L'appel au mécénat et le désengagement de l'Etat mènent à un libéralisme sauvage, au retour de la sélection naturelle qui favorise les plus forts ou les plus proches du pouvoir. Une compétition dans laquelle la musique, qui est une des activités culturelles les plus coûteuses, ne peut lutter.

André Malraux l'avait compris, et il est caractéristique que les deux plus importantes augmentations du budget de la musique aient été obtenues par Marcel Landowski, sous le général de Gaulle, dans les années 60, et par Maurice Fleuret, sous le gouvernement socialiste, grâce à Jack Lang : un décollage quasi miraculeux, suivi ces dernières années d'un grand bond en avant.

Maurice Fleuret ne pouvait accepter de renier ses principes et de voir s'étioler tant d'espérances auxquelles il avait permis de prendre corps. Cet infatigable semeur d'idées était à la fois un homme de grand dessein et un homme de terrain, agissant dans tous les domaines, avec autant d'imagination et de chaleur que de réalisme. Nul doute qu'il emporte avec lui la reconnaissance et les regrets de l'immense majorité des musiciens.

JACQUES LONCHAMPT.

La semaine du mélomane

Saturé d'air pur et de concerts aux chandelles, le mélomane parisien découvre avec stupéfaction, en regagnant ses pénates, que le Festival estival s'est brillamment passé de lui et continue comme si de rien n'était à proposer un concert chaque soir, notamment le 17 septembre où l'Orchestre national de France interprétera les *Rondes de printemps*, de Debussy ; *l'Anneau de Tamarit*, de Maurice Ohana (avec Alain Meunier, violoncelle) et, en première audition, des œuvres pianistiques de Liszt orchestrées par l'auteur. Liszt encore le lendemain avec le Nouvel Orchestre philharmonique et le pianiste Jorge Bolet : les *Préludes* et le *Concerto n° 2* suivis de la *4e Symphonie*, de Tchaïkovski. Les deux concerts auront lieu à l'UNESCO, 125, avenue de Suffren. Tél. : 43-29-68-68.

Le même soir, le 18 septembre, à la salle Pleyel, l'Orchestre symphonique de la RAI de Turin se produira sous la baguette effilée d'Emmanuel Krivine. Au programme : Beethoven et Rimski-Korsakov. L'Orchestre symphonique de Toronto lui succédera le lendemain, 19 septembre, dans des œuvres de Louie, Mozart et Prokofiev, dirigées par Andrew Davis, soliste : Maria Joao Pires.

Il faudra bien trouver le temps cependant d'aller découvrir un véritable opéra chinois : *le Pavillon des pivoines*, présenté par le Festival d'automne au Théâtre Mogador, du 18 au 22 septembre. tél. : 42-85-28-80, puis à Grenoble, à Annecy, à Villeubanne et à Montpellier. Il faudra enfin faire un saut à Sceaux, le samedi 20, à 17 h 30, pour applaudir le violoniste Rafaël Oleg, prix Tchaïkovski 1986, qui interprétera, avec Theodor Paraskivesko, trois sonates de Beethoven. Tél. : 46-60-07-79.

Ouverture de « Musica 86 » à Strasbourg

Le legs de Laurent Bayle

Laurent Bayle, l'animateur de Musica, le Festival alsacien de musique contemporaine, va prendre la direction artistique de l'IRCAM. A Strasbourg, on s'arrache les places de la manifestation qu'il a organisée pour la dernière fois.

« *La musique contemporaine, en cette décennie, vit une mutation plutôt qu'une crise* », dit Laurent Bayle. Nous ajouterions volontiers, paraphrasant l'Evangile : « *La jeune fille n'est pas morte, elle dort.* » Cette impression, qui contredit tant de prophéties désabusées, nous la ressentons depuis trois ans à Strasbourg chaque automne, avec Musica, depuis que Laurent Bayle et l'équipe incomparable qu'il a réunie ont retissé, entre la musique de notre temps et le public, un lien sérieux et solide.

Marchand d'illusions, grâce à une politique de séduction et de marketing, comme l'insinuent certains ? Nullement. Le jeune responsable de Musica, s'il a établi une véritable « stratégie de communication » sur « un langage clair et une image forte », manifeste surtout une conscience aiguë de la création actuelle, prend en compte la difficulté qu'elle éprouve à s'exprimer et le public à y accéder, affirme l'importance de l'enjeu pour la vie culturelle.

Sa ligne d'action, est très précisément définie par Antoine Wicker : « *Privilégier la notion de répertoire contemporain sans rien négliger de la création musicale des années 80, en servant une actualité musicale faite de coups de sonde vers l'avenir et de réévaluations du passé.* »

Laurent Bayle quitte Musica pour prendre la direction artistique de l'IRCAM. Il est peut-être en effet l'homme qui, à côté de Boulez, manquait à cet institut de recherche et de communication. Avec son dernier festival, il lègue à son successeur, Laurent Spielmann (1), une situation aussi solide côté public que côté programme : pour cette manifestation de trois semaines, la location des places dépasse de 50 % celle de l'an dernier, déjà exceptionnelle, et il n'est pas de soirée d'ici au 3 octobre qui ne présente un vif intérêt.

L'accent porté sur ce qui est ou devrait être le répertoire (Dutilleux, Ligeti, Zimmermann, Xenakis, Boulez, Berio, Stockhausen) et les quatre jeunes mousquetaires français (Dufourt, Monnet, Manoury et Dusapin) *s'accompagne d'un foisonnement* de concerts ou spectacles originaux.

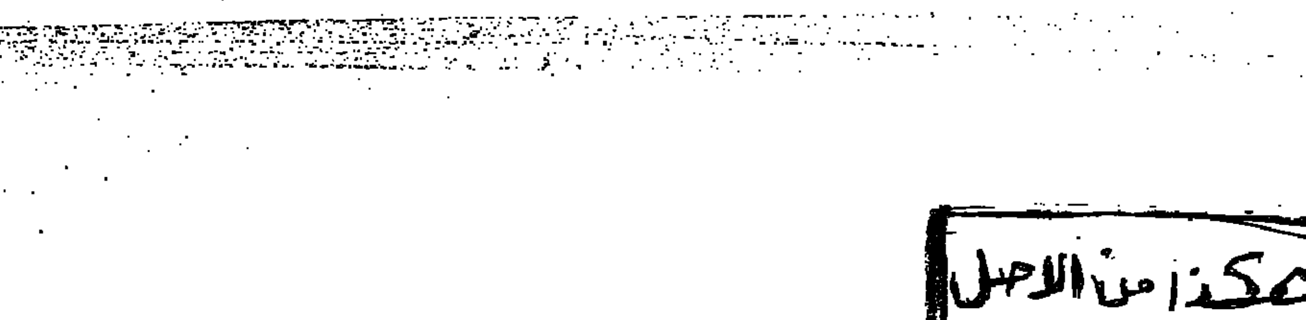
Une nouvelle fois, pour son inauguration samedi soir, Musica a rempli le vaste Palais de la musique et des congrès avec *Pli selon pli*, de Pierre Boulez, grand classique que l'on n'entend presque jamais. L'orchestre du Sudwestfunk de Baden-Baden en a donné une interprétation éblouissante, sous la direction de l'auteur. Jamais l'œuvre n'avait paru si libre et transparente, alors même que le côté impératif de la direction, éparpillant mille commandements, rappelait la complexité phénoménale de l'écriture.

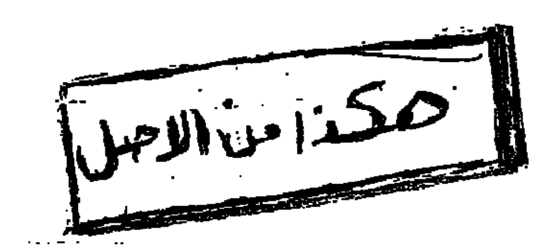
Habitué au langage par la force des ans, on oubliait tout ésotérisme pour s'extasier devant un grand rêve contemplatif. Et la voix effervescente, légère et charnelle d'une toute jeune Américaine, Christine Whittlesey, semblait tracer de nouvelles constellations dans le ciel. Seule la dernière pièce, *Tombeau*, paraissait peut-être moins ramassée, plus distendue que lors des dernières exécutions de Boulez.

Dimanche après-midi, lors de la traditionnelle journée conviviale de Musica, dans le parc du château de Pourtalès, œuvres classiques et contemporaines alternaient comme la pluie et le soleil, entre les plats succulents des cuisiniers de l'Arsenal. Avec les kougelhopfs d'escargots et le canard légèrement fumé au raifort, nous avons préféré le *Concertino 1950* de Berio, par l'Ensemble universitaire de Strasbourg et la *Musique pour cuivres et percussions 1986*, de Philippe Manoury, d'une authenticité d'écriture irréfutable, qui devrait bien vieillir.

J. L.

(1) Né à Strasbourg en 1953, Laurent Spielmann, pianiste de formation, a fait des études universitaires de musicologie. *Organisateur depuis 1979 de plusieurs* cycles de musique contemporaine, il a été depuis quatre ans, comme directeur adjoint, un des responsables déterminants de l'implantation de Musica dans le milieu alsacien.





Au congrès des commissaires-priseurs

Maintien du monopole

Oui à la modernisation grâce à l'informatique mais non à la commercialisation. Les commissaires-priseurs veulent rester des officiers ministériels.

Les commissaires-priseurs, qui viennent, pendant quatre jours, de tenir congrès à Biarritz, ont été confortés dans leur monopole. Ils n'ont rien à craindre pour l'instant de la brise libérale.

Du thème retenu pour ces débats : « La vente publique à la fin du dix-neuvième siècle », il ressort à l'évidence qu'ils resteront seuls maîtres à bord de leur office. Les *auctioneers* anglais seront sans doute les premiers à s'en réjouir, eux dont le commerce – un mot qui écorche les oreilles des officiers ministériels – ne cesse de fructifier. Il est inconvenant de rappeler ici que les deux géants Sotheby's et Christie's ont récemment *annoncé un chiffre* d'affaires de près de 10 milliards de nos francs, tandis que les quatre cent vingt-cinq commissaires-priseurs français (quatre-vingt-dix parisiens), réunis, ne pèsent qu'un peu plus de trois milliards.

Mettre fin à la disparité

Il est vrai que la comparaison est injuste. Ces multinationales de l'art ne prélèvent à l'occasion d'une vente qu'un total de 20 % de frais, tandis que, du côté français, les frais et taxes cumulés, sur le dos de l'acheteur et du vendeur, sont de l'ordre de 30 à 35 %. Tout le drame est là. D'où les demandes, vainement renouvelées, de mettre fin à cette disparité.

Il est toutefois question, pour 1988, de l'instauration d'une « TVA à la livraison », qui se substituerait aux droits d'enregistrement.

Paradoxalement, c'est le précédent gouvernement qui, grâce à une révision par décret des barèmes, a *heureusement permis* d'améliorer la trésorerie des commissaires-priseurs.

Autre temps fort du congrès, l'exposé de Pierre Rosenberg, *conservateur* en chef au département des peintures du Louvre, sur la politique d'acquisition des musées nationaux. Dans cet enrichissement de près de 100 millions de francs en cinq ans, *figurent* des œuvres de Chardin, Watteau, Fragonard, Goya, Turner, Vermeer, Rubens et même un Raphaël, négocié avec un chauffeur de taxi de Strasbourg dans des conditions extraordinaires. Me André Boisseau, commissaire-*priseur* à Troyes et président en exercice, a résumé l'orientation voulue par une large majorité de ses confrères (90 %) : « *Pas de réforme de structures, rejet de toute mesure susceptible de participer à un dérapage vers la commercialisation.* »

Une révolution seule est souhaitable : le recours à l'informatique, qui devrait améliorer la gestion des offices d'ici à l'an 2000. En attendant, le monopole est en place pour longtemps.

GERSAINT.



Culture

DANSE

Les rencontres internationales de danse-théâtre de Rovereto

Un festival de frontière

Entre l'Italie et l'Allemagne, entre la plaine et la montagne, Rovereto est devenu un lieu de rencontres privilégié.

Le Festival danse-théâtre de Rovereto existe depuis cinq ans. Il n'a rien à voir avec les grandes manifestations de Vérone, Spolète ou Nervi, consacrées à l'opéra et au ballet traditionnels et où se produisent les grandes compagnies internationales.



★ Ko Murobushi Compagny

A Rovereto, charmante petite cité au nord du lac de Garde, un journaliste et un anthropologue, passionnés par le théâtre du Japon et de l'Inde, ont réussi à intéresser la ville et la région à des rencontres qui mettraient en évidence l'influence de l'Orient sur l'avant-garde occidentale. L'importance de la danse dans ces confrontations est très vite apparue. Et, en 1983, Leonetta Bentivoglio, critique chorégraphique à *le Repubblica* est venu se joindre à l'équipe de direction.

« *Il faut,* dit-elle, *prêter à l'étiquette Orient-Occident une signification métaphorique de la frontière. Les signes s'accumulent pour faire de Rovereto une zone privilégiée, un lieu de confrontation entre la tradition et la modernité, et, par extension, entre des disciplines telles que le théâtre, la danse, la musique. Le festival s'est très vite axé sur ce qu'on appelle aujourd'hui « les écritures scéniques contemporaines », qui utilisent indifféremment la parole, le geste, le son, l'image.*

» *L'approche est différente dans chaque pays, mais il semble qu'un peu partout ce que les danseurs disent avec leur corps est plus près du public que les mots. Nous prenons des risques, mais le public accepte d'en prendre aussi parce qu'il veut voir des choses nouvelles.* » Il vient de Venise, de Vérone, de Trente ou de Milan. Il y a aussi la population de Rovereto, ville de tradition culturelle très forte avec son théâtre Zandoni, bleu et or, un musée consacré au peintre futuriste Depero et l'ombre de Mozart qui a célébré dans *Don Juan* le vin du pays, le marzemino.

Dans une Italie exclusivement vouée à la tradition classique du ballet, le Festival de Rovereto fait une large place à la création chorégraphique moderne. La jeune danse française s'y est taillé une large place les années passées, avec Jacques Patarozzi, Magny Marin, Dominique Bagouet, Bouvier-Obadia, Daniel Larrieu, le collectif Lolita et, bien sûr, Jean-Claude Gallotta. Cette année, l'accent était mis sur la Belgique, l'Allemagne et le Japon.

Rosas, le groupe bruxellois de Teresa de Keersmeaker, a présenté *Bartok Antekeningen*, une œuvre dure, dissonante, sur le passage de l'adolescence à l'âge adulte (voir *le Monde* du 26 mai), qui a déconcerté et beaucoup plu. L'Allemande Metchild Grosman a fait un triomphe populaire avec son solo-performance *Où mon soleil brille*. Quoique l'actrice s'en défende, c'est dans les moments où elle reste fidèle à la créature modelée par Pina Bausch qu'elle est le plus intéressante. Son traitement de la langue italienne est irrésistible, son personnage très fellinien.

Deux chorégraphes japonais étaient programmés à Rovereto, Ko Murobushi et Mitsuru Sasaki, qui ont travaillé l'un avec Hijikata, l'autre avec Kazuo Ohno. Tous deux tentent de s'adapter à un autre univers culturel et d'y trouver de nouvelles formes d'expression.

Pour Ko Murobushi, il s'agit de concilier la danse buto et le corps européen. Son spectacle, *les Larmes d'Eros*, inspiré de Georges Bataille, a été préparé à Paris avec des danseurs français et italiens. Sans doute faudra-t-il encore du temps avant que ceux-ci – les femmes surtout – acquièrent la sensualité dépouillée, l'étrangeté de la gestuelle japonaise.

Mitsuru Sasaki a été découvert par Pina Bausch. Il succède à Suzanne Linke à la direction du Folkwang Studio d'Essen et s'avoue fasciné par le peintre Bacon, Jérôme Bosch et l'école maniériste de Fontainebleau. Sa création, *Gilles et Jeanne*, dérive exaltée sur un amour platonique entre Gilles de Rais et Jeanne d'Arc, ne parvient pas à la synthèse espérée entre la danse moderne allemande et la flexibilité du temps japonais. Mais Sazaki débute, et il a le sens de la tension dramatique et de la mise en scène.

En Italie, la danse contemporaine a du mal à prendre corps : « *Ici,* dit Leonetta Bentivoglio, *tout est soumis à la danse classique, bien qu'elle soit essoufflée et sans perspectives. Les jeunes groupes existent, mais ils sont dispersés et dépourvus de moyens. Les subventions accordées par le ministère du tourisme et du spectacle sont attribuées par une commission qui privilégie surtout le chant. Pour la danse, l'argent est accordé aux troupes qui ont le plus de danseurs et de représentations à leur actif, c'est-à-dire les grands théâtres lyriques et les supermarchés de la danse, ces écoles qui gagnent de l'argent avec leurs cours et montent des ballets avec leurs élèves et une paire de « guests ».* »

Il existe quelques compagnies modernes à Turin (Sosta Palmizi), à Rome (Occhese, Baltica), à Florence (Butterfly), à Catane (Esefto)... Rovereto a programmé Fabrice Monteverde – chorégraphe du groupe Baltica, – imprévisible mais attachant.

L'objectif numéro un du Festival de Rovereto pour l'an prochain serait de trouver des partenaires comme le Festival de Montpellier, la Maison de la danse de Lyon ou le Centre Georges-Pompidou, qui lui permettent, par une politique d'échange et de coproduction, de faire connaître ces groupes italiens à l'étranger.

MARCELLE MICHEL.

Ouverture de la Biennale de la danse de Lyon

Soirée en coup de chapeau

Feu d'artifice et fanfare, sponsors et gala. A Lyon, la danse se met sur son trente et un.

L'auditorium Maurice Ravel, immergé dans la musique de *Chess*, de la paillette et de la soie, une cohorte d'édiles et un ministre, François Léotard, en prime. La Biennale de la danse de Lyon a pris dimanche 14 septembre un bon départ.

Son directeur artistique, Guy Darmet, avait réglé le programme d'ouverture comme une de ces soirées de prestige réservées d'ordinaire au monde du cinéma. Un pari risqué. Lyon n'est pas Hollywood, et les gens de la danse – surtout ceux de la danse moderne – ne sont guère habitués à tant d'éclats. Autre handicap, la soirée ne bénéficierait pas de la présence d'une Pina Bausch ou d'un monstre sacré comme Martha Graham pour lui donner du sel. Elle était placée sous le signe d'une ombre oppressante, celle de Mary Wigman, resurgie sur le grand écran le temps d'« *une danse de la sorcière* ».

Guy Darmet à revêtu le frac de Monsieur Loyal pour présenter dans la grande tradition des galas les personnalités de la salle : Régine Chopinot, sans son défilé, Larrion Ekson, très gravure de mode, la « belle » Yvette Chauviré, Dominique Bagouet coiffé rétro, un galopin de soixante-dix ans, Jérôme Andrew... le tout ponctué par les télégrammes des absents Nikolaïs, Birgit Cullberg ou Pina.

Ce genre de soirée haché-menu réserve des temps morts ; il y en eut, mais aussi de bons moments dans un programme de haute qualité. On en retiendra surtout Jean-Christophe Paré. Seul danseur à pouvoir égaler Carolyn Carlson dans son propre solo *Density 21,5*, auquel il apporte même une autre énergie.

Carolyn, elle, interprétait une chorégraphie conçue en collaboration avec Nikolaïs, où elle apparaît agitée et tressautante comme si « Nick le sorcier » l'avait attirée dans son univers de marionnettes.

La Pavane du Maure, chef-d'œuvre de José Limon a souvent été dénaturée. Carlos Horta, Carla Maxwell, Lütz Forster, Nina Watt, de la compagnie Limon, lui restituent sa beauté hiératique et sa densité dramatique.

La frange qui sépare la vie de la mort

C'est Suzanne Linke qui fut le clou du spectacle dans un solo, *Wandelung*, où elle suggère la frange qui sépare la vie de la mort, les élans du corps pour échapper au sol et à l'immobilité finale.

Par chance, il ne pleuvait pas et la foule s'est retrouvée dehors le temps d'un feu d'artifice chorégraphié par le groupe Ephémère, sur fond musical de Satie et de Gershwin.

Défilé de vieilles voitures, dîner à la préfecture pour les sponsors et les membres de l'association Lyon Capitale de la danse, sonorisation du métro avec des extraits de comédies musicales, banderoles et mobiles disséminés à travers la ville, exposition Wigman et vidéo au Palais de la Bourse, la Biennale a pris un bon départ.

M. M.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

EMBRASSONS-NOUS FOLLEVILLE, Lucernaire (42-22-26-50), *19 h 30 (10)*.
SELON TOUTE RESSEMBLANCE, Gaîté Montparnasse (43-20-60-56), 20 h 45 (10).
LES LARMES AMÈRES DE *PETRA VON KANT*, Grevin (42-46-84-47), 20 h 30 (11).
LE SILENCE ÉCLATE, La Madeleine (42-65-06-28), 21 h, (11).
LA VILLA BLEUE, Espace Cardin (42-66-17-81), 20 h 30 (12).
CLERAMBARD, Comédie des Champs-Élysées (47-20-08-24), 20 h 45 (12).
LES BRUMES DE MANCHESTER, Marigny (42-66-20-75), 21 h (12).
ÉCOUTE PETIT HOMME, Lucernaire (45-44-57-34), 22 h 15 (15).
HISTOIRE DU TIGRE, Centre Mandapa (45-89-01-60), 20 h 30 (16).
LA VALISE EN CARTON, Casino de Paris (42-80-20-89), 20 h 30 (16).
LE LIEUTENANT GUSTEL, Marie-Stuart (45-08-17-80), 22 h (16).
L'ENTRETIEN DE M. DESCARTES AVEC MONSIEUR PASCAL LE JEUNE, Théâtre Moderne (48-74-10-75), 21 h (16).
LOUP ENTOURÉ DE CHIENS A LA TOMBÉE DU SOIR, Le Guichet Montparnasse (43-27-88-61, 21 h (10).

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : les Amoureux.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-11), 20 h 15 : A. Sachs.
CASINO DE PARIS (42-80-20-89), 20 h 30 : la Valise en carton.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60) 20 h 30 : la Parpaillotte - Souricette - l'Histoire du tigre.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 45 : Clérambard.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de carotte.
CRYPTE STE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Phèdre.
EDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : la Répétition.
ESPACE CARDIN (42-66-27-81), 20 h 30 : la Villa bleue.
ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Aux armes citoyens.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Vingt ans de piano forcé.
GAITÉ-MONTPARNASSE (42-22-16-18), 20 h 45 : Selon toute ressemblance.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61) 19 h : P. Léautaud, ce vieil enfant perdu ; 21 h : Loup entouré de chiens à la tombée de la *nuit*.
GRAND EDGAR (43-20-90-09) à 20 h 15 : la Drague ; à 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.
GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h 30 : les *Larmes amères de Petra von Kant.*
HUCHETTE (43-26-38-99) à 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; à 20 h 30 : la Leçon.
JARDINS DES ABBESSES (42-62-40-93) 20 h 30 : Fando et Lis.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : *le* Système ribadier.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Embrassons-nous Folleville ; 21 h 15 : l'Amour goût ; II : 19 h 45 : *Arlequin serviteur* de deux maîtres ; 22 h 15 : Ecoute petit homme.
MADELEINE (42-65-07-90), 21 h : le Silence éclaté (à partir du 11).
MARIGNY (42-66-20-75), 18 h 30 : les Brumes de Manchester.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Dad.
MODERNE (48-74-10-75) 20 h 30 : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le jeune.
MONTPARNASSE (43-22-77-74) Grande salle : la Maison du lac ; Petite salle 21 h : Violences.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : les Aventuriers de la gauche perdue.
THÉATRE DE L'OEUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.
THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-60-70) Petite salle ; le 16 à 18 h 30 : le Deuil des roses.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : A Star is beur : 21 h 30 : Poivre de Cayenne ; 22 h 30 : Mémoire à suivre.
TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Namouna ; 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h 30 : la Nuit des morts de rire.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 21 h : American Buffalo.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). I. 20 h 15 : *Areuh = MC2* ; *21 h 30* : les Démones Loulous ; 22 h 30 : L'Étoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 15 : Ficelles.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 *h 15* : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : D. and J. Memories ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.
BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : l'Orchestre ; 22 h : De Belleville à Byzance.

Music-hall

LA COUPOLE (43-20-14-20), à 19 h 30 : Eclats de nuit.
FOLIES PIGALLE (48-78-25-56), à 24 h : Marie-France.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), à 20 h : C. Vence chante Boris Vian.

Opérettes, comédies musicales

DÉJAZET, TLP (48-87-97-34), 21 h : *la Petite Boutique des horreurs.*

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

Danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Zonquonaki.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : Tom Cat Dixieland Jazz Band.
CITHEA (43-57-99-26), 20 h : S. Lacy Quintet.
KISS (48-87-89-64), 23 h : Linda Lu.
MONTGOLFIER (45-54-95-00), 21 h : R. Buarer.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : E. Harris.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : trio M. Reinhardt, Ch. Esconde, B. Ferre.
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : S. Guerault, B. Vasseur.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Persi-Jafet-Ceccarelli.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : O. Piro Quintet.

Festival estival de Paris

(42-27-12-68)

Auditorium des Halles, 18 h 30 : C. Collard (Beethoven).

Festival d'Automne

(42-96-12-27)

Comédie-Française, 20 h 30 : Bérénice.

Les concerts

Auditorium des Halles, 18 h 30 : C. Collard (Beethoven).
Eglise Saint-Séverin, 21 h : Ch. Lardé, M.-Cl. Jamet (Mozart, Pergolèse, Debussy...).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Septembre 36 : les films à l'affiche : Episode, de W. Reisch (Vostf) ; 19 h, Carte blanche à Marie Epstein : la Roue, de Abel Gance.

Les exclusivités

ACT OF VENGEANCE (A., v.f.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Images, 18e (45-22-47-94).
AFTER HOURS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LES AVENTURES DE JACK BURTON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
BEAU TEMPS MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-96-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
BLACK MIC-MAC (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Mardi 16 septembre

LE BONHEUR A ENCORE FRAPPÉ (Fr.) : Utopia (h. sp.), 5e (43-26-84-65).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
CASH-CASH (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
CENT FRANCS L'AMOUR (*) (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).
CLOCK WISE (Brit., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
LE CONTRAT (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
CORPS ET BIENS (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
CRAZY FAMILY (Jap., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
DANS LES BRAS DE L'ENFER (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).
LE DIABLE AU CORPS (It., v.o.) (*) : Cinoche, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).
EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
ESCORT GIRL (Br., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).
FX, EFFET DE CHOC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
GARDIEN DE LA NUIT (Fr.), Denfert, 14e (43-21-41-01).
GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
GINGER ET FRED (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
GOLDEN EIGHTIES (Franco-Belge) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
HAVRE (Fr.) ; Studio 43 (h.sp.) 9e (47-70-63-40).
HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : *Denfert, 14e (43-21-41-01).*
HITCHER (A., v.o.) (*) : George V, 8e (45-62-41-46).
L'INVASION VIENT DE MARS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) : *Triomphe*, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE JARDIN D'ENFANTS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-46-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-98-35-43) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Escurial *Panorama, 13e* (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont *Parnasse, 14e (43-35-30-40)* ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) : Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
LE LIEU DU CRIME (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LE MAL PAR LE MAL (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).
MAMMAME (Fr.) : 14 Juillet Odéon (Hsp.), 6e (43-26-59-83).
MÉLO (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LE MOME (*) (Fr) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
MONA LISA (*) (Brit.) (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : *Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).*
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit.) (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f : Lumière, 9e (42-46-49-07).
OPERA DO MALANDRO (Franco-brésilien, v.o) : 14-Juillet Parnasse, 6e (42-26-58-00).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) : Colisée, 8e (43-59-29-46). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LE PALTOQUET (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
PIRATES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34). – V.o. et v.f. : George V, 8e (45-42-41-46).
POLTERGEIST (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
PYGMÉES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LE RAYON VERT (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
RÉGIME SANS PAIN (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
ROMÉO ET JULIETTE (Brit., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
RUNAWAY TRAIN (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
SAUVE-TOI LOLA (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
SHORT CIRCUIT (A., v.f.) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (hsp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
TEEN WOLF (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
TOUCH OF ZEN (Chinois, v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; *Gaumont Ambassade, 8e* (43-59-19-08).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
UN SACRÉ BORDEL (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).
UNDER THE CHERRYMOON (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
YIDDISH CONNECTION (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

Les grandes reprises

AILLEURS, L'HERBE EST PLUS VERTE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
A L'EST D'EDEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
AU CŒUR DE LA NUIT *(Brit., v.o.)* : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
BARRY LYNDON (A., v.o.) : Publicis Matignon 8e (43-59-31-97) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA BELLE DE MOSCOU (A. v.o.) St-Lambert 15e (53-88-64-44).
BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).
BONS BAISERS DE RUSSIE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
BUGSY MALONE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).
LE CANARDEUR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées *Lincoln* 8e (43-59-36-14) ; Galaxie 13e (45-80-18-03).
CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
CHAMPION (A., v.o.) (1949) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
LA CLÉ DE VERRE (A.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).
LE COUTEAU DANS L'EAU (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : République, 11e (48-05-51-33).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).
DÉLIVRANCE (A.) (*) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V. f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
LA FORET D'ÉMERAUDE (A. v.o.) Grand Pavois 15e (45-54-46-85).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (A., v.f.) : Grand Pavois (h.sp.), 15e (45-54-46-85).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Ambroise (h.sp.), 11e (47-00-89-16).
KAGEMUSHA (Jap.) (v.o.) : Chatelet Victoria, 1er (45-08-94-14).
LAWRENCE D'ARABIE (A. v.o.) : Ranelagh 16e (42-88-64-44).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
LUDWIG (It.) (version intégrale) (v.o) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).
NAZARIN (Mex., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Rive Gauche 5e (43-29-44-40) ; Mac Mahon 17e (43-80-24-81).
NOBLESSE OBLIGE (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
PAS D'ORCHIDÉES POUR MISS BLANDISH (A.) (*) : Reflet Logos (h. sp.), 5e (43-54-42-34).
PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).
PIC-NIC A HANGING ROCK (Aus., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
POULET AU VINAIGRE (F.) Le Club 9e (47-70-81-47).
POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.f.) : Grand Pavois (h.s.p.), 15e (45-54-46-85).
LA RELIGIEUSE (F.) Latina 4e (42-78-47-86).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).
LA ROSE TATOUÉE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
ROCKY IV (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
SUBWAY (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) St-Lambert 15e (45-32-91-68).
TCHAO PANTIN (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
TERMINATOR (A., v.f.) Hollywood boulevard 9e (47-70-10-41).
LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (45-54-46-85).

Les séances spéciales

AMADEUS (A., vo) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 21 h + Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 19 h 40.
L'AME SŒUR (Suisse, all. ; v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.
LE BAISER DE LA FEMME-ARAIGNÉE (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45.
CUL-DE-SAC (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 16 h.
LA DAME DE SHANGHAI (A., vo) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 18 h.
LES ENFANTS (Fr.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 16 h.
LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 20 h.
KARL MAY (All., vo) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 14 h 40.
M. LE MAUDIT (All., v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 22 h.
MACARONI (It., v.o.) : Cinoches 6e (46-33-10-82), 13 h 50.
MAINE-OCEAN (Fr.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.
PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 50.
LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 14 h.
SANG POUR SANG (*) (A., v.o.) : Grand-Edgar, 14e (43-20-90-09) 24 h.
TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 15.
THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), 20 h.
LES VALSEUSES (*) (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 22 h 20.
WITNESS (A., vo) : Rialto, 19e (46-07-87-61). 16 h.

LES FILMS NOUVEAUX

A PROPOS D'HIER SOIR, film américain d'Edward Zwick, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE COMPLEXE DU KANGOUROU, film français de Pierre Jolivet : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
LA COULEUR POURPRE, film américain de Steven Spielberg, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
CRITTERS, film américain de Stephen Herek, v.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-53-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e *(45-79-33-00)* ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
JE HAIS LES ACTEURS, film français de Gérard Krawczyk : Gaumont Halles, 1er (42-26-12-12) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
MORT UN DIMANCHE DE PLUIE, (int. – 13 ans), film français de Joël Santoni : *Forum, 1er* (42-97-53-74) : Rex, 2e (42-96-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-72-47-94).
OTELLO, film français de Franco Zeffirelli : Forum Horizon, 1er (45-08-57-77) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 17 SEPTEMBRE

« Rue Saint-Denis, de Saint-Leu à la tour Saint-Jacques », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Paris pittoresque et insolite).

« Impressionnisme et art moderne au musée de l'Orangerie », 10 h 30, entrée musée.

« Le Marais nord », 14 heures, métro Saint-Paul, et « le Marais sud », 16 heures, métro Saint-Paul (Paris Passion).

« Hôtels et passages du quartier Saint-André-des-Arts », 14 h 30, fontaine Saint-Michel (P.-Y. Jaslet).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis et l'église », 14 h 30, 6, bd Henri-IV (Vieux Paris).

« L'Opéra parties publiques », 15 heures, haut des marches gauche (AITC).

« Versailles : le potager du Roy Louis-XIV », 14 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre (Office du tourisme).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (G. Botteau).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30 devant salon d'accueil, rue de Rivoli (Hauts lieux et découvertes).

« Le Marais, la place des Vosges illuminés », 21 heures, métro Pont-Marie (Flâneries).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le *titre* des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 16 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Tous en boîte (6ᵉ et dernier épisode).

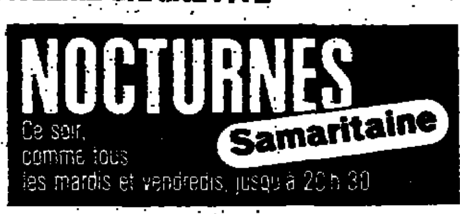
21 h 25 Médecine à la une.
Emission d'Igor Barrère, avec la collaboration du *Quotidien du médecin* et d'*Impact médecin.*

▶ Le cancer, connaissance des diagnostics. Avec les professeurs Léon Schwartzenberg, Sthelin (chercheur en cancérologie), Tubiana (directeur de l'Institut Gustave-Roussy), Laval-Jantet (radiologue à l'hôpital Saint-Louis), Jacquillat (cancérologue, chimiothérapie du sein) et le docteur Martine Georges (cancérologue, gynécologue à l'Institut Gustave-Roussy).

22 h 55 Journal.

23 h 10 Rubrique information.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Cinéma : A bout de souffle made in USA. ■
Film de Jim McBride (1982), avec Richard Gere, Valérie Kaprisky, William Tepper, John P. Ryan, Robert Dunn.
Pour retrouver, à Los Angeles, une fille qu'il aime, un jeune homme vole une voiture à Las Vegas, abat un policier en cours de route et essaie de vivre sa passion tout en étant traqué. Un petit polar à la mise en scène nerveuse, dont le tort est d'avoir voulu être la version américaine 1980 d' A bout de souffle.

22 h 15 Magazine : Cinéma-Cinémas.

23 h 25 Série : Johnny Staccato.

23 h 50 Cyclisme.

0 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : La grande attaque du train d'or. ■■
Film de Michael Crichton (1979) avec Sean Connery, Donald Sutherland, Lesley Anne Down, Alan Webb, Wayne Sleep.
En 1855, un aventurier aux allures de gentlemen décide de s'emparer de 25 000 livres en or destinées à la paie des soldats anglais combattant en Crimée et acheminées de Londres à Folkestone dans le fourgon d'un train spécial.

22 h 25 Journal.

23 h 50 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20 h 30, Les triplés ; 20 h 35, Cinéma : Le gendarme et les gendarmettes. □Film français de Jean Girault (1982) avec L. de Funès, M. Galabru, M. Risch, G. Grosso, M. Modo, P. Préjean, C. Serre ; **22 h 05, Flash d'informations ; 22 h 15, Cinéma : Les Chinois à Paris.** ■ Film français de Jean Yanne (1974) avec J. Yanne, N. Calfan, M. Serrault, B. Blier, K. Nagaztuka, G. Wilson.

LA « 5 »

20 h 30, Feuilleton : Racines (3ᵉ épisode) ; **22 h 10, Série : Kojak ; 23 h, Feuilleton : Racines.** (3ᵉ épisode).

TV 6

14 h, Tonic 6 ; 17 h, Système 6. Invité : Spagna ; **19 h, NRJ 6 ; 20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6** (rediff.) ; **0 h, Tonic 6.**

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps.

21 h 30 Musique. Diagonales.

22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné au Grosses Festspielhaus le 2 août *1986) au Festival de Salzbourg : Les noces de Figaro*, de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, chœurs du Staatsoper de Vienne, dir. James Levine.

23 h 55 Les soirées de France-Musique : Poissons d'or.

Mercredi 17 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

16 h 25 Série : L'étrange M. Duvallier.
D'après le roman de Claude Klotz.
Avec Louis Velle, Sabine Azéma, Simone Andreu, José Alvarez-Canalejas, Louis Bar Boo (2ᵉ épisode).

17 h 25 Feuilleton : Les roses de Dublin.
De Lazare Iglesis (rediff.).
Avec Jean-Claude Bouillon, Bérénice Toolan, Paul Kinley, Yves Afonso (2ᵉ épisode).

18 h 25 Mini-journal, pour les jeunes.
De Patrice Drevet.

18 h 40 La vie des Botes.

19 h 10 Feuilleton : Santa Barbara.

19 h 40 Cocoricocoboy.
Invité : Alain Bashung.

19 h 55 Tirage du Tac-o-tac.

20 h 00 Journal.

20 h 30 Tirage du loto.

20 h 35 Série noire : Le grand môme.
Téléfilm de Jacques Ertaud.
Avec Jacques Denis, Alexandra Lorska, Jean Benguigui, Paul Leski, Ginette Garcin.
Rapt, racket, coups de feu, violence : l'histoire de trois loubards et d'un étrange voyageur.

21 h 55 Magazine : Histoires naturelles.
Magazine de la pêche et de la chasse d'Igor Barrère, Etienne Lalou et Jean-Pierre Fleury.
Les coureurs de bois au Canada.

22 h 45 Football.
Résumé des matches de Coupes d'Europe.

23 h 45 Journal.

0 h *Rubrique information.*

DEUXIÈME CHAINE : A 2

15 h 30 Récré A2.
Les Schtroumpfs ; Ty Uan ; Silas ; Flip Bouc ; Cosmocats.

17 h 35 Terre des bêtes.
Les chevaux de Mereas ; Petit Canard et ses amis ; Le toutou à adopter.

18 h 05 Série : Capitol.

18 h 30 Magazine : C'est la vie.
Pourquoi la France manque d'enfants.

18 h 45 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 05 *D'accord, pas d'accord.*

19 h 15 Actualités régionales.

19 h 40 Le nouveau théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm :
Un moment d'inattention.
Téléfilm français de Liliane de Kermadec.
Avec Anne Caudry, Hippolyte Girardot, Fabienne Babe, Patrick Fierry, Isabelle Nanty.

22 h 10 Magazine : Sexy folies.
de Pascale Breugnot et Bernard Bouthier.
Au sommaire : Le charme discret du service public ; Fesse-tival ; Les travailleurs de l'été ; Madame France ; Cocktail explosif ; Coquin-maillard ; Catherine Ringer (du groupe Rita Mitsouko) à nu.

23 h 10 Cyclisme.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h 00 Feuilleton : Davy Crockett.
(2ᵉ épisode.)

17 h 30 Feuilleton : Les aventures d'Huckleberry Finn et Tom Sawyer.

17 h 55 Croqu'soleil.

19 h 00 Le 19-20 de l'information.

19 h 15 Actualités régionales.

19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.

20 h 5 Les nouveaux jeux de 20 heures à Flers (Orne).

20 h 35 Variétés :
Les dessous chics de Paris.
Spécial Jane Birkin.

▶ Émission de Maritie et Gilbert Carpentier, entièrement filmée dans les sous-sols parisiens avec Jane Birkin, Christophe Malavoy, Alain Souchon, Raymond Devos, Françoise Hardy, Fanny Ardant, Serge Gainsbourg, Arnold Turboust, Zabou, Lio, Etienne Daho, Al Corlay, Indochine.

21 h 55 Magazine : Thalassa.
Magazine de la mer, de Georges Pernoud.

22 h 45 Journal.

23 h 10 Magazine : Montagne.
De Jean-Pierre Locatelli et Pierre Ostian.

23 h 40 Prélude à la nuit.
Romance en fa majeur pour violon et orchestre de Beethoven, interprétée par The Bambera Symphony Orchestra sous la direction de Yoichiro Omachi, sol. : Gottfried Schneider, violon.

CANAL PLUS

14 h 25, Téléfilm : Kung Fu.16 h 05, Téléfilm : Meurtres au crépuscule. 17 h 35, Série : Flash Gordon à la conquête de l'univers. 18 h 05, Dessins animés. 18 h 15, Jeu : Les affaires sont les affaires. 18 h 45, Top 50. 19 h 15, Zénith. 20 h 5, Starquizz. 21 h, Cinéma : Chasse à mort. ■ Film américain de Peter Hunt (1981), avec C. Bronson, L. Marvin, A. Stevens, C. Weathers, E. Lauter, A. Dickinson. **22 h 25 Football :** Coupe de l'UEFA. Match aller en léger différé Naples-Toulouse. **0 h 05, Cinéma : J'aurai ta peau.** □ Film américain de Richard T. Heffron (1983), avec P. Servino, B. Carrera, A. Assante. **1 h 55, Série : Les monstres. 2 h 20, Série : Cisco-Kid.**

LA « 5 »

20 h 30, Série : L'inspecteur Derrick. **21 h 35, Série :** Arabesque. **22 h 35,** Gala de la presse à Nancy. **23 h 00, Magazine scientifique :** Big Bang.

TV 6

Journée spéciale Top Gun à l'occasion de la sortie du film. 14 h, Tonic 6. 17 h, Système 6. Invité : Jean-Michel Charlier. **19 h, NRJ 6. 20 h, Tonic 6. 23 h, NRJ 6** (rediff.). **0 h, Tonic 6.**

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes. Une enfance beur.

21 h 30 *Musique : Perspectives du XXᵉ siècle.*

22 h 30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : Festival estival de Paris, en direct de l'UNESCO. Extrait des Images, ronde de printemps de Debussy ; L'anneau de tamarit pour violoncelle et orchestre, d'Ohana ; Trois pièces pour orchestre : La notte, saint François de Paule marchant sur les flots, et Méphisto valse nº 1, de Liszt, par l'Orchestre national de France ; dir, Marc Andreae, soliste Alain Meunier, violoncelle.

23 h Les soirées de France-Musique. Jazz-club en direct du Sunset, à Paris.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 16 septembre à 0 heure et le mercredi 17 septembre à 24 heures.

Persistance d'un flux de sud-ouest perturbé sur la majeure partie du pays donnant jusqu'à jeudi des précipitations abondantes et persistantes, localement orageuses, notamment sur les massifs montagneux. Une amélioration se manifestera ensuite, entraînant un temps assez beau sur une grande partie du pays. Toutefois, une nouvelle zone nuageuse à caractère orageux gagnera progressivement le quart nord-ouest de notre pays au cours du week-end.

Mercredi matin : Le temps sera gris et pluvieux de la Bretagne aux Ardennes, au Nord-Est et à l'Aquitaine. Ces pluies seront assez abondantes du Centre à l'Alsace, plus faibles sur l'ouest du pays. D'autre part, quelques éclaircies commenceront à apparaître *sur le Nord. En cours de journée*, les pluies régresseront vers le Sud pour ne plus intéresser le soir que les régions de la Bourgogne et de l'Auvergne au sud de l'Alsace ainsi que le Sud-Ouest de façon intermittente. Plus au nord, les éclaircies gagneront en devenant plus franches près de la Manche.

Sur le sud du pays, le temps chaud et orageux déjà présent le matin du Midi-Pyrénées, au Massif Central, aux Alpes et à la Provence s'étendra à la Côte d'Azur et à la Corse dans l'après-midi. Ces orages seront parfois violents en particulier sur le relief.

Les vents de nord-est souffleront assez fort près de la Manche, et de façon modérée dans l'intérieur sur la moitié nord-est. Sur le Sud-Est, ils seront orientés au sud et seront accompagnés de rafales sous les orages.

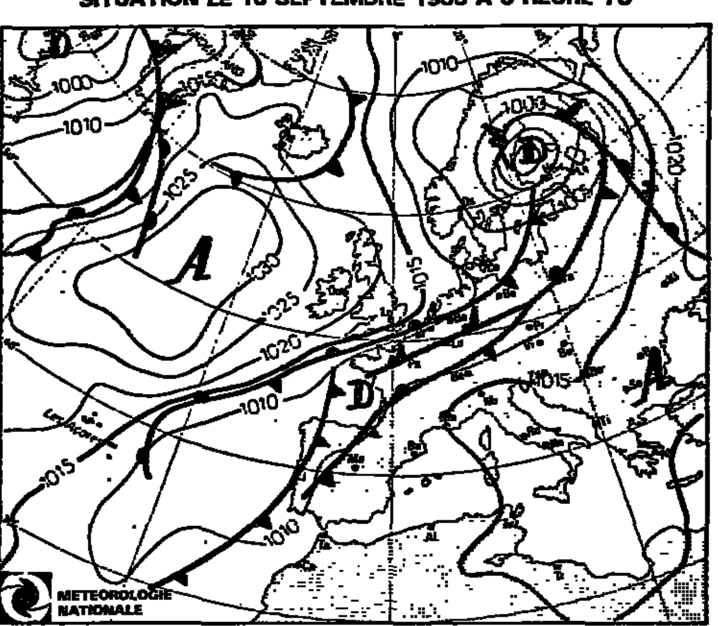
Les températures seront fraîches sur le nord du pays : les minimales seront voisines de 6 degrés sur le Nord, de 8 à 12 degrés sur le reste de la moitié nord ; les maximales ne dépasseront guère 15 à 17 degrés. Du Midi-Pyrénées au Lyonnais et à la Méditerranée, elles vont de 16 à 20 degrés le matin et atteindront 25 à 28 degrés dans l'après-midi.

Jeudi 18 : Le temps sera généralement couvert avec des pluies abondantes sur la plupart des régions, sauf près de la Manche. Ces précipitations prendront souvent un caractère orageux principalement sur les massifs montagneux. Cependant, en cours de journée, des éclaircies se produiront sur le Nord-Ouest et les régions méditerranéennes. Le vent soufflera généralement de l'Est. Il sera modéré à assez fort. Les températures maximales seront comprises entre 19 et 23 degrés sur la moitié nord, et entre 25 et 29 degrés sur la moitié sud.

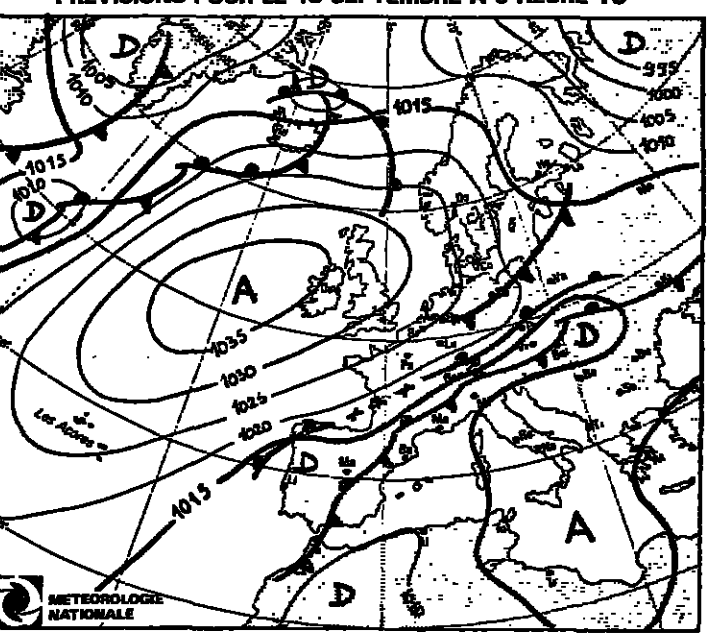
Vendredi 19 : Établissement d'un temps plus chaud et nuageux sur l'ensemble du pays avec des orages épars débutant le matin sur le Sud-Ouest et affectant en fin de journée le Massif Central et les Alpes. Les températures maximales seront en hausse tandis que les vents s'atténueront en prenant une composante sud-est.

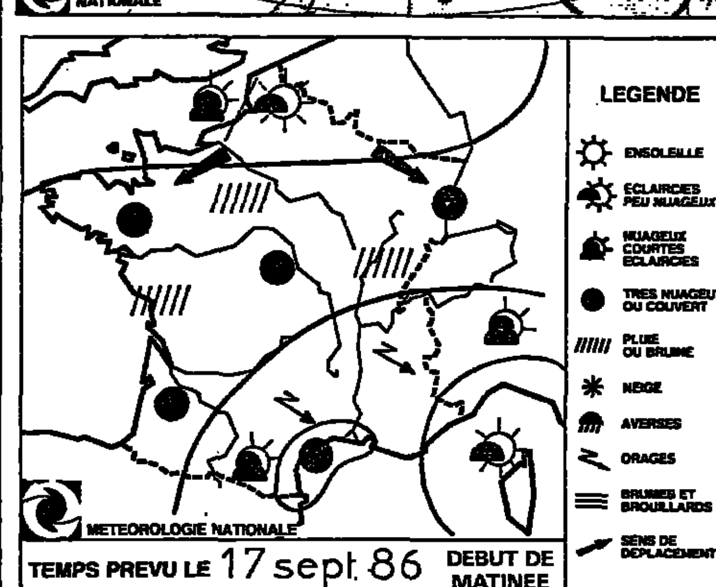
Samedi 20 et dimanche 21 : Une nouvelle zone nuageuse atténuée intéressera samedi les régions voisines de l'Atlantique et de la Manche, gagnant dimanche une moitié nord-ouest de la France. A cette masse nuageuse seront associés des développements orageux épars. Sur le reste du pays, après la dissipation de quelques bancs de brume ou de brouillards matinaux, un temps assez beau prédominera. Les températures minimales seront en hausse sur la moitié nord. Quant aux températures maximales, elles varieront peu.

SITUATION LE 16 SEPTEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 18 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPS PREVU LE 17 sept. 86 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima — Valeurs extrêmes relevées entre le 15-9-1986 à 6 h TU et le 16-9-1986 à 6 h TU
Temps observé le 16-9-1986 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	29	16	S
BIARRITZ	29	18	O
BORDEAUX	28	17	P
BOURGES	27	17	P
BREST	14	10	P
CAEN	15	9	P
CHERBOURG	13	10	P
CLERMONT-FERR.	28	16	P
DIJON	26	17	P
GRENOBLE St-M-H	32	18	N
LILLE	12	8	C
LIMOGES	25	16	P
LYON	27	20	P
MARSEILLE-MAR.	28	19	S
NANCY	25	16	P
NANTES	21	17	P
NICE	25	19	S
PARIS-MONTS.	22	9	P
PAU	31	15	A
PERPIGNAN	35	19	N
RENNES	13	10	P
ST-ÉTIENNE	27	17	N
STRASBOURG	27	17	A
TOURS	27	13	P
TOULOUSE	31	18	N
POINTE-A-P.	27	26	S

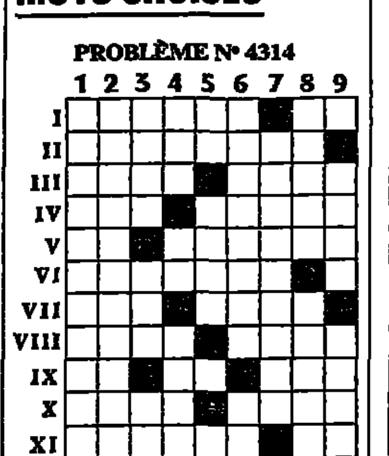
ÉTRANGER			
ALGER	36	19	S
AMSTERDAM	12	6	B
ATHÈNES	34	25	S
BANGKOK	33	26	N
BARCELONE	27	18	S
BELGRADE	33	16	S
BERLIN	14	8	P
BRUXELLES	12	7	C
LE CAIRE	36	23	C
COPENHAGUE	15	6	N
DAKAR	33	24	N
DELHI	35	25	S
DJERBA	32	18	A
GENÈVE	29	17	N
HONGKONG	32	28	O
ISTANBUL	30	19	S
JÉRUSALEM	29	16	S
LISBONNE	25	19	C
LONDRES	11	8	C
LOS ANGELES	23	14	S
LUXEMBOURG	23	9	C
MADRID	28	15	N
MARRAKECH	33	20	S
MEXICO	25	13	B
MILAN	24	16	S
MONTRÉAL	14	5	C
MOSCOU	14	9	P
NAIROBI	21	14	C
NEW-YORK	24	13	C
OSLO	12	0	S
PALMA-DE-MAJ.	34	17	S
PÉKIN	27	16	A
RIO-DE-JANEIRO	34	24	S
ROME	26	17	B
SINGAPOUR	31	26	C
STOCKHOLM	12	5	S
SYDNEY	16	11	C
TOKYO	23	19	A
TUNIS	35	24	S
VARSOVIE	22	16	N
VENISE	26	17	B
VIENNE	27	15	S

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4314



HORIZONTALEMENT

I. Chemin de ronde. Bon conducteur, mais mauvais guide. – II. Peuvent se prêter sans intérêt quand le débit est de peu d'importance. – III. Doit sa richesse à des bailleuses de fonds. Cherche à découvrir en évitant de se découvrir. – IV. Adverbe. L'arme des poètes. – V. Préposition. Attaquants de première ligne. – VI. C'est plutôt le domaine des rapins que celui des rupins. – VII. Demi-échec ou demi-victoire. Mal tourné. – VIII. Débarrasser. Des vapeurs s'en dégageaient. – IX. Participe passé. Alternative. Racine pour la terre. – X. Une belle ceinture à l'époque de l'Occupation. Authentique. – XI. Epopée qui prit date bien avant le règne de Poppée. Personnel.

VERTICALEMENT

1. Technique de vente offrant de moins en moins d'ouvertures. – 2. Bien que sa table soit réservée aux touristes, il serait inopportun de déjeuner dessus. – 3. Emettre un écho sylvestre. Avec lui, les « grèves » se font loin de l'usine. Préposition. – 4. Ne fait pas rire celui qu'il fait tordre. Personnel. Pièce principale après l'entrée. – 5. Quelque chose d'élégant. Parfumeur provençal. – 6. Porte-voix. Note. – 7. Lourde entreprise en Arabie Pétrée. – 8. Extrait d'essences légères. On finit par les suivre quand elles nous ont longtemps poursuivis. – 9. Point d'attache ou moyen de communication. Vainquit l'Invincible Armada.

Solution du problème nº 4313

Horizontalement

I. Bavardage. – II. Orateur. – III. Na ! Hargne. – IV. Bis. Lee. – V. Ogive. Nie. – VI. N.N. I.S. Tom. – VII. Neuves. Né. – VIII. Iéna. Ovin. – IX. T.N.P. Ost. – X. Etalée. – XI. Elles. Uri.

Verticalement

1. Bonbonnière. – 2. Araignée. – 3. Va. Si. Untel. – 4. Ath. Vivante. – 5. Réalésé. Pas. – 6. Dure. So. – 7. Argent. Vœu. – 8. Ioniser. – 9. Evénement.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 16 septembre :

DES ARRÊTÉS

● Du 4 septembre 1986 modifiant l'arrêté du 26 mai 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement des lycées militaires.

● *Du 2 septembre 1986* modifiant l'arrêté du 26 août 1983 modifié relatif à la limitation par construction de la vitesse maximale des véhicules automobiles dont le poids est supérieur à dix tonnes.

Communication

M. Jacques Delors plaide pour un espace européen de télévision

« Il faut parvenir à un nouveau cadre de régulation à l'échelle européenne » en matière d'audiovisuel, a déclaré le 14 septembre, à Monte-Carlo, M. Jacques Delors, président de la Commission de la Communauté économique européenne, devant le trente-neuvième congrès de l'Association européenne pour les études d'opinion et de marketing (ESOMAR).

« Il faut éviter, a indiqué M. Delors, *que ne se reproduise l'affaire du PAL et du SECAM, qui divise nos marchés et handicape nos industriels »* et *« se mobiliser pour maîtriser les technologies de demain, en particulier la télévision à haute définition ».* D'où *« la nécessité vitale de normes communes »* européennes.

Rappelant la directive « Télévision sans frontière », proposée par les Communautés européennes pour *« assurer la libre circulation des émissions de télévision dans le cadre européen, sous la réserve qu'elles respectent un plafond de publicité – 15 % du temps d'antenne – et un certain quota d'œuvres de création »*, M. Jacques Delors a également plaidé pour *« la promotion de l'industrie de programmes européenne ».* Une politique qui devrait passer par une aide *« au doublage, à la distribution et à l'accès aux nouvelles techniques de production ».*

M. Maurice Roy quitte « le Point »

Maurice Roy, rédacteur en chef du service économique de l'hebdomadaire *le Point* depuis 1982, a décidé de quitter le journal à la fin de cette semaine. Maurice Roy explique son départ par l'*« arrivée d'un confrère qui prend son titre et ses fonctions ».* Yves Guihannec, ancien rédacteur en chef chargé de l'économie à *l'Express*, dont il a démissionné en août, est devenu en effet rédacteur en chef du service économique du *Point* (*le Monde* daté 31 août-1er septembre). Maurice Roy a refusé la proposition qui lui a été faite par *le Point* de s'occuper d'une page « Idées ».

[Né en 1929 à Lyon, Maurice Roy, après des études de droit, devient en 1954 rédacteur en chef du *Bulletin* de la Société d'études et de documentation économique, industrielle et sociale (SEDEIS), présidée par M. Bertrand de Jouvenel. De 1964 à 1972, il est chef du service économique de *l'Express*, qu'il quitte en 1972 pour créer *le Point* où il est d'abord chef du service économique, puis, en 1974, rédacteur en chef adjoint. Il est nommé rédacteur en chef du service économique en 1982.]

La programmation de la « 5 »

Les professionnels du cinéma rencontrent M. Seydoux

Professionnels du septième art et gens de la « 5 » reprennent langue. Mercredi 17 septembre, une délégation du Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC) rencontre M. Jérôme Seydoux, pour trouver un accord sur la programmation de films par la chaîne.

Cinq mois après l'arrêt du Conseil d'Etat interdisant à la chaîne de diffuser des films, quelques semaines après la signature de sa condamnation à mort – un décret prévoit l'annulation de sa concession, – l'initiative peut surprendre. Pourtant, un accord correspondrait à l'intérêt bien compris des deux parties.

Demandeuse, la « 5 » ? Bien sûr. Pour MM. Jérôme Seydoux et Silvio Berlusconi, la signature d'un traité de paix en bonne et due forme aurait valeur de symbole et ferait figure de « victoire morale ». Ce serait, pour eux, quitter la scène la tête haute. Pour mieux y revenir ? Lavés de l'opprobre, ils pourraient courtiser sans rougir la future Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) et s'efforcer de décrocher un lot au concours du « mieux disant culturel ».

Intéressé, le cinéma ? Officiellement, il s'en défend. Mais les chiffres parlent quand les bouches ne s'ouvrent pas. Salué comme un triomphe, l'arrêt du Conseil d'Etat a eu, paradoxalement, des conséquences négatives pour la profession.

Il a d'abord permis à la « 5 » d'administrer la preuve que l'on peut faire de la télévision sans cinéma. *Privée de longs métrages,* la chaîne a développé une politique de téléfilms de prestige à laquelle le public a adhéré. Les scores d'audience sont là pour le prouver. Ensuite, l'abandon de la diffusion de films représente, semaine après semaine, *un manque à gagner réel* – bien que difficile à chiffrer – pour le cinéma français : entre 5 et 8 millions de francs par mois, selon M. Michel Seydoux, le frère de Jérôme, chargé de négocier pour la « 5 » l'achat des droits. Enfin, la *chaîne se trouve aujourd'hui* à la tête d'un lot de films dont elle a réglé 50 % des droits au moment de la réservation, le solde devant l'être lors de la diffusion. Des sommes aujourd'hui gelées, alors qu'elles font défaut aux producteurs français.

La situation devient d'autant plus regrettable que la « 5 » a déjà coproduit cinq longs métrages, dont le premier, *Nuit d'ivresse*, avec Josiane Balasko et Thierry Lhermitte, sort le 24 septembre sur les écrans.

Tout cela explique le soudain « pragmatisme » du ministère de la *culture et de la communication. « Les pouvoirs publics,* dit-on, *ne se mettent pas en travers d'une entente possible. »* Mieux, ils seraient prêts à fermer les yeux sur une éventuelle reprise de la diffusion de films par la « 5 », consécutive à un accord entre cette dernière et *le BLIC, sans que* soit pour autant pris un décret fixant un nouveau cahier des charges à la chaîne. La protection du septième art ne vaut-elle pas quelques semaines de vide juridique ?

PIERRE-ANGEL GAY.

Échecs

CHAMPIONNAT DU MONDE
LONDRES-LENINGRAD
1986

Seizième partie

Karpov KO

« Ce qui m'est arrivé est incroyable. » Karpov ne pouvait rien dire d'autre après sa défaite, le lundi 15 septembre, dans la seizième partie. Et que dire en effet ?

S'être sorti avec bonheur de la redoutable « espagnole » dans *laquelle Kasparov l'avait entraîné* alors que 2... Cf6 était un « appel » à la Petroff, avoir sciemment laissé son rival gagner un pion (21. C×b5), obtenir ensuite la maîtrise absolue de l'aile dame, concrétisée par 25. Cbd3 joué après plus d'une *heure de réflexion, enfin* gagner une pièce nette (33 D×a3) et, tout cela, pour se faire massacrer dans les huits coups suivants. Oui, incroyable.

Il faudra, comme le souligne Taïmanov, *« des jours d'analyse »* pour savoir si c'est Kasparov qui a gagné ou Karpov qui a perdu. Autrement dit, si l'attaque directe sur le roi noir *était imparable ou si la défense de* Karpov a été désastreuse. Quoi qu'il en soit, sur le « ring », Kasparov a proprement mis KO son rival. Mené aux points durant presque tout le combat, il a réussi à affoler Karpov dans les derniers rounds.

La position était celle « où les combinaisons naissent comme les sourires d'un bébé », mais le bébé (Kasparov) avait un sourire de carnassier, et ce n'est pas une menotte qui a donné le glacial et mortel 37... d6, mais le poing d'un tueur. Il n'y avait aucune esquive possible (si R ou D×d6, 38... Cf7+ ou Cf4+). Groggy, Karpov fit quelques pas encore, puis s'écroula. Avec maintenant trois points de retard (9,5-6,5), on peut dire qu'il ne se relèvera plus.

Dix-septième partie, le mercredi 17 septembre.

B. de C.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Seizième partie
Partie espagnole

1. é4	é5	21. Cxb5 (16)	Txa3
2. Cf3	Cf6	22. Cxa3	Fa6
3. Fb5	a6	23. Té3	Tb8
4. Fa4	Cç6	24. é5	dxé5
5. 0-0	Fé7	25. Cxé5	Cbd3 (62)
6. Té1	b5	26. Cg4 (16)	Db6
7. Fb3	d6	27. Tg3 (15)	g6
8. ç3	0-0	28. Fxh6	Dxb2
9. h3	Fb7	29. Df3	Cd7
10. d4	Té8	30. Fxf8	Rxf8
11. Cbd2	Ff8	31. Rh2	Tb3
12. a4	h6	32. Fxd3	çxd3 (12)
13. Fç2	éxd4	33. Df4	Dxa3
14. çxd4	Cb4	34. Ch6	Dé7
15. Fb1	ç5	35. Txg6	Dé5
16. d5	Cd7	36. Tg8+	Ré6
17. Ta3	ç4	37. Té8+	Rd5
18. Cd4	Df6	38. Txé5+	Cxé5
19. Cd2f3 (32)	Cç5	39. d7	Tb8
20. axb5	axb5	40. Cxf7	Aband.

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps de réflexion pour le coup joué.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Géraldine de BONNAFOS et Alain ABELLARD

ont la joie d'annoncer la naissance de

Léo,

le 10 septembre 1986.

– 94140 Alfortville.

M. et Mme André CHOLLEY sont heureux de faire part de la naissance de leur petit-fils

Matthieu,
fils de Maïté et Marc Cholley,

le 9 septembre 1986, à Brie-Comte-Robert.

– Marie-Laure et Thierry MARCHAL et Anaïs

ont la joie d'annoncer la naissance de

Emma.

Paris, le 13 juillet 1986.

Fiançailles

– M. et Mme Yves Ott
Mme Catherine Roux-Vaillard
M. Philippe Destremau

ont le plaisir de faire part des fiançailles de

Dominique et Jérôme.

Paris. Chauny.

Mariages

– Les familles Besson, Farandjis, Ricciardi, Mellier, Poggioli,

ont le plaisir de faire part du mariage de

Hélène et Stéphane.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Etienne, 7, rue Georges-Bizet, 75016 Paris, le dimanche 21 septembre 1986, à 16 heures.

« ... Que ma joie soit en vous et que votre joie soit parfaite. »

(Jean, 15.)

– M. et Mme Philippe CUVILLIER
Mme André ROUYER

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Florence et Christian,

qui a été célébré le 13 septembre 1986.

Ambassade de France, Rabat.
50, rue du Chemin-Vert,
91800 Brunoy.

Décès

– Le président,
Le doyen de la faculté des lettres, des sciences du langage et des arts,
Et le personnel de l'université Lumière Lyon-II,

ont le regret de faire part du décès, survenu le 11 septembre 1986, de

M. le professeur René BADY,
ancien professeur à la faculté des lettres et à l'université Lyon-II.

– Mme Paul Bauer,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Et toute sa famille,

ont l'immense douleur d'annoncer le décès du

grand rabbin Paul BAUER,
grand rabbin honoraire
de la synagogue Buffault,
aumônier général honoraire aux armées.

Le service religieux sera célébré à la synagogue, 28, rue Buffault, à Paris-9e, le mercredi 17 septembre 1986, à 14 heures, suivi de l'inhumation, à 15 h 30, au cimetière du Montparnasse, 5, rue Emile-Richard, à Paris-14e.

43, rue Blanche,
75009 Paris.

– Maryse et Eliane Behar,
Ariane Sicsic,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père,

Elie BEHAR.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Pantin, le mercredi 17 septembre 1986, à 14 h 30.
Réunion porte principale.

51, cité des Fleurs,
75017 Paris.

– Mme François Benard,
son épouse,
Ses enfants,
Sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

François BENARD,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 avec palmes,
ancien ministre,
maire de Vars,
conseiller général des Hautes-Alpes,
conseiller régional de 1973 à 1982,

survenu à Aix-en-Provence, le samedi 13 septembre 1986, dans sa soixante-neuvième année.

Ses obsèques auront lieu à Vars (Hautes-Alpes), le jeudi 18 septembre, à 14 h 30, au centre œcuménique de Sainte-Marie.

Mairie de Vars,
05560 Vars.
Le Castellas,
13110 Venelles.

– Le président,
Les membres,
Les anciens membres,
Et le personnel du greffe du tribunal administratif de Bordeaux,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Yves LE BELLEC,
président de tribunal administratif,
vice-président au tribunal administratif de Bordeaux,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 7 août 1986, au Bouscat (Gironde).

– **Le docteur Pierre-Louis MERCERON**

est entré dans la paix du Seigneur le 14 septembre 1986, à l'âge de cinquante-neuf ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 17 septembre, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Anges, 210, rue de Pessac, à Bordeaux, où l'on se réunira.
Inhumation après la cérémonie au cimetière de Moulon (Gironde).

De la part de
Mme Pierre-Louis Merceron,
Véronique, Olivier et Catherine,
Françoise, Pascal,
Mme Pierre Merceron,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Henry Eoche-Duval,
Des familles Merceron, Mouchot, Freyssinge, Beaufils, Eoche-Duval, Lurton,
De ses parents et alliés.

– Mme Penven,
son épouse,
M. et Mme Jean-Claude Garrabos,

ont la douleur de faire part du décès de

M. René-Louis PENVEN,
fondateur-administrateur
de la Société Penven,

survenu le 12 septembre 1986, dans sa soixante-seizième année, à La Baule.
Un office religieux sera célébré à son intention, le jeudi 18 septembre, à 17 heures, en l'église Notre-Dame de Beauchamp (95), avenue Pasteur.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, avenue Sarah-Bernhardt,
44500 La Baule.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Le docteur Yaovi Emile Randolph, secrétaire général du Club d'Afrique,
Et Mme veuve Adeline Randolph, née Cottin,

ont le grand regret de faire part du décès de leur père et époux

Léopold Pierre RANDOLPH,
inspecteur primaire honoraire,
directeur-fondateur
du collège moderne Randolph,
commandeur dans l'ordre du Mono
de la République togolaise,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques
de la République française,

survenu à Lomé, le 28 août 1986, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
L'inhumation a eu lieu au cimetière d'Aného, le samedi 13 septembre, après une messe pontificale en la cathédrale du Sacré-Cœur de Lomé (Togo).
Une messe de requiem sera célébrée en l'église Saint-Antoine-de-Padoue de Lomé (Togo), le samedi 20 septembre, à 7 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Maison mortuaire : 28, avenue du Champ-de-Courses,
BP 796, Lomé (Togo).

– La famille et les amis de

M. Jacques des ROCHES
(J. G. Vacheron)

ont la tristesse de faire part de son décès, survenu à Paris, dans sa quatre-vingt-dixième année, le 10 septembre 1986.
Une messe sera célébrée à son intention en l'église Saint-Germain des Prés, à Paris, le 6 octobre, à 18 heures (petit autel du chœur).

Au nom de toute la famille et de ses amis, le docteur J. Chevassu, son beau-frère, 39, rue Le Marois, à Paris-16e.

Erratum

– Pour le décès de

Madeleine AUBIN,

il fallait lire :
De la part de
Sa sœur, le docteur Hesse-Aubin,
Ses neveux, Anne-Marie et Pierre Morand,
D'Olivier, de Tullia et de Faustine.
Des familles Aubin, Fleys, Bouc et Hesse.

Anniversaires

– Il y a quarante-cinq ans,

Lucien BLUM,

pris comme otage, était fusillé au Mont-Valérien.

Le kaddish sera dit à Jérusalem.

Messes anniversaires

– A la mémoire de

Rémy GOUSSAULT

décédé le 4 juillet 1986,

un service religieux sera célébré le *samedi 27 septembre*, à 9 heures, en l'église Saint-Séverin, à Paris-6e.

11, rue Suger,
75006 Paris.

Remerciements

– Jean-Emile Jeannesson,
Catherine, Sophie, Annie Jeannesson,

dans l'*impossibilité matérielle de répondre* à tous les messages, lettres, télégrammes et marques de sympathie reçus lors du décès de

Josie JEANNESSON,

survenu le 2 septembre 1986,
prient leurs nombreux amis de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue.

21, Le Clos-Baron,
78112 Fourqueux.

– Alix,
sa femme,
Anne,
sa fille,
Et toute sa famille,

remercient des témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès de

Nicolas LAMBERT.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

– Université Paris-I, *mercredi* 17 septembre, à 17 h 30, salle C 22-04, centre Pierre-Mendès-France, M. Dionké Diarra : « Problèmes d'efficacité des entreprises publiques en Afrique noire : le cas des sociétés et entreprises d'Etat du Mali. »

– Université Paris-I, jeudi 18 septembre, à 9 heures, salle C 22-04, centre Pierre-Mendès-France, Mme Frédérique Poullard, née Leprince : « Les structures d'accueil de la petite enfance : les interventions des comités d'entreprise et des associations parentales. Une alternative ou un palliatif ? »

– Université Paris-I, vendredi 19 septembre, à 14 h 30, salle C 22-04, centre Pierre-Mendès-France, Mme Isabelle Glavany, épouse Godet : « Le concept de système sanitaire est-il cohérent à un niveau infranational ? (un terrain d'étude : la Bretagne). »

SECTEURS DE POINTE

SICOB 86

Des informaticiens à double visage

L'époque où l'on naissait mineur, notaire ou ouvrière du textile est bien révolue. La mutation rapide des systèmes et des techniques de production a érigé la flexibilité et l'adaptation professionnelles en règle. Au sein de l'entreprise, les fonctions se décloisonnent et s'interpénètrent. On demande au cadre d'ajouter d'autres compétences à son savoir de base.

Les métiers de l'informatique, pourtant si récents, n'échappent déjà plus à cette évolution, comme l'explique Alain Geismar, directeur adjoint de l'Agence de l'informatique (ADI), et l'illustre, en médecine, l'article de notre collaborateur Jean-Yves Nau. L'acquisition d'une double compétence, en informatique et dans une autre spécialité, sera d'ailleurs le thème d'un débat organisé le 17 septembre par l'ADI et le Monde *dans le cadre du SICOB qui se tient au CNIT la Défense du 15 jusqu'au 20 septembre.*

Le médecin et l'ordinateur

L'informatique médicale est un outil indispensable dont la science médicale n'a pas encore su obtenir tout ce qu'il pouvait lui apporter.

« Regardez : vous voyez, en fait de Sicob, c'est ici ! » Au troisième étage de son bâtiment de la rue d'Ulm, la direction de l'Institut Curie goûte depuis quelques mois seulement, mais avec délices, aux joies de la micro-informatique. Apple et MacIntosh ont envahi les bureaux, ceux du professeur Jean-François Lacronique, directeur, de M. Dubois, secrétaire général, mais aussi ceux de leurs adjoints et de leurs secrétaires.

Circulation automatisée, silencieuse et ultra-rapide, de l'information, imprimantes à laser, magnétisation des dossiers et de la documentation : ici comme ailleurs, l'informatique a transformé l'espace administratif, en même temps que les habitudes hiérarchiques. En d'autres termes, le temps est venu où les « supérieurs » tapent eux-mêmes leurs papiers, et où les secrétaires les relisent. Et, symptôme qui ne trompe guère, dans les moments de battement de l'administration, ce sont les blouses blanches qui viennent pianoter sur les appareils.

Quelques étages plus haut, on change de dimension avec un Vax.11-780 et ses quarante terminaux répartis dans tout l'établissement, véritable cerveau informatique de l'Institut Curie.

Dans quelques semaines, ce gros ordinateur verra sa capacité doubler grâce à une seconde machine, toute fraîche sortie des usines. La grosse informatique sert, entre autres, à la gestion automatisée des rendez-vous des consultants (neuf cents consultations par jour), et aussi des dossiers médicaux des malades (neuf mille nouveaux malades par an).

Elle est aussi utilisée à des fins plus directement scientifiques, comme l'évaluation des thérapeutiques anticancéreuses (quarante études sont en cours), ou encore à la mise au point et à l'agissement de ces thérapeutiques, études dosimétriques, hyperthermies, traitements des images scanner...

« Les centres anticancéreux comme l'Institut Curie, explique le professeur Jean-François Lacronique, *sont des établissements privilégiés pour l'application de l'informatique en médecine. D'abord parce que, en tant qu'hôpitaux privés à but non lucratif, nous sommes maîtres de nos choix technologiques et dégagés des contraintes imposées par la tutelle. Ensuite, parce que la cancérologie est, à cet égard, une discipline privilégiée. En pleine évolution, elle impose une actualisation régulière des données. Toutes les informations concernant nos maladies doivent être recueillies de manière systématique. Et la plupart d'entre elles sont incluses dans des protocoles thérapeutiques. L'Institut Gustave-Roussy de Villejuif a ouvert la voie dans ce domaine. Il en est à sa quatrième génération d'ordinateurs. Nous en sommes pour notre part, à la troisième. »*

Méfiances et craintes

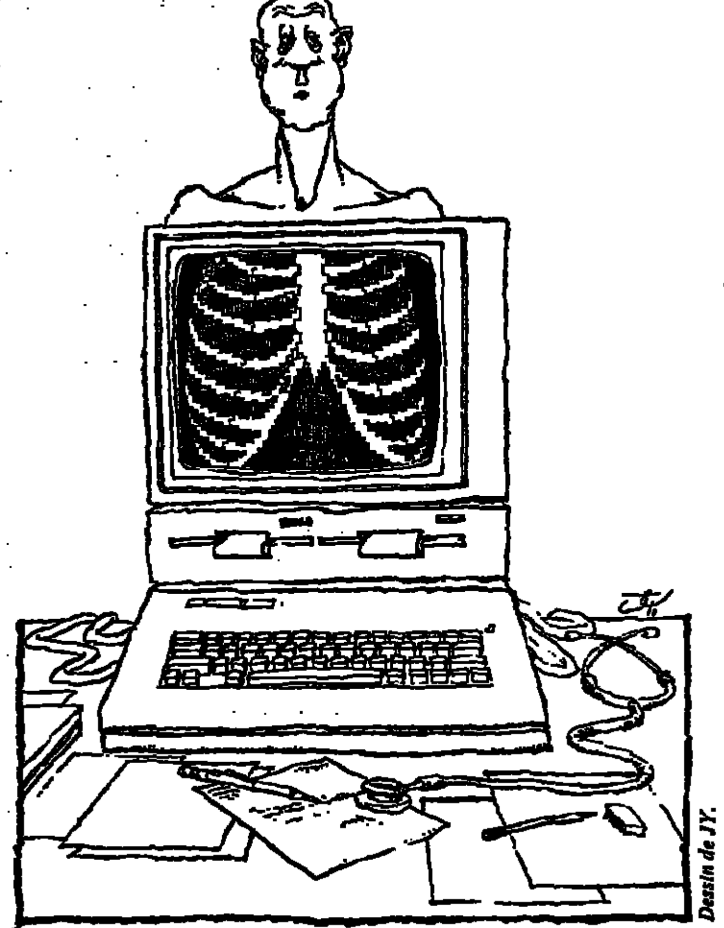
Les spécialistes de cancérologie ne sont pas les seuls médecins hospitaliers à accepter l'informatique. C'est aussi le cas de certains neurologues, des anatomopathologistes, des spécialistes d'hypertension artérielle, de chirurgie digestive, ou encore de ceux qui ont à prendre en charge des grands handicapés moteur.

Ce sont encore à Bordeaux, Montpellier ou ailleurs quelques passionnés qui parviennent à convaincre leurs confrères des vertus de l'informatique médicale. Tout cela pourtant ne doit pas faire illusion : le monde médical dans son ensemble, résiste encore avec force à l'épidémie informatique.

« L'informatique médicale est un outil indispensable dont la science médicale n'a pas encore su obtenir tout ce qu'il pouvait lui apporter », déclarait récemment, à Paris, Mme Michèle Barzach, ministre délégué à la santé, lors de l'ouverture d'un congrès international consacré aux maladies du sein (*le Monde* du 6 septembre).

Le constat de la faible pénétration de l'informatique en médecine est établi dans le détail par M. Bertrand Kempf, dans un ouvrage récent (1). *« Sur 85 000 médecins libéraux*, explique-t-il, *3 000 environ disposent d'un ordinateur. Mais ceux qui s'en servent utilement (c'est-à-dire, selon moi, pour tenir les dossiers médicaux de leurs patients) sont moins de 1 000 (...). Le secteur de la santé ne possède qu'un ou deux pour cent en valeur du parc informatique installé en France, alors que ses activités représentent huit pour cent du produit intérieur brut. La santé est donc beaucoup moins équipée en moyens de traitement de l'information, que les autres secteurs professionnels. Alors même que toute action médicale se fonde sur des informations et en génère. »*

Les médecins libéraux sont très réservés, et c'est l'hôpital public qui illustre le mieux la réalité de l'informatique médicale. Dans ce domaine, un premier bilan vient d'être établi par M. Jean Milliez, ingénieur en informatique (2). Il en ressort une nette différence de traitement entre la gestion administrative et l'activité médicale. *« La situation pour les services médicaux est la plus préoccupante »*, écrit cet ingénieur en informatique. *Il existe des solutions de gestion des dossiers médicaux mais il n'y a pas*


Dessin de J.Y.

encore d'offres industrielles de systèmes intégrant l'ensemble des activités de ces services, et aptes à communiquer avec d'autres services médicaux, médico-techniques ou administratifs. Seuls les SAMU disposent d'une solution industrielle répondant à un cahier des charges national qui se diffuse bien. Les outils d'aide à la décision médicale sont encore au stade de la recherche. Faute d'investissements, une diffusion opérationnelle ne peut être attendue avant longtemps. »

Gestionnaires et praticiens

On voit ainsi apparaître au sein des hôpitaux publics un véritable et profond divorce entre l'administration et le corps médical. Beaucoup de médecins hospitaliers nourrissent en effet, au-delà des difficultés techniques qu'ils pourraient rencontrer, une véritable crainte : celle du développement d'une informatisation des données médicales contemporaines traduisant une volonté politique de rationnement des dépenses de santé.

C'est ainsi que le projet de médicalisation du système d'informations (PMSI) de la direction des hôpitaux a, depuis 1982, été très diversement accueilli dans le monde médical. Beaucoup voient dans cette informatisation des données, un nouvel et puissant instrument de contrôle de l'administration.

« Lorsqu'on observe le fonctionnement du système hospitalier », écrit le sociologue François Steudler (3), *on ne peut qu'être frappé par la sorte de discordance qui existe entre le haut degré de développement d'une médecine qui avance très vite, en utilisant des techniques très approfondies, et la faiblesse, l'insuffisance, pour ne pas dire le caractère parfois rudimentaire, des outils et des informations dont dispose le gestionnaire pour appréhender cette même activité médicale. »*

Et, de fait, parce qu'elle s'oppose vigoureusement à cette discordance, l'informatique paraît bel et bien aujourd'hui à beaucoup de praticiens comme la forme la plus moderne de lutte contre le pouvoir médical.

JEAN-YVES NAU.

(1) *Médecins et ordinateurs : le bel avenir*, de M. Bertrand Kempf, les Éditions médicales, 302 pages, 180 F.

(2) « L'Informatique dans les hôpitaux publics », de M. Jean Milliez, revue *Informations hospitalières*, juillet-août 1986.

(3) « Le PMSI... un enjeu hospitalier », de M. François Steudler, dans le fort intéressant numéro de la revue *Perspectives et santé* consacré à l'informatique (n° 37, printemps 1986).

Une science autonome, une technologie limitée

L'informatique sait manipuler des données indépendamment de leur sens. Cette abstraction fonde son autonomie comme science et la limite comme technologie.

par ALAIN GEISMAR (*)

L'INGÉNIEUR d'avant-guerre, le futur Marcel Dassault ou Louis Armand, est un brillant lycéen qui a connu le thème latin et la version grecque avant les mathématiques élémentaires, supérieures et spéciales. Il a découvert les voies principales qui sous-tendent l'art de l'ingénieur : mécanique, thermodynamique, électricité ou chimie. Sa culture de lycéen l'adosse à l'histoire de la civilisation ; son savoir scientifique lui offre une clé, réputée universelle, pour l'action sur la matière ; sa réussite aux concours le légitime pour exercer les grands commandements, dans un univers en évolution continue.

La fin des années 50 voit naître la préoccupation d'actualiser les connaissances scientifiques : mathématiques « modernes », statistiques, relativité, mécanique quantique, accompagnée d'une timide percée de la sociologie et du droit du travail. Commerce et industrie s'ignorent encore, s'additionnent ou, au mieux, se coordonnent.

Mais le « management » s'enseigne outre-Atlantique : l'interdépendance entre les décisions financières, techniques et de gestion de ressource humaine « inspire » les promotions de la Harvard Business School, qui va recevoir vers 1960 ses premiers contingents de Français.

Pour l'ingénieur de 1950-1960, dont l'école est restée à distance des laboratoires de recherche comme de l'atelier industriel, l'idée de connaître plusieurs entreprises est une mini-révolution : c'est la « mobilité » du cadre avant son immobilisation à quarante ans.

Avec les années 60, la conjugaison des contraintes économiques et technologiques fait que la mobilité change de nature : l'entreprise devient flexible, modifie en permanence son « projet », auquel il ne suffit plus d'adhérer une fois pour toutes.

Au sein de l'entreprise, la gestion de production assistée par ordinateur (GPAO), par exemple, repose sur la segmentation en unités autonomes de dimension la plus réduite possible, détenant un degré au moins de liberté par rapport à son amont ou à son aval. Cette segmentation, base de la réarticulation systématique des unités en un projet d'entreprise, suppose des acteurs dont la culture technologique est large, sauf à vouloir tous les dix ans hésiter entre le coût des « poids morts » et le rejet des hommes comme des « citrons pressés ».

Un exemple : le maître mot de la gestion de grandes entreprises commerciales est devenu « gestion stock fin de journée = 0 ». L'informatique permet une mise en œuvre aussi affinée que l'on veut de ce genre de concept. Mais alors que peuvent devenir les cadres élevés dans des religions d'entreprises où le client trouve tout, tout de suite ?

Trois mille ingénieurs de plus

Il y a cinq ans, pour faire face aux besoins immédiats de l'entreprise toutes affaires cessantes, il a fallu doubler les flux de sortie des écoles d'ingénieurs et de techniciens supérieurs. La profession réclame le maintien de cet effort. Trois mille ingénieurs formés en informatique de plus qu'en 1981 sortent tous les ans. Peut-être les informaticiens, dont on manque encore, connaîtront le sort des professeurs, dont on a manqué jusqu'en 1965, ou celui des médecins des années 70. Bientôt il se peut que les jeunes cherchent de l'embauche comme hier les opérateurs et déjà aujourd'hui certains programmeurs, et que les plus âgés regrettent leur spécialisation trop étroite.

L'informatique aujourd'hui traite les chiffres, les textes, les images, déjà les sons et les formes, elle pilote les automates, elle traite sur place comme à distance ; elle stocke des informations et permet des projections, tout simplement parce qu'elle sait manipuler des données indépendamment de leur sens, comme les mathématiques traitent les éléments d'un ensemble indépendamment de leur nature. Cette abstraction même fonde son autonomie comme science, et la limite comme technologie.

L'épistémologie de l'informatique fera encore couler beaucoup d'encre, mais l'informatique se retrouve aujourd'hui dans trop de processus pour que la maîtrise des savoirs et des savoir-faire qu'elle implique ne pénètre pas la formation des ingénieurs et des cadres appelés à piloter la vie des entreprises.

Cela ne touche pas des milliers de personnes; quelques dizaines, peut-être quelques centaines par an tout au plus. Mais ces quelques dizaines d'ingénieurs représentent une référence ; leur qualification structure les niveaux requis pour des milliers d'autres. Parmi ces milliers, une proportion limitée d'informaticiens, ingénieurs et techniciens seront indispensables pour la recherche et les développements au sein d'entreprises spécialisées ou grandes utilisatrices de l'informatique.

Qualifications nouvelles

Ces hommes se rapprocheront de la production, de la gestion ou des études. Ces spécialistes seront beaucoup moins nombreux que les ingénieurs et les techniciens possédant un métier bien précis, non informatique, même s'il exige de connaître les outils de l'informatique. Ce profil, qui définit les plus nombreux, est décisif. Il ne relève pas des catégories de la double compétence (sauf dans les niveaux élémentaires de qualification). Ces hommes auront à utiliser, parfois à adapter des outils informatiques. Certains franchiront peut-être le pas, deviendront ultérieurement des spécialistes, mais le plus important est qu'ils soient d'abord des professionnels de l'informatique.

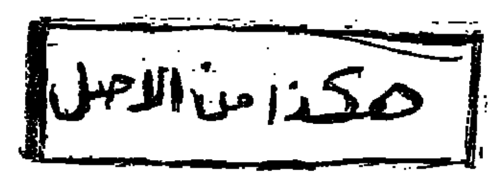
Des qualifications nouvelles en double compétence, Chantal Tomasino en rend compte dans le cahier de l'ADI de septembre 1986 (1), qui présente le directeur de système d'information, le médiateur en informatique, l'ingénieur et le technicien en informatique industrielle, le vidéographiste, le musicien compositeur numérique ou le cogniticien...

Il y a moins de dix ans, les plus réalistes rêvaient à ce que l'informatique permettrait si elle naissait sur une table rase. Mais aujourd'hui on peut mesurer son degré de pénétration dans le travail. Oui, l'informatique dans l'atelier est la sœur jumelle de celle des bureaux, mais nous héritons de cols blancs et de cols bleus qui s'ignorent. Il est aujourd'hui possible d'observer et d'agir sur les qualifications, point d'arrivée de l'ensemble du dispositif scolaire, point de départ des classifications salariales dans les conventions collectives. Tout a été mis en place ; la base de ces activités et des formations est là.

En France, on a vu doubler en quelques années le flux de sortie des informaticiens, ce qui est en train de permettre à tous les jeunes une familiarisation avec les usages de l'informatique. Il reste à reprendre minutieusement la composition de cet édifice. Ce travail relève de dispositifs d'observation et d'action qui ont tout à gagner à être régionaux.

(1) Tour Fiat, 92084, Paris la Défense. Tél. : 47-96-43-15.

(*) Directeur général adjoint de l'Agence de l'informatique.



SPÉCIAL — SECTEURS DE POINTE — SICOB



Ingénieurs fonctions techniques et opérationnelles

ENSAM, INSA, ENSI, ...

Toulon

Très important établissement à caractère scientifique et industriel, nous offrons actuellement des opportunités valorisantes à de jeunes ingénieurs.

Chef de service contrôle des constructions soudées

Ingénieur métallurgiste, vous possédez de bonnes connaissances en technique de soudage.

Dépendant techniquement de l'Ingénieur Spécialiste Qualité, vous serez chargé *de la direction de tous les contrôles soudures ainsi que* de la rédaction des procédures de contrôle.

Dirigeant l'activité des chefs d'équipes et des contrôleurs, vous aurez en outre de nombreuses relations avec l'ensemble des cadres et techniciens de la production, du bureau d'études, ainsi qu'avec les organismes spécialisés extérieurs. **(Réf. 8623)**

Ingénieur chargé d'affaires

D'origine généraliste vos connaissances techniques sont variées : mécanique, électricité, électronique, systèmes informatiques, bonnes notions de chimie générale...

En relation permanente avec le monde industriel, votre action s'inscrira dans le développement des prototypes et le suivi en service de matériels embarqués (automates programmables et logiciels, analyseurs de gaz, accumulateurs ...).

Vos activités principales seront : rédaction de spécification, choix et contrôle des fournisseurs, suivi d'essais, dépouillements, élaboraion de la banque de données. **(Réf. 8624)**

Ingénieur systèmes informatiques

Intégré à notre service informatique, vous travaillerez avec des moyens très puissants.

Vous prendrez en charge l'adaptation, la mise en œuvre, la maintenance et le suivi d'une part des logiciels de base sur DPS 8 (Operating System: TDS, PROTEE ...), d'autre part du matériel de productique (CFMAO - DAO ...).

Animant une petite équipe de techniciens vous serez en relation avec l'ensemble des ingénieurs et analystes chargés des études. **(Réf. 8625)**

*****

Pour ces postes une première expérience dans des domaines similaires est souhaitée mais non indispensable.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite + C.V. + photo en précisant la référence choisie à notre Conseil Jacques CARLOTTI - CAPFOR MEDITERRANEE S.A. - Centre d'Activité EVOLIC - LA BASTIDE BLANCHE - D3 - 13127 VITROLLES, qui traitera confidentiellement les candidatures.

MEDIA PA

CAPFOR

PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - METZ - NICE
ANGERS - AUCH/TOULOUSE - BREST - CAEN - MONTLUÇON - NIORT - QUIMPER



LA MATIERE GRISE DE LA MICRO !

Concevoir des logiciels, les éditer, telle se définit globalement notre activité. Activité que nous menons de main de maître, avec enthousiasme, et plus, avec passion. Nos clients y sont les premiers sensibles, et grâce à eux, nous consolidons nos positions sur le marché des logiciels Grand Public et Professionnels de la micro-informatique. Bien décidés à accroître une place déjà prépondérante sur ces créneaux, nous recherchons des

INGENIEURS DEVELOPPEMENT LOGICIELS

Au sein d'équipes très impliquées, vous développerez sur DIGITAL VAX sous langage C ou Pascal des logiciels destinés aux principaux micro-ordinateurs ; les domaines d'applications sont particulièrement pointus : productivité personnelle - tableurs, bases de données - télécommunications...

Une première expérience vous aiderait, mais nous tiendrons néanmoins compte de vos aptitudes aux postes proposés. Toutefois la pratique d'un assembleur serait souhaitable.

Notre Conseil établira les premiers contacts.
Adressez-lui CV, photo et niveau actuel de rémunération en précisant sur votre dossier la référence 868 M.

ALPHA CDI, 181 Avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly sur Seine.

MEMBRE DE SYNTEC

ALPHA CDI

Importante Société Française (2500 personnes) du secteur électronique-informatique, nous renforçons les équipes d'études de notre département

TELEPHONIE
AUTOCOMMUTATEURS PRIVES

Dans le cadre de sa politique de développement d'autocommutateurs spécialisés, adaptés aux exigences d'une clientèle professionnelle, les ingénieurs recherchés s'intégreront à de petites équipes en contact étroit avec les ingénieurs commerciaux et les clients :

INGENIEURS MATERIEL ET LOGICIEL

- **CHEF DE GROUPE DEVELOPPEMENT MATERIEL**
  ENST ou Grande Ecole pour prendre en charge le développement d'une nouvelle génération. (Réf. 9TRM)
- **JEUNE INGENIEUR OPTION TRAITEMENT DU SIGNAL**
  ENST, ESE, ENSTA... Il sera le pôle de la compétence traitement du signal pour l'étude d'une nouvelle génération. (Réf. 9TTS)
- **CHEFS DE PROJET LOGICIEL**
  Expérience logiciel temps réel. Animation de 2/3 ingénieurs ou analystes. (Réf. 9TCP)
- **INGENIEURS LOGICIEL DEBUTANTS OU 1re EXP. TEMPS REEL**
  Ecole d'ingénieurs option informatique ou maîtrise informatique. (Réf. 9TL)

Lieu de travail : proche banlieue Sud Paris, sur ligne RER.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, prétentions) en précisant la référence du poste choisi, à A.S. Publicité, 3, rue de Liège 75009 Paris, qui vous garantit la plus totale discrétion.

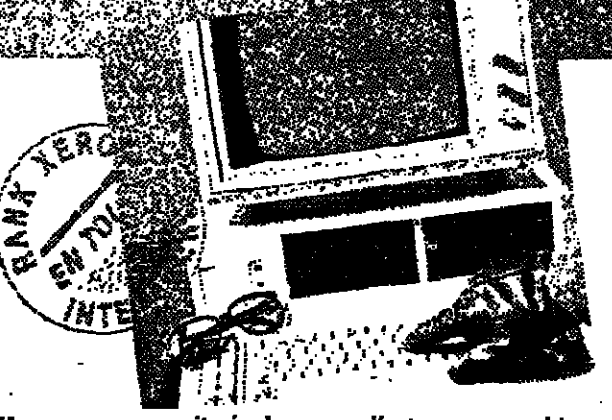
AS PUBLICITE

RANK XEROX

Futur chef de projet
Ingénieur débutant ou 1re expérience

Tapez avenir et entrez dans l'univers du document

Le document, concept clé de la communication de bureau, passe par une gamme de relais (composition et édition électroniques, postes de travail, réseaux locaux, micro-informatique, informatique départementale) reliés ou non à un ordinateur central.
L'avenir de Rank Xerox sur ce créneau porteur passe par le développement de systèmes d'informations centralisées ou décentralisées en bureautique, en end user computing, en intelligence artificielle.
Nous vous proposons de vous intégrer à l'une de nos équipes projet, après une formation de 18 mois à nos technologies.
Ingénieur grandes écoles scientifiques, débutant ou avec une première expérience dans le domaine de l'ingénierie informatique ou bureautique et votre aptitude à communiquer vous permettent de devenir rapidement (2-3 ans) chef de projet.



Vous pourrez ensuite évoluer vers d'autres responsabilités (centre de compétences bureautique, marketing, finance, commercial...).
Ecrivez-nous, sous code 242/I, à Hélène Lautredou, Rank Xerox, Direction des Ressources Humaines, 93607 Aulnay-sous-Bois Cédex.

média system



Le futur c'est aujourd'hui

La maîtrise des nouveaux espaces

Avec des produits à la pointe de la technologie dans la Télématique et la Vidéocommunication, VTCOM, département de FRANCE CABLES ET RADIO, maîtrise les nouveaux *médias les plus créatifs. Doté* d'importants moyens techniques, il gère de nombreux services Kiosques et anime des évènements nationaux.
Chez VTCOM, le futur c'est aujourd'hui.
Nous voulons associer à notre expansion le

Responsable commercial télématique

Vous êtes jeune (30-35 ans), mais déjà expérimenté : après une solide formation commerciale (type E.S.C.), vous avez débuté dans l'informatique avant d'acquérir au moins 2 ans d'expérience en Télématique dans une S.S.I.I. ou chez un serveur.
Vous serez responsable du développement commercial de nos services kiosques, au sein d'une petite équipe : vente, suivi et animation des services auprès de nos clients et participation à l'élaboration de produits.
Adressez votre dossier de candidature avec CV, photo et prétentions sous réf. CL/A/50 M, à Monsieur Chaperon, Direction des Relations Humaines et de l'Administration FRANCE CABLES ET RADIO, 124 rue Réaumur 75002 Paris.



SPÉCIAL SECTEURS DE POINTE SICOB



L'Equipement automobile partenaire reconnu des constructeurs mondiaux 28.000 personnes - CA 11,5 milliards dont 45% à l'exportation, recherche candidat de valeur pour poste d'

Ingénieur responsable qualité

de la ligne de produits embrayages poids lourds usine d'Amiens.

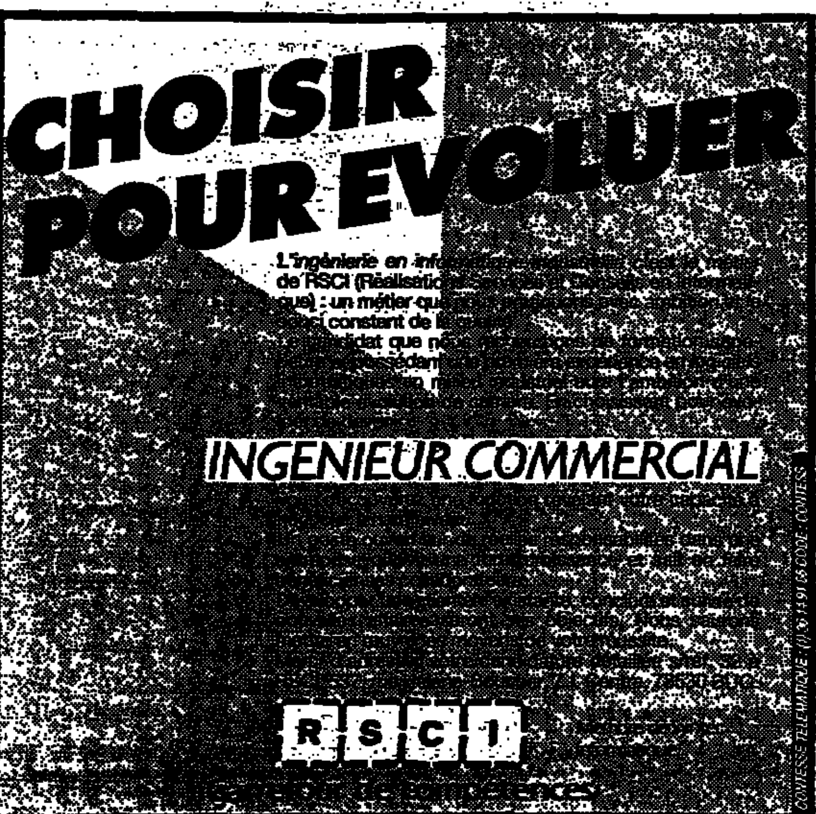
Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé grande école généraliste, ECP, AM ou équivalent, ayant acquis de préférence une expérience de fabrication grande série de 2 ou 3 ans. Sa rigueur, son dynamisme, ses compétences techniques alliées à son sens du dialogue lui permettront :

- d'animer un service de 16 techniciens : contrôle et méthode qualité,
- de concevoir et réaliser les machines de contrôle,
- de développer les procédures qualité et les études statistiques.

Ecrire sous réf. FN 154 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL



SILEC recherche pour sa filiale SYSIN

Ingénieur informaticien

Nous vous offrons l'opportunité de participer à l'expansion de notre filiale. Son domaine de prédilection couvre la productique, la connectique et l'ingénierie. Vous serez amené à concevoir et à développer des applications spécifiques à partir de cahiers des charges élaborés par les utilisateurs. Ce qui nous intéresse chez vous ce sont les idées, l'expérience et le goût des contacts.

*Vous possédez une formation supérieure et avez une première expérience sur mini-ordinateur / micro ordinateur. Le lieu de travail se situe à **PLAISIR** (Yvelines).*

Veuillez adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) à Mademoiselle WEBER SILEC, 69, rue Ampère 75008 PARIS.

Jonction



1er CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE SYSTEMES DE NAVIGATION INERTIELLE
1er CONSTRUCTEUR MONDIAL DE TERMINAUX TELEX A ECRAN
1er CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE MEMOIRES A BULLES MAGNETIQUES
recherche pour ses
Centres d'Etudes et de Développement de la région parisienne
(proche banlieue Nord-Ouest)

Ingénieurs Système
Ingénieurs Electroniciens
Ingénieurs Automaticiens

Grandes écoles (X, TELECOM, SUPAERO, SUPELEC, INPG, ARTS ET METIERS, ENSEA...)

Débutants ou expérimentés pour études : systèmes AVIONIQUES, OPTRONIQUES et TELEMATIQUES.

Ingénieurs Informaticiens

Grandes écoles (ESE, ENSIMAG...)

Maîtrise Informatique

Débutants ou confirmés pour postes au sein d'équipes "Logiciel de base" dans des contextes **systèmes UNIX, VMS, langage PASCAL, C, LTR 3...**

Tous ces postes sont à pourvoir rapidement.
Rejoignez une équipe dynamique et en pleine expansion en adressant CV manuscrit et photo à
SAGEM
Direction du Personnel et des Relations Sociales
6, avenue d'Iena - 75783 PARIS CEDEX 16.

Internationalisant nos projets, nous nous entourons des meilleures compétences. Les travaux de recherche menés par nos équipes pluridisciplinaires nous placent à présent à l'avant-garde des technologies nouvelles. Et avec vous nous irons encore plus loin...

NOUVELLES TECHNOLOGIES... GOUPIL S'IMPOSE.

ARCHITECTE ET CONCEPTEUR DE NOS SYSTEMES DE DEMAIN

Au sein de la Direction du Développement, en véritable Responsable de projet, vous animerez une petite équipe d'ingénieurs chargée de la conception et de l'architecture d'une gamme de produits. *Ingénieur Electronicien de haut niveau, vous connaissez bien les systèmes 32 Bits, les techniques de CAO et des circuits personnalisés.* Le contenu et l'environnement de cette fonction répondront aux attentes d'un candidat exigeant. Réf. 875 M

INGENIEUR DE DEVELOPPEMENT TELECOMMUNICATIONS-RESEAUX

Vous possédez 2/3 années d'expérience dans le domaine des transmissions de données. Votre maîtrise de l'environnement micro-ordinateurs, MS/DOS, XENIX, langage C et plus particulièrement la connaissance des produits IBM (SNA) doit vous permettre de bien tenir le poste. Réf. 874 M.

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Pour mener avec succès votre mission, vous concevez et développez des nouveaux produits destinés soit à notre architecture réseaux, soit à nos micro-ordinateurs professionnels. Vous étudiez à ce titre tous les aspects de l'utilisation des composants dans l'élaboration des produits. Vous avez une formation électronique (Ingénieur ou Universitaire) complétée d'une expérience professionnelle. Réf. 873 M

FORMATEUR EN INFORMATIQUE

Ingénieur ou équivalent, vous possédez de solides connaissances en télécom (BSC, VIP, DSAX25, SNA, SDLC) et en réseaux ainsi que des compétences en hardware. Vous assurerez la conception et l'animation de sessions de formation destinées à nos commerciaux ainsi qu'aux utilisateurs de nos produits. Réf. 876 M

INGENIEUR SUPPORT PRODUITS LOGICIELS

Notre Service Logiciels et Services oriente ses actions : • En avant-vente, en support de la Direction Commerciale, • En après-vente, pour le suivi et la maintenance informatiques.

De l'analyse du cahier des charges à l'appréciation des besoins techniques des clients, de la proposition de solutions à la mise en route des applications, nos interventions font appel à des spécialistes logiciels, animés du sens des affaires. Ingénieur, Miage ou équivalent, vous êtes reconnu comme un grand professionnel puisque vous connaissez la micro-informatique, les différents systèmes d'exploitation (MS/DOS) et vous avez déjà une pratique d'applications bureautiques ou télécoms. Réf. 872 M

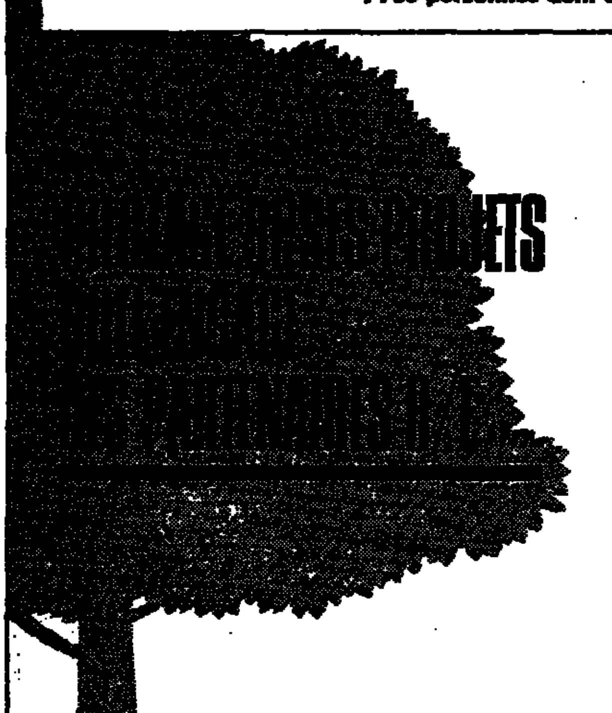


Notre Conseil établira les premiers contacts. Adressez-lui lettre, CV, photo et niveau de rémunération actuel en précisant sur votre dossier la référence du poste choisi.
ALPHA CDI, 181 Avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY SUR SEINE



DESSEIN

Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26 000 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre.
BULL TRANSAC conçoit, développe et industrialise les produits bureautiques et serveurs dans le Groupe - 1 700 personnes dont 600 ingénieurs et cadres y travaillent.



Piloter un projet pour une ligne de Produits Concentrateurs/Terminaux ?

C'est être présent à tous les stades du cycle de vie du produit, de sa définition à son introduction sur le marché.

C'est avoir l'autonomie nécessaire pour «gérer» *tous les moyens mis en œuvre pour assurer* la sortie du produit.

C'est pouvoir développer des qualités de contact et de négociation et mettre en œuvre des capacités d'organisation.

C'est exercer un goût de la réussite.

«Aux commandes» nous recherchons un candidat ayant des compétences systèmes (matériel et logiciel) et plus de 5 années d'expérience dans un domaine proche.
Référence M 1509 A



Au sein de notre Direction Assurance Qualité, vous aurez la responsabilité de la qualité d'un ou plusieurs projets, avec pour mission :

- l'examen et l'approbation des spécifications fonctionnelles,
- la définition et la rédaction des plans qualité logiciels,
- l'élaboration de cahiers des charges de qualimétrie et la conception des logiciels correspondant.

Ingénieur informaticien confirmé, vous avez une expérience de la réalisation de logiciels. Votre *sens de la concertation sera mis en œuvre dans le* dialogue avec le client. Vos idées créatrices vous permettront de proposer des actions de prévention nécessaires.

Une formation au système BULL de Gestion de la Qualité vous sera assurée.
Référence M 1509 B

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous la référence choisie à Michèle CORBINEAU, BULL TRANSAC
7 rue Ampère, 91343 MASSY CEDEX



SOURCES

Ingénieurs diplômés Electroniciens ou Informaticiens

RTC, spécialiste mondial en micro-électronique rapide, hyper- fréquence, optoélectronique, tubes électroniques est aussi l'un des tout premiers centres européens pour les circuits imprimés et les ferrites.
5.300 personnes dont 700 ingénieurs et cadres conçoivent, développent, produisent et commercialisent nos composants électroniques.
RTC, c'est aussi plus de 2000 produits dans des marchés à forte croissance, un C.A. de 3,7 Milliards de Francs réalisé pour 40 % à l'exportation.
Débuter par les composants c'est s'ouvrir la porte de tous les secteurs où l'électronique est dominante.
C'est ce que RTC vous propose dans les activités suivantes :

CONCEPTION ET DEVELOPPEMENT
A CAEN : CI bipolaires logiques et analogiques
A LIMEIL-BREVANNES : CI et transistors AsGa

SUPPORT TECHNIQUE
A FONTENAY AUX ROSES : CMOS-VLSI-Reseaux prédiffusés, Microprocesseurs 68000.
A PARIS : Applications en opto et microélectronique

MOYENS DE PRODUCTION
BRIVE : Conception, réalisation et maintenance d'équipements électroniques

INFORMATIQUE DE GESTION
A EVREUX : Un Chef de projet, un Analyste et un Responsable d'exploitation.

ORGANISATION INDUSTRIELLE
A CAEN ET EVREUX : Des Ingénieurs confirmés.

APPROVISIONNEMENTS
Des diplômés d'écoles de commerce débutants ou expérimentés.

TECHNICO-COMMERCIAL
A PARIS au sein des divisions commerciales

RTC COMPELEC : envoyez votre CV à M. Bidoire, 130 Avenue Ledru Rollin, 75540 Paris Cédex 11.

Philips c'est déjà demain.

Des ingénieurs très spécialisés pour une recherche très pointue

LEP en France, les Laboratoires d'Electronique et de Physique appliquée collaborent avec l'ensemble des laboratoires de recherche de Philips, 370 personnes y effectuent des études dans les domaines de la micro-électronique, de la physique de l'état solide et du vide, et dans celui des systèmes.

Intégrer des équipes de recherche appliquée dans les domaines en pointe, c'est ce que nous vous proposons si vous possédez les spécialités suivantes :

OPTION PHYSIQUE DES SOLIDES
• La croissance epitaxiale des composés III-V pour les applications opto-électroniques et microélectroniques.

OPTION MICROELECTRONIQUE
• Conception de circuits intégrés hyperfréquences GaAs en liaison avec la réalisation.

OPTION TRAITEMENT D'IMAGES
• Codage, enregistrement, traitement numérique des signaux et des images et interprétation de scènes. Application au diagnostic médical et à l'imagerie infra-rouge.

OPTION INFORMATIQUE
• L'architecture et la conception de microprocesseurs, l'implémentation de langages symboliques et le génie logiciel.

LEP : M. Cléren, 3, Avenue Descartes, 94450 Limeil-Brévannes

Philips c'est déjà demain.

Ingénieurs Informaticiens et Electroniciens

RTIC (LA RADIOTECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE) développe, fabrique et vend des produits Audio, Vidéo et Télématique grand public, télévision, auto-radio, télématique, péritéléphonie.
Son C.A. est de 5,3 Milliards de francs 7.300 personnes dont 750 ingénieurs et cadres sont réparties dans des unités opérationnelles capables de prendre en charge le lancement de nouveaux produits de la conception à la fabrication et à la vente.
Ses laboratoires travaillent sur des projets et des produits nouveaux : réception directe par satellite, télévision haute définition, vidéotex, lecteur de cartes à mémoire, projets autoradio et électronique automobile...
Ses unités de production mettent en place des moyens importants dans les domaines de la mécanisation *et de l'informatisation du processus* industriel.

PROJETS
A des ingénieurs électroniciens débutants aussi bien que confirmés, nous confierons des projets et des développements de produits nouveaux dans des laboratoires en plein essor.

ORGANISATION
A des ingénieurs grandes écoles bénéficiant d'une formation en gestion, nous confierons les études générales d'organisation et d'informatisation dans la perspective de prise de responsabilités opérationnelles.

INFORMATIQUE
Ingénieurs grandes écoles option informatique ou titulaires de MIAGE, devenez analystes, chefs de projets de développements logiciels, ingénieurs systèmes de réseaux, pour mettre en place la gestion de systèmes informatiques dans les centres de production.

MARKETING
Des diplômés d'école de commerce pour s'investir à fond dans des études marketing, la gestion d'une ligne de produits ou la responsabilité d'un chiffre d'affaires dans le cadre de différentes organisations commerciales.

RTIC : M. Gibert, BP 301 - 92150 Suresnes Cedex.

Philips c'est déjà demain.

Ingénieurs commerciaux, Ingénieurs technico-commerciaux

TRT TI Née de l'informatique professionnelle de Philips (micros et mini-ordinateurs, traitements de textes, cartes à mémoire) et des télécommunications d'entreprise de TRT (réseaux, télécommunications), TRT.TI vous propose de vous associer à sa progression.

Ingénieurs commerciaux
confirmés
Nous vous demandons quelques années d'expérience dans la vente de produits similaires pour venir assurer avec nous le développement de la commercialisation de :
• nos matériels informatiques à Rouen, Lille, Toulouse, Tours et Paris,
• nos produits de télécommunications d'entreprises à Lille, Marseille, Lyon et Strasbourg.

Technico-commerciaux
débutants ou 1ère expérience
• De formation supérieure scientifique, vous interviendrez en clientèle auprès de nos équipes de vente pour assurer l'évolution des solutions en place, l'élaboration et le suivi de nouveaux projets, l'interface avec les SSII, la formation des utilisateurs et l'introduction des nouveaux produits.
Les postes sont basés à Paris, en Région Parisienne et à Marseille (Anglais nécessaire).
• De formation IUT Informatique, vous interviendrez en support client : installation de progiciels, formation et suivi. Les postes sont basés à Paris, des déplacements sont à prévoir.

Responsables promotion produits
Vous avez 3 ans d'expérience en tant qu'Ingénieur Commercial ou Technico-Commercial et une bonne aptitude à l'expression écrite.
Sur toute une ligne de produits, vous réaliserez les supports d'aide à la vente et la promotion dans les expositions.

Ingénieurs systèmes
Ingénieurs grandes écoles option informatique système ou universitaires, vous avez une expérience dans le système, le temps réel et les réseaux. Vous assurerez le support, l'évolution et le développement des logiciels systèmes pour notre gamme de micro et mini-ordinateurs.

Ingénieurs analystes débutants
Universitaires (MIAGE) ou diplômés d'écoles d'ingénieurs (INSA), dans un premier temps, vous intégrerez les équipes de développement de logiciels d'application orientés gestion pour à terme, assurer la conduite de projets.
Ces deux derniers postes sont à pourvoir en Région Parisienne et nécessitent la maîtrise de l'anglais.

TRT.TI : M. Nadaud, 5, square Max-Hymans, 75741 Paris Cédex 15.

Diplômés écoles de gestion, universités

Compagnie Française Philips
Société holding et prestataire de services pour les sociétés de Philips France.

GESTION ET FINANCE
Vous pourrez développer vos qualités et acquérir un véritable professionnalisme en utilisant des méthodes performantes dans les domaines du contrôle de gestion, de l'organisation comptable et de l'audit interne.

AFFAIRES SOCIALES
Les missions successives qui vous seront confiées dans les différentes unités de l'entreprise vous permettront d'acquérir une expérience diversifiée de la fonction. Vous y exercerez rapidement des responsabilités à la mesure de vos capacités et de vos ambitions.

ACHAT
Diplômé d'une école de commerce ou d'ingénieur, découvrez la fonction achat, déterminante dans toutes les sociétés de Philips France, vous vous y formerez à la négociation et valoriserez vos qualités de contact et d'initiative.

Préciser les domaines choisis et adresser lettre manuscrite, CV et photo, au
CENOD : 60, rue Caumartin 75009 Paris.

Philips c'est déjà demain.

Ingénieurs électroniciens

portenseigne Avec un chiffre d'affaires de 427 Millions de Francs dont 30 % à l'exportation et un effectif de 830 personnes, Portenseigne conçoit, fabrique et commercialise des produits de hautes technologies dans les domaines de la communication par le son, la vidéo, la sécurité, les antennes de réception de signaux satellite et les réseaux câblés.

Electroniciens
• Pour prendre des responsabilités d'études avancées dans les domaines de la vidéo-communication, des fibres optiques ou dans la réception TV par satellite (réf. F.1).
• Pour participer comme technico-commercial à la préparation d'appels d'offres, aux relations avec les administrations et les grandes entreprises, ainsi qu'à la définition des produits dans les domaines de la vidéo-communication, de la réception TV par satellite et des réseaux câblés (réf. F.2).
• Pour participer aux travaux de conception des produits destinés à la réception satellite et aux réseaux câblés, dans le centre de développement et de fabrication de Louviers (réf. L.1).

Préciser la référence du poste choisi.

PORTENSEIGNE : M. Cardera 50, rue Roger Salengro Péripole 114, 94126 Fontenay-sous-Bois.

Philips c'est déjà demain.

Applications informatiques

A la Direction Informatique et Télécommunications, notre mission est de concevoir le système d'information de Philips France et de participer à sa mise en place.

INFORMATIQUE DE GESTION
Vous aurez en charge :
• la réalisation d'applications de gestion
• le support technique aux applications (SGBD).

INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
Vous réaliserez :
• des applications d'automatisation de Process sur les sites industriels (FAO).
• la mise en place d'outils de gestion de production automatisée (GPAO).

SYSTEMES D'EXPLOITATION
Vous aurez en charge la mise en oeuvre, l'optimisation et l'évolution des systèmes MVS, CICS, DL 1, IMS...

Débutants ou avec une première expérience, nous étudierons attentivement vos candidatures.

Compagnie Française Philips : M. Douet, 50 rue Roger Salengro, 94126 Fontenay- sous-Bois.

Philips c'est déjà demain.

média-system

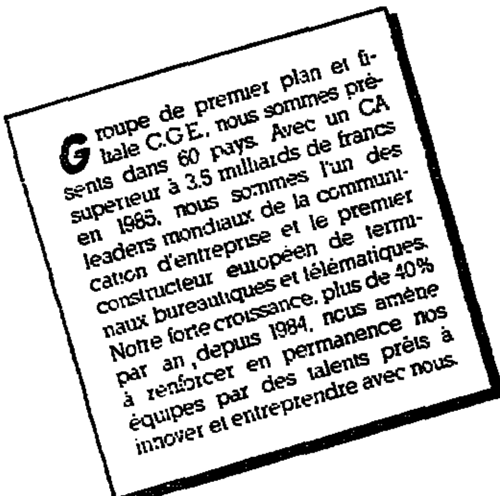
PHILIPS

«Philips France, c'est 19 milliards de chiffre d'affaires, 29000 hommes et femmes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers passionnant de l'innovation.

Professionnalisme, dynamisme, polyvalence, mobilité, sont les atouts qui vous ouvriront les portes de l'international dans toutes les sociétés de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique».

PHILIPS

TELIC ALCATEL



DIVISION COMMUNICATION

Les 250 ingénieurs et techniciens de notre unité de STRASBOURG peuvent se prévaloir d'avoir réalisé la première gamme de PABX électroniques en Europe, le premier intercom électronique, le terminal télématique Minitel, le premier poste électronique nouvelle génération homologué par les PTT. Ils développent actuellement des systèmes de communication. A cette fin, ils mettent en œuvre des techniques avancées telles que : commutation et transmission numériques, traitement de la parole, vidéo, micro-informatique, systèmes à architecture répartie, logiciel temps réel, logiciel de base, langages de haut niveau, environnement de génie logiciel...
Pour cela, ils disposent d'outils et de moyens d'aide à la conception très performants tels un centre de CAO, des stations CAE, plus de 80 machines de développement, un centre de calcul puissant (VAX, UNIX).
L'entreprise s'est dotée de sa propre équipe de conception de VLSI et intégrera dans ses produits, en 1986, plus d'un million de microprocesseurs 4, 8, 16, 32 bits.

INGENIEURS D'ETUDES ELECTRONICIENS

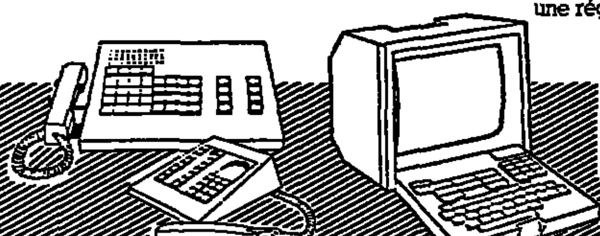
CONFIRMES

Diplômé d'une Grande Ecole, vous avec acquis une première expérience dans la conception de systèmes ou produits électroniques et vous avez de bonnes connaissances en logique ou/et en analogique. Vous pourrez enrichir votre expérience en prenant la responsabilité d'animer une équipe d'ingénieurs et de techniciens ou en participant à la conception de nos produits en tant qu'ingénieur système.

DEBUTANTS

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole avec une spécialité en électronique. Vous approfondirez vos connaissances dans des techniques de pointe, en participant avec nos équipes à l'étude de projets importants. Ces études s'appuient sur des outils et des méthodes d'aide à la conception particulièrement performants.

A 25 km des Vosges et à 200 km des Alpes Suisses, STRASBOURG vous offrira une vie culturelle intense dans une région de tradition et d'équilibre au carrefour de l'Europe.



Créatifs et impliqués, si vous êtes intéressés par le développement de nos projets, merci d'adresser votre C.V. sous réf. 307 à Bernard CAMMAS, Directeur des Ressources Humaines. Telic Alcatel - 206, route de Colmar 67023 Strasbourg Cedex.

Ingénieurs organisation et conduite de projets

Un excellent poste d'observation et l'étape clé pour une carrière évolutive dans un secteur dont l'activité nécessite en permanence la mise en œuvre de techniques avancées en matière de productique, de logistique de communication et de traitement de l'information. Conduire un projet, c'est d'abord circonscrire des besoins, élaborer des solutions, choisir des options techniques et économiques, mais aussi et surtout, mettre en œuvre et donc animer, dialoguer avec les utilisateurs pour réussir les phases de réalisation, de suivi et de contrôle. Notre client, un des grands de la VPC, *dont le siège est basé en métropole nord, renforce ses services d'organisation et* souhaite intégrer plusieurs ingénieurs diplômés grandes écoles (Centrale, AM, HEI, ISEN, IDN...) ou équivalent, ayant acquis, dans le cadre de leur formation, ou mieux d'un premier poste, l'expérience de ce type de démarche et soucieux d'intégrer une entreprise dans laquelle les possibilités de carrière sont réelles et diversifiées. Ecrire à Françoise ORANGE en précisant la référence A/4827M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

19, Résidence Flandre - 59170 CROIX - Tél. 20.72.52.25

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

S2M

LEADER MONDIAL DU PALIER MAGNETIQUE ACTIF.
VERNON (EURE) 80 KM DE PARIS

HAUTE TECHNOLOGIE POUR LA MARINE NATIONALE

Nous sommes une PMI en pleine expansion (taux de croissance : 35% par an). Nos actionnaires sont la SEP, AB - SKF, SEIKO. Nous avons des filiales aux USA et au Japon.

La concrétrisation récente d'un très important marché pour la Marine Nationale implique une adaptation du produit aux normes «Marine» et justifie la création du poste d'

INGENIEUR ELECTRONICIEN - CHEF DE PROJET

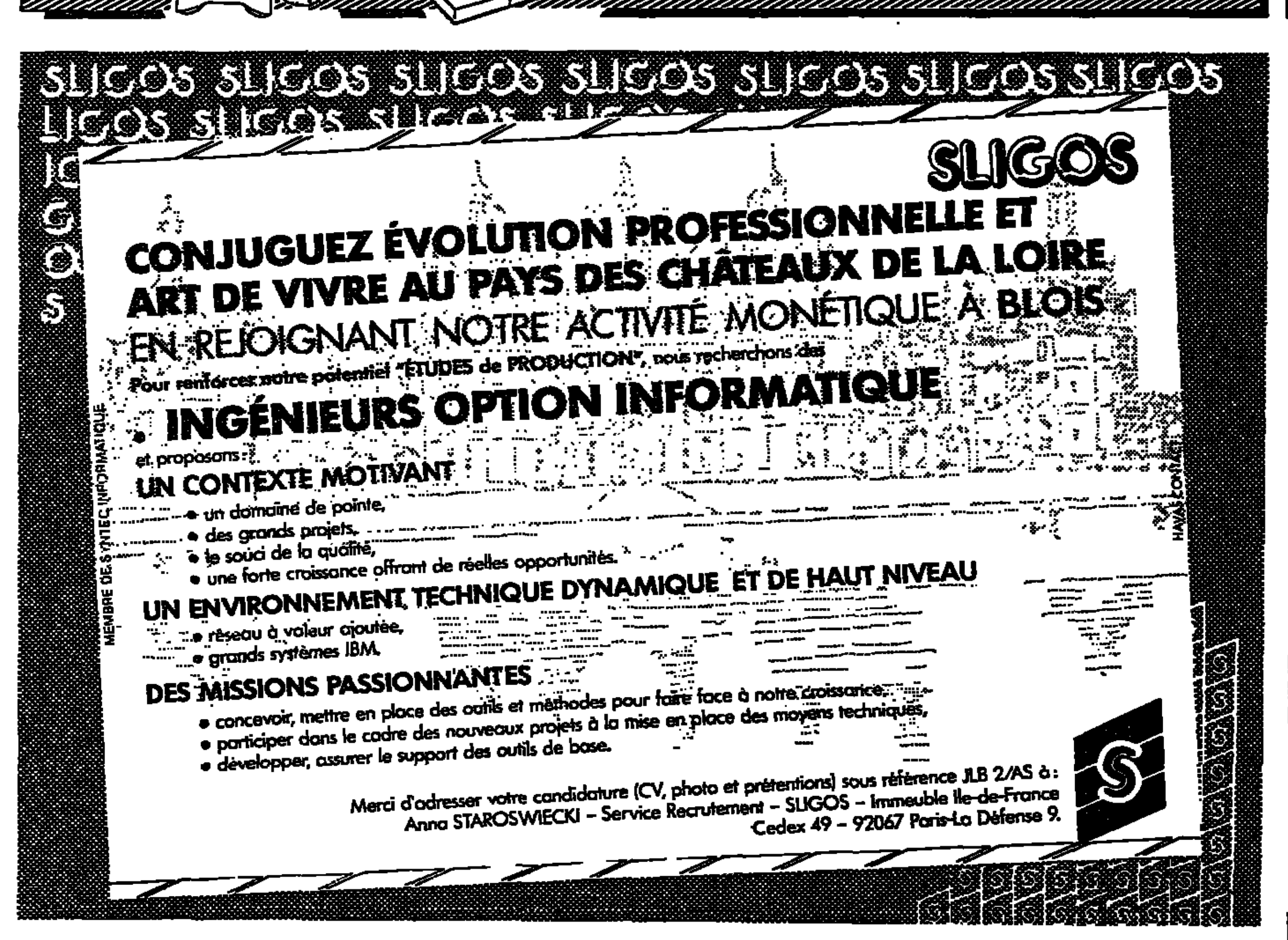
Il sera responsable de la transformation des armoires électroniques de type industriel en armoires destinées à être embarquées. Il assurera la maîtrise d'œuvre de l'étude et la réalisation d'un prototype ainsi que sa qualification jusqu'à la fabrication de série.

Diplômé d'une grande école à vocation électronique, il doit avoir pour réussir au moins trois à cinq ans d'expérience d'étude et de fabrication de matériel électronique «navalisé».

Le poste est basé à Vernon dans l'Eure (1 heure de Paris). Compte tenu de la croissance rapide de la société, les perspectives d'évolution sont importantes.

Merci d'adresser un dossier complet de candidature, sous la référence 140 C, à : HB, 66 Avenue Victor Hugo 75116 Paris.

DESSEIN



PEAUDOUCE

Ingénieur informatique industrielle

Nous sommes leader européen sur le marché de l'hygiène enfant - 3000 personnes, 2 milliards, 5 de CA
Nous recherchons pour notre département Etudes, mise au point, construction de Saint Omer - Pas-de-Calais - un spécialiste en informatique industrielle.
Vous aurez en charge :
- l'étude, le développement et la mise au point d'automatismes *informatisés sur nos équipements de production.*
- la mise en place d'automates programmables
- l'étude et la mise au point d'équipements de GPAO.

Vous êtes ingénieur de formation, et vous avez acquis une expérience de 2 ans minimum dans la construction de biens d'équipement.
De réelles perspectives d'évolution existent au sein du groupe.

Merci d'adresser votre candidature sous référence M/16 au Service Recrutement CBSF, 11 rue François 1er 75008 Paris.

CBSF

média-system

GRACE

W.R. GRACE & Co. l'un des premiers mondiaux de la chimie, 80 000 personnes sur 5 continents, 8 000 personnes en Europe.
GRACE Sàrl Epernon, une unité française de 1 000 personnes près de Rambouillet.

Nous fabriquons et commercialisons des produits leaders sur les marchés de l'EMBALLAGE ALIMENTAIRE.
Notre unité de production comprend 500 personnes et utilise des technologies de pointe dans la transformation des matières plastiques.
Pour seconder notre RESPONSABLE de l'AUTOMATISATION, nous recherchons un

INGENIEUR INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Débutant ou courte expérience, ayant de bonnes connaissances des techniques d'interfaçage, des systèmes informatiques en temps réel et des langages de programmation de haut et bas niveaux.

Il assurera la maintenance des applications existantes, développera des applications nouvelles en milieu Production et sera chargé de la formation des utilisateurs.

En plus des compétences techniques, la connaissance de l'Anglais, de réelles qualités de communication et des aptitudes pédagogiques sont indispensables pour réussir dans ce poste évolutif.

**Si ce poste vous intéresse, envoyez votre C.V. avec photo, sous la référence MO/615 à :
Edith BLATTMANN, GRACE Sàrl, B.P. 9, 28231 EPERNON.**

Organisation et Publicité

DEFENSE TRANSPORT TELECOMMUNICATIONS

Nous réalisons des systèmes complexes de contrôle commande de haute fiabilité et de haute sécurité et également de produits d'informatique spécialisés. La plupart de nos réalisations sont de type «O FAUTE PERMISE» où la sécurité est en jeu.

INGENIEURS HAUT NIVEAU INFORMATIQUE TEMPS REEL

Les ingénieurs recherchés possèdent obligatoirement au moins une première expérience du logiciel temps réel. Ils seront intégrés dans des équipes de projet où ils assureront, le plus souvent avec une petite équipe, l'étude, puis l'analyse, la *réalisation, l'intégration et le suivi sur le terrain des logiciels temps réel* d'automatisation, de conduite de processus ou de télétransmissions. Ils pourront évoluer vers la fonction de chef de projet système ou vers celle d'ingénieur d'affaire.



Lieu de travail ESSONNE : ORSAY et PALAISEAU.
Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, *prétentions*) sous réf. 9CTR, à COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES, Direction des Relations Humaines, 17, place Etienne-Pernet 75015 Paris.

HAUTE FIABILITE HAUTE SECURITE

esia

Notre vocation : l'informatique et les automatismes au service du procédé industriel.

Nos atouts :
- Une maîtrise reconnue des Systèmes Informatiques temps réel.
- Une méthodologie de développement étroitement associée à des outils performants sous environnement VAX/VMS.
- La qualité de nos équipes.
- Des projets pour l'avenir.

Notre rayonnement : en France et à l'export.

175 personnes, un C.A. 85 de 92 MF, une progression moyenne de 40 % l'an, ESIA compte parmi les leaders de l'Ingénierie Productique.

Notre expansion nous conduit à renforcer notre département Etudes Informatiques :

Responsable technique de projet informatique

Dans le cadre de projets d'informatique industrielle complexes, vous dirigerez une équipe d'ingénieurs et de techniciens depuis la phase de conception jusqu'à l'intégration sur le site.

Vous assurerez vis-à-vis du chef du département la responsabilité du respect de la qualité technique, des délais et des coûts.

Ce poste, qui nécessite de solides compétences techniques en informatique Temps Réel (minicalculateurs et moniteurs temps réel, langages évolués, protocoles et réseaux locaux industriels, automatismes), s'adresse à un ingénieur diplômé possédant une expérience d'au moins 4 ans et ayant participé à la réalisation de plusieurs projets. (Réf. MLE/IS/RP)

Ingénieur concepteur réseaux industriels

Vous assisterez le responsable technique de projet dans les phases de conception et de réalisation d'une méthode d'accès à un réseau local industriel mettant en œuvre huit calculateurs de conduite procédé.

Ce poste qui nécessite, outre des bases solides en informatique temps réel, de bonnes connaissances dans le domaine de la *télé-informatique (protocole X 25, normalisation OSI), s'adresse à un jeune ingénieur* débutant ou première expérience possédant de réelles aptitudes à la conception. (Réf. MLE/IS/IR)

Lieu de travail : Banlieue Sud Ouest de Paris - Accès direct par ligne C du RER et SNCF Montparnasse.

Patrick LECLERC vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence du poste choisi à

ORDIS

MEDIA BA

CORNING FRANCE

Corning France, filiale de Corning Glass Works, le leader mondial des verres spéciaux, recherche pour l'une de ses usines (1000 personnes) située près de Nemours et fabricant les verres de télévision :

Le Responsable du Contrôle de Qualité

Ingénieur E.C.P., A & M ou équivalent, vous avez une première expérience industrielle. Vous saurez appliquer au contrôle de qualité notre politique d'excellence des produits. Dans ce poste clé, vous rendrez compte au directeur de l'usine. Responsable d'un atelier de 100 personnes, vous organisez le contrôle de qualité de produits hautement élaborés : définition des plans d'échantillonnage, spécification de nouveaux produits, plan assurance qualité... Votre fonction vous mettra en relation avec la production, les commerciaux et la clientèle européenne. Vous bénéficiez d'outils informatiques et statistiques que vous maniez avec aisance. Vous pratiquez l'anglais. (Réf. CQ/M)

Le Responsable de la Maintenance

Ingénieur A & M ou équivalent vous avez une expérience industrielle d'au moins 5 ans dans une fonction similaire. Notre usine est déjà très robotisée et nous poursuivons des investissements importants pour développer son automatisation. L'équipe maintenance (60 personnes) que vous encadrerez est hautement qualifiée, vous coordonnerez ses interventions et adapterez ses prestations à la modernisation constante de notre outil de production. Vous rendrez compte au Directeur de l'usine. Des qualités d'initiative, le sens du concret et des contacts humains seront déterminants pour votre réussite. (Réf. RM/M)

Ultérieurement notre groupe pourra offrir de larges évolutions de carrière à des candidats de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Corning-France, Direction du développement du personnel 44 avenue de Valvin 77211 Avon Cedex, en précisant la réf. du poste choisi.

Consultant en micro-informatique

DEMARRER UNE NOUVELLE ACTIVITE

Cabinet d'Expertise Comptable membre d'un Groupe International, nous menons une stratégie de développement de nos activités afin de mieux répondre aux besoins de nos clients et leur proposer une gamme complète de services. Dans ce cadre, nous souhaitons intégrer un consultant en micro-informatique intervenant plus spécifiquement au sein de PME.

Après une formation supérieure (ESC, MIAGE...), vous avez acquis au moins 3 ans d'expérience dans une fonction technico-commerciale et, si possible, vous parlez l'anglais. Outre vos qualités de pédagogie, vous possédez une bonne connaissance des matériels et logiciels existants, notamment pour des applications de comptabilité et de gestion.

Votre mission sera principalement d'apporter assistance et conseil dans le choix de systèmes micro-informatiques. Vous assurerez également la formation du personnel et permettrez une utilisation optimale des applications retenues.

Nous vous proposons de nous aider à démarrer cette activité et de valoriser votre acquis en intégrant nos équipes de spécialistes de haut niveau qui font la réputation de notre Cabinet.

Merci d'adresser votre candidature, avec rémunération actuelle, à notre Conseil, Aline MAUGER, qui vous assure de sa totale discrétion.
COFROR - Référence 930/51 - Tour Fiat - Cedex 16
92084 PARIS LA DEFENSE.



Organisation et Publicité

DANS UN GROUPE A TAILLE HUMAINE, LES HOMMES COMPTENT DAVANTAGE.

LILLE - PARIS - LYON
INGENIEURS GRANDES ECOLES

Vous pensez qu'il est passionnant de travailler au sein d'une Entreprise qui sait apprécier les talents et la personnalité de chacun. Au Groupe Segin, nous sommes 500. Nous connaissons 50 % de croissance annuelle avec trois domaines de savoir-faire : la Monétique, la Télématique et l'Ingénierie Informatique. Et si nous sommes devenus une des toutes premières SSII Françaises, c'est aussi parce que chez nous les hommes comptent plus.

Notre développement va s'appuyer sur des compétences nouvelles : un diplôme d'ingénieur Grande Ecole ou à spécialité informatique, une première expérience en conception, étude de développement d'applications, et l'envie de sortir des sentiers battus, tels sont vos atouts pour nous rejoindre à Lille, Paris ou Lyon.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. : 612 M en précisant la ou les régions souhaitées à Jean Paul FRAY, Directeur des Ressources Humaines, 11 rue Saint Florentin, 75008 PARIS. Pour informations sur Minitel, composez le 3614 code SEGIN * SEGI

GROUPE SEGIN

Génie logiciel

Nous sommes l'un des premiers groupes européens de Conseil et d'Ingénierie Informatique (2.800 personnes). Notre DEPARTEMENT TECHNIQUES AVANCEES recherche des ingénieurs de haut niveau, débutants ou confirmés, diplômés d'une grande école, option informatique ou titulaires d'un DEA informatique.

Vous avez une formation ou une première expérience en Génie Logiciel et vous possédez une connaissance approfondies des concepts de LISP, C et UNIX. Réf. 10740/M

Vous maîtrisez les concepts et la méthodologie ADA. Réf. 10741/M

Nous vous offrons des opportunités dans la conception et la réalisation d'outils logiciels, pouvant évoluer vers des missions de Conseil.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence choisie à Elisabeth PICARD, Service Recrutement, SEMA-METRA 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE CEDEX.

SM SEMA·METRA

MEMBRE DE SYNTEC



Le centre technique des industries mécaniques

RECRUTE POUR

● SON SERVICE CALCULS DE STRUCTURES

INGENIEUR MECANICIEN
DEBUTANT

Diplômé d'une école d'ingénieur avec de bonnes connaissances sur les calculs de structures, vous participerez au sein d'une équipe de 10 ingénieurs à la conception et la réalisation de logiciels de calculs de structures dans le cadre du code «CASTOR» (micro en FORTRAN et BASIC).

Vous aurez également des contacts avec les entreprises utilisatrices de ces produits et à percevoir leurs besoins en la matière.

Merci d'adresser CV et photo à CETIM
Département Personnel et Relations Sociales
B.P. 67 - 60304 SENLIS Cedex.

CONTESSE

Créer le poste de

Responsable études

Mettre en place et animer une cellule BE véritable interface entre les services commercial/marketing et les services techniques :
- *conception des pièces, des moules et des outillages,*
- *animation de l'ensemble des contacts internes et externes nécessaires à la réalisation des projets.*

C'est la mission complète que cette société très performante (100 personnes, 60 MF de CA en 86), spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de pièces moulées en composite, souhaite confier à un professionnel.

Diplômé de l'enseignement supérieur technique vous justifiez d'une expérience de 3 ans minimum acquise dans l'industrie de la transformation plastique et maîtrisez bien l'ensemble des paramètres liés à la fonction.

Le poste est basé dans une agréable région du Sud-Ouest.

Merci d'adresser CV complet + lettre manuscrite, sous réf. M 514 A, à Etienne Simonnet, OC Conseil, 34 Bld Haussmann, 75009 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil
Ressources humaines
P A R I S   L Y O N

AFCOREM

Débutants, et si vous pensiez carrière informatique ?

Groupe parisien de sociétés de services et d'ingénierie en informatique, nous avons su depuis plus de vingt ans conquérir une excellente réputation auprès de grands organismes du secteur public et privé, tout en demeurant une entreprise à dimension humaine.

Aujourd'hui, nous recherchons de jeunes collaborateurs • possédant plusieurs années d'études supérieures scientifiques ou en gestion • dégagés des obligations militaires • libres rapidement.

Vous n'avez pas de connaissances particulières en informatique, **nous vous formerons intégralement à la technique et à nos méthodes et vous permettrons de connaître une véritable évolution au sein de notre groupe.**

Pour un premier contact, merci d'adresser une lettre manuscrite avec CV détaillé + photo sous réf. M 1509 à A.S. PUBLICITE, 3, rue de Liège 75009 Paris, qui transmettra.

AS PUBLICITE

Une SSII du Secteur Technique et Industriel, classée parmi les 50 premières françaises cherche pour son agence de Paris un

Ingénieur d'affaires

(24-26 ans) pour lui confier la responsabilité commerciale d'un certain nombre de grands comptes.

Ce poste convient à un jeune Ingénieur commercial diplômé d'une grande Ecole Scientifique ou de Commerce (Centrale, Mines, HEC...) ayant acquis une première expérience chez une SSII ou chez un constructeur.

Poste très motivant avec un intéressement direct aux affaires et des perspectives rapides d'évolution.

Merci d'avance de votre candidature, à adresser sous réf. 7912, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

JEUNE

organisateur
chef de projet

Important GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, leader sur ses marchés, pour sa DIVISION DISTRIBUTION (C.A. de l'ordre de 2 milliards de francs), regroupant plusieurs filiales mettant en commun leurs forces LOGISTIQUE et INFORMATIQUE, recherche un INGÉNIEUR en ORGANISATION.

Rattaché au DIRECTEUR ORGANISATION ET INFORMATIQUE, il s'insérera dans une équipe jeune et dynamique chargée actuellement de mettre en œuvre le nouveau schéma directeur informatique de la Division. Celui-ci implique outre une refonte totale du système d'information, un changement de matériel. Après une phase d'analyse générale, il prendra en charge la réalisation de l'un des projets importants (élaboration des solutions et des cahiers des charges, conduite d'une équipe d'analyse programmation, mise en place et formation des utilisateurs).

Ce poste – associant conception et réalisation et faisant appel à des qualités de contact et de persuasion – conviendrait à un DIPLÔMÉ GRANDE ÉCOLE SCIENTIFIQUE (MINES, CENTRALE, ENSI...) ou COMMERCIALE (HEC, ESSEC, ESC...). Âgé de 27 ans minimum, son expérience de 3 à 5 ans, acquise en Cabinet d'Organisation ou SSII l'aura familiarisé tant avec la gestion des entreprises qu'avec la mise en place de systèmes informatiques performants.

Les dossiers de candidatures sous réf. 3252 M – à préciser sur l'enveloppe – seront traités par

DÉVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris

MEMBRE DE SYNTEC

JEUNES INGENIEURS

DES RESPONSABILITES IMMEDIATES DANS UNE SOCIETE QUI A LA "COTE" !

Nous sommes la filiale d'un important groupe financier privé.
Pour faire face à notre développement constant, nous recherchons des **INGENIEURS** souhaitant s'investir dans l'informatique de gestion. Diplômé de l'enseignement supérieur (école d'ingénieurs) vous avez acquis une première expérience d'environ 3 ans en SSII, où vous avez pu évoluer de la programmation à l'analyse. Nous vous proposons la **RESPONSABILITÉ D'APPLICATIONS** dans un environnement gros systèmes IBM (MVS, CICS, DL 1, NOMAD).

Vos responsabilités se développeront à la mesure de votre personnalité et vos perspectives d'évolution seront réelles, tant au sein de notre société que du groupe.

Spéculez sur votre avenir et adressez lettre, C.V. (photo et prétentions) en précisant sur l'enveloppe la réf. 104/M, à

UNANIME

110, bd de Sébastopol 75003 PARIS, qui transmettra.

Filiale de l'un des grands du marché mondial des ABRASIFS

PRECIDIA S.A.
Outils diamantés pour industries et forages - 160 personnes à
LISIEUX (14)
(près DEAUVILLE - PARIS par autoroute)
RECRUTE

Ingénieur RESPONSABLE DE LA FABRICATION (100 pers.)

Dépendant du D.G., avec une large délégation, IL A EN CHARGE LA FABRICATION et l'ENTRETIEN, avec des objectifs ambitieux : rationalisation des processus de fabrication, motivation du personnel, développement d'un plan « QUALITÉ »...

POSTE ÉVOLUTIF

- JEUNE • INGENIEUR diplômé MÉCANICIEN
- ANGLAIS fluide (groupe anglais)
- 3-4 ANS MINIMUM DE RESPONSABILITÉ TOTALE D'UNE FABRICATION (50 à 100 personnes) AU SEIN D'UNE P.M.I.

S.C. vous garantit une DISCRÉTION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération) sous réf. 8497 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

---

2 Ingénieurs méthodes débutants
(ECP, AM, INSA, ...)

ASCINTER OTIS

ASCINTER OTIS, filiale française du Groupe international OTIS, leader sur son marché, est tournée résolument vers les nouvelles techniques de production.

• Basé dans notre unité de production d'ascenseurs en série (670 p.) à 150 km de Paris, ce poste vous permet d'intégrer une équipe Méthodes performante (12 p.).
C'est un défi que nous vous lançons :
- prendre en main les implantations des systèmes de Fabrication Assistée par Ordinateur,
- moderniser la commende numérique. Réf. : LM/IM 1

• Pour ce deuxième poste, basé près de Paris, il s'agit de renforcer l'équipe Méthodes de notre unité de fabrication d'appareils Hors Normes (400 p.). C'est une nécessité pour cette production variée et changeante.
Votre challenge journalier :
- Gérer au mieux la production, avec un maximum d'efficacité, dans un souci constant de qualité et de réponse dans les délais. Réf. : LM/IM 2

Ces postes sont évolutifs et si vous souhaitez participer pleinement à l'essor du Savoir-Faire OTIS, pour conquérir demain, écrivez vite à Véronique PARAGES Ascinter Otis, 141 rue de Saussure, 75017 Paris, en précisant bien la référence du poste choisi.

média-system

Chef de produit Télésurveillance

ASCINTER OTIS

Dans le cadre de ses diversifications, ASCINTER-OTIS, filiale française du groupe International OTIS, leader sur son marché, vous propose de participer pleinement à l'exploitation d'un marché en plein développement : La «Télésurveillance».

Ingénieur de formation, vous avez une bonne connaissance de la télésurveillance : une expérience de 3 à 4 ans d'études, de montages, et de réalisations de systèmes.
Vous souhaitez aller plus loin et prendre en main la gestion de ce type de produits.
C'est-à-dire : faire avancer la technique, proposer des modifications en fonction du marché, les mettre en place et ceci en relation constante avec les concepteurs.
Vous serez le coordinateur technique.
L'anglais est indispensable.
C'est une création de poste et une création de service, si vous souhaitez relever le défi, développer les ventes sur ce marché encore mal exploré, ASCINTER-OTIS vous laissera toutes possibilités d'évoluter au sein du groupe.
Alors, écrivez à Véronique Parages, ASCINTER-OTIS, 141 rue de Saussure 75017 Paris, en précisant la référence LM/CP.

média-system

DIEBOLD FRANCE
Conseil de direction en informatique et technologies nouvelles
recherche

ingénieur commercial
H/F

MISSION : Promouvoir, conseiller et négocier auprès des Directeurs des systèmes d'information, deux des activités leader du cabinet :
- Programme de Recherche (veille technologique) type séminaire.
- Conseil risk management et sécurité informatique.

PROFIL : Formation supérieure. Connaissance de l'informatique, bureautique et télématique. Expérience réussie de la vente à haut niveau. Age minimum 28 ans.

La rémunération motivante est composée d'un fixe + primes sur objectifs. Evolution de carrière possible au sein d'un groupe dynamique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV., photo à Madame AICH DIEBOLD - 56, rue de Londres - 75008 PARIS. Tél. 42 93 04 11

Organisation et Publicité

Groupe CISI



GIXI INGENIERIE INFORMATIQUE

GIXI, importante société de services informatiques, est filiale de la CISI (3 000 personnes, 1520 MF).
Le département ingénierie des systèmes d'information répond aux besoins des Organismes d'Etat avec des clients comme la DGI, DGT, EDF, SNCF... sur des projets d'application d'envergure nationale. GIXI souhaite accueillir

Le responsable commercial des grandes administrations

Partant de notre forte base installée, vous intensifierez notre présence et nos accords commerciaux par vos contacts à tous niveaux. Vous restez maître d'œuvre, avec une importante équipe en support, des montages tant techniques que financiers que vous proposez et assumez un rôle de formateur au sein de cette équipe.

Votre âge nous importe moins que votre particulière expérience dans ce domaine. Nous apprécierons votre esprit d'ouverture et votre allant pour découvrir de nouveaux marchés. Votre personnalité, à ajouter au dynamisme de cette équipe nous seduira sûrement.

Merci de nous adresser lettre, CV, photo et rémunération - 24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris sous référence TN1/013 M. Nous vous assurons confidentialité et réponse.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

JOURNEES

ROWNTREE MACKINTOSH

C.A. 1,4 milliard
1400 personnes
2 usines

Filiale d'un important groupe britannique, nous sommes leader sur le marché français du chocolat. Nous vous proposons au sein de notre usine de Marne la Vallée deux postes à responsabilités offrant d'attrayantes perspectives de carrière :

Responsable des Services Techniques

Votre mission :
• Manager une équipe de 56 Techniciens. Gérer un budget annuel de 20 MF. Maintenir l'outil de production en parfait état et le perfectionner (préventif, rénovation, formation...). Participer aux décisions d'investissemnt.

Votre profil :
• 30 ans environ, ingénieur diplômé, vous avez 5 ans d'expérience en production industrielle (alimentaire de préférence) ou service projets. Connaissances en anglais indispensables. Réf. BS 920

Ingénieur Organisation Industrielle

Votre mission :
• Assisté d'un Agent de Méthode, vous augmenterez la productivité des postes de production et administratifs par une réflexion menée auprès des intéressés. Vous participerez à l'information et à l'automatisation progressive de l'usine ainsi qu'aux projets d'investissement.

Votre profil :
• 30 ans environ, ingénieur diplômé, vous avez quelques expériences en milieu industriel (entretien, projet, organisation), une solide culture informatique (+ micro), des connaissances en anglais impératives. Réf. BS 930

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, rémunération actuelle) sous référence choisie à **CNPG Conseil** 105 Avenue Victor Hugo, 75116 Paris qui l'étudiera en toute confidentialité.

CNPG CONSEIL

DESSEIN



Leader sur le marché, BULL CP8 conçoit, développe et industrialise la carte à micro-calculateur.

Jeune ingénieur à fort potentiel, vous avez démontré durant vos premières années d'expérience en électronique et/ou informatique puis en Marketing vos capacités de réussite.

Au sein de notre entreprise en plein essor, vous aurez la responsabilité d'assurer la promotion d'une famille de produits Hardware.

Vous étudierez les besoins des clients, assurerez le suivi des programmes de développement du produit et son introduction sur le marché.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 7374 RR à
G. LAVERGNE - BULL CP8
Rue Eugène Hénaff - 78193 TRAPPES CEDEX



SOURCES



Rejoignez la Force de Vente du Deuxième Pôle Français de la Communication d'Entreprise

MATRA COMMUNICATION et CGCT COMMUNICATION viennent de former le deuxième pôle français de la Communication d'Entreprise : 5000 personnes, 2,5 Milliards de C.A. Déjà très présents sur les grands marchés des Télécommunications, nous avons la volonté de développer rapidement nos RESEAUX DE DISTRIBUTION dans les domaines de la :

COMMUTATION PRIVEE (Intercoms et Autocoms électroniques)
TELEMATIQUE (Terminaux télématiques, systèmes bureautiques)
RADIOTELEPHONIE (Téléphone de voiture et Réseau d'Entreprise).

Participez au développement de nos filiales sur L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE. Venez rejoindre des équipes qui gagnent. Nous recrutons

Attachés Commerciaux

Vous avez environ 30 ans, une expérience dans le domaine des Télécommunications ou des biens d'équipements. Vous êtes un homme de terrain, vous savez relever des défis. Venez vous battre sur un marché en pleine expansion. (Réf.101/M)

Ingénieur Commercial Grands Systèmes et Télématique

Vous êtes soit diplômé d'une école d'Ingénieurs, Sup. de Co ou DUT. Vous êtes un homme de terrain prêt à commencer votre carrière dans la vente, après formation. Vous avez une expérience de plus de 5 ans dans les Télécommunications. (Réf.102/M)

Chef de Secteur de Vente

Vous savez dynamiser une équipe de vente directe. Vous savez vous engager et dépasser vos objectifs. Vous avez une expérience confirmée dans le domaine des Télécommunications et des biens d'équipements. (Réf.103/M)

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence du poste choisi à MATRA COMMUNICATION Direction du Personnel (Service Recrutement) Rue Jean-Pierre Timbaud · BP 26 78392 · Bois d'Arcy Cedex





PARFRANCE ANNONCES

POUR TÉLÉCOMMUNIQUER : DES COMPÉTENCES MULTIPLES

Notre Division se situe parmi les premiers constructeurs mondiaux d'equipements et systèmes de radiocommunications militaires. Sa competence incontestee lui permet de s'imposer sur tous les continents, en remportant la maîtrise d'œuvre de grands systèmes avancés de Télécommunications.

INGÉNIEURS CONFIRMÉS MÉCANIQUE-INFORMATIQUE ÉLECTRONIQUE

Passionne par les technologies de pointe, vous souhaitez exercer des responsabilités motivantes, valorisant votre expérience, faisant largement appel a votre capacité d'engagement personnel et a votre esprit d'innovation.

RESPONSABLE BUREAU D'ETUDES

Justifiant d'une experience professionnelle d'une dizaine d'annees, veritable meneur d'hommes, vous êtes responsable de la coordination d'une equipe de 35 Dessinateurs participant au developpement de nos materiels.

Vous assurez la mise en place de la CAO mecanique et le developpement des moyens informatiques a l'usage du Bureau d'Etudes.

Votre reussite dans ce poste, votre charisme vous permettront d'evoluer rapidement vers la responsabilité globale du service Industrialisation (Maquette, Dessin, Developpement). **Réf. 91244/LM**

Poste basé à Cholet.

INGÉNIEURS LOGICIEL

Vous disposez de 2 a 3 ans d'experience en developpement de logiciels temps reel.

Nous vous proposons, selon votre profil et vos aspirations

- *d'assurer la conduite complete et autonomie de projets de* logiciels temps reel en animant une equipe de realisation,
- de participer, au sein de l'equipe Genie Logiciel, au *developpement de l'atelier logiciel et a l'étude et a la mise en* place de techniques nouvelles. **Réf. 91246/LM**

Poste basé à Gennevilliers.

INGÉNIEUR QUALITÉ LOGICIEL

Vous justifiez de quelques annees d'experience en développement de logiciels temps reel.

Dans le cadre de travaux d'assurance qualité conduits au niveau *des etudes, vous evaluez les outils de contrôle et mesure, les critères* de qualite logiciels. Vous rédigez les plans qualité des logiciels en prenant en compte les problemes de spécification, conception, *codage, test, suivi des configurations. Vous approuvez les plans de* validation et les procedures de recette des logiciels.

Poste basé à Cholet. **Réf. 91247/LM**

CHEFS DE PROJET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Vous disposez de 3 a 6 années d'experience dans les etudes d'equipements utilisant les techniques numeriques et la micro-informatique, de preference dans le domaine des télécommunications.

Vous assurez la conception d'ensemble et la conduite de projets (*gestion du planning et du budget, animation d'equipe, coordination des societes cooperantes*) relatifs à des equipements ou a des systemes nouveaux de transmissions numeriques. **Réf. 91248/LM**

Poste basé à Gennevilliers.

Venez relever les challenges que nous vous proposons :
Nous saurons vous rétribuer et vous faire evoluer selon vos performances et votre potentiel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la reference du poste choisi, a :
- **CHOLET** : M. ANTOINE - B.P. 945 - 49309 CHOLET CEDEX - Tel. : 41.62.54.22, poste 33.19.
- **GENNEVILLIERS** : M. BAILLY - 66, rue du Fosse-Blanc - 92231 GENNEVILLIERS CEDEX - Tel. : 47.90.64.00, poste 43.25.



HAVAS CONTACT

Notre société, basée à Paris, a pour seul objet ***le conseil et l'ingénierie des systèmes informatiques*** *dans les secteurs bancaire et financier : Bourse, Organismes de Crédit, Banques... Créée en 1982, nous atteignons aujourd'hui un effectif d'une cinquantaine de collaborateurs spécialisés dans ce domaine.*

Dans le cadre d'une intervention de premier plan, nous recherchons un

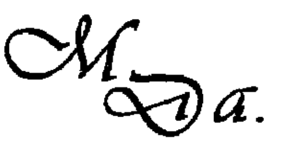
Concepteur Projets marchés financiers

Pour une banque d'affaires française, pionnière de l'ingénierie financière, vous participez au projet ambitieux et novateur visant à la doter d'un système complet permettant de traiter l'ensemble des opérations sur les différents marchés financiers, français et internationaux.

Vous intégrez dès la phase d'étude préalable une équipe qui a pour objectifs :
- *de concevoir le modèle conceptuel des données et des traitements ;*
- *d'appréhender l'impact organisationnel ;*
- *de tenir compte de l'état de l'art de systèmes comparables au sein d'établissements étrangers ;*
- *de définir une stratégie de développement du projet ainsi que son évaluation globale.*

Ingénieur École ou Universitaire, âgé de 26 ans minimum, une expérience de 3 à 6 années – au moins pour partie dans un établissement financier, une banque ou une SSII spécialisée – vous a permis d'exercer avec succès votre talent de concepteur de systèmes, sous Merise de préférence. Vos qualités intellectuelles doivent s'accompagner d'un fort sens relationnel.

Sur la base d'une connaissance sectorielle initiale, ce poste vous permet de vous prévaloir à terme d'une compétence financière de haut niveau. Dès lors, vous pourrez selon vos capacités évoluer vers la prise de responsabilités de projets similaires, de missions de senior consultant ou intégrer un poste plus structurel de notre société.



Michel DHEUR*, notre Conseil, étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la référence 8604.36 au Cabinet M.D.A. - 104, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.*

Conseil en ressources humaines.

Ingénieur informaticien

Schéma directeur

Paris. Le Service " Organisation - Méthodes Informatiques " (SOMI), dépendant de la Direction des Constructions Navales, recherche un ingénieur informaticien de fort potentiel.

Représentant du SOMI au sein de l'équipe *du projet schéma directeur* de la Direction des Constructions Navales, il travaillera en liaison avec les différents services concernés. Ultérieurement il participera à la réalisation *de projets et encadrera* une équipe.

Le candidat, diplômé d'une école d'ingénieurs, option informatique, a une première expérience de participation à l'élaboration d'un schéma directeur, si possible avec la méthode " Racines ". En outre une connaissance de la conception et de la réalisation de projets serait appréciée. Ce poste requiert un esprit de synthèse, des qualités de concepteur de haut niveau et le sens des relations humaines.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite et photo sous *référence L066/M* à Henri BOUET, SEMA-SELECTION 16, *rue* Barbès 92126 MONTROUGE CEDEX.

SM SEMA•SELECTION
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

MEMOIRE DE SYNTEC

GRAND GROUPE INTERNATIONAL
Chimie de base - recherche :

JEUNE INGENIEUR AUTOMATISME-ROBOTIQUE H/F

même débutant

Il s'intégrera dans une equipe dont l'objectif est de faire progresser, à partir d'un niveau général déjà très élevé, l'instrumentation et la robotisation des installations. Il concevra et mettra au point des ENSEMBLES DE ROBOTS ORIGINAUX DE MESURES PHYSIQUES ET CHIMIQUES DEVANT TRAVAILLER "ON LINE" SUR DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION, en organisera et coordonnera la réalisation avec le concours de sous-traitants, les mettra en place dans les unités du groupe, en assurera la diffusion dans les secteurs connexes.

Ce poste peut convenir à un ingénieur débutant, de formation electronique et mécanique avec une spécialisation automatisme. Toutefois une expérience de 1 a 2 ans acquise dans l'industrie chimique ou dans une industrie similaire serait appréciée.

Anglais courant - lieu de travail : région parisienne.



Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et rémunération souhaitée sous la référence 73837/M à Mme CLERE Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE CEDEX.

MEMOIRE DE SYNTEC SOURCES



Informatique Boursière

Centrale, Supelec, Hec, Miage

Notre système informatique est le plus sophistiqué de notre profession et représente un outil de gestion et de développement en constante évolution.

Nous avons conçu et utilisons plus de 1.000 programmes et possèdons un réseau de 20 terminaux Transpac, 128 terminaux Minitel, 60 terminaux internes.

Notre Responsable du Service Informatique recherche son Adjoint.

Agé d'environ 30 ans, vous devez bien sûr être un informaticien confirmé et avoir une bonne connaissance des gros systèmes, mais nous aimerions aussi que vous ayez une bonne pratique des techniques comptables.

Nous ferons de vous un professionnel de la Bourse et vous aurez pour mission de **faire évoluer le système.** A terme, vous prendrez la direction du service.

Merci d'adresser votre dossier complet, sous Réf. 199G, à Gérard Pont, 15 rue du Louvre 75001 Paris, chargé de cette recherche dans la plus totale discrétion.

nervet pont
conseil



Consultant expert en sécurité informatique

Importante société de services, au savoir-faire reconnu en matière de sécurité, de secours et de logistique informatiques, nous développons nos prestations d'expertise et d'assistance. Nous recherchons un consultant de haut niveau, expert dans les domaines de
- *l'organisation*
- *l'audit de sécurité informatique*
- *la mise en oeuvre de plans de secours, de sites ou centres de traitement de diverses tailles fonctionnant sur de gros et/ou moyens systèmes IBM.*

Ce consultant, organisateur et stratège avant tout, sera assisté sectoriellement et ponctuellement de spécialistes informaticiens compétents pour mener à bien ses missions d'audit et d'assistance.

Ingénieur d'environ 40 ans, il est rompu aux contacts et négociations à tous niveaux. Ce poste basé à Paris implique des déplacements de courte durée sur toute la France.

Nous garantissons la plus totale discrétion dans l'examen des candidatures et vous remercions d'adresser votre dossier très complet, sous la réf. 19-01, à notre conseil :



Jean-Pierre Pornet
91 rue du Fbg St-Honoré, 75008 Paris.

média-system

FORUM Le Monde - ADI

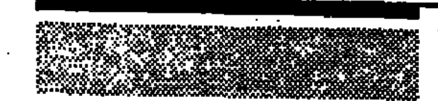
« La double compétence »

Acquérir une autre spécialité, la meilleure réponse aux besoins informatiques de l'entreprise.

Le mercredi 17 septembre à 15 heures au Sicob.
Grande salle de conférence - Niveau 1 - Zone D.

Débat animé par : Frédéric Gaussen et Jean-Marie Dupont, journalistes au journal « le Monde »
En présence de Bernard Wouts, administrateur général du journal « le Monde », Olivier Marec, président-directeur général de l'Agence de l'informatique, Daniel Bloch, président de l'Institut national polytechnique de Grenoble, Thierry Breton, conseiller auprès de M. René Monory, ministre de l'éducation nationale, Alain Legendre, associé gérant d'Arthur Andersen et Cie, Philippe Kahn, président de Borland, Alain Geismar, directeur général adjoint de l'Agence de l'informatique.

Tél. : 45-55-91-82, poste 42-95.



Filiale télématique d'un grand groupe bancaire, nous intervenons en priorité dans le secteur de la Banque. Nous avons réalisé le 1er réseau interbancaire français et notre expertise Réseaux - Systèmes est largement reconnue.

Dans le cadre de notre activité de développement de logiciels Réseaux et Systèmes, nous recherchons :

INGÉNIEURS RÉSEAUX

Réf. 201 M

INGÉNIEURS SYSTÈME

Réf. 202 M

Vous avez complété votre niveau d'études Bac + 5 (Grandes Écoles d'Ingénieurs) par un cycle de formation IBM sur le système MVS avec une bonne maîtrise d'IMS, CICS, VTAM.

Vous souhaitez allier compétence technique avec créativité et sens du service.

Adressez c.v., photo et prétentions (en indiquant la référence du poste de votre choix) à CREDINTRANS, 37-39, avenue Ledru-Rollin, 75012 Paris.

CREDINTRANS S.A.

Plain Champs



Nous allons vous doter d'un sixième sens.

Chez Télésystèmes, les ingénieurs ont un sens particulièrement aiguisé, celui d'une perception plus vive et plus prospective. Pour développer cette capacité à pressentir, à percevoir ce que les autres ne sentent pas, nous offrons à ceux qui rejoignent Télésystèmes un parcours que les autres n'ont pas.

Un voyage qui aiguise l'esprit. Entrer chez Télésystèmes, c'est avoir l'opportunité d'aiguiser votre esprit, d'échapper au quotidien au contact des métiers que nous maîtrisons : ingénierie de systèmes et réseaux, banque de données, télématique, centres informatiques, conseil-assistance et développement de logiciels. Voyager au sein de Télésystèmes sur des projets de pointe en France comme dans le monde, c'est aussi l'opportunité d'acquérir un ensemble de connaissances qui vous permet de bâtir une carrière.

Les grands moyens. Télésystèmes, une des premières SSII françaises, forte de ses compétences, de son assise financière et de ses moyens de développement, poursuit sa croissance en intégrant **plus de 200 ingénieurs en 1986 : ingénieurs d'application - chefs de projet - ingénieurs systèmes - ingénieurs réseaux - ingénieurs d'affaires,** dans des environnements Bull, DPS6, DPS7, DPS8, IBM gros systèmes, DEC...

Si vous êtes de ceux qui veulent percevoir ce que les autres ne sentent pas, rejoignez-nous.

Envoyez CV et lettre manuscrite à :
Télésystèmes, Direction du personnel.
115, rue du Bac. 75007 Paris. Tél.: (1) 45.44.38.98



Gagnons ensemble.

Recherche et développement...

JEUNE INGENIEUR ELECTRONICIEN

FULMEN La Compagnie Européenne d'Accumulateurs (2500 personnes - groupe CGE) est spécialisée dans l'étude, la fabrication et la commercialisation d'accumulateurs au plomb. La division Batteries Industrielles renforce son service technique.

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, le titulaire du poste prend en charge l'étude et le développement de systèmes électroniques pour la gestion des batteries : automatisation de certaines fonctions, mise au point de systèmes de surveillance.

Pour ce poste à responsabilités, nous souhaitons rencontrer un jeune professionnel diplômé d'une école d'ingénieurs option électronique : ESE, ISEP ou équivalent. Il a acquis une première expérience des systèmes électroniques industriels : circuits analogiques et digitaux, capteurs (mesures physiques), informatique (programmation de micro-processeurs), électronique de puissance.

Les conditions offertes et les perspectives d'évolution au sein de la société sont susceptibles d'intéresser des candidats de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M19/431 AG à :

CIGIE

EGOR TECHNOLOGIES
19, rue de Berri - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

Importante Société d'Ingénierie de Systèmes Informatiques recherche

INGENIEUR SYSTEME DPS 7

possédant une solide maîtrise de TDS - IDS 2 pour être "l'homme système" d'une équipe réalisant un grand projet clés en main ; maîtrisant parfaitement O.S. et bases de données, il saura transmettre son savoir-faire pour conseiller utilement l'équipe de réalisation.

Poste basé : REGION MEDITERRANEENNE.

Envoyer C.V., lettre, photo et prétentions à
PIERRE LICHAU S.A. s/réf. 10822
10, rue de Louvois - 75002 PARIS qui transmettra.

LAUSANNE SUISSE

Un des leaders mondiaux de la fabrication des encres d'imprimerie engage

DOCTEURS INGENIEURS CHIMISTES

NOUS OFFRONS :
Une fonction de responsable d'un laboratoire de R & D.
Une formation à la technologie des encres d'imprimerie.
Une rémunération motivante, des possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

NOUS DEMANDONS :
Un goût prononcé pour la compétition industrielle, un esprit dynamique et créatif, une bonne connaissance des langues anglaise et allemande. Une spécialisation dans le domaine des POLYMERES est indispensable pour l'un des postes.

SICPA

Envoyer CV, photo et prétentions à la Direction du Personnel,
SICPA S.A. - B.P. 506 -
74105 ANNEMASSE.

CONTESSE

L'IMAGERIE MÉDICALE : UN UNIVERS DE TECHNOLOGIES DE POINTE

Groupe International présent dans 93 pays, avec environ 70 % de son C.A. à l'export, THOMSON-CGR est un des leaders mondiaux de l'imagerie médicale. Dans un secteur très porteur, nous créons, réalisons et développons des équipements médicaux de haute technologie. Notre ambition de renforcer notre position internationale repose sur la maîtrise technologique et la compétence affirmée de nos équipes.
Pour conforter son développement, la Direction Technique et Scientifique intègre à BUC (78, près de Versailles) des

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

DE FORMATION GRANDE ÉCOLE, ENSI (EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE)

Dans un environnement d'électronique de pointe :
- 68020, UNIX, ETHERNET, XAO,
- Processeurs de traitement d'images,
- Processeurs vectoriels.

Il aura pour mission :
- la coordination des actions d'évaluations et de recherches,
- la réalisation de prototypes d'ensembles informatiques spécialisés.

Notre formation vous apportera la maîtrise des plus récentes techniques digitales et informatiques.

(Réf. A/BER/M)

DE FORMATION GRANDE ÉCOLE (ESE, ENST...)

Dans un environnement de haute technologie :
- Conception assistée par ordinateur (MENTOR),
- Gate array,
- Composants montés en surface.

Il aura pour mission l'étude et la réalisation de :
- processeurs de visualisation numérique,
- processeurs de traitement de signal.

(Réf. B/BER/M)

La vocation internationale de ces postes rend l'anglais indispensable.

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

INGÉNIEUR SYSTÈME VAX/VMS

Justifiant d'une expérience de 2 ans sur VMS, vous serez responsable du système d'exploitation et des outils associés sur les machines de développement VAX 8300 et 750 reliées aux machines cibles par ETHERNET.
Une connaissance complémentaire d'UNIX sera un plus.

(Réf. A/HOUV/LM)

INGÉNIEUR SYSTÈME UNIX

Disposant d'une bonne connaissance de ce système, vous aurez pour mission :
- d'apporter votre aide et vos conseils aux équipes de développement d'applications,
- d'assurer la responsabilité du fonctionnement d'UNIX sur nos machines 68000 (écriture de drivers, implantation de nouvelles versions...).

(Réf. B/HOUV/LM)

INGÉNIEUR GÉNIE LOGICIEL

Vous avez une expérience et des compétences dans le domaine des outils de spécification, prototypage, conception, développement de logiciels, suivi des configurations.
Vous définissez et mettez en œuvre les méthodes et procédures de production pour 68000 dans des environnements logiciels UNIX, VRTX, C, PASCAL.

(Réf. C/HOUV/LM)

● Pour tous les postes ci-dessus, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) en précisant la référence du poste choisi à Françoise LEMAIRE – THOMSON-CGR – 48, rue Camille-Desmoulins – 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

INGÉNIEURS LOGICIEL

Diplômé Grande Ecole, vous avez quelques années d'expérience en informatique temps réel sur mini et micro ordinateur 16 et 32 bits. Vous intégrerez une équipe chargée de développer des logiciels d'applications scientifiques sur nos Scanners, systèmes multiprocesseurs mettant en œuvre des techniques d'acquisition *rapides de données, de contrôle temps réel et de traitement* d'images. Ces postes peuvent ensuite offrir à des candidats à fort potentiel de réelles évolutions dans la fonction.

(Réf. 347/DTS/MO)

INGÉNIEUR SYSTÈME IBM/VM.CMS

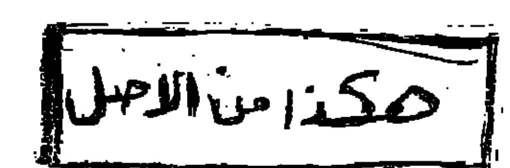
Ingénieur Grande Ecole, vous possédez quelques années d'expérience acquise sur IBM 43 XX, et notamment en CAO et travaux scientifiques en système temps réel. Vous prendrez en charge le développement et l'exploitation de notre système (calculateurs périphériques et terminaux) ; vous serez également res*ponsable de la mise en place d'un réseau SNA entre notre site de* BUC et celui de STAINS.

(Réf. 365/DTS/MO)

● Pour les deux postes ci-dessus, nous vous remercions d'adresser votre C.V., photo et prétentions, en précisant la référence du poste choisi, à Jacqueline SIGOLET – THOMSON-CGR – 3, rue d'Amiens, 93240 STAINS.

THOMSON CGR

HAVAS CONTACT



SPÉCIAL — SECTEURS DE POINTE — SICOB

Informatique industrielle

Paris. Le Centre de Programmation de la Marine a une double mission de conception et d'expertises des systèmes informatiques spécifiques temps réel à dominante scientifique et technique destinés à la Marine nationale. Il recherche

Jeune ingénieur informaticien

Réf. L064/M

Au sein d'un secteur dynamique et important (90 personnes), il aura à assurer la refonte et la maintenance des logiciels constituant les systèmes informatiques embarqués. Le poste convient à un ingénieur débutant, diplômé d'une école d'ingénieurs, option informatique, ayant acquis des connaissances générales en informatique technique et en système temps réel. Le candidat doit avoir l'esprit de méthode, le goût pour les responsabilités et le travail en équipe.

Jeune ingénieur électronicien

Réf. L065/M

Il sera chargé d'etudes et de suivis de réalisation dans le domaine de la standardisation et de l'évaluation des matériels de visualisation embarques. Ce poste concerne un jeune diplômé d'une école d'ingénieurs, option électronique, ayant des connaissances particulières et, si possible, une première expérience dans le domaine des composants intégrés et des technologies de visualisation (cristaux liquides, plasma, etc.). Le candidat doit avoir en outre le goût des responsabilités, des qualités relationnelles et une forte curiosité technique.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite et photo en précisant la référence du poste choisi à Henri BOUET.

SEMA•SELECTION Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse — 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE Cedex.

MEMBRE DE SYNTEC



National Semiconductor DATACHECKER/DTS

Nous sommes filiale du groupe américain **National semi-conductor.** Nous concevons et commercialisons d'importants systèmes informatiques et logiciels spécialisés dans le domaine de la grande distribution. Dans le cadre de notre essor, nous créons deux nouveaux postes :

Directeur Centre européen de Développement Software H/F

Votre mission : • bâtir de toutes pièces ce centre et le faire évoluer (organisation, gestion, recrutement, formation), • déterminer les axes de recherche en étroite collaboration avec le siège à Silicon Valley (déplacements aux U.S.A. une fois par mois), • diagnostiquer les besoins en équipement et logiciels des marchés européens, • superviser les réalisations sur les plans technique et administratif (délais, budget, contrôle de gestion)

Votre profil : • 35 ans environ, • Ingénieur Software, • parfaitement bilingue anglais, • vous possédez une connaissance détaillée des gros systèmes informatiques, réseaux communication, (systèmes points de ventes, ordinateurs de magasins si possible), • disponible, • réalisateur, • leader. **(Réf. BS900)**

Expert en maintenance Hardware/Software H/F

Votre mission : • vous serez l'homme-clé en matière d'entretien du Hardware et Software au sein de la Direction Technique. • Vous aurez un rôle de médiateur auprès de la clientèle, • vous identifierez les défaillances et déploirez les mesures pour y faire face, dirigerez les techniciens, • élaborerez des programmes de formation.

Votre profil : 30 ans env., • BTS ou DUT informatique, • 5/10 ans d'expérience en maintenance Hardware/Software, • parfaitement bilingue anglais, • grande disponibilité exigée. **(Réf. BS910)**



Nous offrons : deux postes-clés dans un secteur technologique de pointe au sein d'un groupe international, • rémunération attrayante + voiture de fonction, postes basés à Nanterre.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle) sous référence choisie au
CNPG Conseil, 105 Avenue Victor Hugo, 75116 PARIS qui l'étudiera en toute confidentialité.

CNPG CONSEIL — DESSEIN

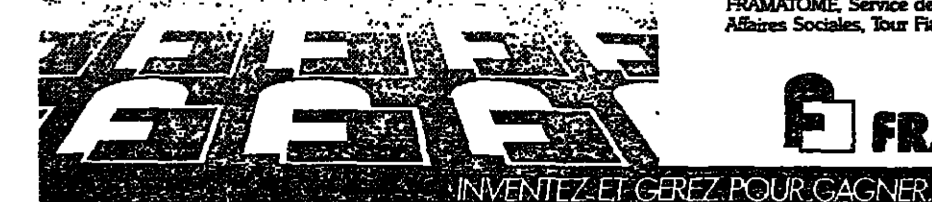


La stratégie du futur ? une stratégie de diversification !

L'informatique chez Framatome : un axe de développement, de déploiement et d'épanouissement pour le leader de l'ingénierie nucléaire. **Jeunes informaticiens : ingénieurs d'application, ingénieurs système, ingénieurs de développement, ingénieurs de la connaissance** ; intégrer l'informatique chez Framatome au sein de la Division Informatique, c'est adopter de puissants moyens (connexion gros systèmes CDC, IBM, VAX, CRAY, aborder la micro-informatique IBM PC, VICTOR et bénéficier de toute une stratégie d'avenir en découvrant de vastes opportunités de carrières.

De l'**IAO** avec notre division INGEVISION (solutions globales de conception intégrée d'ensembles industriels) à **l'Informatique Documentaire** d'I3D (ingénierie de systèmes de gestion d'informations industrielles et documentaires) en passant par **l'Intelligence Artificielle** *au sein de FRAMENTEC (conception et* réalisation de systèmes experts clés en main dans tous les domaines) : le groupe Framatome mise sur l'informatique, mise sur des compétences nouvelles et performances : les vôtres. L'Informatique pour aller plus loin, plus loin dans le futur.

FRAMATOME, Service des Ressources Humaines, Direction des Affaires Sociales, Tour Fiat, Cédex 16, 92084 Paris-La Défense.





INVENTEZ ET GEREZ POUR GAGNER

média-system — Réalisé par image de synthèse



Jeunes ESTACA, etc ...
La liaison au Sol ...

ROBERT BOSCH (France) S.A., filiale française (2,5 milliards de francs, 3 000 personnes) du groupe Allemand (140 000 personnes dont 9 000 en R. et D.), mondialement connu pour ses INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES et la FIABILITE de ses produits, recherche, pour faire face à l'explosion du marche de l'

A.B.S.

son CONCEPT, un jeune ingénieur, de formation type ESTACA, orienté depuis deux ou trois ans vers des problèmes de LIAISON AU SOL. En relation avec les Bureaux d'Etudes des Constructeurs fançais et ceux du Groupe en RFA, il assurera une fonction de responsabilité de « projet » (vous savez, comme on dit, le « MULET » ...) et assumera la mise au point, avec le client, de ce « prototype ». Une fonction technique donc, mais où l'entregent tient une large place ...

Bien entendu, une connaissance suffisante de la langue allemande est impérative !

Venez rejoindre un environnement TECHNIQUE de qualité *au sein d'un* GROUPE INTERNATIONAL PUISSANT !
A bientôt.

René DAGIRAL, notre Conseiller, attend votre résumé de carrière, sous références V/ABS/LM.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

ABG-SEMCA
Filiale du Groupe
THOMSON
Branche Equipements Systèmes
cherche pour son Etablissement de TOULOUSE

Un ingénieur mécanicien

Au sein du Département Contrôle Qualité Fiabilité il sera responsable du contrôle des composants mécaniques, matières, ébauches, pièces usinées, outillages.
Il aura pour tâche d'assurer la conformité des fabrications internes et sous traitées destinées à l'ensemble des montages prototypes et séries de la Société.
Il assurera et organisera une équipe de 15 personnes.
Nous souhaitons rencontrer un candidat âgé de 30 ans au moins, pénétré de l'ESPRIT QUALITE et ayant de bonnes connaissances en métallurgie et métrologie.
La pratique de l'anglais est indispensable.
Merci d'écrire sous réf. DJ.P.11 à notre Conseil
24, rue de Metz, 31000 Toulouse.

INFORAMA carrières *la technologie par les hommes*

LYON - LILLE - MARSEILLE - PARIS - PAU - TOULOUSE

Ingénieur électronicien
chef de projet
LYON

Société performante et novatrice dans un secteur de pointe en électronique recherche un ingénieur électronicien, âgé d'environ 30 ans, ayant de bonnes connaissances en automatisme et une première expérience en microprocesseurs, pour lui confier la responsabilité de projets de A à Z, de la conception à l'industrialisation.
Votre sens des contacts vous permettra d'animer une équipe de techniciens qui vous secondera dans votre tâche. La connaissance de l'anglais technique est indispensable.
La rémunération, ouverte, tiendra compte de votre expérience.
Merci d'adresser sous référence 198/LM lettre manuscrite, CV et prétentions à :



MEDIA PA
72, av J.-Jaurès - 69007 LYON
qui transmettra

MEDIA PA

Le Monde
CADRES

VOIR JUSTE, CONVAINCRE ET REALISER

Ce sont les qualités dont vous ferez preuve au sein de notre **DIRECTION ORGANISATION INFORMATIQUE.**
Nous sommes un des leaders de **L'ASSURANCE** française.
Aujourd'hui, face aux défis lancés par un marché très concurrentiel et une profonde mutation technologique, nous préparons et mettons en place nos structures et nos systèmes d'information de demain.
Nous recherchons pour renforcer notre DIRECTION ORGANISATION INFORMATIQUE un :

CHEF DE PROJET ORGANISATION

Diplômé d'une grande école d'ingénieur ou de gestion, vous *avez au moins 5 années d'expérience de l'Organisation*, acquise dans une grande entreprise (d'assurance, si possible) ou un Cabinet de Conseil.

Nous vous confierons des études de systèmes ou de procédures complexes, pouvant toucher les différentes fonctions de l'entreprise.
Rigoureux mais pragmatique, vous êtes attentif aux besoins de vos interlocuteurs et soucieux de leur apporter des solutions concrètes. Par votre force de conviction, vous savez entraîner leur adhésion et dynamiser vos collaborateurs.
Ce poste est situé à Paris.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence 3309 M, à préciser sur l'enveloppe, à l'Agence AFFLUENTS, 49, avenue Trudaine 75009 Paris qui transmettra.

Laboratoire pharmaceutique, filiale d'un important groupe international

PARIS

250.000 F. +

Chef de produits Senior H/F

Rattaché au Directeur Marketing, il devra optimiser, gérer et développer une gamme de produits pharmaceutiques Grand Public leader sur le marché.

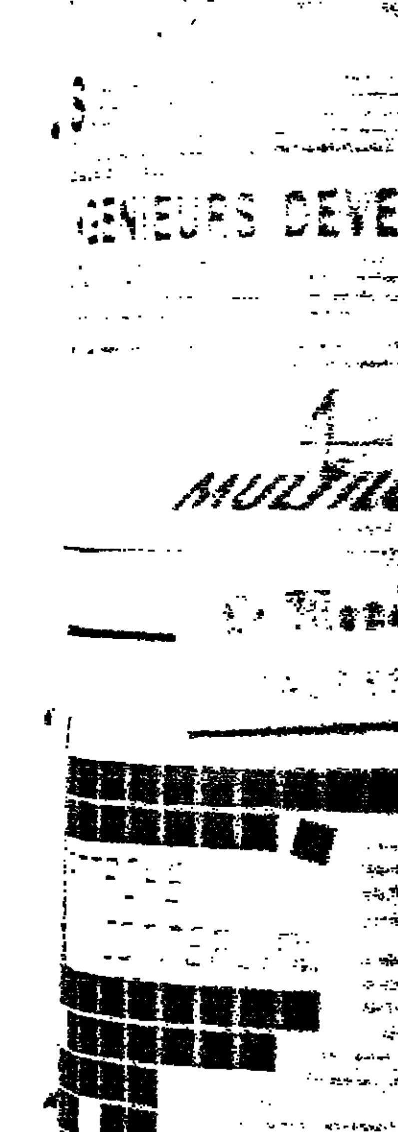
Expérience concrète et réussie de 5 ans minimum dans une société performante reconnue pour la qualité de son marketing dans le domaine des produits de grande consommation ou plus spécifiquement des produits pharmaceutiques Grand Public. Une très bonne connaissance du média-planning serait un plus.

Formation marketing supérieure HEC, ESSEC, Sup de Co, etc. souhaitée, mais parfaite maîtrise de l'anglais exigée.

Qualités d'analyse, créativité, rigueur, pour un homme ou une femme spécialisé(e) dans le marketing opérationnel.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé (joindre enveloppe pour réponse plus rapide), sous référence 26017/M à **Danièle Chapuis**

MRI conseil 13, rue Madeleine-Michelis, 92522 Neuilly.



SPÉCIAL — SECTEURS DE POINTE — SICOB



SPÉCIAL — SECTEURS DE POINTE — SICOB

VOTRE CARRIERE ET LA BANQUE CREDIT DU NORD

Soyons clairs.

Au Crédit du Nord, l'informatique joue un rôle essentiel

Le Crédit du Nord, côté informatique, c'est : UNE ARCHITECTURE PUISSANTE, SOUPLE ET DECENTRALISEE : 3000 MICRO-ORDINATEURS MULTIFONCTIONS - soit près d'un micro-ordinateur pour 3 collaborateurs - reliés à un système central. Ils servent aussi bien au traitement des transactions avec la clientèle qu'au soutien à la vente ou aux diverses opérations de gestion.

Le Crédit du Nord propose de participer à ce plan en tant que

Ingénieurs Informaticiens

CONFIRMÉS : Grandes Ecoles + 2 à 5 ans d'expérience.

DÉBUTANTS : Formation Grande Ecole d'Ingénieurs : X, Centrale, Supelec, Mines, Ponts, Télécom...

POUR LES SECTEURS D'ACTIVITÉS SUIVANTS : international - financier, et pour le développement système au niveau central.

MOYENS : Nos équipes travaillent dans un environnement IBM et mettent en place des produits de pointe (systèmes experts, réseaux locaux, bases de données ...).

Le développement de ce plan ambitieux donne à nos Ingénieurs-Informaticiens, la responsabilité directe des projets conçus.

Les perspectives de carrière sont très ouvertes dans l'ensemble du groupe où les candidats devront, à terme, évoluer pour participer directement aux activités bancaires.



Ecrire sous réf. LM16 à Direction du Personnel 6/8, Boulevard Haussmann 75009 Paris.

Crédit du Nord

Contrôleur de Gestion

Vous analyserez, mettrez en place et assurerez le suivi des contrôles internes financiers et opérationnels de la filiale. L'esprit de synthèse et de bons contacts vous sont indispensables.

Issu(e) d'une Ecole de Commerce (option audit interne de préférence), vous avez acquis si possible une expérience de 1 à 2 ans en Cabinet d'audit anglo-saxon. Vous parlez l'Anglais couramment.

Merci d'adresser votre candidature sous référence MON291 à Anne CHEVALLIER, DIGITAL EQUIPMENT FRANCE 2, rue Gaston Crémieux 91004 EVRY CEDEX.

Digital : un choix de société

digital

CURRICULUM

A la pointe de la compétition

Jeunes Ingénieurs diplômés des Grandes Ecoles, vous avez une formation de haut niveau. Vous recherchez une activité qui vous permette de valoriser vos connaissances et de participer à des projets d'avant-garde. Rejoignez l'une de nos équipes et venez mettre en œuvre, grâce à nos moyens importants, des projets ambitieux :

- conception des systèmes d'armes,
- autodirecteurs électromagnétiques et infrarouges,
- guidage inertiel, gyroscopes,
- calculateurs à base de microprocesseurs,
- simulation de vol en temps réel,
- reconnaissance de formes,
- micro-électronique hybride,
- CAO, éléments finis,
- informatique scientifique et temps réel,
- télémesure.



aerospatiale

DIVISION ENGINS TACTIQUES

Merci d'adresser votre CV détaillé à aerospatiale, Division Engins Tactiques, Service Relations - Formation, 2 rue Béranger, BP 84, 92322 Châtillon cedex.

CJN Informatique recherche pour son département industriel :

Ingénieurs GRANDES ECOLES Débutants (Réf. GED)

pour travailler sur d'importants projets (CAO, AUTOMATISME, GENIE LOGICIEL)

Ingénieurs Expérimentés (Réf. EXP)

connaissant les problèmes de simulation. PASCAL et matériels IBM 30XX.

Merci d'envoye votre dossier de candidature au :

53, Bld Sébastopol - 75001 PARIS
42.36.50.18

INFORMATICIEN

Expert en architecture MSDOS connaissances impératives du BIOS. Libre de suite. Tél. : 47-84-74-52.

Parmi les tout premiers au monde dans notre spécialité : la SIMULATION conduisant à la réalisation de matériel d'instruction. 30 % de nos effectifs se consacrent à la recherche et au développement. Pour affermir notre avance technologique en FRANCE comme à l'ÉTRANGER, nous recherchons

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

pour nos laboratoires D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES

Diplômé d'une grande école d'électronique, vous serez associé au développement de nos réalisations. Vous avez quelques années d'expérience dans plusieurs des domaines suivants : Electronique *digitale et analogique*, microprocesseurs, vidéo électro optique. Vous avez une bonne connaissance de l'ANGLAIS. Le poste est basé en toute proche BANLIEUE OUEST. Vous rejoindrez une équipe jeune et performante en écrivant avec c.v. sous réf. GS/UNI à GDI, B.P. 30, 92151 SURESNES.

SYNAPTEL

Société d'Ingénierie en Electronique
recherche dans le cadre de son expansion des

ingénieurs

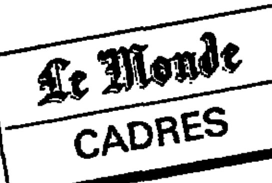
DEBUTANTS OU CONFIRMES

dans les domaines suivants :
- **micro informatique industrielle,**
- **électronique professionnelle,**
- **métrologie,**
- **télécommunications.**

Compétences **HARD** nécessaires et **SOFT** vivement souhaitées.

Ils seront amenés à prendre en charge des réalisations complètes au sein d'équipes motivées et dynamiques.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature à
SYNAPTEL
185, avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly
(Référence SY 09)



Une société française ayant une excellente notoriété dans son domaine, commercialise une gamme de matériels importés du monde entier intéressant une clientèle industrielle diversifiée. Elle recherche son :

Responsable achats-appros

Rattaché au contrôleur de gestion, il sera responsable des achats (200 MF) de biens d'équipements et des consommables y afférant ainsi que des matériels internes à la société (parc automobile en particulier), de l'administration des stocks, de l'application de la politique de rotation et de la gestion des contrats de transports (coûts et délais). Il assurera la liaison avec la direction commerciale et l'informatique.

De formation supérieure, maîtrisant parfaitement l'anglais, il aura plusieurs années d'expérience d'achats de produits techniques faisant appel à une technologie avancée et sera soucieux d'apporter son dynamisme et son sens de l'organisation à une entreprise en pleine évolution. Le poste est à pourvoir à Paris.

Adresser un curriculum vitae détaillé,
sous la référence 5128,
à Yves BLANCHON,
17 rue la Rochefoucauld,
75009 Paris.



media-system

HERCULES — **ROUEN**

Filiale d'un puissant groupe chimique multinational dont de nombreux produits sont leaders sur leurs marchés, nous renforçons l'équipe de direction de notre complexe industriel d'*Alizay, en créant le poste de*

RESPONSABLE DES EQUIPEMENTS

ADJOINT AU DIRECTEUR DE L'USINE

Vous assumez une triple mission :
- Superviser les services de maintenance chargés d'assurer la bonne marche permanente de l'outil de production.
- Diriger la conception, l'étude et l'installation de nouveaux équipements ou l'amélioration des matériels existants.
- Assister la fabrication dans le progrès technique, la fiabilité et la rentabilité économique.

Ingénieur Grande Ecole (Arts et Métiers, Centrale...), expérimenté dans la maintenance, la gestion et le développement d'équipements industriels, vous avez une bonne maîtrise de l'anglais.

Nous vous remercions d'adresser lettre, CV, *photo et rémunération* sous référence M 128 à Mme Bernié
Résonance, 80, rue Taitbout 75009 Paris

la gestion de personnel aujourd'hui. résonance

SOURCES

INFORMATIQUE DE BASE ET VISUALISATION...
IMAGINER LES PRODUITS DE DEMAIN

Nous sommes un groupe français de dimension internationale. Nos performances se situent dans les domaines de l'informatique industrielle de pointe. Afin de saisir les besoins futurs du marché et de concevoir les produits qui répondront à ses attentes nous créons, résolument tournés vers l'avenir, un "Département-Produit". Sous la forme d'une équipe souple et créative, ce département en contact permanent avec les différents services disposera de moyens importants pour agir. Nous recherchons des ingénieurs de formation grande école, DEA ou Doctorat **débutants** pour intégrer l'une de nos équipes et **confirmés** pour intervenir comme Responsables Produit dans les domaines suivants :

LOGICIEL DE BASE

Vous avez nécessairement une solide expérience en logiciel de base temps réel dans un environnement Réseau et une bonne connaissance des systèmes d'exploitation UNIX et de MOTOROLA. Réf. 82M

VISUALISATION

Vous maîtrisez parfaitement le logiciel et le matériel des produits de visualisation. La connaissance des normes actuelles et des évolutions à venir dans ce domaine pour des produits haut de gamme est indispensable. Réf. 83M

Pour ces postes une très bonne perception de l'évolution des besoins est bien entendu nécessaire. Vous devrez, par ailleurs, savoir défendre les solutions nouvelles proposées tant sur le plan technique que financier. L'importance du projet et les solides atouts dont nous disposons pour réussir ouvrent de larges perspectives.

Merci d'adresser votre candidature en indiquant la référence du poste souhaité à notre conseil qui traitera ces recrutements avec la plus grande confidentialité.

JFD conseil 102, BOULEVARD MALESHERBES 75017 PARIS.

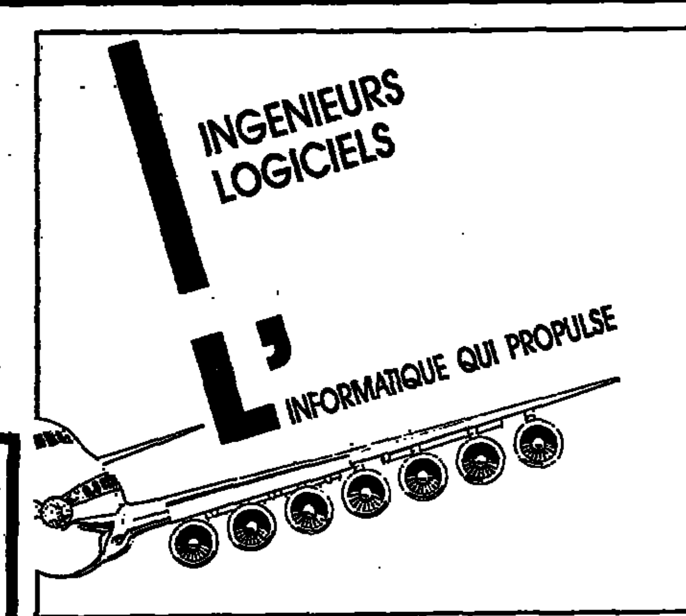
CURRICULUM

S.S.I.I. en développement recherche

INGENIEUR INFORMATICIEN CHEF DE PROJET

de la conception à la réalisation.
Formation supérieure ou équivalente.
Expérience minimum 5 ans.
Double connaissance appréciée sur
BULL et IBM
Goût des contacts avec les utilisateurs.
Adressez-nous votre C.V. :
B.M.G. 16 rue Auber 75009 PARIS.

VALEURS CONSEIL



INFI dans le peloton de tête des S.S.C.I. françaises vit véritablement l'heure de l'expansion (3ème en croissance, 1985 : 270 pers., 1986 : 380 pers.).
Contre les idées toutes faites, elle a su s'adapter aux spécificités du marché donnant à chacun de ses collaborateurs autonomie... initiatives... Infi c'est l'informatique qui décolle, qui voit grand, qui voit loin.

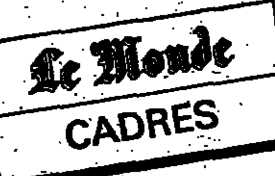
Si vous êtes **Ingénieurs Grandes Ecoles** ou **Universitaires** et que vous êtes spécialisés dans l'un des domaines suivants :
- Télécom, Commutation, Réseaux.
- Conduite de processus industriel.
- Système d'exploitation (VAX / VMS, UNIX...)
- Moniteurs (RMX...)
- Langages évolués (Pascal, C, ADA...)
- Matériel (Digital, HP, Intel, Motorola...)

Si vous avez 1 à 5 ans d'expérience et l'envie de rejoindre une équipe dynamique, adressez votre candidature sous réf. **IND 302**, INFI, Z.A. Economique, 105 rue des Prés aux Bois 78220 VIROFLAY.



L'informatique et infiniment plus

DESSEIN / DESLEGAN



Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet **NSM** GROUPE ABN BANK

recherche pour sa Succursale de
NICE

CADRE EXPLOITANT CONFIRME

Pour développer et suivre une clientèle d'entreprises de très bon niveau.

Le poste nécessite :
- une formation supérieure ou professionnelle équivalente (Ecole de commerce - Université - I.T.B. - C.E.S.B.),
- une expérience du poste,
- un tempérament commercial affirmé et une excellente présentation,
- une pratique des études d'engagement et le sens du risque,
- une bonne connaissance des opérations de banque.

Nous remercions les candidats intéressés d'adresser leur C.V. + photo et prétentions à Banque N.S.M. - Section Recrutement B.P. 466.08 - 75366 PARIS Cedex 08.

CONTESSE

Nous sommes une importante Société d'Ingénierie Informatique réputée pour le haut niveau de ses réalisations techniques et nous recherchons

INGENIEURS LOGICIEL

*Vous êtes diplômés d'une grande école, débutants option « système » ou « télécom » ; ou 2-3 ans expérience mini-micro temps réel, nous vous proposons d'acquérir notre savoir-faire dans les domaines des technologies de pointe : **- réseaux à valeur ajoutée, - systèmes de communication d'entreprise, - imagerie numérique, - productique...***

Votre potentiel personnel allié à la rigueur, le sens du contact vous permettront de réussir et d'évoluer vers des postes à responsabilités.

*Envoyer C.V., lettre, photo et prétentions s/réf. **10821** à **PIERRE LICHAU S.A. - 10, rue de Louvois - 75002 PARIS** qui transmettra.*

IMPORTANTE FEDERATION PROFESSIONNELLE
PARIS 9ème recherche

1 ADJOINT AU SERVICE ECONOMIQUE

- jeune diplômé de Sciences Po - Ecofi, ou Sciences Po + Eco...
- sous l'autorité des responsables du service, le candidat fera des études économiques.
  Il aura par son esprit de synthèse, sa méthode et sa rigueur à concrétiser son travail par une grande finesse de rédaction.
- libre immédiatement,
- salaire 125 000 F.

Merci d'envoyer C.V. + photo s/réf. FD 27 à

help international 8, rue de Louvois - 75002 PARIS.

Pierre Lichau

CONNECTEZ-VOUS SUR L'INFORMATIQUE DE POINTE

Le département Radars, Contre-Mesures, Missiles du Groupe THOMSON-CSF conçoit et réalise des équipements électroniques aéroportés hautes performances.
Notre mot d'ordre : la pointe des technologies.

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES option informatique

Nous vous proposons de rejoindre nos équipes et de participer à notre challenge, dans le cadre de :

notre système de conduite de production :

FUTURS CHEFS DE PROJETS

Après une période initiale de formation, vous serez chargé de :
- l'étude des besoins des utilisateurs,
- les spécifications de cahiers des charges,
- l'encadrement d'une équipe de réalisation,
- la mise en place de projets.

Parallèlement, vous participerez à des travaux de coordination interprojets. (Réf. 91201/M)

COORDINATEUR TECHNIQUE

En liaison avec les équipes de projets, vous serez amenés à conduire progressivement des actions dans les domaines :
- définition et mise en place d'une méthodologie de conduite de projets,
- modélisation du système d'information,
- expérimentation de nouveaux produits, matériels et logiciels.

(Réf. 91202/M)

nos services techniques :

INGÉNIEURS LOGICIELS DE BASE ET TEMPS RÉEL

Vous aurez pour mission :
- la réalisation de compilateurs,
- l'analyse et le développement de logiciels scientifiques de phénomènes électromagnétiques,
- la conduite d'études théoriques et la réalisation de maquettes concernant le traitement numérique rapide du SIGNAL RADAR.

Connaissances PASCAL, ADA... indispensables. (Réf. 91203/M)

Nous souhaitons rencontrer des candidats ayant le goût des contacts humains et possédant un esprit critique et rigoureux. Une expérience professionnelle constituera un atout supplémentaire.

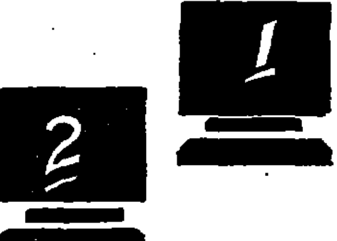
Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence du poste qui vous intéresse à Madeleine GUIGUES - THOMSON-CSF, Service du Personnel, 68, avenue Pierre-Brossolette - 92242 MALAKOFF CEDEX.

THOMSON-CSF DIVISION AVIONIQUE

HAVAS CONTACT

INGENIEURS COMMERCIAUX
INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
Grandes Ecoles + 1ère expérience

Devenez les meilleurs avec les premiers





Grand premier, nous le sommes. Déjà en 1971, DATAPOINT conçoit, élabore, développe et lance le premier ordinateur individuel.
Novateurs et dotés de moyens «recherche et développement» hors pair, nous installons en 1976 le premier réseau local : ARCNET est né ; il est installé en FRANCE en 1977.

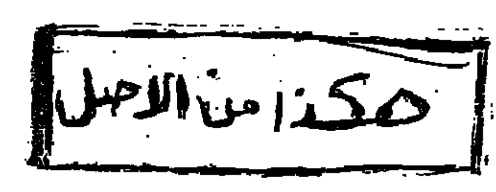
Datapoint
Leader mondial du réseau local.

Aujourd'hui, nous en sommes déjà à la cinquième génération de réseaux locaux : le système MINX associé à ARCNET est le premier à véhiculer simultanément la voix, les images et les données.
Leader mondial incontesté du réseau local, présents dans 45 pays, nous privilégions les hommes qui font notre réussite.
Des ingénieurs commerciaux, autonomes, responsables, à qui nous confions le développement de secteurs complets d'activité (banques, assurances, industrie, administration ...)
Des ingénieurs technico-commerciaux, passionnés de haute technologie et conscients de l'importance de leur rôle d'assistance et de conseil auprès de nos clients.
Nos 26 % de croissance, le succès sur notre marché des solutions globales que nous préconisons, notre structure à taille humaine (400 personnes) nous amènent à proposer de nouvelles carrières à des IC et des ITC.
Ouvert, dynamique, curieux, entreprenant, bref si en 86 vous cultivez un esprit pionnier, si les négociations à quelque niveau que ce soit (Directions générales, Directions d'organisation) et l'approche de problèmes sophistiqués sont pour vous des challenges à relever, écrivez à :

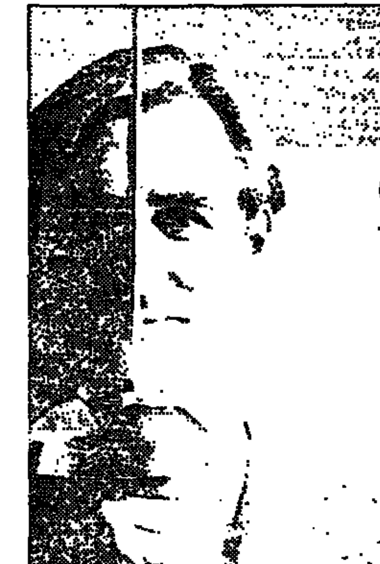
Pascale PESTEL
Direction des Relations Humaines
DATAPOINT MATRA INFORMATIQUE
1, rue du Jura Silic 521
94633 RUNGIS Cedex.



Fonction



SPÉCIAL SECTEURS DE POINTE SICOB



SPECIALISTE ANALYSE ET CONCEPTION DE BASES DE DONNEES

CHOISISSEZ VOS ARMES.

ANIMATEUR DE FORMATION

ICL France (700 personnes), filiale du constructeur informatique européen, vous propose de valoriser votre expérience de l'analyse et de la conception d'une base de données en transmettant et partageant votre savoir-faire.
Intégré à une équipe de formateurs, vous serez chargé de concevoir et d'animer les sessions de formation destinées à nos ingénieurs ainsi qu'aux utilisateurs de nos produits.
La connaissance de la méthode d'analyse MERISE et du logiciel de base de données IDMS ainsi que d'un langage de 4e génération sera un atout supplémentaire.
De formation supérieure (BAC + 4), vous avez impérativement une expérience réussie (3 ans minimum) dans la mise en place et le suivi d'un système de base de données.
La pratique de l'Anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (CV + photo), sous réf. NH 035, à Jean-Pierre Barret, ICL FRANCE, Division des Relations Humaines. 16 cours Albert 1er, 75008 Paris.

ICL FORMATION

A LA POINTE DE L'INFORMATIQUE

média-system

Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs
région Ouest Littoral

recherche

INGÉNIEUR SUR CONTRAT

FONCTIONS :
Adjoint au chef du laboratoire d'informatique.

Sous l'autorité du chef du laboratoire :
- encadrement d'activités d'enseignement dans le domaine de l'utilisation des outils de base et des logiciels de CAO/DAO en mécanique et en électronique ;
- enseignement de certains cours et travaux dirigés dans les domaines où il sera particulièrement compétent.

PROFIL :
Ingénieur ayant un fort potentiel d'adaptation, bonnes capacités d'organisation, curiosité d'esprit.

Ecrire avec C.V. détaillé et photographie sous no 8004
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

SOYEZ LE GARANT DE NOS LOGICIELS

La **DIVISION SIMULATEURS** de THOMSON-CSF
l'une des quatre grandes de la simulation
et de la synthèse d'images à l'échelle mondiale
recherche des

INGÉNIEURS INFORMATICIENS MÉTHODOLOGIE ET QUALITÉ DU LOGICIEL

Votre spécialisation **système ou génie logiciel** vous a amené à intervenir dans la **méthodologie** de production de logiciels et vous avez démontré dans une expérience antérieure votre préoccupation des impératifs de **qualité**.

Nous vous invitons à rejoindre une équipe jeune et motivée pour développer de nouveaux outils, dans le cadre **d'ateliers logiciels** multilangages (ADA, langage C), garantir le respect de la méthodologie et la qualité de nos logiciels de simulation.

La connaissance de l'UNIX serait appréciée.

Postes à pourvoir à TRAPPES (78), à CERGY (95) et à TOULOUSE (31).

Merci d'adresser lettre, C.V., photo en précisant la rémunération souhaitée à THOMSON-CSF – DIVISION SIMULATEURS :
- Georges SONNEBORN – B.P. 116 – 78192 TRAPPES CEDEX.
- Alain de BEJARRY – B.P. 226 – 95523 CERGY-PONTOISE CEDEX.
- Robert DELSOL – Bd du Général-Eisenhower – 31023 TOULOUSE.

THOMSON-CSF DIVISION SIMULATEURS

HAVAS CONTACT

---

saplest productions

Notre avance technologique permanente en matière d'équipements, procédés de fabrication et de gestion, produits, applications nouvelles, nous situe en position de

Leader Français du Polystyrène Expansé Moulé

Massivement implantés dans le secteur de l'emballage, nous sommes également très présents dans les applications industrielles et le bâtiment, nous poursuivons notre développement et notre diversification, avec la **CREATION DE 2 POSTES, EVOLUTIFS : Région de LUXEUIL-les-BAINS (70)**

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Ingénieur AM, INSA, ICAM... 5 ans d'expérience dont GPAO - Tempérament de leader et fort potentiel pour :
- prendre en charge la gestion des 3 unités de production (Oise, Haute-Saône, Isère) et les ateliers de mécanique
- être apte à élargir ses responsabilités, à moyen terme, à la fonction de «Directeur Technique et de Production», et à devenir membre à part entière de l'équipe dirigeante
- anglais souhaitable.

RESPONSABLE METHODES ET DEVELOPPEMENT

Ingénieur AM, INSA, ICAM...Plasturgiste (injection, thermoformage, thermogainage). Bonnes connaissances en robotique, auto-programmation, micro-processeurs. Qualiticien.
Chargé des Méthodes, du développement et des applications y compris à l'égard des produits nouveaux. Forte capacité d'innovation. Anglais.
Apte à assumer l'importance croissante de la fonction au sein de notre structure et de notre organisation.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération s/réf. 8661 (Dr de P) et 8662 (Resp. M et D) au Conseil qui nous assiste pour ces recrutements :

IFER CP VINCENT
22-26, rue Sergent Bauchat, 75012 Paris.

CONTESSE

Le Monde CADRES



BLOC NOTES

USINOR ACIERS DUNKERQUE

«L'acier c'est aussi de la communication»

UNE VILLE DANS LA VILLE

C'est sur cette profession de foi qu'ont démarré mes entretiens avec l'équipe de direction d'Usinor Dunkerque. J'avais eu le temps de me familiariser avec ce complexe sidérurgique ultra-moderne, 8 500 personnes, un site hors du commun, la «vitrine» du groupe comme on le souligne fièrement à la direction de la communication du Siège. Ville dans la ville, avec son identité, sa culture, ses relations, Usinor Dunkerque est un corps social vivant, multiforme, ... et communicant.

L'ENJEU

Pourquoi un Responsable de la communication ?

– Parce qu'il faut développer, à partir d'un journal interne, diffusant à 10 000 exemplaires, toutes les formes d'information et d'échange pour faire vivre «l'esprit Usinor Dunkerque».

– *Parce que les demandes internes* et externes sont multiples et qu'il faut dialoguer en permanence avec le terrain, la direction générale, les *leaders d'opinion* locaux et *régionaux*, etc...

– Parce qu'une équipe de communication existante attend son chef d'orchestre, homme d'invention, d'écoute, de dialogue et d'écrit.

– Parce qu'enfin Usinor Dunkerque est *la source d'innovations* techniques et sociales et, à ce titre, mémoire collective et source d'informations pour l'ensemble du groupe.

L'HOMME ET SON PROJET

Les outils, les structures existent. Le premier d'entre eux est à fertiliser : *le journal interne «Résonnance»* doit devenir le fer de lance d'un système de communication tous azimuts. Le projet est à mettre en place, en cohérence avec *la stratégie* du groupe, et dans son environnement spécifique.

L'homme sera ouvert aux autres, curieux de tout, doué de charisme et de diplomatie ; il ne manquera pas d'interlocuteurs ni a fortiori de moyens. *Il sait avant tout animer.* De ses compétences dans les domaines de la communication je retiendrai celles de l'écrit et de la mise en *page. Le reste il peut, il doit l'acquérir* sur le site et dans l'environnement régional.

C.E. KOEHRER



Vous vous sentez la carrure ? *Alors n'hésitez* pas à m'écrire en toute confidentialité.
J'aurai plaisir à vous présenter, à Paris et à Dunkerque, ceux qui savent et croient, dur comme *fer, que l'acier c'est aussi de* la communication. CPA : Charles Emmanuel Koehrer 3, rue de Liège 75009 Paris, *sous réf. 46MO45.*

ANNE PERDU CONSEIL



INGENIEURS D'AFFAIRE ET DE TRAVAUX

Notre Société : plus de 2.400 personnes, est spécialisée dans le montage d'ensembles industriels, en particulier : levages lourds, montages mécaniques, préfabrication et montage de tuyauteries, en France et à l'étranger (raffineries de pétrole, industrie chimique, centrales et usines de retraitement nucléaires).
Les postes proposés sont pour des ingénieurs diplômés, débutants ou ayant au maximum 3 années d'expérience.
Dans la fonction, le poste implique, à terme, la prise en charge dans une grande autonomie de décision et d'action, d'une ou plusieurs affaires (10 à 100 MF), sous tous leurs aspects :
- participation aux études de prix et négociation de contrats,
- organisation, préparation, suivi et gestion des marchés de travaux, tant d'un point de vue technique que commercial et humain.
Le goût des responsabilités et des contacts humains, ainsi qu'un tempérament actif et dynamique sont indispensables.
L'anglais courant est très souhaité.
Normalement basé à (94) VITRY-SUR-SEINE, des voyages fréquents, voire des affectations sur chantier doivent être envisagés.
La rémunération dépendra des qualités individuelles et du potentiel des candidats.
Ecrire avec C.V. sous réf. 12688 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE



Construire Aménager Rénover

PINAULT
(5.600 personnes - 85 filiales)

(6.5 Milliards de C.A. - 9.500 personnes - 100 filiales) recherche pour sa filiale industrielle du centre de la France

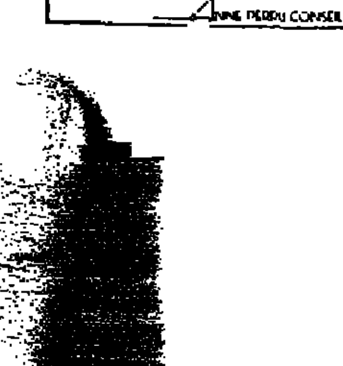
RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Diplômé de l'enseignement supérieur (minimum D.E.C.S.) vous êtes un excellent technicien et êtes parfaitement à l'aise avec la comptabilité générale et analytique, la gestion de la trésorerie, la fiscalité, la production de situations mensuelles. L'utilisation de moyens informatiques.

Votre expérience d'au moins cinq ans vous permettra de PARTICIPER ACTIVEMENT A LA GESTION de l'entreprise et d'animer une équipe importante.

Adresser C.V. et prétentions à :
PINAULT S.A. - 6, Avenue Marceau - 75008 PARIS

Bleu Publicité



SPÉCIAL



SICOB

Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs

région Ouest Littoral

recherche

INGÉNIEUR SUR CONTRAT

FONCTIONS :
Chef du laboratoire d'automatique et de productique.

Ce laboratoire couvre les domaines suivants : asservissements, automatismes, machines à commande numérique, métrologie, robotique, applications et utilisations des logiciels de CAO/DAO. Définition et animation des activités d'enseignement. Encadrement pédagogique, suivi de projets de fin d'études, enseignement de certains cours et travaux dirigés dans les domaines de sa compétence.

PROFIL :
Ingénieur diplômé ayant quelques années d'expérience en centre technique, organisme de conception ou de production.
Goût pour l'enseignement et les contacts humains.
Bonnes capacités d'organisation. Curiosité d'esprit.

Ecrire avec C.V. détaillé et photographie sous nº 8005
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Encore plus proche de nos Grands Marchés

2ème Pôle français en communication d'Entreprise, 5.000 personnes, 2,5 Milliards de Francs, déjà 1er fabricant européen de postes téléphoniques et leader en radiotéléphonie, nous investissons environ 10% de notre C.A. en étude pour développer nos lignes de produits en commutation et télématique.
Très présents sur les grands marchés des télécommunications et soucieux de renforcer notre action commerciale en ce domaine nous souhaitons intégrer un

Ingénieur Commercial

De formation supérieure, vous avez 2 à 3 ans d'expérience de la vente dans le secteur des technologies de pointe auprès de grands comptes et/ou auprès des administrations. Enthousiaste, soucieux de qualité, vous aimez réussir et désirez accroître à présent votre autonomie et demain vos responsabilités.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous référence O/IC/M à notre conseil Didier LESUEUR qui vous expliquera vos perspectives d'avenir.

Raymond Poulain Consultants 74 rue de la Fédération - 75015 PARIS

MATRA COMMUNICATION

PARFRANCE ANNONCES

Le groupe **REMY MARTIN** est un des leaders mondiaux dans le domaine des vins et spiritueux. *Il réalise un chiffre d'affaires consolidé* de 4 milliards de francs, dont 55% à l'exportation, et regroupe 4000 personnes. Afin de poursuivre l'informatisation de ses filiales françaises (Nicolas, Champagne Charles HEIDSIECK...) et de ses 24 implantations étrangères (U.S.A., Europe, Asie), il renforce l'équipe informatique de son holding basé à Cognac.

Ingénieur réseau

En liaison étroite avec le responsable du réseau international du groupe et après une formation très complète aux technologies employées (40 sites IBM XT et AT, sous DOS, système de réseau Mark III), il sera chargé de la maintenance et de la promotion du réseau, du développement des interfaces logicielles locales et de l'optimisation des coûts de transmission. Ce poste, qui implique des déplacements fréquents en France et à l'étranger ainsi que le goût des contacts utilisateurs, s'adresse idéalement à un jeune ingénieur diplômé d'une école de télécommunication, d'électronique ou d'informatique et possédant deux à trois ans d'expérience du développement d'applications télécom sur micro. *La rémunération*, fonction des compétences sera de l'ordre de 270.000 francs par an. Réf. A/D 2792M.

Chef de projet micro

Chargé de concevoir, développer et mettre en place, en liaison avec les contrôleurs financiers, des applications de gestion à vocation internationale (reporting financier et commercial, tableau de bord, consolidation...), il sera également responsable du support technique, de la formation et de l'assistance aux utilisateurs au niveau international. Enfin, il supervisera l'exploitation des bases de données centrales et divisionnelles (2 personnes). *Ce poste s'adresse à un candidat diplômé* d'une *école* supérieure de commerce (ou à un ingénieur formé à la gestion), possédant une expérience de deux à quatre ans en tant que financier ou organisateur et ayant déjà une pratique du développement d'outils informatiques de gestion sur micro. Des déplacements fréquents dans l'ensemble des filiales du groupe sont à prévoir. La rémunération, fonction des compétences sera de l'ordre de 250.000 francs par an. Réf. A/D 2783M.

Pour ces deux postes un bon niveau d'anglais est indispensable. Ecrire à A. DAVID en précisant la référence choisie. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT Nº 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEL

PARTICIPEZ A LA CROISSANCE DE RITA

1100 personnes, dont 450 ingénieurs et cadres, un environnement technologique hypersophistiqué, une position de leader international dans le domaine des Systèmes d'Informatique temps réel, des applications tant civiles que militaires, caractérisent la **DIVISION SIMULATEURS** de THOMSON-CSF.

Partie prenante de la réalisation du Système RITA choisi par l'armée américaine, nous participons aujourd'hui activement à son développement et à son évolution technique. Ceci nous conduit à ouvrir nos équipes à des

JEUNES INGÉNIEURS ENST, INT, ESE...

Passionnés des Télécommunications et de l'Informatique, débutant ou justifiant d'une première expérience, vous souhaitez utiliser pleinement votre potentiel.

Nous vous proposons de participer à l'élaboration de logiciels opérationnels dans les domaines *suivants :*

- fonctions téléphoniques,
- analyses de fonctionnalité,
- atelier logiciel,
- intégration.

La maîtrise de l'anglais est indispensable en raison de déplacements de durée variable à prévoir aux USA.

La connaissance des calculateurs MITRA est un "PLUS".

Ces postes sont à pourvoir à CERGY (95).

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. RITA/LM à **ALAIN de BEJARRY** – THOMSON-CSF – DIVISION SIMULATEURS – B.P. 226 – 95523 CERGY-PONTOISE CEDEX.

THOMSON-CSF
DIVISION SIMULATEURS

HAVAS CONTACT

Le Monde

CADRES

ASSISTANCE CLIENT

La société **IRD** vient de fêter ses 15 ans d'existence en tant que conseil de direction, spécialisé dans la recherche de cadres, et remercie ses clients et candidats de la confiance qu'ils ont su lui témoigner.
Au fil des années, nous avons fait évoluer nos méthodes et moyens d'intervention en fonction du niveau des spécificités des postes et des missions qui nous ont été confiés.
Nous sommes donc passés progressivement du recrutement par annonces à la recherche directe, tout en développant par ailleurs le département d'outplacement **EXECUTIVE DRIVE.**

Afin de répondre plus largement à l'attente de nos clients, nous ouvrons le département **INTERNATIONAL RECRUITING DRIVE (IRD),** dont la mission est, pour ceux qui ne souhaitent pas un recrutement complet, de rédiger leurs annonces, d'effectuer des tris et analyses graphologiques, de procéder à l'évaluation des possibilités de «greffe» des candidats à l'entreprise, suivant ce qui leur convient le mieux.

Merci d'écrire ou téléphoner à Gérard DESJEUX.
Tél. (1) 45.61.95.33.

INTERNATIONAL RECRUITING DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS

IRD

PARIS
MILANO
LONDON

Importante Banque Française à vocation internationale, en fort développement sur ses marchés recherche pour son

Département des Affaires Internationales

Cadre Commercial HF

Il se verra confier **la vente des produits du marché des capitaux internationaux,** aux clients de certains pays européens, notamment l'Italie.

De formation supérieure, le candidat devra justifier d'une **bonne connaissance des produits financiers** ou **des changes.** Il saura démontrer son **aptitude à la vente.**

La **pratique courante de l'italien et de l'anglais** est indispensable.

La taille et la volonté d'expansion de la banque sont la garantie pour un élément de valeur de **réelles perspectives de carrière.**

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. 3830 M et le nom des banques avec lesquelles vous ne souhaitez pas entrer en contact à RSCG CARRIERES 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS qui transmettra.

Important groupe de commerce de produits pétroliers et charbonniers basé à CAEN

RECHERCHE

UN JEUNE CADRE

Rattaché au Secrétaire Général, il prendra en charge la totalité de la fonction du personnel (animation de la politique humaine, administration et gestion du personnel, relations sociales).
Ce poste conviendrait à un(e) candidat(e) âgé(e) de 28 à 30 ans, de **bonne formation juridique (niveau maîtrise : droit, science éco, IAE, etc.)** et doté d'une **expérience polyvalente en milieu industriel et commercial.**
Son sens du dialogue et son approche dynamique des problèmes lui permettront d'apporter solutions et conseils de qualité aux responsables des différents services. Développement de carrière possible.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite + prétentions à : **Communica** Réf. 3C8 - BP 6052 - 14000 Caen Cédex

---

KNOLL INTERNATIONAL

recherche

EXPORT CUSTOMER SERVICE SENIOR

Administration Commerciale Export
(langue maternelle anglaise ou parfaite maîtrise de l'anglais)

Pour s'intégrer dans une petite équipe dynamique responsable du traitement des commandes, du suivi de fabrication en relation avec le service planning, du suivi des procédures de paiement, de l'organisation des transports.

Ce poste conviendrait à un (une) jeune cadre pouvant déjà justifier d'une expérience similaire d'au moins 3 ans, capable de prendre en charge de manière énergique les situations difficiles et de s'investir totalement dans sa fonction.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
KNOLL INTERNATIONAL - Mme VAYSSOUZE
BP 746 - 95004 CERGY

BLEU

Pour une prospective des matériaux nouveaux

SUD-EST - Filiale d'un groupe multinational, nous sommes comptés parmi les leaders européens de fabricants de composants pour les matériaux composites avec 4000 personnes, 6 usines dans le monde et un CA de 2,5 Milliards de francs. Notre Directeur du Développement Commercial crée la fonction de

Chargé d'Etudes "Prospective Produits" H F

Diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieur ou d'une Université Française ou Etrangère - Bilingue Anglais-Français

Sur notre marché mondial, vous définissez et mettez en place - avec nos forces de ventes, nos laboratoires, *et nos partenaires extérieurs* - un observatoire de suivi (produits complémentaires et/ou concurrents) de prospective (évolution à moyen terme de nos marchés et de nos applications finales) et d'études (opportunités) fournissant ainsi à notre Direction Générale les éléments de nos futures stratégies industrielles et commerciales.
SCIENTIFIQUE de haut niveau, vous êtes rodé - par votre formation de généraliste en **SCIENCES DES MATERIAUX** ou en **PHYSIQUE CHIMIE** et votre expérience de chercheur en entreprise ou en laboratoire, ou de consultant dans un domaine similaire - aux méthodes d'investigation scientifique, au travail en équipe et vous savez conjuguer rigueur du raisonnement et sens de la communication.
Vous évoluerez dans un contexte international *travaillant sur les technologies et les réalités* industrielles de demain.
Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous la réf. 410.80 M, à notre Conseil Joël BERNARD, qui vous garantit une totale confidentialité.



SPÉCIAL — SECTEURS DE POINTE — SICOB



La Société Anonyme de Télécommunications comprend plus de 5 200 collaborateurs et évolue dans des domaines hautement techniques (transmission-réseaux ; téléinformatique ; commutation ; optique ; aéronautique).
Elle recherche pour son département informatique "moyens de production communs"

le Responsable informatique

Votre mission est la gestion générale du département tant des points de vue techniques (systèmes avec trois centres équipes de plusieurs 43xx ; gestion de base de données ; mise en place et suivi du réseau...) que des aspects administratifs.
Vous assumerez la préparation des comités qui regroupent les Directions des 4 départements informatiques.
Après une GRANDE ECOLE (Centrale, Supelec, Sup Télécom...), vos cinq à dix ans d'expérience informatique ont renforcé votre intérêt pour les techniques et évolutions dans ce domaine. Vos compétences techniques, vos capacités ainsi que le goût des relations vous ouvrent de grandes opportunités d'évoluer dans une Société d'abord "technicienne".
Merci de nous adresser lettre, CV, photo, rémunération actuelle sous référence TN1/012 M. 24 rue Eugène Flachat 75017 Paris. Nous vous assurons confidentialité et réponse.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec



- Un secteur où «ça bouge» : **la micro informatique.**
- Une réussite remarquable aux U.S.A. et en France.
- *Une équipe de professionnels jeunes et passionnés.*

Le N° 2 mondial des ordinateurs personnels professionnels COMPAQ®

Les ordinateurs qui ont emballé l'Amérique.

recherche :

RESPONSABLE LOGISTIQUE

rattaché au directeur technique, il aura la responsabilité complète :
- des approvisionnements (U.S.A. - Europe),
- des stocks.
- des livraisons.

Diplômé d'une **école de gestion**, le candidat aura une première expérience de la fonction logistique dans un **contexte international**. Il maîtrise bien sûr l'anglais et la législation douanière et est un adepte des moyens micro-informatiques.
Une réelle opportunité — aux Ulis, 15 km au sud Paris — pour un jeune professionnel méthodique, créatif et ambitieux.

Merci d'envoyer votre C.V. avec lettre et prét. sous réf. LC RL à notre Cabinet Conseil Lincoln CCE - 14, rue Lincoln 75008 Paris



pendant 3 à 4 ans

ADJOINT du RESPONSABLE BUREAU d'ETUDES

pour ouvrir votre avenir ... REGION LYONNAISE

Intraitables sur la qualité de nos produits et l'amélioration constante de la productivité, nous investissons chaque année près de 5% de notre CA pour maintenir notre outil de production au plus haut niveau technologique.
Premier producteur européen avec 2000 salariés, nous exportons 80% de notre production (biens d'équipement) dans le monde entier. Notre entreprise -bien sûr bénéficiaire- est réputée pour sa gestion et enviée pour la qualité de son encadrement et de son personnel. Ce n'est pas un hasard, car le choix des hommes est pour nous fondamental :
- un profil identique : l'ouverture aux autres, la motivation, la volonté d'être moteur plutôt que rouage, *mais aussi l'ambition d'accepter des responsabilités accrues et la capacité de les assumer*
- des ingénieurs de formations différentes : Centrale, Mines, AM, INSA, UTC ...

Si vous êtes de ceux-là, débutant ou désireux de valoriser une première expérience au sein d'un Service Méthodes ou BE, si vous aspirez à des responsabilités importantes et à de larges possibilités d'évolution, nous saurons vous accueillir et vous convaincre.
ORION, à qui nous avons confié cette recherche, étudiera confidentiellement votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) que vous voudrez bien lui adresser sous référence 609489 M.

35, rue du Rocher 75008 Paris



ORGACONSEIL

ORGANISATION ET CONSEIL D ENTREPRISE

Présents dans tous les secteurs de l'économie, nous sommes l'un des premiers Cabinets de Conseil en France.
Notre vocation : conseiller les entreprises dans leur évolution, concevoir et réaliser avec elles des solutions pour l'amélioration de leurs performances en intégrant les techniques nouvelles (XAO, monétique, systèmes-experts,...).
Pour accompagner notre développement et partager notre expérience, nous recherchons des

jeunes diplomés grandes écoles

(Centrale, Mines, Ponts, Supélec, Télécom, HEC)
dotés de solides qualités intellectuelles et humaines, disponibles *et désirant s'investir dans le métier de consultant.*

Nos interventions se déroulent dans le cadre d'une hiérarchie souple, permettant une réelle autonomie et une prise de responsabilité rapide dans la conduite de nos projets.
Au sein de petites équipes, vous développerez vos capacités de rigueur et de créativité dans des environnements diversifiés et de haut niveau. Interventions en France et à l'étranger.
Adressez votre candidature à T. FLORENTIN, ORGACONSEIL, 64 rue du Ranelagh 75016 PARIS.

groupe **SG2**

Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs
région Ouest Littoral
recherche

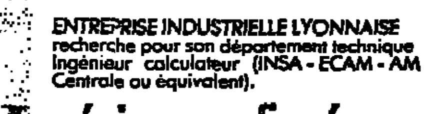
INGÉNIEUR SUR CONTRAT

FONCTIONS :
Chef du laboratoire d'électronique.
- organisation et gestion du laboratoire ;
- définition et animation d'enseignement du laboratoire ;
- encadrement pédagogique de travaux pratiques : suivi des projets de fin d'études. Enseignement de certains cours et travaux dirigés dans le domaine de sa compétence.

PROFIL :
Ingénieur diplômé ayant quelques années d'expérience en centre technique, organisme de conception ou de production. Goût pour l'enseignement et les contacts humains.

Ecrire avec C.V. détaillé et photographie sous n° 8006
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

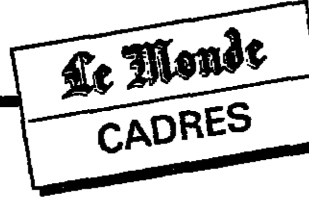
ENTREPRISE INDUSTRIELLE LYONNAISE
recherche pour son département technique Ingénieur calculateur (INSA - ECAM - AM Centrale ou équivalent).



Missions :
- Dimensionner les affaires originales de charpentes mécano-soudées. A ce titre, il dirige une équipe de calculateurs affectés à ce projet.
- Etablir et faire le choix des programmes informatiques de calculs si nécessaire.

Il justifie d'une expérience de quelques *années dans cette discipline.*

Merci d'adresser dossier de candidature s/ réf. 42833 à CONTESSE PUBLICITE, 74, rue Béchevelin, 69363 Lyon cedex 07.



Une banque, une équipe, des succès.

Vous avez 35 ans environ, une formation Grande Ecole de Gestion ou Universitaire, des compétences juridiques, une expérience de la Banque, de réelles qualités relationnelles et un projet professionnel d'envergure.

SECRETAIRE GENERAL

Notre jeune équipe de Direction est prête à vous accueillir pour vous confier : le management des Services Généraux de notre Etablissement (juridiques, immobilier, achats, sécurité, documentation...), la préparation des Conseils et des Assemblées, la mise en œuvre de notre politique de communication interne à l'élaboration de laquelle vous aurez participé. De plus, votre expérience de gestionnaire et votre bonne connaissance de la bureautique nous seront indispensables pour renforcer l'efficacité et les performances de notre Organisation.
Implantés à l'ouest de Paris, appartenant à un puissant réseau bancaire national, nous sommes 400 à développer des actions performantes auprès d'une clientèle fidélisée grâce à notre image de marque. 850 000 clients potentiels attendent de nous conseils et efficacité.
Nous créons ce poste pour répondre à vos ambitions. Saisissez une telle opportunité pour développer votre carrière dans notre Entreprise, dans notre réseau.

Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite, CV à Edith Giacchetti, CPA, 3, rue de Liège 75009 Paris sous la réf. 25 M 332.



CPA — *MEMBRE DE SYNTEC*

Ecole supérieure recherche pour ses cycles B.T.S.

PROFESSEURS

Mathématiques appliquées, action commerciale, commerce international, informatique, informatique industrielle.

Env. C.V. à ESIG, 18, rue St-Marc, 75002 Paris.

CLINIQUE IMPORTANTE BANLIEUE NORD-EST recherche

SURVEILLANTE

SERVICE HÉMODIALYSE
Très bonne expérience exigée.
Salaire très motivant.
Envoyer C.V. à la Clinique du Bois-d'Amour, 19-21, av. du Bois-d'Amour, 93700 DRANCY.

Société privée de formation recherche

ANIMATEURS VACATAIRES POUR

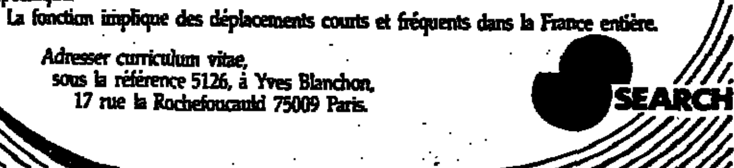
- Expression orale, écrite.
- Comptabilité informatisée.
- Fiscalité, compt., gestion.
- Psychologie.

Niveau Bac + 2 ou Bac 3.

Env. C.V. dactylographié + lettre manus. à L.F.C. SARL, 2, rue de la Boule-Rouge, 75009 Paris.



MC DONALD'S, société internationale en pleine croissance, recherche, pour son siège social à Paris, son



Responsable recrutement des franchisés.

Rattaché au Directeur du personnel, il sera chargé de la recherche, la sélection et l'intégration des partenaires franchisés du réseau MC DONALD'S en France et surtout pour la province et la région parisienne.
Ce poste s'adresse à un jeune cadre de formation supérieure, parlant anglais et ayant impérativement une expérience similaire qui sera complétée par une formation interne spécifique.
La fonction implique des déplacements courts et fréquents dans la France entière.

Adresser curriculum vitae, sous la référence 5126, à Yves Blanchon, 17 rue la Rochefoucauld 75009 Paris.

SEARCH

ANATOR S.A.

recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

TÉLÉ-TRANSMISSION

Commercialisation de numéroteurs téléphoniques automatiques et de systèmes micro-informatiques clé en main. Bonne connaissance des équipements de transmission de données indispensable.

CONTROLE D'ACCÈS, GESTION DE TEMPS, ENCAISSEMENT ÉLECTRONIQUE.

Commercialisation de la gamme de nos produits et systèmes auprès d'une clientèle très diversifiée.
Ces postes s'adressent à des candidats ayant :
- Une formation supérieure ;
- Une bonne connaissance des sytèmes informatiques temps réel ;
- Trois ans d'expérience minimum ;
- Agé de trente ans environ.

Envoyer c.v. manuscrit + photo + prétentions à :
ANATOR S.A.
44, rue Marcel-Paul, 78500 SARTROUVILLE.

Société de Services à vocation technique
recherche pour ville universitaire du centre de la France

un Organisateur

pour conduire sous l'autorité de la Direction Générale les actions de définition et de mise en application d'un système de gestion informatisée adapté à l'évolution de la structure décentralisée de la Société.
Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, le candidat aura une expérience d'au moins 5 ans dans le contrôle de gestion, l'organisation administrative et informatique. Des déplacements sont à prévoir dans toute la France.
Ce poste constitue une étape déterminante pour un candidat à fort potentiel.

Adresser candidature, prét., photo à
M. J. MARGOT - Direction du Personnel
10, rue de Calais, 75009 Paris.

SPÉCIAL SECTEURS DE POINTE SICOB



BERTIN & Cie

Pour compléter ses équipes de Recherche et Développement, la Société BERTIN recherche des

INGENIEURS

issus de grandes écoles scientifiques ou universités (maîtrise d'informatique) débutants ou quelques années d'expérience, dans les domaines suivants :

- **Gros systèmes informatiques.**
- **Micro-informatiques, compilation.**

Ils participeront à des projets d'innovations technologiques : simulation de systèmes industriels, sécurité informatique, architecture de système.

La connaissance de langages de haut niveau (C, Pascal, etc...), serait appréciée.

Adresser candidatures à : Mlle GUERMONT
Société BERTIN & Cie
BP 3 - 78373 PLAISIR Cedex.

Pierre Lichau

Consultants en organisation

Conseils auprès des directions générales des grands groupes, vous participerez à l'étude de l'existant et à l'élaboration des stratégies d'entreprises. Vous proposerez les meilleures solutions organisationnelles et préconiserez les systèmes informatiques appropriés.

Nous comptons aussi sur vous pour développer la culture d'entreprise de nos ingénieurs.

15 ans d'expérience professionnelle dans les domaines de consulting (organisation, systèmes d'information), une connaissance étendue de l'activité des grandes entreprises font de vous un(e) expert de dimension nationale.

Merci d'envoyer une lettre manuscrite + C.V. + photo, sous référence MON276, à Anne CHEVALLIER, DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, Service Recrutement 2, rue Gaston Crémieux 91004 EVRY CEDEX.

Digital : un choix de société

digital

Curriculum



Responsable juridique et social

La holding d'un groupe industriel et commercial (800 personnes - CA 700 millions), elle-même rattachée à de puissants groupes financiers, recherche son Responsable juridique et social.

Membre du Comité de Direction, il sera chargé :

- des problèmes juridiques de la holding : assemblées et conseils (une dizaine de sociétés), préparation des contrats de fusions, cessions, prises de participations...,
- de l'assistance aux filiales en matière de brevets, contrats commerciaux (y compris leasing, crédits bails), contentieux,
- de la gestion du personnel de la holding (20 personnes) et de l'assistance aux filiales en matière de droit social.

Ce poste de confiance implique :

- *une maîtrise de droit (+ DES droit des affaires apprécié),*
- *8 à 10 ans d'expérience acquise en cabinet ou dans une société renommée, avec une dominante droit des sociétés et droit commercial et de bonnes bases en droit social,*
- *des qualités marquées de rigueur et de contact.*

Poste à Paris. **Rémunération : 300 000 F**

Écrire sous référ. WH 103 CM.
Discrétion absolue.

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PUBLIPANEL

Organisme technologie Paris recherche

TECHNICO-CCIAUX

pour vente produits et services informatiques/télématiques (BTS ou DUT exigé + compétence prouvée).

RESPONSABLE VIDÉO

compétent et expérimenté pour réalisat. et vente produits vidéo.

CHARGÉ D'ÉTUDES

pour bases de données et journaux technologie/communication (Bac + 4, compétence réelle).
CDFC - B.P. 172, 75564 PARIS, Cedex 12.

TEMPS PARTIEL

Recherchons pour toutes régions

DIPLOMÉS (ES) ENSEIGNEMENT SUP.

pour animer des conférences-débats en milieu scolaire. Excellente présentation, voiture et téléphone indispensable. Formation assurée.

Env. C.V. et photo à OSV, 143, rue de Saussure, 75017 PARIS.

ÉCOLE D'INGÉNIEURS recherche

ENSEIGNANT CHERCHEUR EN PHYSIQUE

Exp. d'ens. et de recherche doctorat en opto-électronique souhaitée, 30 ans environ.

ENSEIGNANTS DE MATHÉMATIQUES

pour séances d'exercices.

1. **CONTRACT.** à tps partiel. Thèse (ou/en voie d'achèv.) en probabilités statistiques appliquées. (Connaiss. du pascal souh.)
2. **VACATAIRES** (thèse ou agrégation).

Ecrire avec C.V. à ESIEE (Doyen), 89, rue Falguière, 75015 PARIS.

UNIC SYSTÈMES recherche

MAITRISE D'INFORMATIQUE OU ÉQUIVALENT

Connaissances en C et LISP.

Adr. C.V., 108, boulevard Richard-Lenoir, 75011 PARIS.

SOCIÉTÉ CHERCHE

PERSONNES

Connaissant bien EXCEL et 4e DIMENSION pour programmation et vacations. Tél. au : 42-51-80-80.

RANK XEROX

Ingénieur Télécom, Supélec...

A **Rejoignez notre Département Production Informatique.**

Avec une première expérience dans le domaine du réseau ou de l'exploitation, vous serez dans un premier temps responsable d'une équipe chargée du support, du pilotage et du suivi des performances de notre réseau hétérogène.

Environnement :
- IBM 308X/IMS
- 750 terminaux VTAM
- Mini BULL 150 terminaux
- Micros et bureautique Rank Xerox connectés.

Merci d'adresser votre candidature sous code I/250, à Hélène Lautredou, Rank Xerox, Direction des *Ressources Humaines, 93607 Aulnay Sous Bois Cédex.*

RANK XEROX EN TOUTE INTELL...

média-system

BANQUE PRIVEE PARIS-8e

HF

RESPONSABLE

CLIENTELE ENTREPRISE

CLASSE V-VI

Banque d'affaires et de services, nos performances sont reconnues dans le domaine des services aux entreprises (cash-management, haut de bilan...).

Dans le cadre de notre développement, nous vous offrons de rejoindre notre Direction des Grandes Entreprises. Agé d'environ *27-30 ans, nous vous souhaitons diplômé de l'enseignement supérieur* (Sciences Po, Ecole de Gestion...).

Justifiant de 3 ans (minimum) d'expérience dans un poste similaire, vous avez des connaissances variées (International, SICAV Obligataire...).

Imaginatif et doté d'un excellent sens relationnel, votre solide profil vous permettra d'intégrer une équipe performante. RESPONSABLE DE CLIENTELE ENTREPRISE au sens plein du terme, vous valoriserez votre expérience en participant au développement d'un fonds de commerce prestigieux.

Vos résultats seront les garants de votre évolution.

Si l'ensemble de ces perspectives vous motive, merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous la réf. 4318/LM, à MEDIA P.A. - 71, av. Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra. Totale discrétion assurée.

MEDIA PA

SYSTEMES DE TELECOMMUNICATIONS CIVILES

INGENIEUR COMMERCIAL EXPORT

Cette entreprise, membre d'un important groupe industriel français est spécialisée, entre *autre dans la construction de systèmes et sous systèmes de télécommunications* civiles.

Au sein d'une petite équipe autonome, vous prendrez en charge la vente des systèmes sur la plupart des continents. Les négociations de longue durée seront menées généralement à haut niveau auprès d'organismes étatiques ou privés du domaine des Médias (TV et Radios).

Ce poste est basé à Paris. Il conviendrait bien à un diplômé d'école supérieure de commerce, maîtrisant parfaitement l'anglais. Il aura acquis une expérience export d'au moins 3 ans dans la vente de systèmes ou d'équipements industriels.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV complet et rémunération actuelle sous référence M 32/1386 T à :

EGOR TECHNOLOGIES
19, rue de Berri - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

INSTITUTION FINANCIÈRE EN PLEINE EXPANSION
Quartier Bourse

recherche

POUR SON SERVICE DE CONTROLE

JEUNES DIPLOMÉS

(BAC + 4/5)

S'intéressant aux NOUVEAUX MARCHÉS D'INSTRUMENTS FINANCIERS.
Grandes facultés d'adaptation et forte motivation nécessaires.

Adresser lettre + C.V. à C.C.I.F.P.
15, rue de la Banque, 75002 PARIS.

Conseil en brevets
SAINT-AUGUSTIN

recherche
pour continuer son développement.

CONSEIL EN BREVETS

diplômé du CEIPI ou mandataire agréé européen.
Notre cabinet peut offrir une perspective de carrière intéressante à un candidat de valeur.

Adresser lettre de candidature,
c.v., photo et prétentions sous no 8 003
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue des Monttessuy, Paris-7e.

Bendix Electronics

« la course en tête »

Bendix Electronics, l'un des premiers constructeurs mondiaux d'équipements électroniques pour l'automobile dont la division européenne de 900 personnes est à Toulouse, recherche

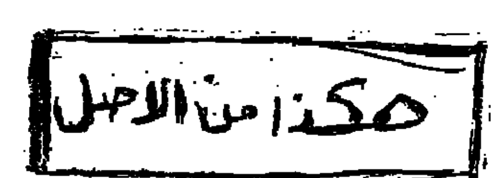
Un ingénieur CAO

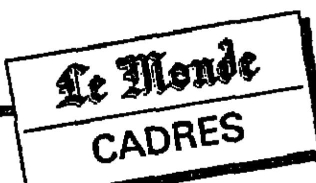
diplômé école d'ingénieur possédant 2 ans d'expérience minimum dans *la mise en place et l'utilisation d'un système CAO.*
Connaissances des logiciels de CAO mécanique appréciées.
Anglais souhaité.
C'est un animateur rompu au travail en équipe.

Adresser C.V. *avec* photo *récente et prétentions à*
Bendix Electronics, service 0411
BP 1149 - 31036 Toulouse Cedex.



VALENS CONSEIL







Pour notre Direction Financière

Importante Banque Française à vocation internationale, en fort développement sur nos marches, nous souhaitons *renforcer les equipes de notre* **Direction Financière** par l'integration de trois cadres :

Jeune Ingénieur - Réf. 3831 M

Il possèdera une formation du type ENSAE, X, Mines, Telecom, Ponts. Ce jeune cadre, intéressé par la finance, se verra confier, au sein de notre Bureau d'Etudes Economiques et Financières, le développement et la mise en œuvre de modèles d'aide à la decision sur les taux d'intérêt.
Le candidat *devra* **maîtriser l'informatique** (*Fortran, Pascal*) *et posséder un niveau* élevé en mathematiques (statistiques, equations différentielles).

Cadre Commercial HF - Réf. 3832 M

Il sera charge de la vente d'actions françaises auprès des institutionnels français.
Le candidat devra justifier d'une **expérience d'analyste financier,** et d'une bonne connaissance du marche français. La **maîtrise de l'anglais** est indispensable.
Des deplacements de courte duree en Province sont a prévoir.
Ce poste offre a un candidat de valeur d'intéressantes possibilités d'évolution.

Trader - Réf. 3833 M

Il se verra confier le **développement** de la force d'intervention de la banque sur le **marché boursier.**
*Outre la prise et l'exécution des ordres de bourse, il sera chargé de réaliser des opé*rations de contre-partie, des opérations conditionnelles - primes, options, stellage - et du conseil à court terme. Ces fonctions impliquent le suivi régulier du marché des valeurs.
De **formation supérieure,** le candidat devra justifier de **quelques années d'expérience** dans un poste similaire.
La connaissance de **l'anglais** sera un atout.
De *tres belles perspectives de carrière sont envisageables pour un élément* performant.

Ces trois postes sont basés à **Paris.**
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réference du poste choisi et éventuellement le nom des banques avec lesquelles vous ne souhaitez pas entrer en contact à RSCG CARRIERES
48, rue St Ferdinand 75017 PARIS, qui transmettra.

Mettre en place la décentralisation de l'informatique de notre groupe :

Voilà une mission séduisante pour un jeune et ambitieux

CHEF DE PROJET

Nous sommes un Groupe Industriel Européen (+ 1 000 personnes, 750 MF de CA en France) situé en région parisienne.

Nous souhaitons intégrer un informaticien de haut niveau pour concevoir et superviser la réalisation et la mise en place des différents projets qui, dans un premier temps, prendront en compte la gestion de production et l'administration commerciale.

Nous recherchons un candidat diplômé d'une école d'ingénieurs ou de l'enseignement supérieur, ayant une expérience de 3 à 5 ans minimum dans la conduite de projets informatiques, de préférence en milieu industriel.

Une expérience en réseau de micro-ordinateurs serait un plus.

Merci d'adresser votre dossier de candidature et vos prétentions à notre Conseil Michel MILLE *- BP 112 Tour Maine-Montparnasse - 75755 PARIS Cedex 15.*

SOCIÉTÉ EXPERTS COMPTABLES
recherche

CHEFS DE GROUPE

DECS + expérience, possibilités évolution

Envoyer candidatures :
CABINET COGEP
7 *bis*, bd de la République, 58000 Nevers.

PME recherche

COMMERCIAUX

référence école de commerce ou autre. Emploi stable. Envoyer c.v. à nº M/11830 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex qui transmettra.

SOCIÉTÉ RECHERCHE

RESPONSABLE EXPORT CONFIRMÉ

Pour biens équipements industriels clientèle ingénierie et B.T.P.
Anglais écrit et parlé courant.

Env. C.V. S.A. ALMACOA, 17, rue de Rocroy, 75010 PARIS.

VILLENEUVE-D'ASCQ

recherche
LE PLUS VITE POSSIBLE

DIRECTEUR DE COMMUNICATION

Le courrier est à adresser à :
HOTEL DE VILLE
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
Jean-Philippe PUCHE
59650 VILLENEUVE-D'ASCQ

LE RECTORAT DE ROUEN
25, RUE DE FONTENELLE
recherche

UN CHARGÉ D'ÉTUDES

Pour développement des outils de contrôle de gestion. Niveau exigé : 3ᵉ Cycle de gestion (DEA, DESS)
Rémunération brute proposée : 10 500 francs.

Solide **Société de Travaux Publics** (100 personnes, 50 MF de CA) implantée *dans un site agréable de Savoie, recherche* son

GESTIONNAIRE

Participant au développement de cette entreprise sa mission sera de concevoir et mettre en place, à l'aide d'outils informatiques puissants *et existants,* ***un système de gestion prévisionnelle.***
Sa bonne connaissance des problèmes du terrain lui permettra de **contrôler** l'ensemble de la gestion et d'**aider efficacement** les responsables à analyser et atteindre leurs objectifs.
Participant à l'élaboration des **plans à moyen terme,** il sera chargé de faire la **synthèse** des résultats et **rendra compte directement au Président.**
De formation supérieure (type ESSEC, ESCP, ISG, ESCAE...), le candidat devra posséder impérativement une expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire.
Ses qualités de contact et d'animation alliées à sa rigueur et son savoir faire lui permettront de réussir dans cette fonction.
Capable d'informer et d'anticiper, il saura, par sa compétence, acquérir la crédibilité lui permettant d'envisager une évolution vers des res*ponsabilités plus larges.*
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la référence M60, à notre conseil IMAGO, 156 boulevard Haussmann - 75008 PARIS.



Etablissement public qui construit, exploite et développe les aéroports.

Recrute pour sa DIRECTION
ARCHITECTURE et INGENIERIE

INGÉNIEUR BÂTIMENT SECOND ŒUVRE (H/F)

- Cet ingénieur diplômé doit posséder une expériance T.C.E. marchés D.C.E. façades vitrées, aménagement d'intérieurs.
- **Anglais courant.**
- **Eventuellement déplacements à l'étranger.**

Adresser lettre manuscrite et C.V :
Alain MARTIN
291, Bd Raspail - 75675 PARIS CEDEX 14
Tél. 43 35 70 80

ORGANISME PROFESSIONNEL DU

BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

recrute
par examen, pour le comité régional de Paris

CADRE TECHNIQUE

Niveau ingénieur diplômé ou assimilé cadre technique ou technicien confirmé.

Expérience minimum 5 ans dans les chantiers ou ateliers du bâtiment et des travaux publics.

Adresser c.v. avec justificatifs exigés de durée, diplôme d'emploi et prétentions pour le 20-10-1986 au plus tard à : OPP. BTP. COMITÉ RÉGIONAL, 221, bd Davout, 75020 PARIS.

Association familiale nationale (Aide à domicile en milieu rural)
recrute

CADRE

chargé de concrétiser les projets régionaux et nationaux en Normandie, Nord-Picardie et Ile-de-France.
— Nombreux déplacements.
— Expérience similaire et associative souhaitée.
— Formation sup. en rapport.
Env. lettre man., C.V., photo et prét. au Directeur Général UNADMAR, 12, r. Jacquemont, 75017 Paris.

Laboratoire région lyonnaise recherche

TECHNICIEN(NE)

Niveau BT ou BTS.
Ayant de bonnes connaissances dans le textile, principalement teinture et impression.
Débutant s'abstenir.
Ecrire sous nº 10 258 MPA, 69298 Lyon Cedex 02.

INTERNATIONAL

Un poste de Direction Générale dans la chimie lourde pour un Ingénieur de haut niveau (X, ECP...)



Cet important complexe chimique, de création récente, s'inscrit dans un contexte économique international.
Le "patron" que nous recherchons aura pour objectif de "faire tourner" un ensemble industriel réparti sur plusieurs sites.
Administrateur Délégué agissant aux côtés du P.-D.G., il sera étroitement associé à la définition de la politique *industrielle, financière, administrative et commerciale* de la Société.
Il sera particulièrement vigilant sur toutes les composantes techniques et humaines se rapportant à la productivité, tout en attachant une grande importance aux problèmes de formation et de sécurité.
La connaissance de l'élaboration de l'acide phosphorique et/ou des processus de production à "feu continu" constituera un plus.
De fréquents contacts internationaux impliquent une bonne connaissance des modes de financement à long terme ainsi qu'une pratique courante de l'anglais.
Cette mission de plusieurs années, de statut expatrié, est assortie de conditions de vie et de rémunération attrayantes.
A tous les Directeurs désireux d'envoyer un dossier personnel détaillé, sous référence 56 0301 M, Christian SUTTER assure une totale discrétion.



EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS - Tél. 42.93.18.72

Société d'ingénierie économique, filiale Groupe Financier important,
recherche consultants en vue interventions à l'étranger
(missions et affectations prolongées)

MACRO-ECONOMISTES
- Statisticiens
- Comptables nationaux
- Spécialistes finances publiques.
Réf. PK1

CONSULTANTS DEVELOPPEMENT RURAL
Agro-techniciens (Sahel apprécié)
Forestiers
Ingénieurs infrastructures et petits projets développement rural.
Réf. JD01

CONSULTANTS SECTORIELS
Industrie et P.M.E.
Urbanisme
Transports
Infrastructures
Réf. PK2

EXPERIENCE 8 ANS MINIMUM. FORMATION SUPERIEURE (GRANDE ECOLE). ANGLAIS, ESPAGNOL SOUHAITES.

Envoyer lettre manuscrite avec c.v. et photo en précisant la réf. du poste qui vous intéresse à AXIAL Publicité 27 rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

met au concours les postes suivants :
Professeur ordinaire de linguistique appliquée, directeur de l'École de langue et civilisation françaises ;
Professeur ordinaire de langue et civilisation chinoises.

Ces deux postes sont à charge complète : 6 heures hebdomadaires de cours et de séminaires ; direction de recherches.
Titre exigé : doctorat ès lettres ou titre équivalent.
Entrée en fonction : 1ᵉʳ octobre 1987 ou date à convenir.
Les dossiers de candidatures doivent être adressés avant le 15 novembre 1986 au secrétariat de la Faculté des lettres, rue de Candolle 3, 1211 Genève 4 (Suisse), où peuvent être obtenus des renseignements complémentaires sur le cahier des charges et les *conditions.*

GROUPE INTERNATIONAL HOTELIER
recherche pour

L'AFRIQUE

UN DIRECTEUR DE FILIALE

Capable de maîtriser les aspects opérationnels, financiers et commerciaux d'une société en pleine expansion.
Il devra en outre être apte à négocier avec les administrations locales.

Formation : Ecole supérieure de commerce ou équivalent, ou grande école hôtelière.
Anglais courant exigé.
L'expérience du continent africain sera un atout majeur. Age minimum 30 ans.

Adresser votre candidature complète s/réf. 11664 à PIERRE LICHAU S.A.
10, rue de Louvois, 75002 PARIS, qui transmettra.

Une très importante compagnie forestière et de transformation du bois implantée en Afrique recherche son

Chef des services comptables

capable de devenir à terme l'Adjoint du Directeur Administratif et Financier dont il relève directement.

Il sera chargé :
- *de diriger, coordonner et contrôler l'activité de l'ensemble des services comptables comprenant 25 personnes dont 5 cadres,*
- *de l'établissement des bilans, comptes de résultats, tableaux de bord, ainsi que de toutes les déclarations fiscales, sociales et économiques, la gestion étant réalisée sur un IBM 36.*

La fonction requiert de son titulaire âgé de 35 ans environ :
- *le diplôme d'expertise comptable,*
- *quelques années d'expérience dans une entreprise ou dans un cabinet,*
- *des qualités de formateur pour l'ensemble de son personnel.*

Logement dans une ville agréable en bordure de mer, rémunération motivante, avantages habituellement liés à l'expatriation.

Envoyer lettre manuscrite de candidature, curriculum-vitae et photo sous réf. ***6181*** *à* ***PIERRE LICHAU S.A.*** *- 10, rue de Louvois 75002 PARIS qui transmettra.*

Pierre Lichau

L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES

annonce la vacance, à partir du 1ᵉʳ octobre 1986, d'un ensemble de cours de Sciences politiques pouvant constituer une charge de professeur à temps plein.

Le titre exigé est celui de

DOCTEUR (THÈSE D'ETAT)

à moins que le candidat ne puisse faire la preuve d'une notoriété exceptionnelle.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat de la Faculté des Sciences Sociales, Politiques et Économiques.
(T. 19-322/642-39-05 Monsieur BERCHEM).

Les candidatures aux divers cours vacants, accompagnées *d'un curriculum vitae complet,* doivent parvenir à Monsieur le Recteur de l'Université de Bruxelles, avenue F.-D.-Roosevelt, 50 à B, 1050 Bruxelles **pour le 30 septembre1986.**

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



48 CADRES ou INGENIEURS

recherche

désirant se former

EXPORTATION DE PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES
- 20 places au Centre Régional Rhône-Alpes (certificat de spécialisation délivré par le Ministère de l'Agriculture).

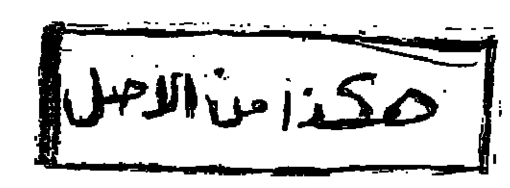
TRANSFERT DE TECHNOLOGIE AGRO-ALIMENTAIRE
- 13 places au Centre Régional Rhône-Alpes
- 15 places au Centre Régional Languedoc-Roussillon

Dans le cadre de leur formation les participants :
- réaliseront des études pour le compte d'entreprises,
- participeront à un séminaire linguistique en Grande Bretagne,
- effectueront des missions commerciales à l'étranger.

Rémunération par l'ETAT/LA REGION.
ANFOPAR Rhône-Alpes - 3, place d'Arpôt - 38200 VIENNE
Tél : 74.85.27.68
ANFOPAR Languedoc-Roussillon - Domaine de la Bastide
30000 NIMES - Tél : 66.38.09.56

Pierre Lichau

L'IMMOBILIER



Economie

Le projet de loi de

En avant pour la deuxième phase

Sans peut-être s'en rendre compte, les Français sont entrés dans la seconde phase de la nouvelle politique économique menée depuis le 20 mars dernier. MM. Balladur, ministre d'Etat chargé de l'énonomie, des finances et de la privatisation, et Juppé, ministre délégué chargé du budget, l'ont en tout cas annoncé, le lundi 15 septembre, à l'occasion de la traditionnelle conférence de presse au cours de laquelle ils ont présenté le projet de budget pour 1987. En un *« chœur à deux voix »*, comme l'a dit M. Balladur, pour souligner leur parfaite harmonie de conception, les deux ministres ont tenu les journalistes pendant une heure et demie sous le feu de leur conviction. Foin des *« mesures en trompe-l'œil qui avaient caractérisé les budgets précédents » :* celui de 1987 se présente comme un vrai budget, sans artifice aucun. Ainsi parlent les responsables des finances. Mais les journalistes, toujours vétilleux, trouveront bien quelques exceptions à ce trop beau principe. Ils diront, par exemple, que si l'effort de rebudgétisation conduit à remettre à la charge de l'Etat la rémunération des chèques postaux, cela se fait en augmentant à due proportion le prélèvement sur le budget des télécommunications.

Détail un peu trivial, au milieu de cette grande fesque brossée par le ministre d'Etat et son ministre délégué. Tout le budget de 1987 étant établi pour assurer l'emploi, la défense et la sécurité, ce sont là des sujets trop graves pour qu'on veuille en sourire. La défense et la sécurité bénéficient en effet de moyens supplémentaires importants. Quant à l'emploi, son amélioration découlera de la nouvelle politique économique dont le libéralisme garantit le dynamisme. Les allégements d'impôt dont bénéficieront les particuliers et toutes les mesures fiscales en faveur des entreprises – le projet de loi en comporte un bon chapelet – ne pourront que conforter la croissance économique, qui elle-même aide à réduire le chômage.

M. Balladur n'a pas manqué de souligner l'aspect original de sa politique. Originale par son ambition, puisqu'elle conjugue à *la fois* la baisse des impôts et la réduction du déficit ; par son inspiration libérale qui n'exclut pas les disciplines budgétaires et financières ; par son exécution enfin, *« car vous remarquerez*, a-t-il relevé, *que chacune de nos décisions est, à bref délai, traduite dans les faits ! »* Et d'espérer *« que l'opinion nationale et internationale mesurera le changement de la politique qui a été mise en œuvre »*.

Sur le front des bonnes nouvelles, on notera que, selon le ministre d'Etat, le taux de l'impôt sur les sociétés, qui sera ramené de 50 % à 45 % en 1987, sera réduit à 42 % en 1988 ; que la France va rembourser par anticipation 7 milliards de francs sur sa dette extérireure d'ici à novembre ; que le gouvernement espère dégager 30 milliards de francs l'an prochain de la mise en œuvre de sa politique de privatisation.

Mais, comme à l'habitude, si la majorité se déclare satisfaite du projet de budget, l'opposition n'y voit qu'un document *« peu enthousiaste, injuste et qui tourne le dos à l'avenir »*, selon l'expression *de M. Christian Goux*, ancien *président* socialiste de la commission des finances à l'Assemblée nationale. Et M. Marchelli, président de la CGC, n'a pas manqué de relever le sort *« désavantageux »* qui était réservé aux cadres. Il faisait allusion aux effets des nouveaux prélèvements sociaux de 0,4 % et 0,7 % destinés à financer le déficit de la Sécurité sociale, et qui ont fait dire que l'Etat reprenait d'une main ce qu'il donnait de l'autre.

Cette critique est de celles qui touchent le plus le gouvernement, a reconnu M. Balladur. Le ministre d'Etat a tenu à s'en expliquer, tout en se gardant d'employer des arguments qu'il n'aurait pas jugé honnêtes. Les prélèvements sociaux, il y a prêté la main, après tout. Mais cela ne l'empêche pas de vouloir programmer par la suite *« une baisse progressive, lente, prudente et volontaire des cotisations »*. En conclusion, et se tournant vers le journaliste qui l'avait interrogé sur ce point : *« Ayant dit tout ça, j'ai tourné autour de votre question. Cette mesure, c'était un pis-aller. Nous n'en sommes pas très fiers, mais nous l'assumons. »* Faute avouée...

FRANÇOIS SIMON.

Dépenses : une forte sélectivité

Les dépenses définitives de l'Etat atteignent 1 049,4 milliards de francs dans le projet de loi de finances pour 1987, contre 1 030,6 milliards dans la loi de finances initiale de 1986, ce qui représente une progression de 1,8 % en francs courants. L'augmentation des prix à la consommation ne devant être, l'an prochain, que de 2 % (en moyenne annuelle), il y aura donc, pour la première fois depuis plus de trente ans, une baisse des dépenses de l'Etat en valeur réelle.

Si l'on tient compte du solde des opérations temporaires – les prêts de l'Etat et les remboursements sur prêts antérieurs, – les charges totales s'élèvent à 1 053,9 milliards de francs, en progression de 1,8 % en francs courants par rapport à la loi de finances initiale de 1986, ce qui correspond également à une légère réduction (environ de 0,2 %) en francs constants. L'effort d'économies se traduit notamment par la suppression nette de 19 103 postes de fonctionnaires – dont 447 de catégorie A – la stagnation des dépenses d'intervention (324,5 milliards de *francs, en hausse de 0,5 %)* et la nouvelle contraction des dépenses civiles en capital (à 67,5 milliards de francs, en baisse de 13,9 %). Le poids des dépenses de l'Etat dans le produit intérieur brut passe de 21,2 % en 1986 à 20,6 % en 1987.

Par souci de « transparence », M. Edouard *Balladur a indiqué qu'il avait « budgétisé ou rebudgétisé des dépenses qui avaient été exclues des lois de finances antérieures »*. Le montant total de ces « rebudgétisations » (Fonds spécial des grands travaux, concours à la poste, charge de l'assurance crédit...) s'élève à 9,5 milliards de francs. En revanche, les charges publiques liées aux dotations en capital aux entreprises publiques (8,6 milliards de francs), au financement du coût des nationalisations de 1982 (5,1 milliards) et à l'amortissement de la dette (16,3 milliards) ont été retirées des dépenses générales du budget. Elles sont financées par les recettes escomptées des privatisations (30 milliards de francs en 1987) et isolées, à ce titre, au sein d'un « compte spécial d'affectation ». Les intérêts de la dette publique atteignent par ailleurs 98,5 milliards de francs, en progression de 4,5 %.

Rigueur, transparence, le projet de budget 1987 affirme également de fortes priorités : l'emploi, la sécurité (intérieur, justice et défense nationale) et les DOM-TOM sont privilégiés. En revanche, la volonté du gouvernement de faire reculer l'Etat dans ses interventions économiques se traduit par une réduction sensible des budgets de l'industrie, du commerce et de l'artisanat ainsi que de celui de l'agriculture.

LES SECTEURS PRIORITAIRES

● LA DÉFENSE : 169,2 milliards de francs.

Après *cinq années de quasi*-stagnation, le budget de la défense nationale augmente de 6,9 %, atteignant 169,2 milliards de francs (hors pensions). La défense absorbe ainsi près de 60 % des mesures nouvelles du projet de loi de finances. Les crédits d'équipement augmentent fortement, de 13,4 %. Atteignant *85,8 milliards de francs, ils* dépassent pour la première fois les crédits de fonctionnement (83,4 milliards de francs) qui n'augmentent eux que de 0,9 % (suppression de 4 200 emplois).

La priorité est ainsi donnée à la modernisation des équipements militaires, notamment la composante nucléaire et la relance des programmes d'équipement des forces conventionnelles.

● AFFAIRES SOCIALES ET *EMPLOI : la formation professionnelle d'abord.*

Les dotations consacrées aux actions de soutien à l'emploi et à la formation professionnelle progressent de 8,1 % par rapport à la loi de finances initiale de 1986, atteignant 71 milliards de francs, dont 66,7 milliards inscrits directement au budget du ministère des affaires sociales et de l'emploi.

Les crédits consacrés à la formation professionnelle s'élèvent à 22,3 milliards de francs, ce qui représente une progression de 29,2 %. Ils permettront de financer une série d'actions en faveur des jeunes (TUC, SIVP....) pour 9,6 milliards de francs et des adultes (7,5 milliards). Une provision globale de 2,8 milliards de francs est constituée. Elle sera affectée en fonction des résultats obtenus sur les *différentes initiatives*. Les crédits destinés aux actions en faveur de l'emploi sont stabilisés à 48,7 milliards de francs (48,4 milliards dans la loi de finances initiale de 1986).

● INTÉRIEUR ; 209 emplois nouveaux.

En progression de 6,5 %, le budget 1987 du ministère de l'intérieur s'élève à 57,5 milliards de francs. Les crédits supplémentaires bénéficient, pour l'essentiel, au renforcement des moyens de la police nationale (800 emplois d'appelés et 567 emplois de fonctionnaires), à l'augmentation de son efficacité et à l'accroissement des moyens de la sécurité civile. Sont notamment prévus l'acquisition d'un nouveau type de bombardier d'eau (22 millions de francs) et de 2 hélicoptères, ainsi qu'un renforcement des personnels affectés aux bases d'intervention.

● JUSTICE : les prisons et la drogue

Dépenses ordinaires et crédits de paiement du ministère de la justice augmentent de 10 % par rapport à la loi de finances intitiale de 1986, atteignant 13,3 milliards de francs. 1 028 créations nettes d'emplois sont proposées. La forte progression des crédits de paiement (+ 40,6 %) destinés à l'administration pénitentiaire permettra la mise en service de 2 491 nouvelles places de détention.

Les autres mesures nouvelles portent sur une dotation de 250 millions de francs pour la mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie, le développement de l'informatique (35,5 millions), la création *enfin de 75 emplois de magistrats* et de 24 emplois de greffiers liés aux réformes pénales. Le budget de la justice prend en compte le transfert à l'Etat des juridictions de première instance.

● Les DOM-TOM : un budget en hausse de 25,3 %

Le budget du ministère des DOM-TOM atteint 1,7 milliard de francs, en progression de 25,3 % par rapport à la loi de finances intitiale de 1986. Les dépenses d'intervention (392,6 *millions* de francs), augmentent de 28,8 %, les autorisations de programme (916,5 millions) de près de 50 %.

Pour les départements d'outremer, la dotation au FIDOM est plus que doublée, passant à 344 millions de francs. 16 millions sont inscrits afin de faciliter la politique de mobilité des ressortissants. Pour les territoires d'outre-mer, une dotation spécifique pour la Nouvelle-Calédonie est créée sur le FIDES à hauteur de 130 millions de francs.

LES AUTRES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS

● L'éducation nationale : dépassée par la défense

Les crédits consacrés à l'éducation nationale s'élèvent à 168,2 milliards de francs, en progression de 2,1 % par rapport à la loi de finances initiale de 1986. La diminution nette des effectifs du ministère (de 4 500 emplois) s'accompagne d'un important redéploiement : suppression de 2 700 emplois dans le premier degré et de 2 000 dans les collèges, création de 4 000 emplois dans les lycées...

800 millions de francs sont consacrés à la *revalorisation des carrières* d'instituteurs, 45 millions à la poursuite de l'équipement informatique et 21 millions au développement de la formation continue des enseignants. Des crédits de 134 millions de francs sont destinés aux efforts de formation, d'orientation et de préparation à l'emploi. L'enseignement privé bénéficie de 400 contrats d'enseignants supplémentaires, d'une augmentation de crédits de 100 millions de francs pour le fonctionnement des établissements sous contrat et de 60 millions pour la poursuite de l'équipement informatique.

● ÉQUIPEMENT, LOGEMENT, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET TRANSPORTS : 100000 PAP et 210000 PC.

Les crédits de l'urbanisme et du logement s'élèvent à 47,7 milliards de francs. L'augmentation de 5,3 % par rapport à la loi de finances initiale de 1986 est destinée pour l'essentiel au *financement des aides* à la personne (16,6 milliards). Le volume des prêts aidés et réglementés en faveur de l'accession à la propriété est maintenu à 310000.

Pour les routes et la sécurité routière, les crédits passent de 5,8 milliards de francs à 7,5 milliards. Le budget des transports s'élève à 46,5 milliards. Celui de l'environnement passe de 875,7 millions de francs à 615,9 millions, une baisse en partie imputable au transfert de certaines dépenses de fonctionnement à d'autres administrations. La forte réduction du budget de l'aménagement du territoire, qui tombe à 2,1 milliards de francs, soit 18 % de *moins que dans la loi de finances initiales* de 1986 est la conséquence du réexamen des interventions des interventions de la DATAR.

● INDUSTRIE : *un budget en baisse de 10,5 %.*

Le budget du ministère de l'industrie s'élève à 26,5 milliards de francs, en baisse de 10,5 % (à structure constante) par rapport à 1986. Fixés à 25,2 milliards, les crédits d'intervention économique sont en forte diminution (– 11,1 %), à la *suite notamment de la contraction* des crédits de politique industrielle (– 41,3 % en crédits de paiement), de la réduction à 7,35 milliards de francs de la subvention aux Houillères nationales, de la compression des aides de l'ANVAR, (elles passent de 990 millions à 570 millions en autorisation de programmes) et de la diminution des aides à la sidérurgie.

Les crédits liés aux « interventions d'intérêt général de l'Etat » (normalisation, approvisionnement et recherche de matières premières, diffusion des techniques et des connaissances industrielles...) augmentent ainsi que ceux destinés à la construction navale, qui passent de 2,9 milliards en 1986 à 3,6 milliards en 1987.

● AGRICULTURE : 1 milliard de *bonifications en moins.*

Les crédits du ministère de l'agriculture s'élèvent à 32,95 milliards de francs. La baisse enregistrée par *rapport à la loi de finances initiale* de 1986 (– 1,7 %) est due pour l'essentiel à la diminution de la charge de bonification des prêts du Crédit agricole, permettant à l'Etat une économie d'1 milliard de francs. Le budget du ministère ne représente que 21 % des dépenses publiques bénéficiant à l'agriculture *française, celles ci étant* en croissance de 1,95 %.

● ÉCONOMIE, FINANCES ET PRIVATISATION : 2 990 *emplois en moins.*

Le budget du ministère de l'économie s'élève à 33,9 milliards de francs, en hausse de 3 % par rapport à la loi de finances initiale de 1986. 2 990 emplois sont supprimés. Le ministère des finances prend en charge en 1987 le loyer et le fonctionnement des nouveaux bâtiments de Bercy, pour un montant de 84,4 millions de francs.

● AFFAIRES ÉTRANGÈRES : 10,1 milliards de francs.

Les crédits du ministère des affaires étrangères augmentent de 3,3 % en 1987, atteignant 10,1 milliards de francs. Une dotation de 40 millions de francs et la création de 17 emplois sont prévues pour la mise en place d'un système informatisé de contrôle et de délivrance des visas. Un crédit de 51,6 millions de *francs est engagé pour la* poursuite de l'informatisation de l'administration centrale et des consulats. Le ministère prévoit une diminution nette de ses effectifs de 164 personnes.

● COOPÉRATION : 5,9 milliards de francs.

A la suite du nouveau partage des compétences ministérielles avec le ministère des affaires étrangères, les crédits inscrits au budget du ministère de la coopération s'élèvent à *5,9 milliards de francs*, en baisse de 7,4 % par rapport à la loi de finances initiale de 1986. L'aide publique au développement, répartie entre différentes administrations, atteint en *1987 27,5 milliards (26 milliards* en 1986) et représente 0,54 % du PIB (0,56 % en 1986).

● COMMERCE EXTÉRIEUR : un *budget en hausse de 35,9 %.*

Les crédits du ministère du commerce extérieur atteignent en 1987 10,6 milliards de francs, en hausse de 35,9 % par rapport à la loi de finances initiale de 1986.

● COMMERCE, ARTISANAT ET SERVICES : des dépenses en baisse.

Le budget du commerce, de l'artisanat et des services enregistre en 1987 une légère baisse (– 0,4 %). Dépenses ordinaires et crédits de paiement s'élèvent à 642,9 millions de francs. La charge des bonifications d'intérêt augmente de 9,4 % (à 365,7 millions de francs), les autres crédits du ministère *diminuent* de 10,9 %.

Les crédits consacrés au tourisme sont de 290 millions de francs, en hausse de 2,7 %.

● CULTURE : la progression stoppée.

Hors grands projets, le budget du ministère de la culture atteint 7,5 milliards de francs, en progression de 1,6 % par rapport à la loi de finances initiale de 1986. Le ministère prévoit un allégement de ses *effectifs, une révision de certaines* dotations (pour 164 millions de francs) et une orientation vers de nouvelles priorités : l'enseignement artistique, la préservation du patrimoine et le soutien aux grandes institutions comme le Musée d'Orsay (83 millions de francs). Des crédits de paiement d'un montant de *1,3 milliard de francs sont prévus* pour la poursuite des grands chantiers en cours (La Villette, le Grand Louvre, la Bastille).

Le budget de l'audiovisuel public dont le périmètre doit être réduit en 1987 s'élève à 11,7 milliards de francs.

● JEUNESSE ET SPORTS : le Loto doit rapporter gros.

Les crédits du ministère de la jeunesse et des sports est en 1987 au même niveau qu'en 1986 et atteint 2,7 milliards de francs. La part accrue des recettes du Loto sportif devrait, cependant, permettre un accroissement des dotations au Fonds national pour le développement du sport, ainsi porté à 1 milliard de *francs*.

● ANCIENS COMBATTANTS : rattrapage.

Le budget des anciens combattants atteint 27,2 milliards de francs, en hausse de 1 %. L'augmentation des crédits tient à l'achèvement en deux étapes du rattrapage à intervenir fin 1987 (+ 0,5 %) et fin *1987 (+ 2,4 %) au titre du rapport* Constant.

LES RESSOURCES DE LA NATION

	1985 (résult.)	1986 (estim.)	1987 (prév.)
● RESSOURCES DE LA NATION (en volume et en pourcentage)			
1) Produit intérieur brut marchand	1,1	2,5	2,8
2) Importations	2,9	4,8	4,8
● EMPLOI DES RESSOURCES DE LA NATION			
1) Consommation des ménages	1,9	3,0	2,0
2) Investissement total	1,6	2,8	4,2
dont investissement des entreprises	1,9	4,1	5,0
3) Exportations	1,9	0,9	4,8
● HAUSSE DES PRIX (en pourcentage)			
– En glissement (décembre à décembre)	4,7	2,3	1,7
– En moyenne annuelle	5,8	2,4	2,0
● POUVOIR D'ACHAT (en pourcentage)			
– Du salaire moyen par tête	0,2	2,1	1,0
– Des prestations sociales	1,5	4,3*	1,9
– Du revenu disponible brut	0,5	3,1	1,8

(*) Progression résultant pour partie de décalages de trésorerie et incorporant les effets volumes.

LE BUDGET POUR 1987 COMPARÉ AU PRÉCÉDENT

(en milliards de francs)

	Loi de finances pour 1986	Projet de budget pour 1987	Montant de la différence	Différence en %
I. – Opérations définitives				
Dette publique	94,2	98,5	+ 4,3	+ 4,6
Dépenses civiles de fonctionnement et d'intervention	662,9	676,9	+ 14	+ 2,1
Dépenses civiles en capital	78,4	67,5	– 10,9	– 13,9
Budget militaire	195,3	206,8	+ 11,5	+ 5,9
Solde des comptes d'affectation spéciale	– 0,2	– 0,3	– 0,1	–
Total des charges à caractère définitif	1 030,6	1 049,4	+ 18,8	+ 1,8
Recettes nettes	889,6	925,3	+ 35,7	+ 4
Solde des opérations définitives	– 141	– 124,1	+ 16,9	– 12
II. – Opérations temporaires	– 4,3	– 4,5	– 0,2	+ 4,7
III. – Solde général	– 145,3	– 128,6	+ 16,7	– 11,5



Economie

finances pour 1987

Recettes : en augmentation de 5,5 %

Dans la série des allégements projetés par le gouvernement, ceux prodigués aux ménages (13,7 milliards de francs) traduisent une priorité donnée aux familles : extension de la décote en leur faveur, demi-part supplémentaire à partir du quatrième enfant, doublement des frais de garde déductibles, relèvement de la déduction d'impôt en faveur du logement pour les couples mariés, réduction de l'avantage fiscal dont bénéficie les concubins avec enfants. C'est quasiment une tentative de réhabilitation de la légitimité conjugale, au risque de gêner les mères célibataires.

A ces allégements, il faut ajouter, bien entendu, la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes déjà votée, mais dont l'effet se manifestera en 1987. En ce qui concerne les entreprises, outre la généralisation de la réduction à 45 % de l'impôt sur les sociétés (contre 50 %), mesure déjà votée, on relève une nouvelle diminution de la taxe professionnelle, la suppression progressive de la taxe sur *les frais généraux*, *le rétablissement* de l'abattement de 25 % pour les donations-partages et la déductibilité de la provision pour congés payés (11 milliards de francs d'allégements au total). En ce qui concerne les recettes de poche sont maintenus les prélèvements sur les banques et celui sur les bénéfices des compagnies pétrolières.

F. R.

Priorité aux entreprises...

TRANSMISSION DES ENTREPRISES ET DES PATRIMOINES

I) Allégement des droits sur les donations-partages.

La loi du 3 août 1981 a supprimé la réduction spéciale dont bénéficiaient les donations-partages sur le montant des droits exigibles et a soumis ces dernières au tarif des droits applicables en ligne directe.

Afin de faciliter la mobilité économique et de permettre aux contribuables (chefs d'entreprise notamment) d'organiser rationnellement et de leur *vivant* la *transmission* de leur patrimoine, il sera proposé au Parlement d'instituer une réduction spéciale variable selon l'âge du donateur ; le montant des droits *résultant du tarif* sera réduit de :

25 % lorsque le donateur est âgé de moins de soixante-cinq ans ;

15 % lorsqu'il est âgé de plus de soixante-cinq ans et de moins de soixante-quinze ans.

II) Allégement des droits sur la vente des petits fonds de commerce.

Actuellement, les cessions de fonds de commerce, de clientèle, d'offices ministériels, de droit à un bail d'immeuble sont, sous réserve des régimes spéciaux, soumises au droit de 16,60 % (impôt d'Etat 13,80 %, taxe départementle 1,60 % et taxe communale 1,20 %).

Lorsque le prix de vente (charges incluses) n'excède pas 100 000 F, l'impôt d'Etat de 13,80 % est calculé sur ce prix, déduction faite d'un abattement de 30 000 F.

Afin de *faciliter* la vente des petits fonds de commerce, cet abattement de 30 000 F sera porté à 50 000 F et la limite de 100 000 F à 200 000 F.

Le coût de cette mesure sera de 100 millions de francs en 1987.

TAXE PROFESSIONNELLE

I) Allégement général.

Les bases de cette taxe seront réduites de 16 % pour tous les contribuables.

Cette mesure, qui se substitue au *dégrèvement actuel de 10 %, représentera* un allégement supplémentaire de 5 milliards de francs.

Ainsi la part de la taxe professionnelle à la charge des entreprises ne représentera plus, en 1987, que 74,7 % des produits perçus par les collectivités locales à ce titre (78,5 % en 1986), le reste étant à la charge de l'Etat.

II) Allégement des charges pour les entreprises qui investissent ou embauchent.

La prise en compte pour le calcul de la taxe professionnelle des variations de bases entraîne des ressauts d'imposition parfois excessifs. Les mesures prises pour pallier les effets de l'érosion *monétaire* et les augmentations de base liées à l'accroissement de l'activité des entreprises n'interviennent *que* de façon imparfaite.

Le dispositif proposé, qui s'appliquera à compter de 1988, tend à mettre en place un mécanisme automatique *d'exonération* de 50 % de l'augmentation des bases résultant de l'investissement ou de l'embauche de personnel nouveau.

De même, en cas de création d'établissement, *la* base d'imposition pour le nouvel exploitant sera réduite de moitié pour la première année d'exploitation.

III) *Exonération temporaire* des médecins s'installant dans des communes à faible population.

Pour encourager l'installation des médecins dans des communes de moins de 2 000 habitants, celles-ci pourront instituer une exonération temporaire de taxe professionnelle. Cette exonération couvrira les deux années qui suivent celle de l'installation des praticiens.

IV. – CRÉATION D'UN FONDS NATIONAL DE COMPENSATION

Les allégements permanents de taxe professionnelle décidés par la loi sont supportés par l'Etat, qui rembourse aux *collectivités locales* la somme correspondante.

Il effectue pour ce faire un prélèvement sur ses recettes propres.

Jusqu'en 1986, les compensations étaient versées par le fonds national de péréquation de la taxe professionnelle (FNPTP). Pour 1987, le nouvel abattement de 16 % ayant pour *conséquence une forte augmentation* des compensations, un fonds national de compensation de la taxe professionnelle (FNCTP), spécialement consacré à cette action en faveur des collectivités locales, sera créé.

Le FNPTP sera, quant à lui, recentré sur sa fonction de péréquation du produit de la taxe entre les collectivités. Cette fonction consiste à répartir entre des collectivités qui se trouvent particulièrement dans le besoin le produit d'une cotisation nationale et d'une dotation de l'Etat.

Au total, ce sont près de 17 milliards de francs qui seront versés aux collectivités locales en 1987, soit 16 200 millions de francs au titre du FNCTP et 680 millions de francs au titre de FNPTP.

SUPPRESSION PROGRESSIVE DE LA TAXE SUR CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX

Depuis 1982, les entreprises soumises obligatoirement à un régime réel d'imposition sont redevables d'une taxe annuelle de 30 % sur certains frais généraux, tels que les cadeaux, les frais de réception ou les frais de congrès.

Le gouvernement estime que cette taxe complexe pénalise la compétitivité des entreprises françaises, fausse la neutralité de leur comportement et nuit à l'hôtellerie et à la restauration. *Cette taxe sera supprimée* progressivement sur trois ans, son taux étant ramené à 20 % en 1987, puis à 10 % en 1988. La suppression *sera* totale au 1er janvier 1989. Le coût budgétaire de cette mesure atteindra 700 millions de francs en 1987.

PROVISION POUR CONGÉS *PAYÉS*

Actuellement, les entreprises peuvent provisionner chaque année le montant des droits à congés payés acquis par leurs salariés et non encore utilisés. En pratique, ces droits correspondent aux salaires des derniers mois de l'année (à partir d'août).

Mais cette *provision* reste purement comptable, car, d'un point de vue fiscal, elle ne peut être déduite. Les salaires correspondants ne sont déduits que l'année suivante, lors de leur versement *effectif* aux salariés.

Cette discordance entre la règle comptable et la loi fiscale aboutit à une véritable taxation de l'embauche, sensible surtout pour les entreprises qui se *développent* rapidement.

Il est donc proposé de rendre la provision comptable pour congés payés déductible du résultat fiscal. Ainsi, et pour la première année d'application, les provisions passées au titre des salaires de 1987 viendront en diminution des résultats imposables de 1987.

Le coût de cette mesure sera de 1 milliard de francs, en 1987, une fois pour toutes.

[Cette somme, qui constitue un avantage en trésorerie (uniquement) était vivement réclamée par le patronat.]

RÉDUCTION DE LA TAXE INTÉRIEURE DE CONSOMMATION SUR LE FIOUL LOURD ET LE GAZ NATUREL INDUSTRIEL

Depuis 1982, le fioul lourd supporte la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP). Fixé à l'origine à 40 F par tonne, le taux de la TIPP sur le fioul lourd a été porté à 279,50 F par la loi de finances pour 1986. Cette *même* loi a étendu la taxe intérieure au gaz industriel, au taux de 95 centimes pour 100 kWh. La charge fiscale sur le fioul lourd (hors TVA récupérable) atteint, *aujourd'hui, 32 % (16 % en* moyenne européenne) et 10 % pour le gaz naturel, alors que la plupart de nos partenaires européens ne taxent pas l'usage industriel de cette énergie.

Il est proposé de réduire, en trois ans, les taux de la taxe intérieure sur le fioul lourd et le gaz naturel, de *telle sorte que le prix final* de ces deux produits se situe dans la moyenne des prix européens. Pour 1978, les taux de TIPP seront réduits de 18 %. Le coût budgétaire de cette mesure sera de 510 millions de francs.

[Le prélèvement de 12 % sur les bénéfices imposables des sociétés pétrolières, institué par la loi de finances de 1985, maintenu en 1986, l'est aussi pour 1987, alors qu'il avait été envisagé de le réduire de 50 %. Le prélèvement, qui aura rapporté un peu plus de 1 milliard de francs en 1986, est très vivement critiqué par les sociétés pétrolières.

CENTRES DE GESTION ET ASSOCIATIONS AGRÉÉES

Le taux de l'abattement appliqué sur le bénéfice des adhérents des centres de gestion et associations agréés est actuellement ramené de 20 % à 10 % pour la fraction du bénéfice comprise entre 192 200 et 523 000 F. Au cours des dernières années, cette limite a progressé moins rapidement que les prix. Il est *donc proposé d'effacer progressivement* les effets de l'érosion monétaire.

En conséquence, la limite supérieure d'application de l'abattement de 20 % sera portée à :

250 000 F pour l'imposition des revenus de 1986 (contre 192 200) ;

320 000 F pour l'imposition des revenus de 1987. Cette disposition s'appliquera également aux salariés détenant plus de 35 % des droits sociaux de leur entreprise. Le coût de cette mesure sera de 640 millions de francs en 1987. En 1985, le taux d'adhésion aux centres de gestion et associations agréés était de

– 43 % pour les industriels, les *commerçants et les artisans* ;

– 64 % pour les membres des professions libérales ;

– 91 % pour les agriculteurs.

RÉGIME FISCAL POUR LES CRÉATIONS D'ENTREPRISES

Les particuliers qui empruntent pour constituer le capital de leur société peuvent déduire, dans certaines limites, les intérêts de ces emprunts du montant brut de leur rémunération.

Pour inciter encore plus les particuliers à investir en fonds propres dans la création d'entreprises et de leur permettre de fonder ces dernières sur une base financière saine, il est proposé de leur offrir une « assurance fiscale » ; en cas d'échec de la société nouvelle, constaté par l'ouverture d'une procédure judiciaire, les personnes physiques qui ont souscrit au capital pourront *déduire de leur revenu* la perte en capital subie.

La déduction sera limité à 100 000 F par année pour les contribuables seuls et à 200 000 F pour les couples.

Cette mesure concernera les sociétés créées à partir du 1er janvier 1987, soumises à l'impôt sur les sociétés et exerçant une activité industrielle ou commerciale.

Un régime temporaire d'exonération d'impôt sur les bénéfices existe, depuis de nombreuses années, pour les *entreprises nouvelles. Le* caractère limitatif des secteurs d'activité concernés ainsi que la situation souvent déficitaire des premiers exercices des entreprises nouvelles rendaient cette mesure peu incitative.

Cette exonération applicable encore aux entreprises créées en 1986 sera supprimée en 1987.

AMÉNAGEMENT DU RÉGIME DES BOUILLEURS DE CRU

Les propriétaires, fermiers, métayers ou vignerons qui distillent *ou font distiller des produits provenant* exclusivement de leur récolte et qui ne se livrent pas au commerce des alcools sont considérés comme bouilleurs de cru lorsqu'ils sont assujettis au régime de la mutualité sociale agricole.

En 1960, la franchise de 10 litres d'alcool pur autorisée par campagne au bénéfice des bouilleurs de cru a été supprimée. Seules les personnes qui pouvaient prétendre à cette allocation pendant la campagne 1959-1960 ont conservé ce droit, qui n'est pas transmissible.

Un aménagement de ce régime fiscal est envisagé afin de prendre en compte la situation des agriculteurs récoltants assujettis au régime de la *mutualité sociale agricole qui* ne peuvent bénéficier de ce droit.

Il est proposé de leur accorder une réduction de 50 % du droit de consommation sur une quantité de 5 litres d'alcool pur par an, pendant dix ans, moyennant le paiement d'un droit de 1 000 F.

... et aux familles

IMPOT SUR LE REVENU

I) Correction du barème.

Le barème sera intégralement indexé sur la hausse prévisible des *prix* en 1986, *toutes* les tranches étant uniformément relevées dans la même proportion, soit 2,4 % par rapport à 1985. C'est la sixième *fois*, depuis 1981, *que* la correction de la hausse des prix a lieu complètement : 7,6 % en 1984, 9,1 % en 1983, 12,3 % en 1982 et 13,1 % en 1981.

II) Allégement minimal de 3 % pour toutes les catégories :

– Réduction de 11 % (au lieu de 8 %) pour les contribuables dont l'impôt n'excède pas 23 280 F ;

– réduction comprise entre 11 % et 6 % (décote) pour ceux dont l'impôt est supérieur à 23 280 F et inférieur à 29 091 F ;

– réduction de 6 % (au lieu de 3 %) pour ceux dont l'impôt est compris entre 29 090 F et 34 911 F ;

– réduction comprise entre 6 % et 3 % (décote) pour ceux dont l'impôt est compris entre 34 910 F et 41 061 F ;

– réduction de 3 % pour les contribuables dont l'impôt est supérieur à 41 060 F, et dont le revenu imposable par part n'excède pas 295 000 F ;

– suppression de la tranche à 65 %, le taux étant ramené à 58 %, ce qui procure un allégement de 3 % pour les revenus imposables au-dessus de 295 000 F par part. En trois ans, *ce taux de 65 % sera réduit* à 50 %.

MESURES EN FAVEUR DES FAMILLES

I) Extension de la décote.

La décote dont ne peuvent bénéficier actuellement que les personnes seules sera applicable à tous les contribuables (quelle que soit leur situation de famille) dont l'impôt n'excède pas 4400 F. Cet allégement ne concerne actuellement que les célibataires et les concubins.

Cette mesure est destinée à améliorer le sort de 3,8 millions de familles de condition modeste :

– exonération complète pour 2 millions de familles actuellement imposées, ce qui porte de 8 à 10 millions le nombre des contribuables exonérés totalement.

– allégement de la charge de 30 % en moyenne pour 1,8 million d'autres.

II) Demi-part supplémentaire à partir du quatrième enfant.

Il est proposé d'attribuer une demi-part supplémentaire de quotien familial pour chaque enfant à charge à compter du quatrième. Actuellement cet avantage n'existe que pour le troisième.

III) Relèvement du plafond de l'avantage en impôt procuré par le quotient familial.

Ce plafond sera revalorisé dans la même proportion que la hausse des prix, soit 2,4 %. Il sera ainsi porté de 10520 F à 10770 F pour chaque demi-part. Corrélativement, le montant de l'abattement accordé par enfant marié rattaché sera porté de 16190 F à 18570 F.

IV) Doublement des frais de garde.

Les frais exposés par les parents pour faire garder leurs enfants peuvent être déduits dans une limite qui passera de 5000 F à *10000 F par an* et par enfant.

V) Limitation du quotient familial monoparental.

Les personnes non mariées bénéficient d'une part entière du quotient familial pour leur premier enfant à charge alors que les couples mariés *n'ont droit, à ce titre, qu'à une demi-part*, en plus de leur part personnelle (deux pour un couple marié, une pour une mère célibataire). Afin de remédier à cette anomalie, sans *touefois* porter atteinte aux contribuables de condition modeste, il est proposé de limiter à 3 000 F la réduction d'impôt procurée par la demi-part supplémentaire liée au premier enfant à charge des personnes seules. Le plafond de 10770 F s'appliquera aux autres demi-parts.

Cette mesure ne devrait affecter, par exemple, que les mères célibataires gagnant plus de 10000 F par mois. Elle est destinée à réduire le *handicap fiscal dont souffre un couple* marié par rapport à des concubins lorsqu'ils ont des enfants.

VI) Exonération de la vignette auto pour les familles nombrauses.

MESURES EN FAVEUR DES ACQUÉREURS DE LOGEMENTS NEUFS

I) Relèvement de la réduction d'impôt en faveur des couples mariés.

Les intérêts d'emprunts souscrits pour l'acquisition, la construction ou les *grosses réparations* de l'habitation principale ainsi que les dépenses de ravalement ouvrent droit à une réduction d'impôt. Ces intérêts et dépenses sont pris en considération dans la limite de 15 000 F, augmentée de 2 000 F par personne à charge.

Pour les couples mariés, cette limite sera doublée et les majorations pour enfants à charge relevées, s'agissant de prêts à la construction ou l'acquisition d'un logement neuf.

Ainsi, *la nouvelle limite portée* à 30 000 F sera majorée de :

– 2 000 F par personne à charge, comme à présent ;

– *2 000 F pour le premier* enfant ;

– 2 500 F pour le deuxième enfant ;

– 3 000 F par enfant, *à partir* du troisième.

La réduction d'impôt reste *fixée* à 25 % du plafond ainsi déterminé.

II) Assouplissement du régime de l'investissement locatif.

Actuellement, les acheteurs d'immeubles neufs à usage locatif bénéficient d'une réduction d'impôt égale à 5 % du prix de revient de l'immeuble, plafonné à 200 000 F *pour une personne seule et* à 400 000 F pour un couple marié.

Afin de favoriser le développement de l'investissement immobilier locatif, le taux de la *réduction* d'impôt sera doublé et porté de 5 % à 10 %. En outre, la durée de l'engagement du propriétaire de louer l'immeuble nu à usage de résidence principale sera ramené de neuf à six années. Ces nouvelles dispositions s'appliqueront aux acquisitions réalisées à compter du 1er juin 1986.

L'économie d'impôt est portée de 20 000 F à 40 000 F maximum.

Une disposition identique sera prise en faveur des personnes qui souscrivent au capital de sociétés immobilières, lorsque ces sommes sont exclusivement destinées à financer la construction ou l'acquisition d'immeubles locatifs neufs.

III) Relèvement de la déduction forfaitaire sur les revenus fonciers.

ÉVOLUTION DES DÉFICITS BUDGÉTAIRES

(en millions de francs)

	PRÉVU	RÉALISÉ
1980	– 31 156	– 30 382
1981	– 29 384	– 80 885
1982	– 95 456	– 98 954
1983	– 117 762	– 129 614
1984	– 125 800	– 146 184
1985	– 140 192	– 153 340
1986	– 145 342 (1)	–
1987	– 128 586	–

(1) – 143 991 m/F, après collectif de printemps.

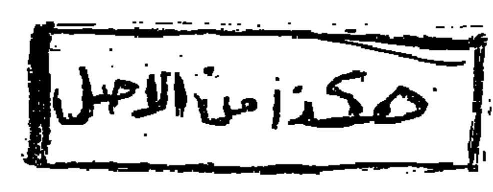
LE BARÈME APPLICABLE EN 1987 SUR LES REVENUS DE 1986 POUR DEUX PARTS

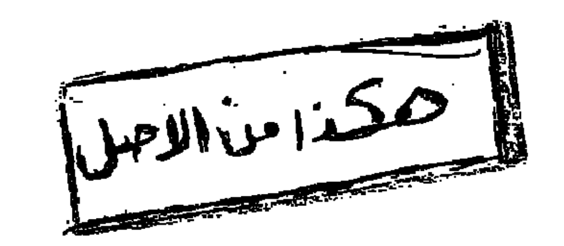
Taux en %	Barème 1986	Taux en %	Barème 1987
0	N'excédant pas 31 300 F	0	N'excédant pas 32 060 F
5	de 31 300 F à 32 720 F	5	de 32 060 F à 33 520 F
10	de 32 720 F à 38 800 F	10	de 33 520 F à 39 740 F
15	de 38 800 F à 61 360 F	15	de 39 740 F à 62 840 F
20	de 61 360 F à 78 880 F	20	de 62 840 F à 80 780 F
25	de 78 880 F à 99 100 F	25	de 80 780 F à 101 480 F
30	de 99 100 F à 119 900 F	30	de 101 480 F à 122 780 F
35	de 119 900 F à 138 340 F	35	de 122 780 F à 141 660 F
40	de 138 340 F à 230 500 F	40	de 141 660 F à 236 040 F
45	de 230 500 F à 317 020 F	45	de 236 040 F à 324 620 F
50	de 317 020 F à 374 980 F	50	de 324 620 F à 383 980 F
55	de 374 980 F à 426 560 F	55	de 383 980 F à 436 800 F
60	de 426 560 F à 483 480 F	58	au-delà de 436 800 F
65	au-delà de 483 480 F		

COMMENT VARIERONT LES DIVERS IMPOTS

(en millions de francs)

NATURE DES RECETTES	Résultats 1985	Loi de finances initiale 1986	Projet de loi de finances 1987	Progression en francs cour. 1987/1986 %
I. – RECETTES FISCALES				
Impôt sur le revenu	211 248	210 507	213 013	+ 1,2
Impôt sur les sociétés	87 579	99 930	115 550	+ 15,6
Autres impôts directs	90 007	93 694	97 500	+ 4
Enregistrement, timbre et Bourse	51 136	56 024	59 920	+ 6,9
Produits des douanes	94 193	102 946	106 686	+ 3,6
Taxe sur la valeur ajoutée	452 819	470 895	498 000	+ 5,7
Autres impôts indirects	27 576	28 336	30 164	+ 6,4
Total du chapitre I	1 014 558	1 062 332	1 120 833	+ 5,5
II. – RECETTES NON FISCALES	62 121	63 746	63 021	– 1,1
III. – PRÉLÈVEMENTS au profit des collectivités locales et de la CEE	– 117 971	– 129 088	– 149 110	+ 15,5
IV. – *A DÉDUIRE* : Remboursements et dégrèvements	– 101 690	– 107 400	– 109 410	+ 1,9
Total des recettes nettes (chap. I à IV)	857 018	889 590	925 334	+ 4
Recettes fiscales nettes (chap. I, III et IV)	794 897	825 844	862 313	+ 4,4





Le projet de loi de finances pour 1987

Si tout va bien...

(Suite de la première page.)

Pendant les années 60, la France, comme l'ensemble des pays industrialisés, a connu une étonnante prospérité. De 1964 à 1974, notre croissance économique a été en moyenne de 5,4 % par an. Les années 70 ont été difficiles : inflation, désordre monétaire, formidable hausse des prix de l'énergie. Partout les investissements se sont ralentis. De 1970 à 1980, la croissance économique est tombée à 3,6 % en moyenne en France et à 3,2 % dans les grands pays industrialisés. L'élévation du niveau de vie s'est ralentie, a été parfois complètement interrompue, le chômage a augmenté.

A partir de la fin des années 70 et au début des années 80, les pays industrialisés, inquiets de la montée de l'inflation, des déséquilibres de leurs comptes extérieurs, de la poussée du chômage et d'une crise dont ils ne sortaient pas, ont tous, les uns après les autres, changés de stratégie. Le Japon d'abord, puis la RFA, ont donné l'exemple en assainissant leurs comptes publics (budgétaires et sociaux) déséquilobrés par des dépenses trop importantes de soutien de l'activité.

Un moment historique

A partir de cette époque, les politiques gouvernementales ont favorisé les entreprises au dépend des ménages. Ce fut une période difficile qui est en train de s'achever. La plupart des pays ont maintenant assaini leur situation, budgétaire notamment. Mais au cours de ces six dernières années la croissance économique n'a été que de 2,5 % par an. Encore cette moyenne serait-elle beaucoup plus décevante sans le bond réalisé par les Etats-Unis en 1983 et 1984. La France n'a accompli sa conversion que tardivement, en 1983. Elle en paie maintenant le prix avec une croissance économique qiui n'a même pas atteint 1,5 % en moyenne ces cinq dernières années et un chômage qui a considérablement augmenté.

Ces faits replacent dans son contexte international le premier budget du gouvernement Chirac. Un budget relativement facile à établir parce que bénéficiant des fortes rentrées fiscales provoquées par la baisse des prix pétroliers (1). Mais un budget placé à un moment tellement capital de notre histoire économique, qu'une erreur stratégique importante aurait pour l'avenir des conséquences considérables, alors que le voisin allemand, dont la santé est évidente, a recommencé à beaucoup investir ; alors que plusieurs grands pays industrialisés – les Etats-Unis, la RFA, la Grande-Bretagne, le Japon – s'apprêtent à modifier plus ou moins profondément leur fiscalité.

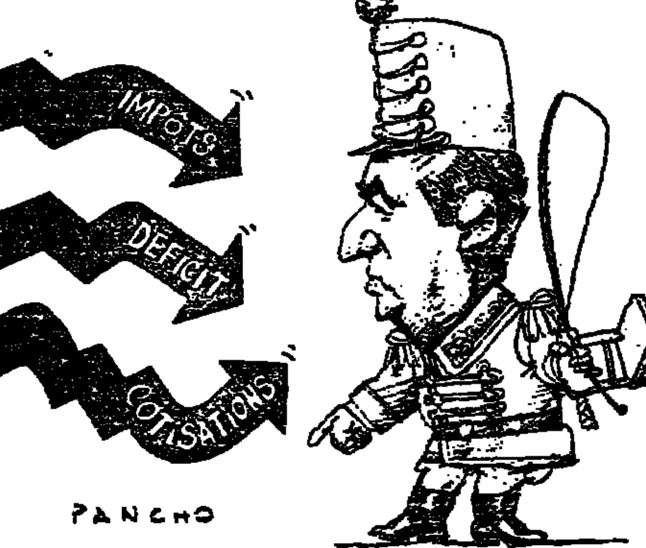
L'analyse faite par M. Balladur est maintenant bien connue : il est nécessaire d'alléger les dépenses publiques pour réduire le rôle de l'Etat dans l'économie. Cet effacement permettra de diminuer les impôts des particuliers et des entreprises en même temps que sera allégé le déficit budgétaire. Etant moins imposés les Français auront davantage envie de s'enrichir : ils travailleront plus et avec plus de dynamisme.

Le déficit budgétaire se réduisant (de 17 milliards, est-il prévu pour 1987), l'Etat empruntera moins sur le marché des capitaux. L'épargne ainsi libérée détendra les taux d'intérêt et sera utilisée par le secteur privé. La croissance s'accélérera, les investissements se multiplieront.

Tel est le schéma officiel. La première question que l'on peut se poser est évidemment de savoir si ce projet de budget marque bien la formidable rupture que décrit complaisamment le gouvernement. Marque-t-il même une rupture ? Les dépenses publiques augmenteront de 1,8 % en 1987, c'est-à-dire moins vite que les prix, nous dit-on. L'examen des chiffres montre que les dépenses publiques sont supérieures d'une quinzaine de milliards de francs aux chiffres officiels. On a utilisé une partie des recettes de privatisation – 13,8 milliards exactement – pour financer des dépenses budgétaires : paiement des nationalisations aux anciens actionnaires, dotation en capital à l'industrie.

Ces dépenses ont été en quelque sorte retirées du budget et mises sur un compte dit « d'affectation spéciale ». Nos voisins britanniques ont procédé de façon à peu près semblable pour faire apparaître un ralentissement important de la croissance des charges publiques.

Si l'on ajoute ces fausses économies aux 19 milliards de francs de dépenses suplémentaires annoncés par le gouvernement pour 1987, on voit que les dépenses publiques ne se limitent pas aux 1 054 milliards de francs annoncés dans les documents officiels mais atteignent 1 076 milliards de francs. Comparée aux dépenses du budget initial de 1986 (1 035 milliards de francs), la progression est de 3,1 %. Progression certes ralentie par rapport au budget précédent (+ 3,6 % cette année), mais supérieure à la hausse des prix. La rupture avec le passé n'est pas évidente.



Economies surestimées

Si rupture il y a eu, celle-ci s'était produite en 1984, année au cours de laquelle les dépenses publiques avaient – après des coupes sévères et quelques habiletés de présentation – progressé moins vite que la richesse nationale. En 1985 (+ 5,3 % de progression des charges publiques) et en 1986 (+ 3,6 %), cette tendance s'est confirmée.

Ce mouvement, faut-il le souligner, n'est pas propre à la France. Le budget japonais qui se terminera le 1er avril prochain prévoit une hausse des dépenses publiques de 1,6 %. Le budget allemand est bâti sur une progression des charges publiques de 2,5 %. On connaît déjà le chiffre prévu pour le budget 1987 : + 2,9 %. La Grande-Bretagne – avec les artifices de présentation que nous avons soulignés – affiche + 3,7 % pour son budget qui se terminera en mars 1987, soit, compte tenu d'une hausse équivalente des prix, une totale stagnation des dépenses publiques en valeur réelle.

Les Etats-Unis eux-mêmes, dont la discipline budgétaire n'est pas la qualité principale, termineront leur exercice annuel à la fin de ce mois de septembre avec des dépenses en progression de 5,2 %. Pour l'exercice 1987, qui débutera en octobre, l'administration américaine annonce une totale stagnation des charges publiques...

Les économies annoncées par le gouvernement – plus de 40 milliards de francs – sont, par ailleurs, surestimées. Il est vrai qu'est poursuivie, probablement même accentuée, une politique restrictive des rémunérations dans la fonction publique, le pouvoir d'achat étant seulement maintenu. De plus, 19 000 postes vont être supprimés, dont 4 200 dans les armées et 4 600 dans les PTT.

Mais avant même les efforts accomplis par MM. Balladur et Juppé, la croissance des charges publiques s'était spontanément ralentie sous l'effet conjugué du freinage des prix et des salaires, de la baisse des coûts de l'énergie, des taux d'intérêt et du dollar. Sous l'effet, aussi, des décisions prises par les socialistes, et, notamment, la réduction des bonifications d'intérêt qui coûte si cher à l'Etat (45 milliards de francs par an). On économisera presque 3 milliards de francs à ce titre l'année prochaine.

Les dépenses publiques progressaient dans le passé un peu plus vite que la richesse nationale en valeur. Il n'en est probablement plus ainsi. On peut estimer que sans compression budgétaire les dépenses auraient augmenté l'année prochaine de 4 % seulement, soit 40 milliards de francs. Par rapport à la progression réelle des dépenses du budget de 1987 (33 milliards de francs), l'effort d'économie ne serait que de 7 milliards de francs environ, auxquels s'ajouteraient quelque 5 milliards de francs de rebudgétisation (2), soit un total d'une douzaine de milliards de francs. Un chiffre très éloigné des 40 milliards d'économies annoncées.

De quelques mérites

Démontrer que le gouvernement Chirac ne rompt pas avec le passé récent en matière de dépenses publiques ni ne poursuit une démarche exemplaire mais s'aligne sur les grands pays industrialisés ne signifie pas que le projet de budget pour 1987 n'ait aucun mérite. Il en a, même si ceux-ci sont moins grands que ne le pensent nos gouvernants. Rigueur salariale, suppression des postes inutiles, amélioration de la productivité, recherche d'une plus grande qualité du service public, informatisation, sont à l'ordre du jour. Déjà, l'ancien directeur du budget, M. Jean Choussat, vantait les mérites de la productivité et affirmait que le secteur public pouvait faire aussi bien que le privé. C'était en 1983-1984. Une transformation profonde des mentalités a commencé de s'opérer. La droite au pouvoir ne l'a pas stoppée et va peut-être l'accélérer.

La baisse de certains crédits de recherches et de dépenses destinées aux industries d'avenir, comme l'électronique, est, en revanche, plus discutable, sinon inquiétante.

L'autre morceau de bravoure

Reste l'autre morceau de bravoure de MM. Chirac, Balladur et Juppé : la baisse des impôts. La chute des prix pétroliers aura fait économiser des sommes considérables à l'industrie et aux ménages : 70 milliards de francs cette année qui auront gonflé revenus et bénéfices. L'Etat en récupérera une partie appréciable l'année prochaine. L'impôt sur les sociétés rapportera presque 16 milliards de plus que cette année. Au total les recettes fiscales s'arrondiront d'une soixantaine de milliards de francs. Une véritable manne.

Il n'était pas nécessaire dans ces conditions de déborder d'imagination pour réduire les impôts de 27 milliards de francs : un peu moins de 16 milliards au bénéfice des ménages, un peu plus de 10 milliards au bénéfice des entreprises. Les premiers ont été avantagées par rapport aux secondes.

M. Balladur en a donné les raisons : exonérer les plus démunis de la nation (ils seront deux millions de plus à ne rien payer), stimuler les cadres, encourager les familles nombreuses et les couples régulièrement unis, favoriser l'achat de logements.

Sur deux points importants, le ministre d'Etat n'a rien dit mais certaines remarques ou certains silences en révèlent plus que de longs discours. M. Balladur trouve manifestement qu'on a beaucoup fait pour les entreprises en réduisant le taux de l'impôt sur les sociétés, et en mettant à la charge de l'Etat le quart des allègements de taxe professionnelle (25 milliards de F). Ce qui explique sûrement le refus d'une aide fiscale à l'investissement demandé par les barristes (mais le débat va rebondir au Parlement dans quelques semaines).

Quant aux revenus très élevés, manifestement les plus avantagés, notre grand argentier pense peut-être que la France ne trouvera des chefs d'entreprise à la mesure de ses besoins qu'à des niveaux très élevés de revenus. Déjà M. Jacques Delors confiait quand il était rue de Rivoli que le déclin ou la renaissance de la France dépendait de 100 000 personnes qui accepteront ou refuseront de se jeter à corps perdu dans leur activité professionnelle. Cette vision des choses est-elle celle de M. Balladur ? Elle expliquerait en tous les cas bien des choses et notamment des faveurs qui paraîtront excessives à beaucoup, notamment aux ménages à revenus moyens qui ne bénéficieront d'aucune réduction globale de leurs prélèvements fiscaux et sociaux.

Avec la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, le rétablissement de l'abattement sur les donations-partages, la réduction du taux le plus élevé de l'impôt sur le revenu, mais aussi les faveurs faites aux agriculteurs, aux commerçants et aux professions libérales, M. Balladur a fait un choix politique très clair. Les justifications économiques n'en étaient sûrement pas absentes. Mais les résultats seront-ils à la mesure de l'attente du ministre ?

Beaucoup dépendra de la confiance que veut inspirer au pays l'ancien conseiller de Georges Pompidou. De ce point de vue, les mesures annoncées de modification des contrôles fiscaux devraient avoir d'heureux effets. Plus heureux, souhaitons-le, que l'amnistie accordée aux capitaux rapatriés qui n'a eu jusqu'à présent presque aucun résultat. Quant au rétablissement partiel du privilège donné aux bouilleurs de cru...

Des baisses d'impôts sont annoncées ou déjà pratiquées dans de nombreux pays industrialisés. On voit mal comment notre pays pourrait échapper à ce mouvement sans courir le risque de voir nos entreprises – et d'abord les plus performantes – s'installer à l'étranger pour profiter de meilleurs traitements.

Il est plus inquiétant en revanche de voir le gouvernement modifier la fiscalité au coup par coup, prendre des engagements lourds de conséquences pour l'avenir : réduction à 50 % du taux le plus élevé de l'impôt sur le revenu en trois ans, nouvelle réduction de l'impôt sur les sociétés en 1988, extension de la réduction de 20 % accordée aux salariés...

Nous avons vécu en 1986 une année facile, peut-être sans bien nous en apercevoir. La baisse des prix du pétrole a eu pour effet de nous cacher pendant quelques mois les vrais problèmes ou de nous les faire oublier, ce qui revient au même.

Les baisses d'impôts peuvent avoir les meilleures ou les pires conséquences. Les pires si elles donnent aux Français l'impression que le plus difficile est maintenant derrière nous.

ALAIN VERNHOLES.

(1) *Le Monde* daté du 17 juillet 1986.

(2) Fonds spécial des grands travaux, notamment.

DIMINUTION NETTE DES EMPLOIS PUBLICS

	1986		1987
	Loi de finances initiale	Collectif de printemps	
Agriculture et industries agro-alimentaires	– 171	–	– 312
Economie et finances	– 953	– 757	– 2 990
Education nationale (2)	+ 1 700	– 700	– 4 509
Intérieur et décentralisation	– 271	+ 820	+ 209
Justice	+ 352	–	+ 1 028
Industrie et tourisme	– 20	– 123	– 139
Affaires étrangères et coopération	– 1 413 (1)	– 82	– 176
Service du premier ministre	– 10	– 7	– 170
Affaires sociales et emploi	– 417	– 867	– 409
Equipement, logement, aménagement du territoire et transports	– 1 211	– 57	– 2 497
Divers (culture, mer, recherche)	+ 1 084	– 183	– 319
Total pour le budget civil	– 1 330	– 1 956	– 10 284
PTT	– 3 000	–	– 4 600
Autres budgets annexes	–	–	– 19
Armées	–	–	– 4 200
Total général	– 4 330	– 1 956	– 19 103

(1) Dont – 1 317 emplois non budgétaires de coopérants.
(2) Hors recherche.



Economie

REPÈRES

Chômeurs indemnisés

Augmentation de 0,3 % en août

Selon les statistiques publiées, le lundi 15 septembre, par l'UNEDIC, on comptait 1 952 636 allocataires à la fin du mois d'août. Le nombre des chômeurs et des préretraités bénéficiant d'une indemnisation a augmenté de 0,3 % par rapport au mois de juillet. En cours de mois, les ASSEDIC ont enregistré 289 013 dépôts de dossiers, soit une baisse de 11,9 % sur juillet, mais, note l'UNEDIC, le flux a été légèrement supérieur à celui d'août 1985.

Si l'on tient compte des chômeurs qui feront l'objet d'une décision positive avec effet rétroactif, on peut estimer à 2 238 800 le nombre de personnes indemnisées au titre du mois d'août. Ce chiffre est équivalent à celui de juillet, mais supérieur de 2,4 % à celui d'août 1985.

Ces bénéficiaires se répartissent entre 1 675 500 demandeurs d'emploi et 563 300 préretraités.

Commerce extérieur

Excédent de 1 milliard de florins aux Pays-Bas

La balance commerciale néerlandaise s'est soldée par un excédent de 1 milliard de florins (346 millions de francs) en juillet, portant à 10,7 milliards de florins l'excédent des sept premiers mois de l'année, annonce le ministère de l'économie. Durant ces sept mois, les exportations ont totalisé 120,9 milliards de florins, en hausse de 11 % sur la période correspondante de 1985, et les importations 110,2 milliards, en baisse de 14 %.

Gaz

Nouvelle baisse de prix

Les prix du gaz vont de nouveau baisser de 2,5 % pour les 8,6 millions de clients domestiques, et de 4 % pour les chaufferies collectives à compter de ce mardi 16 septembre. C'est la cinquième diminution depuis octobre 1985, la dernière remontant au 1er juillet dernier. En outre, Gaz de France diminuera également à partir du 1er octobre de 4 % les tarifs du gaz vendu à ses mille six cents plus gros clients industriels. Pour l'industrie, le prix du gaz aura baissé au total d'environ 45 % depuis le début de l'année. Ces baisses sont nécessaires pour permettre à Gaz de France de défendre sa part de marché, concurrencée depuis peu par les produits pétroliers. Elles reflètent, en l'anticipant quelque peu, la diminution du coût des approvisionnements de l'établissement.

Privatisation

Priorité à Saint-Gobain, action spécifique chez Elf

M. Balladur, ministre de l'économie, a annoncé, le 15 septembre, lors de la présentation du projet de budget pour 1987, que la première entreprise publique à être privatisée serait Saint-Gobain. Les deux suivantes seront Paribas et les AGF (Assurances générales de France). La même jour, la Rue de Rivoli a institué une action spécifique de l'Etat dans la société ELF Aquitaine, en application de l'article 10 de la loi du 6 août 1986 sur la privatisation. La loi prévoit que les cessions minoritaires de capital d'entreprises publiques (cas de ELF) sont accompagnées des mêmes garanties et de mêmes procédures que les transferts majoritaires au secteur privé. L'action spécifique, qui a pour objet de soumettre à l'agrément ministériel, pour une durée ne pouvant excéder cinq ans, toute participation supérieure à 10 %, a été instituée en raison de *« la nature de l'activité »* d'ELF et de *« ses implications fortes en matière d'indépendance énergétique nationale »*. Cette décision intervient dans la perspective d'une cession ultérieure de titres d'ELF-Aquitaine détenus par l'Etat.

AGRICULTURE

Les Douze acceptent de lutter contre les excédents laitiers

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

Les ministres de l'agriculture de la CEE ont accueilli favorablement, le lundi 15 septembre, au cours d'un premier débat, les récentes propositions de la Commission européenne pour lutter contre les excédents laitiers. Moyennant quelques aménagements, M. François Guillaume, le ministre français, s'est déclaré ouvert à une solution consistant à suspendre les achats publics *« à certains moments de l'année »*.

Dans son projet, Bruxelles recommande aux Douze la suspension de l'intervention pendant l'automne et l'hiver pour la poudre de lait et celle pour le beurre dans *« des circonstances exceptionnelles »*. Sans se montrer trop précis, M. Guillaume n'écarte pas à l'évidence cette possibilité pour combattre les effets pervers des prix garantis dans certains Etats membres.

M. Guillaume demande toutefois des aides communautaires au stockage privé lorsque les achats publics *ne seront pas autorisés*. *A l'inverse*, le ministre s'est déclaré fortement opposé à l'abandon de la mesure dite *« de compensation régionale »*, qui permet aux autorités nationales de transférer un quota non utilisé dans une région vers une autre zone de production. Selon la délégation française, cette suppression pénaliserait surtout les éleveurs français et allemands.

Dans l'affaire des montants compensatoires monétaires (MCM) applicables par la France dans ses échanges d'œufs et de volailles, la France n'a obtenu qu'une maigre satisfaction. Face à *« l'opposition agressive »*, selon les propres termes de M. Guillaume, de la Belgique et surtout des Pays-Bas, les Douze sont simplement convenus de prolonger la suspension des MCM français (3,3 % de la valeur des transactions commerciales) jusqu'au 31 octobre, alors que Paris demandait leur suppression. Après la dévaluation du franc en avril dernier, les montants compensatoires monétaires avaient été suspendus jusqu'à la fin de ce mois.

MARCEL SCOTTO.

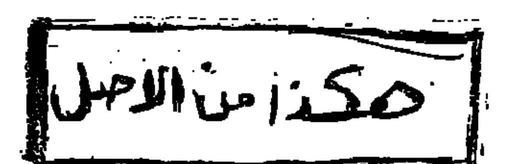
TRANSPORTS

Texas Air deviendrait la première compagnie occidentale

M. Frank Lorenzo, président de Texas Air, et M. Donald Burr, président de People Express, ont conclu, le lundi 15 septembre, un accord qui prévoit le rachat de cette compagnie aérienne par Texas Air au prix de 125 millions de dollars (830 millions de francs). M. Lorenzo est en passe de constituer la première compagnie des Etats-Unis et du monde occidental, car Texas Air possède déjà New York Air et Continental, et s'apprête à racheter Eastern Airlines pour 676 millions de dollars (4,5 milliards de francs).

Née en 1981, People Express s'était spécialisée dans les tarifs très bon marché grâce à une absence totale de service en vol et grâce à une extrême motivation de son personnel, pourtant mal payé. Le succès de People lui a valu un développement très rapide, la compagnie compte aujourd'hui soixante-huit avions et quatre mille employés et se classe au cinquième rang des transporteurs américains.
Les malheurs de People Express sont venus de la contre-attaque tarifaire des grandes compagnies, qui ont cassé leurs prix à leur tour.

People Express a immédiatement reçu 10 millions de dollars (67 millions de francs) pour poursuivre ses activités. A terme, les activités de People seront fusionnées avec celles de Texas, si la transaction est approuvée par les actionnaires et par les pouvoirs publics.



Economie

La politique informatique du gouvernement

Le « moins d'Etat » et le volontarisme

« *Une nouvelle logique* », selon M. Chirac. « *L'industrie française de l'informatique parvient à l'âge de la maturité, elle n'a pas besoin de la tutelle de l'Etat mais elle a encore besoin de son soutien* », a déclaré le premier ministre, en inaugurant le SICOB, le lundi 15 septembre, *entouré d'un impressionnant* service de sécurité. M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, avait auparavant indiqué les détails du « *moins d'Etat* » *que le gouvernement va instaurer* dans l'informatique.

Les organismes du « *soutien de la demande* », qui aident à la diffusion des ordinateurs dans le tissu économique, seront supprimés : l'Agence de l'informatique (ADI) et le Centre mondial. Le Centre d'études des systèmes informatiques dans les administrations (CESIA), « *ne doit pas rester organisme public* ». Les sociétés privées peuvent faire le même travail de conseil aux administrations pour leur informatisation. En revanche, les organismes de recherche comme l'INRIA sont confirmés dans leur mission. Ces décisions étaient attendues. Elles sont conformes aux recommandations faites par M. Jean-Pierre Brulé, dans son rapport sur l'informatique française. Il jugeait ces organismes trop nombreux, mal définis et peu efficaces (*le Monde* du 5 septembre).

Les procédures d'aides aux entreprises seront rénovées progressivement. M. Madelin veut aider des programmes, en particulier ceux qui associent plusieurs entreprises, « *plutôt que des structures* ». Il va créer un comité d'orientation mixte composé d'industriels et d'experts placé auprès de ses services. « *C'est cette structure de concertation, et non pas l'administration toute seule, qui définira les axes de développement pour lesquels un soutien public paraît prioritaire* ». Le ministre de l'industrie souhaite rendre les procédures d'aides plus accessibles, aux PME en particulier. « *Une partie des contrats passés par l'Etat avec les grands industriels devra être sous-traitée aux PME* », a-t-il indiqué. Une décision inspirée manifestement de la loi américaine sur le « *small business* ». M. Madelin cherchera, par ailleurs, « *à promouvoir les coopérations internationales, notamment à l'échelle européenne* ». M. Chirac, plus insistant sur une politique européenne que son ministre de l'industrie, a déclaré qu'il souhaite que les sociétés françaises « *soient très présentes dans ces projets européens* [Esprit et Eurêka] *qui vont créer l'informatique de demain (...). Mon gouvernement soutiendra de telles initiatives* ».

Le troisième volet de la « *nouvelle logique* » concerne les achats publics d'ordinateurs. « *L'Etat se doit d'avoir une politique d'informatisation comme n'importe quel utilisateur.* » Mais les mesures qui favorisaient les constructeurs nationaux seront « *allégées* », selon l'expression de M. Chirac. Les entreprises nationales et les établissements publics « *retrouvent une complète autonomie et les établissements de décision pour leur politique informatique* », a précisé M. Madelin, ajoutant : « *Les contraintes qui pèsent sur les achats des administrations seront supprimées, ce qui enlève sa raison d'être à la Mission à l'informatique* », qui sera dissoute. Les pouvoirs publics « *gardent néanmoins une responsabilité en matière de normalisation, d'information des acheteurs publics sur l'importance économique de leurs choix, de formation et de conseil et de respect de la diversification des sources d'approvisionnement* ». Cette modification – très importante – de la politique d'achat du secteur public, qui représente environ 30 % du marché informatique français, était une revendication d'IBM, qui obtient donc satisfaction. « *Ces orientations marquent un tournant décisif* », a conclu M. Madelin.

Réformer les procédures d'aides, associer les PME et réviser la politique d'achats publics : l'ensemble de la communauté informatique française attendait de telles décisions. Il y avait trop d'organismes publics dans ce secteur ; personne ne le contestait. Les « *passer à la trappe* » sans distinction apparaîtra pourtant excessif. L'ADI ou même le Centre mondial avaient des équipes plus utiles que ne l'affirme M. Madelin.

Mais l'essentiel est dans le volume des aides. L'annonce de la « *nouvelle logique* » dans l'informatique a coïncidé avec celle d'un budget « *de rigueur* » pour 1987 : tout était dit. Qu'il le veuille ou non, les réformes de M. Madelin renvoient à un recul des dépenses en faveur des industries de pointe. La filière électronique (dont fait partie l'informatique) bénéficiera en 1987 de crédits d'aides de 2,5 milliards de francs, contre 2,7 en 1986. Les dotations en capital aux firmes nationalisées du secteur seront réduites de 2,1 milliards à 700 millions de francs. *Eurêka ne bénéficiera d'aucun crédit* qui s'ajoute à ces sommes. L'ANVAR voit son budget ramené d'1 milliard à 570 millions de francs.

« *Il ne s'agit pas de faire moins* », a déclaré M. Chirac, en soulignant que tous les autres pays soutiennent massivement leurs industries informatiques. C'est pourtant ce qui a été décidé. L'abandon du dirigisme doit-il signifier, aux yeux du premier ministre, l'abandon de tout volontarisme ?

ÉRIC LE BOUCHER.

ÉTRANGER

Filiale de la Banque mondiale

La SFI multiplie les initiatives en faveur du secteur privé dans le tiers-monde

Soutenue par un regain d'intérêt pour le secteur privé, dont elle a vocation à promouvoir l'extension dans le tiers-monde, la Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale, entend de plus en plus jouer « *les banques d'affaires œuvrant pour le développement* », a indiqué M. William Ryrie son vice-président, lors de la présentation à Paris du rapport annuel de l'institution, rendu public le lundi 15 septembre. Plus que la poussée des opérations réalisées durant l'exercice 1985-1986, c'est l'innovation dont la SFI a fait preuve ces derniers temps qui vient conforter cet objectif. Les ressources de l'institution, dont le capital a été porté en décembre dernier à 1,3 milliard de dollars, ne lui permettent guère de jouer « *les rôles de premier plan* » dans la recherche de nouveaux flux financiers en faveur des pays en développement. Même en hausse, les quatre-vingt-cinq opérations d'investissement approuvées durant l'exercice 1985-1986, dont le coût est évalué à 3,58 milliards de dollars ne représentent qu'une intervention syndiquée de 1,15 milliard dont 710 millions pour le compte propre de la SFI. Fidèle à sa vocation de « *catalyseur* » des investissements privés, la SFI veut compléter son action en aidant les pays où elle opère à mieux profiter de nouveaux instruments financiers.

C'est ainsi que, après avoir lancé en mai dernier, avec la Banque africaine de développement et le PNUD (1), un service de promotion et de développement des investissements en Afrique (APDF) pour aider des entrepreneurs africains à préparer et à réunir les fonds nécessaires au lancement d'entreprises moyennes, la SFI a organisé un fonds mutuel d'investissements dans les grands marchés naissants. Elle a également monté un service de conseil aux gouvernements des pays du tiers-monde destiné à les aider à créer le cadre politique et institutionnel nécessaire pour attirer les investissements étrangers directs. Dernière née de ces nouvelles initiatives, la garantie de recouvrement de l'apport des investisseurs (GRAI) assure ces derniers contre le risque de perte sur leur mise initiale pour des opérations de 5 millions à 100 millions de dollars. Une vingtaine d'investisseurs dont quelques Français seraient intéressés par le GRAI quelques semaines après son lancement. D'autant plus conscients des difficultés des pays en développement qu'ils ont augmenté les provisions de la SFI pour créances douteuses, les dirigeants de l'institution ont mis à l'étude d'autres projets pour aider les *sociétés solvables du tiers-monde* à s'introduire en Bourse ou pour participer au mouvement croissant de conversion d'une part des dettes en participation dans les entreprises. Tel est le cas, actuellement, pour le Mexique, où la SFI envisage la création d'un fonds permettant aux banques engagées dans l'un des pays les plus endettés du tiers-monde de convertir une part de leurs encombrantes créances en actions. Il reste à savoir si cette volonté d'être présent sur tous les créneaux ne comporte pas un risque de dispersion pour une organisation aux dimensions modestes par rapport aux difficultés qu'elle tente de résoudre même partiellement.

F. Cr.

(1) Programme des Nations unies pour le développement.

Marchés financiers

PARIS, 15 septembre ↑

Léger mieux : + 0,27 %

La Bourse de Paris a manifestement éprouvé quelques difficultés, le 15 septembre, à retrouver ses marques. Alors que la séance du matin s'était achevée sur un modeste gain de 0,22 %, la tendance se maintenait à peine pendant la séance officielle, où l'indicateur instantané progressait de 0,27 %, après avoir fluctué de part et d'autre.

Autour de la corbeille, les observateurs notaient que la nervosité excessive de ces derniers jours, tant sur le front des monnaies que sur celui des obligations, donnait à la Bourse un caractère hésitant. Parmi les valeurs qui tiraient le mieux leur épingle du jeu, on notait St-Louis (+ 7,29 %), Schneider, Nord-Est, Unibail et Crouzet. Hachette (– 5,19 %), UIF, Télémécanique, Eurafrance et Poliet perdaient en revanche du terrain.

De l'avis des spécialistes, les informations positives ayant trait à l'économie française ont en partie effacé la mauvaise impression du marché qui dominait vendredi soir. Les bons résultats du commerce extérieur et la hausse modérée des prix (+ 0,1 %), en août, ont ravivé quelques espoirs. On apprenait de surcroît les bons résultats consolidés de la Compagnie bancaire, en hausse de 24 % sur la même période de 1985 (+ 38 % pour la filiale UFB et + 21 % pour Cetelem – laquelle était cependant réservée à la baisse, « victime » de l'évolution des taux). Les bons résultats de Carrefour étaient aussi bien accueillis.

Il reste que les éléments de conjoncture internationale, à commencer par les craintes d'une reprise de l'inflation outre-Atlantique, continuent d'hypothéquer l'idée d'une diminution des taux d'intérêt. Cette incertitude a encore pesé sur le marché obligataire français, qui a tenté avec peine de corriger son recul de la semaine passée, sans y parvenir tout à fait.

Le MATIF reflétait ce malaise, gagnant à peine 0,17 % sur le contrat à échéance juin 1987, qui se traitait à 111,60.

Lingot : 89 200 F (– 1 800 F) ; napoléon : 543 F (– 7 F).

NEW-YORK, 15 septembre ↑

Légère reprise

Wall Street est timidement sorti de sa torpeur le 15 septembre, après les fortes secousses de jeudi et vendredi dernier, qui ont valu à l'indice Dow Jones deux replis consécutifs, de 86 points, puis de 34 points. Après avoir évolué lundi de façon irrégulière et perdu dans un premier temps 19 points, le baromètre de la Bourse de New-York est ensuite remonté. En clôture, il affichait une gain de 8,86 points, à 1 767,57. Le volume des transactions est redescendu à 155 millions d'actions, contre 240,490 millions le 13 septembre. On notait cependant 842 titres en repli, contre 774 en hausse et 383 inchangés.

Autour du Big Board, une certaine sérénité est revenue chez les investisseurs, quelque peu remis de leur panique des jours précédents. Celle-ci avait été déclenchée par de fausses rumeurs concernant une sensible progression des prix de gros et des ventes au détail américaines, susceptibles d'annoncer un retour de l'inflation. La crainte de voir les taux d'intérêt remonter avait provoqué des ventes massives. Lundi, les taux d'intérêt obligataires se sont, au contraire, détendus, et l'idée d'une prochaine diminution concertée des taux d'intérêt entre les Etats-Unis, la RFA et le Japon a de nouveau pris corps.

Parmi les valeurs les plus traitées figuraient Detroit Edison (9,134 millions de transactions), J.P. Morgan (3,427 millions), IBM (1,896 million).

VALEURS	Cours du 12 sept.	Cours du 15 sept.
Alcoa	36 1/2	37 3/4
A.T.T.	23 1/8	23 3/8
Boeing	54 5/8	56 1/8
Chase Manhattan Bank	37	37
Du Pont de Nemours	81	81 1/4
Eastman Kodak	53 1/8	52 7/8
Exxon	68	67 3/4
Ford	52 3/4	53 3/4
General Electric	71 1/2	72 1/2
General Motors	68 1/4	68 7/8
Goodyear	31 1/4	31 7/8
I.B.M.	137 1/4	137 3/8
I.T.T.	49 1/8	48 3/4
Mobil Oil	35 7/8	36 1/4
Pfizer	59	59 1/2
Schlumberger	31 1/2	31 7/8
Texaco	31 1/4	31 5/8
U.A.L. Inc.	55 5/8	54 5/8
Union Carbide	21 1/2	21 1/4
U.S. X. Corp.	20 1/8	19 5/8
Westinghouse	53 1/2	54 1/8
Xerox Corp.	53 3/8	53 1/2

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,72 F ↑

Le dollar s'est légèrement raffermi, sur de nouvelles rumeurs suivant lesquelles l'Allemagne et le Japon pourraient, en définitive, consentir à diminuer leur taux d'intérêt. A Paris, le cours du deutschemark se maintient au-dessus de 3,27 F, et refuse de baisser.

FRANCFORT	15 sept.	16 sept.
Dollar (en DM)	2,04	2,05

TOKYO	15 sept.	16 sept.
Dollar (en yens)	155,05	155,80

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (16 sept.)	7 1/8 %
New-York (15 sept.)	5 15/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	12 sept.	15 sept.
Valeurs françaises	146,8	147,2
Valeurs étrangères	112,8	111,6

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	383,8	385,8

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	12 sept.	15 sept.
Industrielles	1 758,72	1 767,57

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

	12 sept.	15 sept.
Industrielles	1 270,9	1 289,6
Mines d'or	314,8	312,2
Fonds d'Etat	86,74	86,74

TOKYO

	12 sept.	16 sept.
Nikkeï Dow Jones	18 100,52	17 767,69
Indice général	1 498,87	1 469,25

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 15 septembre
Nombre de contrats : 6 500

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Sept 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	–	111,05	112,10	112	111,70
Précédent	–	110,50	111,70	111,65	111,40

AUTOUR DE LA CORBEILLE

CHUTE RECORD A LA BOURSE DE TOKYO. – La Bourse de Tokyo a enregistré, le 16 septembre, sa plus forte baisse historique en valeur absolue, *perdant 637,33 points*, à 17 463,19 points. La faible reprise de Wall Street n'a pu entraîner un mouvement similaire à Tokyo, où les ventes ont prévalu.

HAUSSE DU BÉNÉFICE NET COURANT DE LESIEUR. – Lesieur a enregistré une hausse de 111 % de *son bénéfice* net courant total à 64 millions de francs au premier semestre 1986, par rapport à la même période de 1985. La marge brute d'autofinancement a progressé de 36 %, à 148 millions de francs, et le bénéfice net courant de 70 %, à 54 millions de francs. Le chiffre d'affaires a, en revanche, fléchi de 20 %, à 3,936 milliards de francs, à la suite de la chute des cours des oléagineux sur les prix de vente.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,7135	6,7150	+ 55	+ 67	+ 105	+ 130	+ 320	+ 400
$ can.	4,8469	4,8498	– 55	– 39	– 120	– 91	– 421	– 348
Yen (100)	4,3077	4,3100	+ 69	+ 85	+ 139	+ 170	+ 462	+ 528
DM	3,2733	3,2748	+ 65	+ 79	+ 130	+ 150	+ 385	+ 441
Florin	2,9004	2,9019	+ 41	+ 49	+ 81	+ 94	+ 242	+ 284
F.B. (100)	15,8076	15,8186	– 66	+ 9	– 125	+ 27	– 324	+ 48
F.S.	4,8431	4,8452	+ 92	+ 111	+ 178	+ 206	+ 531	+ 605
L (1 000)	4,7470	4,7498	– 170	– 129	– 326	– 267	– 893	– 783
£	9,9192	9,9281	– 241	– 203	– 470	– 413	– 1348	– 1178

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	5 7/8	6 1/8	5 15/16	6 1/16	5 15/16	6 1/16	5 15/16	6 1/16
DM	4 3/8	4 5/8	4 7/16	4 9/16	4 7/16	4 9/16	4 7/16	4 9/16
Florin	5 1/8	5 3/8	5 5/16	5 7/16	5 1/4	5 3/8	5 3/16	5 5/16
F.B. (100)	6 3/4	7 1/4	7 1/8	7 1/2	7 1/8	7 1/2	7 1/8	7 1/2
F.S.	1 1/4	1 3/4	4 3/16	4 5/16	4 3/16	4 5/16	4 1/4	4 3/8
L (1 000)	9	11	10 3/8	11 1/8	10 1/2	11	10 1/2	11
£	9 1/8	9 3/8	9 13/16	9 15/16	9 13/16	9 15/16	9 13/16	9 15/16
F. franç.	7	7 1/4	7 1/16	7 5/16	7 1/16	7 5/16	7 1/4	7 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 15 SEPTEMBRE

Cours relevés à 17 h 33

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1580	4,5 % 1973	1756	1770	1750	− 0 28
4500	C.N.E. 3%	4570	4510	4540	− 0 65
1120	B.N.P. T.P.	1210	1227	1227	+ 1 40
1229	C.C.F. T.P.	1255	1220	1220	− 2 78
1094	Créd. Lyon. T.P.	1210	1215	1215	+ 0 41
2685	Electricité T.P.	2805	2815	2820	+ 0 53
1970	Renault T.P.	1990	1995	1998	+ 0 40
2345	Rhône-Poul. T.P.	2350	2345	2345	− 0 21
1298	St-Gobain T.P.	1400	1400	1400	....
1290	Thomson T.P.	1320	1335	1335	+ 1 13
475	Accor	430	435	435	+ 1 16
1830	Agence Havas	1820	1831	1831	+ 0 60
1580	Ag. Havas C. I.	1560	1600	1580	+ 1 28
770	Air Liquide	735	730	730	− 0 68
1980	Alcatel	2045	2035	2055	+ 0 48
1580	Als. Superm.	1705	1691	1691	− 0 82
430	A.L.S.P.I.	405	418	418	+ 3 20
375	Alsthom	350	365	365	+ 4 28
1980	Arjom. Prioux	1828	1878	1870	+ 2 29
265	Ausedat-Rey	235	238	242	+ 2 97
1560	Av. Entrepr.	1520	1560	1568	+ 3 15
1350	Avions Dassault	1380	1351	1320	− 4 34
610	Bail-Equipem.	565	560	560	− 0 88
1150	Bail-Investiss.	1090	1110	1110	+ 1 83
1380	Cie Bancaire	1230	1230	1230	....
670	Bazar H.-V.	605	601	601	− 0 66
465	Béghin-Say	501	495	502	+ 0 19
345	Berger (Ma)	390	395	413 c	+ 5 93
635	Bic	630	615	617	− 2 06
1480	B.I.S.	1430	1485	1480	+ 3 49
2270	Biscuit (Géné.)	2330	2330	2330	....
2070	Bongrain S.A.	1960	1925	1925	− 1 78
1450	Bouygues	1364	1325	1325	− 2 85
4140	B.S.N.	4210	4280	4265	+ 1 30
1240	Carnaud	1210	1200	1195	− 1 23
3360	Carrefour	3440	3410	3390	− 1 45
1990	Casino	2020	1938	1950	− 3 46
1490	Casino A.D.P.	1625	1510	1540	− 5 23
810	C.C.M.C.	850	840	840	− 1 17
1660	Cetelem	1427	1383	1380	− 3 29
1780	C.F.A.O.	1738	1741	1741	+ 0 17
520	C.F.D.E.	505	513	515	+ 1 98
1340	C.G.I.P.	1160	1169	1169	+ 0 77
1460	Chargeurs S.A.	1281	1301	1302	+ 1 63
56	Chiers-Châtill.	57 10	56 90	57	− 0 17
720	Ciments franç.	680	682	687	+ 1 02
635	Club Méditerr.	582	582	588	+ 1 03
240	Codetel	238	238	238	....
410	Cofimeg	413	410	410	− 0 72
975	Colas	898	870	885	− 1 44
275	Compt. Entrepr.	277	275	275	− 0 72
620	Compt. Mod.	610	600	598	− 1 80
1770	Créd. Foncier	1360	1375	1375	+ 1 10
505	Crédit F. Imm.	516	520	525	+ 1 74
2190	Crédit Nat.	1880	1900	1900	+ 1 06
285	Crouzet ★	255	268	270	+ 5 88
2200	Damart S.A.	2201	2090	2095	− 4 81
3820	Darty	3700	3780	3790	+ 2 43
270	Dév. R.d.N. (Li)	267	267	267	....
535	D.M.C.	505	520	520	+ 2 97
2450	Docks France ★	2150	2220	2220	+ 3 25
1470	Dumez	1658	1642	1656	− 0 12
1380	Eaux (Gén.)	1339	1314	1335	− 0 29
3420	Ecco ★	3199	3172	3170	− 0 90
1000	Electro-Finan.	967	950	960	− 0 72
315	Elf-Aquitaine	331	327	332	+ 0 30
295	— (certific.)	304	303	303	− 0 32
2300	Epeda-B-Faure	2210	2235	2235	+ 1 13
3180	Essilor	3185	3180	3180	− 0 15
530	Esso S.A.F.	532	541	543	+ 2 06
3470	Eurafrance	3200	3100	3100	− 3 12
1410	Eurocom ★	1275	1291	1320	+ 3 52
2490	Euromarché	2300	2320	2320	+ 0 86
1090	Europe n° 1 ★	905	935	935	+ 3 31
1520	Facom	1535	1525	1530	− 0 32
930	Fichet-Bauche	907	901	902	− 0 55
320	Finextel	320	318	317	− 0 93
315	Fives-Lille	280	285	283	+ 1 07
18	Fonderie (Gén.)	18	18 05	18 10	+ 0 55
200	Fraissinet (Ma)	214 50	214 90	215	+ 0 23
355	Francarep	319	321	321	+ 0 62
1110	Fromageries Bel	1105	1105	1105	....
1160	Gal. Lafayette	1207	1181	1180	− 2 23
420	Gascogne	380	380	380	....
295	Géophysique	299	315	315	+ 5 35
1140	Gerland	1131	1120	1120	− 0 97
400	GTM-Entrepose	410	410	410	....
740	Guyenne-Gas. ★	702	730	727	+ 3 56
2910	Hachette ★	2676	2620	2604	− 2 69
735	Hénin (La)	705	745	739	+ 4 82
56	Imétal	65 05	65 05	65 05	....
865	Imm. Plaine-M.	835	820	820	− 1 79
4280	Inst. Mérieux	4160	4169	4169	+ 0 21
695	Interbail	705	705	705	....
2160	Intertechnique	1730	1700	1700	− 1 73
1060	J. Lefebvre	927	900	910	− 1 83
1990	Lab. Bellon	1800	1806	1815	+ 0 83
1460	Lafarge-Coppée	1335	1335	1340	+ 0 37
1380	Lebon	1380	1381	1381	+ 0 07
4860	Legrand	4253	4260	4258	+ 0 11
1130	Lesieur	1034	1038	1045	+ 1 06
900	Locabail Immob.	960	970	970	+ 1 04
680	Locafrance	660	665	665	+ 0 75
1120	Locindus	1128	1150	1150	+ 1 95
1020	L. Vuitton S.A ★	1014	1030	1027	+ 1 28
765	Luchaire	785	780	790	+ 0 63
1440	Lyonn. Eaux	1390	1380	1390	....
195	Mais. Phénix	196	200	200	+ 2 04
535	Majorette (Ly)	570	565	564	− 1 05
109	Manurhin	104 20	104 10	104 10	− 0 09
445	Mar. Wendel	409	421	420 90	+ 2 90
1460	Martell	1425	1420	1420	− 0 35
2560	Matra	2470	2452	2452	− 0 72
3280	Merlin-Gerin	3030	3030	3048	+ 0 59
3500	Michelin	3100	3160	3140	+ 1 29
1740	Midi (Cie)	1589	1610	1620	+ 1 95
630	Midland Bk S.A.	573	565	564	− 1 57
515	Min. Salsig. (Ma)	607	600	602	− 0 82
41	M.M. Penarroya	47	48 30	47 60	+ 1 27
2320	Moët-Hennessy	2255	2235	2245	− 0 44
1030	Mot. Leroy-S ★	889	930	923	+ 3 82
75	Moulinex	73 80	73 20	73 20	− 0 81
1220	Navig. Mixtes	1105	1090	1090	− 1 35
210	Nord-Est	196	209	205 50	+ 4 84
440	Nordon (Ny)	470	475	475	+ 1 06
510	Nouvelles Gal.	500	519	517	+ 3 40
1040	Occident. (Gén.)	1020	1025	1030	+ 0 98
1430	Omn.F.Paris	1452	1431	1431	− 1 44
225	Olida-Caby	203	206	206	+ 1 47
495	Opfi-Paribas	547	565	565	+ 3 29
3630	Oréal (L')	3541	3530	3540	− 0 02
940	Paris-Réescomp	880	871	871	− 1 02
1190	Pechelbronn	1045	1090	1090	+ 4 30
1400	Penhoet	1330	1330	1330	....
1060	Pernod-Ricard	983	990	1010	+ 2 74
146	Pétroles B.P.	149	149	149	....
1180	Peugeot S.A.	1135	1138	1138	+ 0 26
54	Poclain	55 10	56	56	+ 1 63
1700	Poliet	1505	1440	1460	− 2 99
765	P.M. Labinal	698	706	707	+ 1 28
2130	Presses Cité	2145	2140	2175 c	+ 2 01
1630	Prétabail Sic.	1720	1700	1700	− 1 16
460	Primagaz	495	505	519	+ 4 84
655	Printemps	582	584	580	− 0 34
1950	Promodès	1940	1980	1980	+ 2 06
275	Prouvost S.A ★	255 60	261	263 50	+ 3 09
910	Radiotechn.	951	950	955	+ 0 42
165	Raff. Dist. Total	190	187 20	188 80	− 0 63
2040	Redoute (La) ★	1942	1942	1955	+ 0 66
1690	Roussel-Uclaf	1572	1561	1565	− 0 44
1310	Roussel-C.N.I.	1210	1230	1230	+ 1 65
4650	R. Impériale (Ly)	4520	4500	4500	− 0 44
295	Sade	285	286	286	+ 0 35
3150	Sagem	3003	2880	2880	− 4 09
630	St-Louis B.	590	631	631	+ 6 94
1700	Salomon	1750	1788	1788	+ 2 17
1210	Salvepar	1205	1190	1190	− 1 24
710	Sanofi	746	750	750	+ 0 53
465	S.A.T.	462	478	478	+ 3 46
885	Saupiquet (Na)	750	784	784	+ 4 53
730	Schneider ★	667	699	713	+ 6 89
117	S.C.O.A.	117	118	118 30	+ 1 11
....	S.C.R.E.G.	437 10	460	445	+ 1 80
560	Seb ★	550	560	554	+ 0 72
485	Sefimeg	471	460	460	− 2 33
1960	S.F.I.M.	1691	1691	1690	− 0 05
91	S.G.E.	78	79	78 50	+ 0 64
625	Signaux Ent. El.	511	525	531	+ 3 91
945	Silic	1000	970	970	− 3
625	Simco-U.P.H.	637	619	625	− 1 88
360	Simnor (L.)	356	351	351	− 1 40
1340	Skis Rossignol	1210	1300	1290	+ 6 61
930	Siminco	908	901	901	− 0 77
245	Sodero (Na)	240	245	245	+ 2 08
2090	Sodexho	2055	2035	2036	− 0 97
420	Sogerap	445	450	450	+ 1 12
1400	Sommer-Allib.	1135	1160	1160	+ 2 20
785	Source Perrier	785	789	788	+ 0 38
1540	Sovac	1420	1413	1413	− 0 49
790	Spie-Batignol.	800	791	791	− 1 12
640	Strafor	558	558	558	....
380	Synthélabo ★	390	410	393	+ 0 76
570	Talcs Luzenac	540	550	540	....
3170	Tél. Elect.	2905	2800	2810	− 3 27
1780	Thomson-C.S.F.	1545	1559	1570	+ 1 61
430	Total (CFP)	456	445	448	− 1 75
97	— (certific.)	102	101	101 50	− 0 49
3090	T.R.T.	3020	2930	2950	− 2 31
1070	U.F.B.	874	870	865	− 1 02
1630	U.I.C.	1468	1465	1475	+ 0 47
595	U.I.F.	628	590	601	− 4 29
1050	U.I.S.	1030	1049	1049	+ 1 84
725	U.C.B. ★	655	700	689	+ 5 19
930	Unibail	880	940	925	+ 5 11
485	Valéo	530	547	545	+ 2 83
75	Vallourec	90	86	86	− 4 44
4980	V. Clicquot-P.	4930	4950	4980	+ 1 01
875	Via Banque	816	816	828	+ 1 47
750	Elf-Gabon	800	791	791	− 1 12
88	Amax Inc.	95 10	93 40	96	+ 0 94
435	Amer. Express	399	392 50	395	− 1
160	Amer. Teleph.	174 50	158 20	162	− 7 16
78	Anglo Amer. C.	100 50	98 70	99 50	− 0 89
385	Amgold	535	540	529	− 1 12
890	BASF (Akt)	926	924	924	− 0 21
995	Bayer	984	998	998	+ 1 42
129	Buffelsfont.	180	157 10	167	− 1 87
285	Chase Manh.	267	253	252 50	− 5 43
205	Cie Pétr. Imp.	226 50	225	225	− 0 66
42	De Beers	50	49 20	48 50	− 3
2790	Deutsche Bank	2580	2567	2568	− 0 46
43	Dome Mines	53	52 80	52 80	− 0 37
1490	Dresdner Bank	1398	1386	1385	− 0 92
84	Driefontein Cal	114	115	114	....
540	Du Pont-Nem.	535	552	551	+ 2 99
385	Eastman Kodak	374 50	384	384	− 2 80
31	East Rand	44 90	44	44	− 2
295	Electrolux	283 80	288 90	288 90	+ 1 09
220	Ericsson	216	225	224 90	+ 4 12
445	Exxon Corp.	445	448	444	− 0 22
430	Ford Motors	372	359	359 50	− 3 36
58	Freegold	82 50	80 50	78	− 5 45
71	Gencor	96 90	96 30	94	− 2 99
515	Gén. Electr.	500	484 60	487	− 2 60
600	Gén. Belgique	478	474 70	475	− 0 62
505	Gen. Motors	470	462 50	462 50	− 1 59
48	Goldfields	54	54 50	54 50	+ 0 92
39	GdMetropolitain	40 30	41 50	41 50	+ 2 97
58	Harmony	80	80 50	76 50	− 4 37
41	Hitachi	42 30	42 85	43 05	+ 1 77
915	Hoechst Akt.	890	890	890	....
101	Imp. Chemical	107	106 60	106 60	− 0 37
79	Inco. Limited	90	90	90	....
850	IBM	932	931	932	....
360	ITT	343	334 60	334 60	− 2 44
187	Ito-Yokado	186	185 10	185 10	− 0 54
62	Matsushita	67	69	69	+ 2 98
760	Merck	676	669	669	− 1 03
765	Minnesota M.	740	715	715	− 3 37
240	Mobil Corp.	246 90	245	245	− 0 76
640	Morgan J.P.	580	554	554	− 4 48
33300	Nestlé	34600	34890	34890	+ 0 83
137	Norsk Hydro	146 50	146	146 50	....
147	Ofsil	212 50	211	210	− 1 17
1390	Petrofina	1410	1420	1420	+ 0 70
510	Philip Morris	450	445	445	− 1 11
158	Philips	156 50	160 50	155	− 0 96
505	Quilmès	453	490	487	+ 7 50
490	Randfontein	623	617	585	− 6 09
585	Royal Dutch	584	585	585 c	+ 0 39
61	Rio Tinto Zinc	62 80	61	61 30	− 2 38
87	St Helena Co	94 10	91 50	91 50	− 2 76
210	Schlumberger	215 50	217 40	217 40	+ 0 88
87	Shell transp.	87 40	88 20	88 20	+ 0 91
2280	Siemens A.G.	2242	2268	2268	+ 1 15
130	Sony	136 50	138 50	138 50	+ 1 46
132	T.D.K.	142	142 20	142 20	+ 0 14
29	Toshiba Corp.	31 50	31 50	30 10	− 4 44
1500	Unilever	1442	1398	1398	− 3 05
305	Unit. Techn.	300	288	294	− 2
415	Vaal Reefs	544	555	540	− 0 73
400	Volvo	385	370 50	372	− 3 37
192	West.Deep	252	255	249	− 1 19
385	Xerox Corp.	371	366	366	− 1 34
1 12	Zambia Corp.	1 35	1 31	1 33	− 1 48

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% de coupon
Emp. 7 % 1973	8050	..
Emp. 8,80 % 77	122 85	2 797
9,80 % 78/93	107 20	1 772
8,80 % 78/86	100 45	6 702
10,80 % 79/94	110 90	0 355
13,25 % 80/90	111 55	3 812
13,80 % 80/87	106 93	12 665
13,80 % 81/89	113 86	9 225
16,75 % 81/87	109 14	0 275
16,20 % 82/90	124 10	10 916
16 % juin 82	125 90	4 340
14,60 % fév. 83	125	8 280
13,40 % déc. 83	129 30	9 876
12,20 % oct. 84	119 80	11 485
11 % fév. 85	123 45	6 238
10,25 % mars 86	117 50	5 285
OBT 12,75 % 83	1706	..
OAT 10 % 2000	116 80	3 068
OAT 9,90 % 1997	113 87	7 513
OAT 9,80 % 1996	112 01	6 148
Ch. France 3 %	189	..
CNB Bques janv. 82	104	1 786
CNB Paribas	106 50	1 786
CNB Suez	104 50	1 786
CNI janv. 82	104 02	1 786
PTT 11,20% 85	118	8 147
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	....	2 917
CNT 9% 86	....	3 585
CRH 10,90% déc. 85	117 65	6 586

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	580	557 o
Agache (Sté Fin.)	800	810
A.G.F. (St Cent.)	9100	9000
André Roudière	240	240
Applic. Hydraul.	600	598
Arbel	150 10	150 10
Astorg	288 80	279 60
Avenir Publicité	1750	1680
Bain C. Monaco	510	481
Banque Hypoth. Eur.	420	410
Béghin-Say (C.I.)	335	335
B.G.I.	390	382
Blanzy-Ouest	472	470
B.N.P. CI	501	501
B.N.P. Intercontin.	436 80	406 80
Bénédictine	3980	3850 c
Bon-Marché	480	510
Calf	920	915
Cambodge	480	485
C.A.M.E.	248	250
Campenon Bern.	307 20	303
Carbone-Lorraine	803	820
C.E.G.Frig.	802	....
Centen. Blanzy	2170	2170
Centrest (Ny)	247	245
Cerabati	78	....
CERUS	700	715
Chambourcy (M.)	1000	1001
Champex (Ny)	165	162 10
C.I.C. (Franc. de)	276	270
C.I. Maritime	451	440
Ciments-Sobra	1385	1310
Citram (B)	216	235 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Clause	865	871
Cotradel (Ly)	1220	1220
Cogifi	525	515
Comiphos	508	488 o
Cie Industrielle	4350	4176
Comp. Lyon-Alem.	532	556
Concorde (La)	1390	....
C.M.P.	25	24 40
Crédit (C.F.B.)	691	700
Créd. Gén. Ind.	1193	1193
Crédit Lyonnais C.I.	755	765
Cr. Universel (Cie)	830	815
Créditel	208	205 50
Darblay S.A.	459	460
Darty Act. d. p.	2800	2780
De Dietrich	1620	....
Delalande S.A.	1100	1095
Delmas-Vielj. (Fin.)	1610	1380
Didot-Bottin	570	550
Drag. Trav. Pub.	38	38
Eaux Bass. Vichy	1497	1452
Eaux Vittel	1744	1674
Economats Centre	565	565
Electro-Banque	460	450
Elf-Antargaz	380	375
E.L.M. Leblanc	620	577
Entrepôts Paris	278	275
Epargne (B)	601	600
Enfil-Bretagne	2525	2520
Europ. Accumul.	69	70
Eternit	2500	2480
Exor	3200	3200
Finalens	250	250
FIPP	285	296
Fnac	930	901
Foncière (Cie)	522	522
Fonc. Lyonnaise	4100	4080
Foncina	520	520
Forinter	1100	1100
Fougerolle	134 40	138 60
France I.A.R.D.	410	415
France (La)	8500	8010
From. Paul Renard	509	489
GAN	1454	1454
Gaumont	500	500
Gaz et Eaux	2300	2300
Gévelot	259	269 40
Gr. Fin. Constr.	554	561
Gds Moul. Paris	351	350
Groupe Victoire	4095	4080
G. Transp. Ind.	470	467
Hutchinson	831	860
Immindo S.A.	498	476
Imminvest	322	322
Immobail	551	554
Immobanque	668	668
Immob. Marseille	8100	8000
Immofice	549	528
Invest. (Sté Cent.)	3325	3410
Jaeger	261 10	269 90
Lafitte-Bail	570	575
Lambert Frères	115	114
Lille-Bonnières	1080	1040
Loca-Expansion	380	....
Locafinancière	485	480
Locatel	341	331
Louvre (Sté)	1794	1700
Machines Bull	52	50
Magasins Uniprix	200 50	200 50
Magnant S.A.	134	....
Maritime Part.	380 10	365
M.B.	....	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	421	418 50
Mors	170	170
Naval Worms	117	106 80 *
Navig. (Nat. de)	187	187
OPB Paribas	405 50	409 90
Optorg	195	195
Origny-Desvroise	369 90	369
Palais Nouveauté	980	970
Paribas-CIP	1013	995
Paris France	273	262
Paris-Orléans	317	310
Part. Fin. Gest. Im.	1790	1775
Pathé-Cinéma	651	681
Pechiney (cert. inv.)	218	218
Piles Wonder	900	805
Piper-Heidsieck	1050	1082
P.L.M.	187	185
Porcher	274 60	279 50
Providence S.A.	1988	1908
Publicis	1800	1732
Raff. Souf. R.	205	196 o
Rhône-Poul. (c. inv.)	470	460
Ricqlès-Zan	161	161
Rochefortaise S.A.	200	219
Rochette-Cenpa	68 50	68 50
Rosario (Fin.)	200	200
Rougier et Fils	71 90	70
Sacer	179 90	172 70
Saclor	23 50	21 90 o
SAFAA	719	748 d
Safic-Alcan	565	565
SAFT	1400	1405
Saga	319 80	300 10
St-Gobain C.I.	344 50	350
Salins du Midi	558	....
Santa-Fé	180	180
Satam	128	....
Sadinas	74 40	72
Saunier-Duval	63 50	57 20
Savoisienne (M)	155	143 80
SCAC	601	591
Senelle Maubeuge	511	511
S.E.P. (M)	225	225
Serv. Equip. Véh.	94 50	88 o
Sicil	160	153 60
Sicotel	405	404
Siwin	303 30	291 20
Siph (Plant. Hévéas)	359	360
SMAC Acieroïd	69 60	68 80
Sté Générale-CIP	1200	1180
Sofal financière	2043	2013
Sofio	340	330
Soficomi	920	915
S.O.F.I.P. (M)	139	135
Sofragi	1189	1189
Soudure Autog.	452 50	434 40
Souabail	820	....
Speichim	84	....
S.P.I.	615	....
Suez (Fin. de)-CIP	1300	1272
Stemi	600	600
Taittinger	2151	2098
Testut-Aequitas	431	....
Tour Eiffel	548	543
Ufiner S.M.D.	522	508
U.A.P.	2850	2900
Ucinor	8 50	8 60
U.T.A.	1999	1999
Vicat	617	620
Virax	190	....
Waterman S.A.	570	550
Brass. du Maroc	140	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1120	....
Akzo	461	....
Alcan Alum	208	....
Algemene Bank	1680	....
American Brands	650	610
Am. Petrofina	316	....
Arbed	430	....
Asturienne Mines	140	....
Bco Pop Espanol	359 50	339
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1010	....
B. Régl. Internat.	31510	32900
Br. Lambert	557	538
Canadian-Pacific	78	75
Commerzbank	1070	1120
Dart. and Kraft	409 90	409 90
De Beers (port.)	39 50	....
Dow Chemical	363 50	373
Gén. Belgique	478	475
Gevaert	986	....
Glaxo	98	....
Goodyear	226 10	217 c
Grace and Co	320	....
Gulf Canada Corp.	70	69
Honeywell Inc.	450	494 c
I. C. Industries	165 50	162 50
Int. Min. Chem	185	....
Johannesburg	840	820
Kubota	17	18
Latonia	288	286
Mannesmann	591	596
Midland Bank Plc	60	60 10
Mineral-Ressourc.	61 10	61 10
Noranda	100	96 80 c
Olivetti	46 10	45
Pakhoed Holding	192 50	199
Pfizer Inc.	419 90	408
Procter Gamble	520	500
Ricoh Cy Ltd	35 50	33
Rolinco	243 90	238
Robeco	272 10	271 70
Rodamco	387	387
Saipem	24 50	24
Shell fr. (port.)	90	....
S.K.F. Aktiebolag	320	310
Sperry Rand	506	496
Steel Cy of Can.	105	100
Stilfontein	47	49 90
Swedish Match	380	....
Tenneco	282	....
Thorn EMI	50	47
Thyssen c. 1 000	490	....
Toray indust. inc	28 80	28 40
Vieille Montagne	800	....
Wagons-Lits	915	925
West Rand	22	22 90

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Autrep	14 90	14 50
C.E.M.	....	....
Cochery	62	60 10
Coparex	370	361
Dubois Inv. (Cento.)	795	....
Hydro-Energie	300	....
Hoogovens	250	....
Nicolas	600	600
Révillon	259	....
Rorento N.V.	143 20	143 20
Sopalem	85 70	....
S.P.R.	211 60	196 o
Ufinex	369	....
Union Brasseries	137 20	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1470	....
Alain Manoukian	810	790
Asystel	379 50	379 50
BARP	735	730
B.I.P.	1420	1440
Bolloré Technologies	1082	1038
Buitoni	500	500
Câbles de Lyon	888	899
Calberson	621	620 c
Cardif	3210	3050 *
Cap Gemini Sogeti	2256	2200
C.D.M.E.	780	770
C. Equip. Elect.	220	220 o
C.E.G.I.D.	1228	1195
C.G.I. Informatique	523	544
C. Occid. Forestière	120 10	123
Dafsa	191	195
Dauphin O.T.A.	1770	1730 c
Devanlay	1843	1800
Deville	990	....
Drouot-Assurances	555	550
Editions Belfond	305	306
Elect. S. Dassault	935	940
Expand	398	398
Filipacchi	801	800
Guintoli	365	368 50
Guy Degrenne	865	855
I.C.C.	310	308 50
IM Informatique	489	385
Loca-Investissement	380	....
Marocam	533	512
Marlin Immobilier	480	480
Métallurg. Minière	164 50	162
M.M.B.	682	689
Molex	301	301
Navale-Delmas	810	780
Om. Gest. Fin.	412	412
Patemelle-B.D.	3800	....
Petit Bateau	234 70	225 40 o
Petrofigaz	480	441
Razel	893	875
St-Gobain Emballage	1419	1362
St-Honoré Matignon	252 80	252 80
S.C.G.P.M.	229 90	221 o
Sama-Matra	979	975
S.E.P.	1248	1250
S.E.P.R.	1550	1545
S.M.T. Goupil	300	300
Sofibus	360	335 20 o
Sopra	920	883
Valeurs de France	347	347

SICAV (sélection) 15/9

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	718 71	701 18	Fructicapi	312 08	307 47	Patrimoine-Retraite	1863 84	1831 22
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché. o : offert. d : droit détaché. d : demandé. ◆ : prix précédent. ★ : marché continu.

Droits et bons

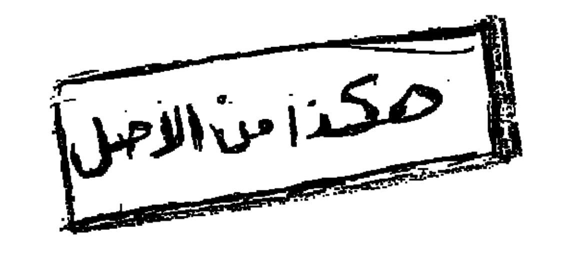
VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	74	75 10
Casino	201	186
Créd. Foncier France	262	209
Pernod Ricard	254	....
Total	11 20	12 75
Souscription		
Oréal (L')	4	4 80

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/9	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 795	6 695	6 400	6 960
ECU	6 878	6 873	....	....
Allemagne (100 DM)	327 260	327 100	317	337
Belgique (100 F)	15 805	15 797	15 160	16
Pays-Bas (100 fl.)	290 050	289 880	280	296
Danemark (100 krd)	86 380	86 400	82 500	90
Norvège (100 k)	91 900	91 540	87 500	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 035	9 952	9 600	10 350
Grèce (100 drachmes)	4 977	4 954	4 700	5 600
Italie (1 000 lires)	4 745	4 744	4 500	5
Suisse (100 fr.)	403 850	404 500	389	410
Suède (100 krs)	97 390	96 940	93 500	99
Autriche (100 sch)	46 520	46 580	45 100	47 450
Espagne (100 pes.)	5 004	4 990	4 800	5 300
Portugal (100 esc.)	4 585	4 584	4 200	5 100
Canada ($ can 1)	4 913	4 834	4 650	5 150
Japon (100 yens)	4 365	4 329	4 180	4 340

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/9
Or fin (kilo en barre)	90800	89000
Or fin (en lingot)	91000	89200
Pièce française (20 fr)	550	543
Pièce française (10 fr)	409	.....
Pièce suisse (20 fr)	600	600
Pièce latine (20 fr)	530	514
Souverain	690	681
Pièce de 20 dollars	3400	3330
Pièce de 10 dollars	1600	1550
Pièce de 5 dollars	1090	.....
Pièce de 50 pesos	3410	3350
Pièce de 10 florins	546	529
Or Londres	418 75	416
Or Zurich	414 50	418 50
Or Hongkong	410	417 50
Argent Londres	5 77	5 77



Le Monde

ETRANGER

POLITIQUE

LA VAGUE D'ATTENTATS

SOCIÉTÉ

CULTURE

ÉCONOMIE

SERVICES

Les attentats dans la capitale

La police pense « tenir un fil »

L'enquête sur les attentats commis dans la capitale, depuis décembre 1985, par les amis de Georges Ibrahim Abdallah, chef présumé des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), détenu en France depuis octobre 1984, est entrée dans une nouvelle phase, *lundi matin 15 septembre. Sur commission rogatoire de* M. Alain Marsaud, juge d'instruction au tribunal de Paris, vingt-cinq personnes, essentiellement des ressortissants libanais, ont, en effet, été interpellées par la brigade criminelle de la police judiciaire parisienne.

Dix-neuf étaient encore en garde à vue, mardi matin. Dans les *milieux judiciaires et policiers, on reste prudent.* Les personnes gardées à vue pourraient être libérées à l'issue du délai légal. Mais on reconnaît « tenir un fil » en « serrant » de plus près l'entourage libanais des amis d'Ibrahim Abdallah. D'autre part, l'étude des mécanismes de mise à feu des explosifs utilisés récemment par les terroristes, montre que ces derniers parient sur un délai de plus en plus court qui pourrait leur être bientôt fatal.

« *On tient un fil.* » Avec la prudence matoise de vieux routiers de la police judiciaire, on ne cachait pas, ce mardi, à la brigade criminelle de la préfecture de police de Paris, un certain espoir : sinon de remonter jusqu'aux poseurs de bombes, du moins de mieux cerner leur entourage. A l'origine, vingt-cinq interpellations, opérées lundi matin 15 septembre.

Il ne s'agissait pas, comme la semaine dernière d'un *coup « au jugé »*, où la brigade criminelle agissait sur la foi de renseignements de la DST, service de contre-espionnage. Cette opération-là, qui n'a en rien fait avancer l'enquête, visait essentiellement des ressortissants *du Proche-Orient, résidant* depuis longtemps en France, sur lesquels il était fait pression – parfois brutalement – pour qu'ils collaborent avec la police française.

L'opération de lundi s'est déroulée dans un tout autre cadre, très clair en droit celui-là : une commission rogatoire de M. Alain Marsaud, le juge d'instruction chargé des investigations sur l'ensemble des attentats commis dans la capitale depuis décembre 1985. La brigade criminelle qui, elle-même, collabore avec les services de renseignement et comporte en son sein une section antiterroriste (SAT), avait commencé à préciser ses investigations après l'attentat commis le 20 mars dernier, jour de la mise en place du gouvernement de M. Jacques Chirac. Revendiqué par le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (CSPPA), cet attentat avait été commis à la galerie Point-Show des Champs-Elysées, qui abrite un restaurant libanais. De fait, les deux morts et plusieurs des vingt-huit blessés étaient de nationalité libanaise.

La personnalité d'une des victimes de l'attentat intrigue les enquêteurs : tué par l'explosion, Nabil Dagher, libanais âgé de vingt-six ans, n'est pas un inconnu pour la police et la justice françaises. C'était en effet une relation d'Ibrahim Abdallah. Identifié après l'arrestation de ce dernier, il avait été arrêté à son retour du Liban, le 15 avril 1985, inculpé et détenu un mois. Libéré sous contrôle judiciaire, il devait finalement bénéficier d'un non-lieu. Pour sa défense, Dagher avait affirmé que ses seuls liens avec Abdallah étaient d'ordre familial. Ses convictions phalangistes, ajoutait-il, étaient même à l'opposé de celles de son cousin éloigné, Salim El Khoury, l'un des membres des FARL toujours en liberté.

Après l'attentat de la galerie Point-Show, l'enquête devait faire apparaître que Dagher était peut-être plus impliqué dans les activités des FARL qu'il ne l'assurait. Les policiers ont ainsi découvert qu'une dizaine de jours avant l'attentat du 20 mars il était revenu du Liban sous un faux nom et avec de faux papiers. D'autres investigations devaient révéler la présence de poudre sur ses doigts, ce qui n'excluait pas l'hypothèse qu'il ait manipulé l'explosif.

En dehors de cette enquête sur les milieux libanais en France, les policiers ont constaté que le système d'allumage des dernières bombes du CSPPA – une mise à feu avec réveil – ne laissait guère plus de dix minutes au poseur de bombe entre sa mise en route et l'explosion.

GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

La France et le Royaume-Uni tentent d'harmoniser leurs besoins en avions-radars

LONDRES
de notre correspondant

En visite à Londres, M. André *Giraud, ministre français de la* défense, a confirmé, lundi 15 septembre, que les gouvernements britannique et français étudiaient actuellement « *ensemble* » les différents projets en compétition pour la fourniture d'avions-radars de détection à basse altitude, destinés à la Royal Air-Force et à l'armée de l'air.

Des contacts entre experts ont lieu depuis le début d'août et vont continuer activement d'ici à la fin septembre. Cette démarche commune porte sur l'« évaluation » de chacun de ces projets, a précisé M. Giraud, et sur une coopération étroite pour la maintenance de ces appareils complexes au cas où Paris et Londres devraient faire le même choix. Cette perspective est vivement souhaitée de part et d'autre de la Manche, mais elle n'est pas encore certaine, notamment parce que les besoins des deux armées « *diffèrent quelque peu* », a rappelé M. Giraud.

Le moment de la décision approche. Du côté français, c'est « *une question de semaines* » a déclaré M. Giraud. Son homologue britannique, M. George Younger, avait auparavant indiqué qu'il devrait être en mesure de fournir une réponse durant la première quinzaine d'octobre. Les dirigeants britanniques paraissent plus pressés de se prononcer, car, en février dernier, ils ont lancé un ultimatum à la direction de la société britannique GEC Avionnics, responsable du programme national d'avions Nimrod, retenu il y a déjà neuf ans mais dont la mise au point très onéreuse laissait toujours beaucoup à désirer.

Las d'attendre, le cabinet de Mme Thatcher avait alors remis en cause ce choix et décidé de mettre le projet Nimrod en concurrence avec des systèmes américains présentés par Boeing, Grumman et Lockheed auxquels la France est également intéressée. C'est ensuite que Paris et Londres ont envisagé une possible commande groupée dans le souci d'obtenir des réductions de prix.

A propos des déclarations récentes de dirigeants du Parti libéral et du Parti social-démocrate sur la possibilité d'une coopération franco-britannique dans le domaine de la dissuasion nucléaire (*le Monde* du 16 septembre), M. Giraud s'est montré plutôt réservé. Il a rappelé que, par principe, cette dissuasion ne pouvait se « partager », mais il a ajouté que, « *entre alliés* », des préoccupations de plus en plus grandes d'économies devant l'augmentation croissante des coûts « *poussaient à la coopération* » au niveau des systèmes d'armes, pourvu que cela n'entraîne aucun « *abandon national* ».

FRANCIS CORNU.

EN BREF

● **Une bombe désamorcée à Amsterdam.** – La police a désamorcé, ce mardi 16 septembre, un engin explosif déposé devant l'ancien palais royal à Amsterdam, en plein *centre de la ville.*

Dans la nuit de lundi à mardi, une série d'attentats avec des engins incendiaires a eu lieu à Amsterdam contre des établissements municipaux. Les dégâts sont peu importants : cinq personnes ont été arrêtées. – *(Corresp.)*

● **CHILI : le gouvernement annule les arrêtés d'expulsion de deux prêtres américains.** – Le gouvernement a annulé, le lundi 15 septembre, les arrêtés d'expulsion pris à l'encontre de deux prêtres américains de l'ordre de Maryknoll.

Un représentant de l'ordre a précisé que le ministère de l'intérieur chilien avait décidé de renouveler les permis de résidence des Pères Thomas Henehan Devry et Terence Cambias Gaffney, arrêtés il y a une semaine lors d'une opération policière dans le quartier ouvrier de Santa-Monica, au nord de Santiago, où se trouve leur paroisse. – *(AFP).*

● **Le meurtre du maître d'hôtel d'Yves Mourousi.** – Le maître d'hôtel d'Yves Mourousi, Gérard Vaccari, surnommé par ses amis « Lolo », a été découvert dans la matinée du lundi 15 septembre tué d'un coup d'haltère *(nos dernières éditions),* au domicile parisien du journaliste, rue de Rivoli (1er).

La victime a été découverte par deux peintres qui venaient rénover l'appartement d'Yves Mourousi. Gérard Vaccari gisait le crâne fracassé, le nez éclaté, dans le salon qui sert également de salle de gymnastique. Aucune trace d'effraction n'a été constatée sur la porte blindée de l'entrée, surveillée, ainsi que l'escalier, par une caméra reliée à un système électronique.

Le présentateur de TF 1 a appris la nouvelle à Lyon où s'est ouverte, samedi dernier, la Deuxième Biennale de la danse, à l'auditorium Maurice-Ravel.

Sur le vif

La bourse ou la vie... conjugale

Hier, je suis passée à « C'est la vie » sur A 2. On s'interrogeait gentiment sur le mariage. Pour ou contre ? Ni l'un ni l'autre. On n'avait pas d'opinion bien nette, bien tranchée. On bavardait, quoi. Ce matin, coup de fil furibard d'une copine qui refuse le mariage et qui attend un bébé. Elle éructait au téléphone :

« T'es vraiment réac, je vais te dire. T'aurais pu profiter de l'occasion pour gueuler contre ton Jacquot et son gouvernement de fachos. Ils font tout pour torpiller l'union libre.

– Comment ça ?

– Enfin, t'as bien vu la nouvelle politique de la famille, c'est vraiment à vous décourager de lutter contre l'ordre moral et l'hypocrisie du conjugo.

– Ecoute, question impôts, les couples mariés sont pénalisés, alors si ils veulent rétablir une certaine égalité, moi je suis d'accord.

– Tu parles d'une égalité ! C'est de la discrimination, oui. Si on se sépare, nous deux Julien, personne l'obligera à me payer une pension alimentaire. Et si il meurt avant moi pour la reversion...

– Forcément, t'es pas mariée.

– Et alors ! C'est pas parce que je veux pas passer devant le maire que je dois pas passer à la caisse. Là, c'est scandaleux, on est complètement livrés à nous-mêmes, personne s'occupe de nous. On n'a aucune sécurité, rien. C'est totalement injuste et complètement rétro.

– Je comprends pas, tu peux pas dire merde à la société et tirer sur la couverture sociale.

– Je vais me gêner ! Regarde dans les pays scandinaves, tu te maries pas, tu t'unis. Mais quand tu te désunis, c'est exactement comme si tu divorçais. Marié ou pas marié, le partage des biens, la garde des mômes, tout ça c'est pareil.

– Normal, remarque, quand on s'aime, le code civil on s'assoit dessus, mais quand on commence à plus pouvoir se piffer, crois-moi, que le code civil, on se l'étudie vite fait.

CLAUDE SARRAUTE.

La grève des conducteurs CGT perturbe peu le trafic du RER

Le trafic de la ligne A du RER (Saint-Germain-en-Laye, Marne-la-Vallée, Boissy-Saint-Léger) était peu perturbé, le 16 septembre, en fin de matinée, par l'ordre de grève lancé par la CGT.

Ce syndicat a appelé les conducteurs de cette ligne à cesser le travail pour protester contre la sanction qui a frappé un des agents de la Régie. Celui-ci a été mis à pied deux jours et réaffecté au réseau du métro pour avoir, par deux fois, brûlé un feu rouge au cours de manœuvres.

Si l'échec du mot d'ordre de la CGT, que les autres syndicats ont refusé d'appuyer, se confirmait, cela signifierait que les conducteurs de la Régie ont compris la leçon de la grève sauvage du 20 décembre 1985 au cours de laquelle ils avaient paralysé, *sans préavis*, le trafic et plongé Paris dans une pagaille considérable, à la suite de la condamnation judiciaire de l'un des leurs. L'opinion publique avait sévèrement jugé cette prise des usagers en otages.

Dans un recours en Conseil d'Etat

TV 6 conteste l'annulation de sa concession

L'hebdomadaire *le Point* révèle, dans son numéro du 15 septembre, que les promoteurs de TV 6 ont déposé le mois dernier un recours en Conseil d'Etat. Les propriétaires de la chaîne musicale contestent la validité du décret du 2 août annulant leur concession de service public.

A la publication du texte, des juristes avaient en effet remarqué que le décret se référait, pour « *la suppression des concessions* » à un projet de loi et non à une loi promulguée (*le Monde* du 5 août).

Chronologie

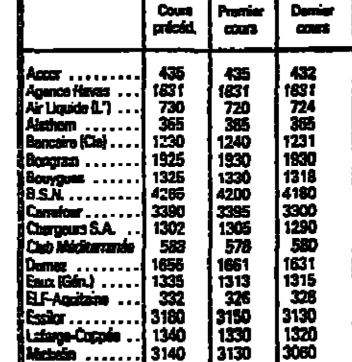
L'abondance de l'actualité nous oblige à *reporter une nouvelle fois* la publication de la chronologie des événements du mois d'août. Cette publication sura lieu dans nos éditions de samedi (*le Monde* daté 21-22 septembre).

BOURSE DE PARIS

Matinée du 16 septembre

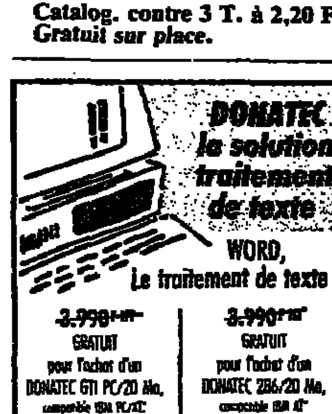
– 1,16 %

Une nouvelle fois perturbée par une alerte à la bombe, la Bourse de Paris a perdu du terrain le 16 septembre dans la matinée, la cote reculant de 1,16 %. Parmi les plus fortes baisses figuraient Carrefour (– 2,6 %), Thomson (– 2,5 %), Michelin (– 2,5 %), Perrier (– 1,2 %) et Ecco (– 1,2 %). En hausse, on notait Seb (+ 1 %), Eurocom (+ 0,7 %), Prouvost (+ 0,5 %), Europe 1 (+ 0,5 %) et *Synthelabo* (+ 0,5 %).



Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	435	435	432
Agence Havas	1831	1831	1831
Air Liquide (L')	730	720	724
Alsthom	365	385	385
Bancaire (Cie)	1230	1240	1231
Bongrain	1925	1930	1930
Bouygues	1325	1330	1318
B.S.N.	4266	4200	4180
Carrefour	3390	3395	3300
Chargeurs S.A.	1302	1305	1290
Club Méditerranée	583	578	580
Dumez	1656	1661	1631
Eaux (Gén.)	1335	1313	1315
ELF-Aquitaine	332	326	328
Essilor	3180	3150	3130
Lafarge-Coppée	1340	1330	1320
Michelin	3140	3130	3060
Midi (Cie)	1620	1615	1595
Moët-Hennessy	2245	2240	2215
Navig. Mixtes	1090	1083	1090
Oréal (L')	3540	3480	3500
Pernod-Ricard	1010	990	990
Peugeot S.A.	1138	1117	1115
Sanofi	750	752	750
Source Perrier	788	783	770
Télémécanique	2810	2805	2810
Thomson-C.S.F.	1570	1540	1530
Total-C.F.P.	448	448	447
T.R.T.	2960	2950	2930
Valéo	545	540	542



Le numéro du « Monde » daté 16 septembre 1986 a été tiré à 551 402 exemplaires

